



HAL
open science

Entre sociologie et histoire, recherches sur les intersections des temps

Alain Maillard

► **To cite this version:**

Alain Maillard. Entre sociologie et histoire, recherches sur les intersections des temps. Sociologie. Université de Picardie Jules Verne, 2011. tel-03409283

HAL Id: tel-03409283

<https://u-picardie.hal.science/tel-03409283>

Submitted on 29 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES-VERNE

UFR de philosophie-sciences humaines et sociales

**Laboratoire Habiter-processus identitaires-processus sociaux
Équipe d'accueil n° 4287**

RAPPORT D'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

présenté par

Alain MAILLARD
maître de conférences en sociologie

22 mars 2011

<p>Entre sociologie et histoire</p> <p>Recherches</p> <p>sur les intersections des temps</p>

Tuteur : Michel LALLEMENT
professeur de sociologie au CNAM

Tome 1 : Rapport de synthèse

Jury :

Virginie DE LUCA BARRUSSE, professeure de démographie à l'UPJV
Michel LALLEMENT, professeur de sociologie au CNAM
Nicole LAPIERRE, directrice de recherches au CNRS
Gérard NOIRIEL, directeur d'études à l'ÉHESS
Enzo TRAVERSO, professeur de sciences politiques à l'UPJV

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
---------------------------	----------

1. REPERES POUR UN BILAN DE MI-PARCOURS	5
1. 1. <i>Un premier champ de recherche : socialismes et communismes en France</i>	7
1. 2. <i>Un deuxième champ de recherche : temps sociaux et temps historiques</i>	8
1. 3. <i>Un troisième champ de recherche : les immigrations en Picardie</i>	9
2. UNE DEMARCHE TRANSFRONTALIERE	13
3. PRESENTATION DU RAPPORT DE SYNTHESE	18

CHAPITRE PREMIER : ENTRE SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DES SOCIALISMES ET DES COMMUNISMES.....	20
--	-----------

1. LE QUESTIONNEMENT INITIAL D'UN SOCIOLOGUE DE LA CONNAISSANCE CONFRONTE A UN OBJET D'HISTOIRE.....	21
1. 1. <i>La sociologie de la connaissance</i>	21
1. 2. <i>Histoire et sociologie historique</i>	22
1. 3. <i>Documents historiques et construction des homologues</i>	23
1. 4. <i>Les contretemps socio-historiques</i>	25
2. DEUX ORDRES DE REPETITIONS TEMPORELLES	27
2. 1. <i>Temps sociaux et temps historiques</i>	27
2. 2. <i>Du babouvisme au néo-babouvisme : transmission et filiation historiques</i>	29
2. 3. <i>Du néo-babouvisme au babouvisme : identifications et affiliations mémorielles</i>	30
3. UNE RECHERCHE EN COURS : LE CAS BLANQUI.....	32
3. 1. <i>Blanqui et le communisme</i>	33
3. 2. <i>L'« ingénieur-chevalier » des révolutions du 19^e siècle</i>	37

CHAPITRE II : TEMPS DE L'HISTORIEN ET DU SOCIOLOGUE. RETOUR SUR DE VIEUX DÉBATS	40
--	-----------

1. BRAUDEL ET GURVITCH. UNE DISPUTE INSTRUCTIVE	40
2. UNE REFLEXION EN COURS. TEMPS STRUCTURELS, CONJONCTURELS ET EVENEMENTIELS : DES TEMPS SOCIO-HISTORIQUES A RECONSIDERER.....	44
2. 1. <i>Genèse et structure</i>	44
2. 2. <i>Conjoncture</i>	46
2. 3. <i>Événement</i>	49

CHAPITRE III : ANTHROPOGENÈSE, ÉCOLOGIE TEMPORELLE ET UTOPIE 56

1. TRAVAIL ET ANTHROPOGENESE DU TEMPS.....	56
2. WILLIAM GROSSIN ET L'ÉCOLOGIE TEMPORELLE	60
3. LA CONCILIATION DES TEMPS. DE QUOI PARLE-T-ON ?.....	62
3. 1. <i>Des processus structurels : synchronisation et désynchronisation</i>	62
3. 2. <i>Des processus plus récents : la double fragmentation du temps de travail et des territoires</i>	65
3. 3. <i>Un exemple local : les personnes en réinsertion en Picardie</i>	68
4. ÉCOLOGIE TEMPORELLE ET NOUVELLE UTOPIE CONCRETE	73

CHAPITRE IV : DURÉES, PASSÉ-PRÉSENT-FUTUR ET RYTHMES. ÉLÉMENTS D'ÉPISTÉMOLOGIE COMPARÉE..... 76

1. DUREE ET SUCCESSION	77
2. LES DETERMINATIONS TEMPORELLES : PASSE, PRESENT, FUTUR	81
2. 1. <i>Les déterminations temporelles subjectives</i>	82
2. 2. <i>Les déterminations temporelles objectives</i>	84
2. 3. <i>La dialectique des déterminations temporelles</i>	86
3. LES RYTHMES.....	96
3. 1. <i>Instant et intervalle</i>	96
3. 2. <i>Rythme, vitesse et accélération sociale</i>	99
3. 3. <i>Rythmes historiques et sociaux</i>	101

CHAPITRE V : MÉMOIRES, HISTOIRE, PROJETS. TEMPORALITÉS RÉTROSPECTIVES ET PROSPECTIVES..... 104

1. LE « NEO-BABOUVISME » : ENTRE MEMOIRE, HISTOIRE ET PROJET	104
2. RECONSIDERER L'OPPOSITION HISTOIRE-MEMOIRE.....	108
3. USAGES MEMORIELS DE L'HISTOIRE ET SURCOMMEMORATION	112
4. TEMPORALITES DES USAGES MEMORIELS ET UTOPIQUES DE L'HISTOIRE.....	116

CHAPITRE VI : LES GÉNÉRATIONS POLITIQUES AUX INTERSECTIONS DES TEMPS 121

1. GENERATION ET PHILOSOPHIES DE L'HISTOIRE.....	122
1. 1. <i>Une médiation chronosophique entre sujet individuel ou collectif et anthropogenèse</i> ...	122
1. 2. <i>Mesurer les rythmes de développement</i>	124
2. LES CATEGORIES D'ANALYSE.....	124
2. 1. <i>Cohorte, période, cycle de la vie</i>	124
2. 2. <i>Situation de génération, ensemble générationnel, unité de génération</i>	128
3. LA « GENERATION 68 »	130
3. 1. <i>Une double génération : grands et petits frères</i>	130

3. 2. <i>La problématique générationnelle et l'expérience de Mai 68</i>	131
3. 3. <i>Postures et impostures mémorielles des élites générationnelles</i>	133
4. D'UNE GENERATION A L'AUTRE	134
4. 1. <i>Changement d'époque et brouillage des horizons temporels</i>	134
4. 2. <i>Les générations politiques radicales des années 1995-2010</i>	137
4. 3. <i>Les héritages de 68</i>	139
CHAPITRE VII : RÉGIMES D'HISTORICITÉ ET RÉGIMES DE TEMPORALITÉS	142
1. REGIMES D'HISTORICITE ET PRESENTISME SELON FRANÇOIS HARTOG	143
2. LA CRISE DE L'AVENIR	145
3. REGIMES D'HISTORICITE, REGIMES DE TEMPORALITES	148
4. ACCELERATION ET TEMPORALITE ERRATIQUE.....	152
5. DOMINATION DU PRESENT OU DU PASSE ?	157
CONCLUSION	163
BIBLIOGRAPHIE	173
PUBLICATIONS ET ACTIVITÉS DE RECHERCHE	187

INTRODUCTION

1. Repères pour un bilan de mi-parcours

Mon parcours professionnel est intimement lié à l'histoire de l'université de Picardie. Originaire de cette région, j'ai commencé mes études à Amiens en octobre 1979 dans une université qui avait été créée dix ans auparavant. Le département de sociologie de la faculté de philosophie-sciences humaines et sociales était encore plus récent et ne délivrait que le DEUG et la licence. J'y ai suivi un double cursus de sociologie et de philosophie puis je me suis inscrit en maîtrise, DEA et doctorat à l'UFR de sciences sociales de l'université Paris 7. Recruté à l'UPJV comme ATER en 1990 puis comme maître de conférences en 1992, j'ai donc participé au développement de son département de sociologie jusqu'à ce jour.

Dès les premières années, mon domaine favori a été la sociologie de la connaissance. Cette dernière m'avait été enseignée notamment par Joseph Gabel et Trinh Van Thao, les fondateurs du département de sociologie d'Amiens. C'est pourquoi je me suis tourné vers Paris 7 pour terminer mes études : Pierre Ansart, Jean Duvignaud, Pierre Fougeyrollas et Gérard Namer en avaient fait la spécialité de l'UFR de sciences sociales, elle aussi constituée dans les années 1970 (mais par le haut : il n'y avait pas de DEUG).

Le choix de mes premiers objets de recherche est fortement lié au contexte sociopolitique de ces années d'apprentissages et à mes engagements dans l'espace public. La sociologie m'avait attiré parce qu'elle me semblait se situer au carrefour des différentes sciences humaines et sociales. Mais c'est aussi le rapport originel entre sociologie et socialisme qui m'intéressait. Pendant la seconde moitié des années 1970, j'avais découvert au lycée dans le bouillon de culture contestataire de l'après 68, les controverses entre Marx et Proudhon. À la faculté, le marxisme était encore

très présent dans les enseignements. La lecture de *L'Idéologie allemande* m'avait particulièrement marqué : pour comprendre la sociogenèse des idées et le principe d'une sociologie critique de la connaissance, mais aussi parce qu'elle me ramenait à cette période des années 1840. Parallèlement, j'avais été entraîné dans les combats et débats politiques et confronté à la crise des utopies. C'était les années 1980 : au début de cette décennie, bien des repères politiques de l'époque précédente étaient encore là ; mais à la fin, le monde devenait méconnaissable. Le néo-libéralisme s'imposait ; les régimes et les partis se réclamant du communisme se désintégraient ; les oppositions radicales s'amenuisaient ; la social-démocratie triomphait, mais en trompe-l'œil, car sa mutation sociale-libérale allait la conduire vers de nouveaux écueils. Dans cette situation d'anomie politique, tout devenait opaque. Il me fallait prendre du recul. J'ai cherché un sujet de thèse qui me permette de réfléchir sur les questions contemporaines de la démocratie, du libéralisme, du socialisme et du communisme mais par un détour rétrospectif. Je souhaitais par la même occasion pouvoir explorer plus sérieusement ce monde intellectuel et politique des socialistes et des communistes qu'avait découvert Marx lors de son arrivée à Paris à l'automne 1843. Époque d'autant plus passionnante qu'elle était de surcroît celle des pionniers de la sociologie française (Comte, Tocqueville, Proudhon, Le Play...). Ayant appris au gré des lectures l'existence d'un courant communiste peu connu, que les historiens avaient qualifié de « néo-babouviste », j'ai proposé à l'un de mes professeurs, Pierre Ansart, spécialiste de Saint-Simon, Proudhon, Marx et des idéologies politiques, de préparer une thèse sur ces figures oubliées de l'histoire française des communismes. Cette recherche doctorale était aussi le moyen de mettre en œuvre une sociologie historique de leurs pratiques, de leurs idées et de leur imaginaire.

Nommé attaché temporaire d'enseignement et de recherche en 1990 puis maître de conférences en 1992 au département de sociologie d'Amiens, je me suis investi pleinement dans la vie pédagogique, scientifique et administrative de mon université. Parallèlement, j'ai publié mes premiers ouvrages (mentionnés plus bas). Mais j'ai été amené aussi à me tourner vers d'autres objets. Avec le recul, je pense alors avoir fait un choix. Il n'est pas rare qu'un jeune chercheur poursuive ses investigations dans son domaine initial, y consacre même une grande partie de sa carrière. J'avais commencé dans cette voie en travaillant sur Auguste Blanqui. J'ai étudié notamment son rapport énigmatique avec le communisme (j'en parlerai dans le chapitre premier). Cette étude est encore inachevée à ce jour. C'est que pour la mener à bien, il aurait fallu fréquenter davantage la Bibliothèque nationale que mon

département et ma ville. Happé par diverses responsabilités locales, entourés de collègues sociologues, ethnologues, démographes et d'étudiants très éloignés de mon champ d'études, j'ai élargi mes horizons, au prix d'une certaine dispersion. Cherchant à répondre à une demande d'étudiants désireux d'enquêtes ouvrières, j'ai cofondé avec un collègue qui venait d'être recruté comme sociologue du travail, Stephen Bouquin, un collectif intitulé « Mondes du travail ». Nous avons ainsi créé en 2001 un axe de recherche dans notre équipe d'accueil, le CEFRESS, animé de nombreux séminaires et encadré des mémoires de maîtrise, de DEA, des thèses... Cette dynamique collective a débouché sur la création en 2006 d'une revue, *Les mondes du travail* (9 numéros parus depuis). C'est dans cette période et ce cadre que j'ai défini à tâtons de nouveaux objets de recherche.

Je distinguerai ainsi trois champs d'études et de recherche dans ce parcours.

1. 1. Un premier champ de recherche : socialismes et communismes en France

En 1991, j'ai soutenu ma thèse de doctorat en sociologie à l'université de Paris 7, sous la direction de Pierre Ansart. Le titre était : *De la république à la communauté des biens. Le communisme néo-babouviste dans la France des années 1840*. Un sujet de part en part historique puisqu'il s'agissait de comprendre et d'expliquer comment un mouvement communiste, dont les idées et les pratiques étaient qualifiées de babouvistes, était apparu en 1840 à Paris et dans plusieurs villes de France.

J'avais commencé à travailler sur cette thèse quand d'heureuses circonstances m'ont permis de me rapprocher des historiens et de m'initier aux aspects pratiques de la recherche. En 1988, la ville d'Amiens m'a chargé d'organiser un colloque international sur Gracchus Babeuf à l'occasion de la commémoration du Bicentenaire de la Révolution française. La préparation et la tenue de ce congrès ont été l'occasion de fréquenter de « purs » historiens ; ceux qui se retrouvaient dans les *Annales historiques de la Révolution française*. Les plus anciens venaient de décéder (Ernest Labrousse, Albert Soboul, Jacques Godechot en France, Victor Daline en URSS) ou étaient trop âgés ou avaient pris congé de ce champ historiographique (Walter Markov en RDA, Alessandro Galante Garrone et Armando Saïtta en Italie). Ce sont donc leurs héritiers qui m'ont plongé dans le monde de l'histoire et des historiens : Claude Mazauric, Jean-René Suratteau, Raymond Huard, Galina

Tchertkova, Katharina et Mattias Middel, François Wartelle, Jean Marc Schiappa, Ida Capiello, Ted Margadant...

Ces premiers pas dans la recherche ont abouti à la publication de deux ouvrages : les actes du colloque, codirigés avec Claude Mazauric et Eric Walter (*Présence de Babeuf. Lumières, Révolution, Communisme* (Publications de la Sorbonne, 1994) ; puis la thèse remaniée : *La communauté des Égaux. Le communisme néo-babouviste dans la France des années 1840* (Kimé, 1999). Des articles ou des chapitres approfondissant des aspects particuliers de ma thèse (mémoire et génération, rapports avec le saint-simonisme, le colonialisme) ou s'ouvrant aux socialismes du 19^e siècle (point de vue d'une sociologie historique, questions de périodisation...) ont été publiés par la suite au gré des colloques et des demandes éditoriales. Les principaux sont réunis dans le recueil de textes qui accompagne ce mémoire.

1. 2. Un deuxième champ de recherche : temps sociaux et temps historiques

La question des temps historiques et sociaux était déjà présente dans ma recherche doctorale (cf. chapitres I, V et VI). Elle est devenue de plus en plus préoccupante quand j'ai continué à explorer les mouvements sociaux et politiques du 19^e et du 20^e siècle : en mettant en relation les périodes historiques, le rythme des flux et des reflux des mobilisations, les temporalités des différentes générations politiques qui se sont succédé, temporalités perceptibles dans leur façon de se doter d'une mémoire des révolutions précédentes et d'élaborer leurs projets de transformation sociale. Sans être un historien de la classe ouvrière ni un sociologue du travail, j'ai cherché aussi à éclaircir les questions du temps en me tournant vers ces disciplines. C'est donc sous un angle épistémologique, méthodologique et théorique, et dans une perspective pratique relative à diverses recherches en cours, que j'ai analysé le débat sur les temps qui avait eu lieu entre Gurvitch et Braudel durant les années 1950. J'ai livré les résultats dans un long article « Les temps de l'historien et du sociologue. Retour sur la dispute Braudel-Gurvitch », *Cahiers internationaux de sociologie*, Juillet-Décembre 2005). J'y reviens dans le chapitre II.

C'est aussi dans ce sens que j'ai étudié et présenté l'essai d'Edward Palmer Thompson, *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*, à l'occasion de la publication d'une nouvelle traduction (La Fabrique, 2004). De même je me suis intéressé aux temps de travail et de loisirs, et plus particulièrement aux « articulations

temporelles », comme disait William Grossin, en préparant un dossier sur ce thème pour notre revue (*Les Mondes du travail*, n° 2, octobre 2006) et en participant à des rencontres sur la conciliation des temps, demandées par le conseil économique et social et la FNARS de la région Picardie (voir le chapitre III et IV).

Toujours dans cette optique, mes analyses comparées des temps des historiens et des sociologues m'ont permis d'approfondir les questions relatives aux temporalités mémorielles et générationnelles des mouvements socio-politiques (chapitres V et VI). Le tout débouche sur une critique sociologique de la notion de régime d'historicité et une critique historique de la notion de régime de temporalités. À la suite de séminaires tenus à Amiens et à Dakar (université Cheikh Anta Diop), j'ai écrit un texte non publié sur cette question que j'ai inséré ici (chapitre VII).

1. 3. Un troisième champ de recherche : les immigrations en Picardie

En 2005, j'ai été amené à diriger une enquête régionale sur les immigrations, commanditée par le FASILD (devenu entre-temps l'ACSÉ, Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances). L'objectif national était de recenser méthodiquement dans chacune des 22 régions de métropole et chacun des 4 départements d'outre-mer, les sources documentaires, les travaux anciens, récents ou en cours et d'établir un cadrage chronologique permettant d'étudier l'histoire et les mémoires des immigrations. L'enquête était coordonnée par le service des études de l'ACSÉ et des chercheurs de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI). Avec le réseau régional qui s'était formé autour du groupe Mondes du travail, nous avons travaillé pendant deux ans sur cette enquête et fourni un rapport final en mai 2007. Ce rapport, intitulé *Histoire et mémoires des immigrations en région Picardie*, est consultable, ainsi que les autres, sur le site national de l'ACSÉ¹. Michaël Rusé et moi en avons donné quelques aperçus dans un article publié dans *Hommes et migrations* (cf. texte 14).

Cette initiative de l'ACSÉ a enclenché une dynamique de recherche dans notre région². Des démographes, historiens, sociologues, anthropologues se sont

¹. *Histoire et mémoires des immigrations en région Picardie, Rapport final* dirigé par Alain Maillard, co-réalisé avec Denis Blot, Florence Cesbron, Cécilia Deshayes, Arnaud Espel, Carla Hobeika, Mélanie Roussel et Mickaël Rusé, ACSÉ, mai 2007, 500 p.

². Parallèlement au rapport de recherche mentionné et à la publication de l'ouvrage collectif dont nous allons parler, Nabila Amghar et Corine Wable ont réalisé un film documentaire, *Une Chaîne sans fin*. Disponible en DVD (Office régional pour la promotion du cinéma, 2007), il constitue un excellent complément audiovisuel. De même, un dossier pédagogique, *Picardie. Terre de passage, terre d'accueil*, a été publié en 2009 sous la direction de Jean-Pierre Besse et Jean-Bernard Dupont par le CRDP de l'académie d'Amiens. Il contient des documents d'archives et une iconographie qui font écho à plusieurs chapitres du livre, *Les immigrations en Picardie*.

rencontrés, créant un cadre pluridisciplinaire. Des enseignants-chercheurs, des étudiants, mais aussi des acteurs locaux ont produit de nouvelles connaissances. Nous nous sommes ainsi rencontrés régulièrement dans des séminaires où les représentants de chaque discipline exposaient leurs méthodes d'approche. Les démographes (Michaël Rusé, Francisco Munoz-Perez et des membres de la direction de l'INSEE Picardie) ont expliqué comment, à partir des recensements, ils construisaient leurs catégories en utilisant des critères comme la nationalité à la naissance et le lieu de naissance. Les discussions ont « naturellement » porté sur leur distinction entre population « étrangère » et population « immigrée »... Arnaud Espel, que nous avons pu rémunérer quelques mois pour recenser les sources et travaux touchant les immigrations dans les trois départements, nous a dressé un état des lieux très large. Son travail nous a permis de prendre connaissance de la quasi-totalité des mémoires et thèses soutenus par les étudiants en sciences humaines et sociales, à l'UPJV : nous avons ainsi constaté une nette dominance des approches culturalistes et très peu d'études socio-historiques. Surtout, Arnaud Espel nous a indiqué toutes les pistes inexplorées dans les dépôts d'archives privées et publiques. Les historiens Bruno Poucet et Jean-Pierre Besse ont consacré une séance à la façon dont on pouvait utiliser ces archives. Des acteurs locaux ont apporté des documents et leur témoignage à propos d'événements qui avaient marqué la région (l'élection de représentants étrangers au conseil municipal d'Amiens en 1987...). Quant aux sociologues et ethnologues, ils sont revenus sur les questions relatives aux souvenirs des immigrés (David Lepoutre, qui enseignait alors au département de sociologie, venait de sortir un ouvrage sur ce sujet) et aux enjeux de mémoire.

Le cas des harkis a fait l'objet de débats : ne répondant pas aux critères stricts de définition de l'immigrant, il fallait décider de les intégrer ou pas. Considérant que leur vécu en métropole avait été sur bien des plans similaire à celui des immigrants, nous les avons pris en compte. Comme les associations harkis avaient fait beaucoup parler d'elles dans la région depuis les années 1980, Denis Blot et Najia Yahiaoui ont mené une enquête sur ces mouvements en distinguant les entrepreneurs de mémoire (les porte-parole) des porteurs de mémoire (ceux qui ne bénéficient pas de ressources pour s'exprimer publiquement).

La façon dont s'est constituée l'équipe de recherche a conditionné le type d'objets choisis. Outre le cadrage historique et régional complet de Michaël Rusé, les études qui ont été présentées lors du colloque que j'ai organisé à la Bibliothèque municipale d'Amiens les 8 et 9 novembre 2007, ont révélé des disparités dans les

recherches. Sur le plan géographique, la Somme et l'Oise ont été beaucoup plus investis que l'Aisne. Pourtant l'Aisne a connu une forte immigration au lendemain de la Première Guerre mondiale. C'est que cette sous-représentation de l'Aisne s'observe dans de multiples domaines de la vie régionale et la configuration de notre réseau de chercheurs a reflété cette réalité locale. Disparité historique : les populations migrantes récentes ont été plus étudiées que les anciennes. Les intéressés, notamment les étudiants en sociologie, sont surtout attirés par les dernières générations de migrants qui font l'objet d'un traitement médiatique et politique. De surcroît, les étudiants de la faculté d'histoire de l'UPJV ont travaillé ces dernières années sur d'autres objets (la Grande Guerre...). Autres disparités : les composantes nationales des populations migrantes, la question de la xénophobie et du racisme, les mouvements de sans-papiers, les groupes professionnels moins nombreux mais existants (les industriels, les intellectuels...).

Il n'en demeure pas moins que ce colloque a débouché sur la publication, en 2009, d'un ouvrage collectif, *Les immigrations en Picardie, 19-20^e siècles*, qui marque une étape importante dans la recherche locale. C'est en effet la première fois qu'un bilan portant sur 150 ans de migrations dans la région est établi et que des éclairages aussi différents sont rassemblés. Bien sûr, ce travail n'est pas pour autant exhaustif. Il est un premier état des lieux de la recherche régionale, laquelle devra se poursuivre dans les années à venir. La socio-histoire des immigrations a permis de reconsidérer l'histoire nationale, de la réécrire même. L'enquête régionale, en dépit des biais qu'entraînent les découpages administratifs, permet de voir cette région sous un nouvel angle : celui de la présence du monde dans des départements qui sont souvent effacés en raison de leur proximité avec l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais. Les recherches sur la Première Guerre mondiale en Picardie, menées dans les années 1990 à la faculté d'histoire (en lien avec l'Historial de Péronne), avaient fortement aidé à mieux reconnaître cette imbrication de la région dans la trame mondiale (la bataille de la Somme est hautement symbolique sur ce point), évidemment dans la durée et le cadre restreints du conflit guerrier. Notre enquête a montré comment, pendant environ cent cinquante années, les trois départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme ont vu passer ou s'installer des travailleurs venus d'ailleurs. L'étude démographique (1851-1999) menée par Michaël Rusé distingue trois grands moments que l'on retrouve dans l'histoire nationale : années 1850-1880, 1920-1930, 1950-1980. Certes nous ne sommes pas dans une région de forte immigration comparée à l'Île-de-France. Encore que l'on relève des différences entre

les trois départements. La Somme a été moins fréquenté que l'Aisne et l'Oise. L'Aisne a dépassé la moyenne nationale après la Première Guerre mondiale ; l'Oise a connu des mouvements migratoires importants à la fin du 19 et du 20^e siècle. L'une des caractéristiques régionales est la tendance à la mono-immigration : les Belges sont venus en nombre pendant 70 ans (durant la deuxième moitié du 19^e siècle et le premier tiers du 20^e) ; les « Polonais » (qui comprennent en fait d'autres populations comme les Ukrainiens) sont venus dans les années 1930-1940 ; et dans le dernier quart du 20^e siècle des Portugais puis des Marocains se sont établis. On compte aussi des migrants venus moins nombreux (Italiens, Espagnols, Algériens, Suisses...). Des Chinois sont venus travailler pendant la Première Guerre mondiale. Ceux qui sont morts de maladie ont une tombe dans un cimetière du hameau de Nolette, près de Noyelles-sur-Mer...

L'enquête a été l'occasion pour ma part de revenir sur les formes du travail accompli par ces migrants. Dans les trois départements, le travail rural a été prédominant, mais il combinait souvent agriculture (moissons, binages des betteraves), industrie (les sucreries, les carrières de pierre, les briqueteries, les tuileries...) et domesticité féminine (bonnes de ferme). Par la suite, les migrants deviennent de plus en plus des « travailleurs immigrés » dans les nouvelles industries locales. J'ai donc donné quelques pistes pour étudier les mutations du travail des migrants dans la région au cours du 20^e siècle (texte 15).

Signalons enfin que ce travail collectif connaît une réception encourageante : en l'espace d'une année, j'ai été invité à présenter notre ouvrage et à débattre avec l'auditoire, une fois à Saint-Quentin, Soissons, Clermont de l'Oise et deux fois à Amiens et à Creil.

2. Une démarche transfrontalière

« La bonne sociologie prend au sérieux l'histoire », déclarait Charles Tilly dans une communication¹. Lors de la préparation de ma thèse, je me suis rendu compte à quel point une partie importante de l'enseignement de sociologie que j'avais reçu laissait de côté la démarche historique². La synthèse érudite de Jacques Grandjonc sur l'histoire du vocabulaire socialiste et communiste avant Marx³, ainsi que la fréquentation d'historiens des révolutions françaises (1789-1871), m'ont fait prendre conscience de l'importance de la critique externe des documents, des datations, des périodisations. Mon directeur de thèse, soucieux de mon avenir professionnel, m'avait recommandé de privilégier l'approche sociologique (par exemple choisir un ordre d'exposition non chronologique) pour pouvoir être reconnu comme sociologue au CNU. Au cours des années qui ont suivi ma soutenance de thèse, j'ai considéré que mon approche sociologique et, dans une certaine mesure, anthropologique, des processus sociaux contemporains, des 19^e et 20^e siècles, n'était pas encore assez historicisée. Même pour un objet récent, il faut prendre beaucoup plus en considération les procédures de l'analyse historique, à commencer par les temps historiques ordinaires : datations, chronologies, périodisation... Il me semble que les sociologues qui se mettent à étudier des objets situés dans un passé assez lointain ont tendance à partager une illusion : ils croient que prendre pour objet d'étude un phénomène du passé, un fait historique, en sociologue et en anthropologue, revient à faire de la sociologie et de l'anthropologie d'un monde social d'hier. Illusion d'un simple transfert d'approche disciplinaire ! L'illusion inverse – croire que l'on peut se contenter d'appliquer l'outillage historien « au temps présent » – existe aussi.

Même quand la sociologie se cantonne à étudier des processus sociaux en train de se faire, avec ses méthodes qualitatives et quantitatives, elle doit souvent procéder à des analyses documentaires que les historiens ont appris à établir avec une rigueur exemplaire. La « critique externe » ne doit pas être sous-estimée au nom du refus de l'empirisme. Enfin, la question des durées, des périodisations, autrement dit des temps ordinaires de l'historien, s'avère plus importante que ne le pensent bon

¹ Charles Tilly, « L'analyse historique des processus politiques » (2000), trad. franç., dans *Historicités de l'action publique*, dir. Pascale Laborier et Dany Trom, PUF-CURAPP, 2003, p. 23.

² Nous avons essayé d'y remédier ces dernières années en intégrant des enseignements sur les méthodes documentaires.

³ Jacques Grandjonc, *Communisme, Kommunismus, Communism. Origine et développement international de la terminologie communautaire prémarxiste des utopistes aux néo-babouvistes (1785-1842)*, 2 tomes parus, Trèves, Maison Karl Marx, 1989. Cet ouvrage monumental a été déterminant dans ma recherche doctorale.

nombre de sociologues. Pourquoi la plupart des titres de livres de sociologie et d'anthropologie ne comprennent jamais de dates ? Est-ce seulement dû au « contexte pragmatique » (comme disait Jean-Michel Berthelot) qui fait que la division académique du travail universitaire ainsi que la commande politique et sociale ont conduit à un partage du temps : le passé aux historiens, le présent aux sociologues ? Simiand avait sans doute raison de dénoncer, lors du célèbre débat de 1903, l'« idole chronologique » qui, avec l'« idole politique » et l'« idole individuelle », empêchaient la « tribu des historiens » (celle de Langlois et Seignobos) de s'ouvrir aux sciences sociales¹. Mais aujourd'hui, ne faudrait-il pas reprocher à plusieurs tribus de sociologues de vouer un culte à une idole présentiste ? Norbert Elias, à la fin de sa vie, avait déploré le « repli des sociologues dans le présent »² ? Avant l'objet présent, rien et après, un avenir tellement incertain qu'on se gardera de toute hypothèse prospective !

Il reste que si l'histoire s'est présentée comme la science du temps par excellence, elle a rencontré de grandes difficultés pour penser cette dimension constitutive de son objet et de ses méthodes. « [...] Sans doute, écrivait Michel de Certeau en 1983, l'objectivation du passé, depuis trois siècles, a-t-elle fait du temps l'impensé d'une discipline qui ne cesse de l'utiliser comme instrument taxinomique »³. De nombreuses recherches épistémologiques et réflexives sur les temporalités de cette discipline ont été menées depuis⁴. On le verra dans ce mémoire lorsque je discuterai certaines thèses de Reinhart Koselleck et François Hartog. Mais il me semble que se profile souvent encore dans la pratique historique une conception restrictive du temps, marquée d'une déformation professionnelle. Je donnerai deux exemples. Voici comment un historien et théoricien de l'histoire de ces dernières années, Robert Bonnaud, présente ou plutôt élude les problèmes :

« L'histoire et le temps ont des rapports étroits. L'histoire est la science des dates, des chronologies. Il y a une façon simple de reconnaître un livre d'histoire, un signe qui ne trompe pas : les dates sur la couverture, ou du moins la mention " Des origines à nos jours ". Un livre de géographie contient peu de dates (nous sommes dans l'actuel ou l'intemporel). Un livre de

1. François Simiand, « Méthode historique et Science sociale », dans *Revue de synthèse historique*, t. VI, 1903. Rééd. dans *Annales ESC*, 15^e année, janvier-février 1960, n° 1, pp. 117-119.

2. Norbert Elias, « The Retreat of Sociologists into the present » (1987), trad. franç. de Sébastien Chauvin, prés. par Florence Weber : « Le repli des sociologues dans le présent », dans *Genèses*, sept. 2003, n° 52, pp. 133-151.

3. Michel de Certeau, « L'histoire, science et fiction » dans *Le Genre humain*, n° 7-8, été 1983, repris dans *Histoire et psychanalyse entre science et fiction* (1987), Paris, Gallimard, col. Folio-histoire, 2002, p. 76.

4. Jean Leduc en dresse un panorama dans *Les historiens et le temps*, Paris, Seuil, col. Points-histoire, 1999.

sociologie moins encore (la sociologie est devenue celle du temps présent et seulement de lui). Un livre d'anthropologie ignore les dates le plus souvent (peuples ou genres ou groupes " sans histoire ", domaines peu évolutifs ou dont l'évolution n'est guère datée, comme la parenté, la sexualité...). Un livre d'économie ne contient de dates nombreuses que s'il s'agit d'histoire économique, d'économie historique... »¹.

Ces remarques sommaires et un tantinet provocatrices sont justes si l'on considère que le temps ou comme le dit plus loin cet auteur, « les temps », relèvent d'abord de la succession chronologique, de la datation et de la périodisation. Mais ces propos sont extrêmement réducteurs si l'on rappelle que les temps des sciences sociales constituent des déterminations autrement plus complexes. La sociologie, l'anthropologie, la démographie, la psychologie, la géographie et l'économie sont des disciplines qui ont aussi leurs propres catégories temporelles.

Voici maintenant ce qu'a écrit l'historien du sensible, Alain Corbin, au début d'un ouvrage collectif qu'il a dirigé : *L'invention des loisirs* :

« Les travaux qui concernent l'histoire du temps libre ont été, le plus souvent, suggérés ou réalisés par des sociologues. De ce fait, bien des auteurs ont négligé la profondeur temporelle, dédaigné l'enracinement des pratiques, surestimé la novation. L'étude historique conduit, tout au contraire, à souligner l'ancienneté des ancrages »².

Ce constat me paraît acceptable sauf sur un point fondamental. Il sous-entend que la « profondeur temporelle », c'est celle du temps passé. Autrement dit, le temps par excellence serait le passé. Au mieux, si on intègre la rectification de Marc Bloch, le va-et-vient entre passé et présent. Mais qu'en est-il de l'avenir ? Ne seraient-ce pas plutôt les multiples relations entre passé, présent et avenir qui constituent la véritable « profondeur temporelle » ? L'historien Jean Chesneaux a souvent reproché à ses collègues cet enfermement dans le passé :

« Confrontés comme tout le corps social à une crise majeure de civilisation qui ébranle le temps lui-même, qui affecte notre sens même du devenir, les historiens peuvent-ils continuer à " faire tourner leur petit moulin " sans regarder autour d'eux, comme Henri Marrou le reprochait déjà à leur devanciers dans les années de montée du fascisme ? Vont-ils réussir à se dégager d'un

¹. Robert Bonnaud, *Tournants et périodes*, Paris, Kimé, 2000, p. 30.

². Alain Corbin, *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Aubier, 1995, p. 19.

paradigme professionnel enfermé dans le seul passé ? Vont-ils retrouver la durée du temps, dans l'unité indivisible de la prétériorité et de la futurité ?¹

Reconnaissons cependant que la spécialisation universitaire a aussi les qualités de ses défauts. La diversification des temps selon les champs disciplinaires n'a pas produit que des effets mutilants. En privilégiant les phénomènes sociaux en train de se faire, les sociologues et les ethnologues ont développé des méthodes d'investigation nouvelles dans le cadre de l'enquête de terrain. Et en se préoccupant des temps et des rythmes comme rapports sociaux plutôt que comme échelle de mesure historique, ils ont mis en évidence ce que j'appellerai une autre « section temporelle ». Le mot section a ici la signification d'une coupe, en l'occurrence une coupe transversale des temps, différente de la coupe longitudinale qu'effectue toute démarche historique. Nous verrons ainsi comment la sociologie et l'anthropologie du temps ont été amenées à saisir des temps quantitatifs et qualitatifs, homogènes et hétérogènes, continus et discontinus dans les pratiques et les institutions sociales et comment elles impliquent des configurations déterminées entre passé, présent et futur... De sorte qu'il me semble intéressant de réfléchir sur la façon dont on pourrait se faire rencontrer plus souvent les temps ordinaires des historiens et ceux des sociologues et des anthropologues. Une rencontre entre des ordres de temporalité différents : entre une date, une durée retenue dans une chronologie et les temps sociaux dans lesquels les individus agissent, pensent, sentent. Mais pour saisir les intersections temporelles entre ces disciplines, il importe au préalable de ne pas les confondre. La connaissance rationnelle ne progresse-t-elle pas en multipliant les segmentations et les liaisons, comme le soulignait Bachelard² ? Telle est l'orientation que je m'efforce de suivre, sans savoir, comme c'est souvent le cas dans la recherche, où elle me mènera.

Cette démarche transfrontalière est inconfortable, notamment sur le plan institutionnel. Tirillé entre les deux rives d'un même fleuve, je me suis intéressé à l'entre-deux des temps historiques et des temps sociaux, au risque de paraître trop sociologue pour l'historien, trop historien pour le sociologue et sans doute pas assez

¹. Jean Chesneaux, *Habiter le temps. Passé, présent, futur : esquisse d'un discours politique*, Paris, Bayard, 1996, p. 122.

². Voir Gaston Bachelard, *La philosophie du non* (1940), Paris, PUF, 1986, pp. 127-128.

empirique pour les deux¹. Aussi j'éprouve le plus grand mal pour définir mon approche. Faut-il parler de sociologie historique ou de socio-histoire ? Le fait que ces désignants comprennent un nom et un adjectif ou le préfixe d'un mot et un nom complet, induit souvent une hiérarchisation entre les deux. Ainsi la locution « sociologie historique » sous-entend une démarche d'abord sociologique, typologique par exemple, mais appliquée à des objets et à des durées historiques. Elle induit un souci de généralisation à l'instar de la sociologie classique et la quête d'une théorie globale, d'un paradigme. Le nom composé plus récent, « socio-histoire », a une autre connotation. Le mot sociologie est réduit à son préfixe, le terme histoire reste intact. Composé de cette façon, la discipline historique apparaît entière, mais rectifiée par des approches sociologiques. Gérard Noiriel indique que la socio-histoire « met l'accent sur l'étude des *relations à distance* », étudie « les formes d'interdépendance » afin de « montrer comment elles affectent les relations de face-à-face », ce qui ancre cette démarche dans le contemporain, l'abstraction des rapports sociaux n'ayant pas toujours existé. Sur le plan épistémologique, la socio-histoire est « tournée vers l'étude de problèmes empiriques précis ». Elle s'apparente à une « méthode historique » ou plutôt à une « boîte à outils »². Dans un ouvrage collectif paru récemment, *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, les auteurs se présentent comme des chercheurs ayant soutenu leur thèse ces dernières années, notamment en science politique et constituant un réseau générationnel marqué par l'ethnographie sociologique et historique, l'anthropologie critique (de Jean Bazin et Alban Bensa...), la dimension constructiviste du travail de Pierre Bourdieu... François Buton écrit :

« De fait, si les spécialistes de sociologie historique portent un soin particulier à analyser l'historicité de leurs objets et de leurs catégories d'analyses, s'ils accordent une grande importance à l'examen des pratiques sociales (et non aux seuls discours et représentations), en particulier saisies dans leur matérialité propre [...], ainsi qu'aux individus eux-mêmes comme acteurs socialement situés, ils tendent en revanche à moins mettre en avant les enjeux de réflexivité méthodologique, tels que la constitution des données et sources, les modalités de l'exemplification pour faire preuve, ou la manière de bâtir un récit scientifique »³.

¹. Sur ce que peut signifier l'« entre » en tant que tel et la notion de « passages », voir Nicole Lapierre, *Pensons ailleurs*, Paris, Gallimard-Folio, 2006, pp. 47-48 et suivantes.

². Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, col. Repères, n° 437, 2006, p. 4 et 6.

³. François Buton, « Portrait du politiste en socio-historien : la " socio-histoire " dans les sciences politiques » dans François Buton et Nicolas Mariot, *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF-CURAPP, 2009, p. 33.

Pour ma part, il m'est difficile de me situer dans ces débats. Sans doute mes recherches sur les socialismes et les communismes relèvent-elles plus de la sociologie historique encore que je ne sois pas indifférent aux critiques ethnographiques de mes collègues anthropologues et socio-historiens. Mais je m'aventure également dans l'histoire conceptuelle, la sociologie de la connaissance, l'épistémologie, la théorie sociale, la philosophie... Aussi je ne saurais me reconnaître dans une seule démarche ni proposer une voie distincte. Je traverse les frontières avec le souci d'éclaircir des catégories, concepts et notions que nous utilisons dans nos recherches, non sans un côté rétro, et en osant dire à la manière de Musset : « Mon verre n'est pas grand mais je bois dans mon verre ».

3. Présentation du rapport de synthèse

Ce rapport de synthèse est composé de sept chapitres relativement autonomes qui reviennent sur les aspects de mes recherches passées et en cours, portant directement ou indirectement sur la question des temps historiques et sociaux puisque c'est elle que j'ai prise comme fil conducteur pour dresser un bilan et des perspectives.

Dans le premier chapitre, je reviens sur une partie de ma thèse consacrée aux homologues des pratiques et des idées, que j'avais tenté de construire pour fournir une explication sociologique des communismes égalitaires des années 1840. Je reconsidère aussi la question des contretemps socio-historiques et tente de préciser comment je distingue aujourd'hui les temporalités de la transmission, de la filiation, et celles des identifications, des affiliations mémorielles dans le cas du « néo-babouvisme ». J'indique enfin comment je revisite la figure de Blanqui dans deux études inachevées.

Dans le deuxième chapitre, je rappelle les principaux résultats de mon analyse de la dispute entre Braudel et Gurvitch concernant les temps de l'historien et du sociologue. Je livre ensuite une réflexion en cours sur les temps structurels, conjoncturels et événementiels, à partir de ces mêmes auteurs et d'autres chercheurs.

Dans le troisième chapitre, je résume mon approche de l'anthropogénèse du temps, en m'appuyant sur mes recherches menées dans le cadre du groupe « Mondes du travail », mes articles sur E. P. Thompson et William Grossin, mes investigations sur la question de la conciliation des temps, afin de montrer comment

on peut envisager une « écologie temporelle ». Celle-ci me semble d'autant plus nécessaire qu'elle pourrait aussi réorienter et activer l'imagination utopique, indispensable dans nos sociétés.

Dans le quatrième chapitre, j'esquisse une classification épistémologique des temps sociaux et historiques dans le but de clarifier le vocabulaire temporaliste pour ceux qui veulent travailler aux intersections temporelles entre histoire, sociologie et anthropologie.

Dans le cinquième chapitre, je reviens sur mes travaux touchant aux relations entre mémoires, histoire et projets et leurs temporalités. J'essaie de définir ce que j'entends par « usage mémoriel et utopique de l'histoire ».

Dans le sixième chapitre, j'examine la notion de génération politique que j'ai été amené à utiliser à plusieurs reprises dans mes recherches et montre en quoi elle est tout à fait aux intersections des temps historique et sociaux. Je prends l'exemple de la génération dite de 68 pour là encore circonscrire les usages que l'on peut faire de cette catégorie dans les études sur les mouvements sociaux et politiques.

Dans le septième chapitre, j'en viens à proposer une critique sociologique des notions en vogue de régime d'historicité, de présentisme et de futurisme. Je pointe leurs limites heuristiques et réfléchis sur le type de temporalités dominantes qui seraient les nôtres aujourd'hui, dans les sociétés occidentales.

La conclusion vise à réunir les éléments de définition d'un « régime socio-historique de temporalités ».

CHAPITRE PREMIER

ENTRE SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DES SOCIALISMES ET DES COMMUNISMES

La thèse de doctorat est l'occasion d'apporter des réponses à des questions qui peuvent être anciennes mais qui nécessitent un nouveau traitement. Une fois soutenue, puis réécrite pour la publication, du temps s'est écoulé pendant lequel on poursuit ses apprentissages, on élargit ses horizons intellectuels. Il n'est pas rare de découvrir alors dans son premier travail des « blancs », des dimensions insuffisamment explorées. De nouvelles interrogations se profilent, de plus en plus lancinantes. Ainsi va le processus de la recherche, à jamais inachevé. Ainsi je reviendrai dans ce chapitre sur mes « origines intellectuelles », la sociologie de la connaissance, et la façon dont j'ai été amené à construire, dans le cadre d'une sociologie historique du communisme néo-babouviste, des homologues entre des pratiques, des structures sociales et des idées. Je me pencherai aussi sur la notion de contretemps et ce que j'appelle les deux ordres de répétitions temporelles pour préciser le double mouvement, progressif et régressif, qui caractérise le rapport entre néo-babouisme et babouisme. J'évoquerai deux études inachevées sur Blanqui pour montrer comment je poursuis aujourd'hui mes investigations sur ce type d'objet.

1. Le questionnement initial d'un sociologue de la connaissance confronté à un objet d'histoire

1. 1. La sociologie de la connaissance

Pendant la recherche doctorale menée entre 1988 et 1991, j'avais été amené à poser la question suivante : qu'est-ce qui a rendu possible l'émergence d'un mouvement d'idées et d'action politique qui a pris en France, à partir de 1840, le nom de communisme ? La façon de poser cette question était directement inspirée de ce que j'avais appris dans une spécialité enseignée dans les facultés que j'avais fréquentées au début des années 1980 : la sociologie de la connaissance. Par cette dernière expression, il fallait entendre alors au moins trois types d'approches : 1°. Une sociologie de la méconnaissance le plus souvent qualifiée d'idéologie ou de « fausse conscience ». 2°. Une sociologie des formes et des genres de connaissances, des moyens et des milieux de production, de diffusion et de réception des connaissances. 3°. Une sociologie des représentations collectives ou des imaginaires sociaux¹.

S'agissant des mouvements communistes français de la première moitié du 19^e siècle, les trois registres pouvaient être requis à certains moments de notre investigation : les communistes néo-babouvistes et icariens présentaient leur doctrine comme la science sociale du prolétariat. Mais elle prenait la forme de systèmes philosophiques, voire religieux, d'utopies narratives ou juridiques... Faisant partie de cette presse ouvrière apparue au lendemain de la Révolution des Trois Glorieuses, j'ai tenté de lire les écrits communistes en menant une étude sociologique des auteurs, du lectorat, des modes de diffusion et de réception dans l'espace public et clandestin de la monarchie de Juillet... Enfin, il fallait explorer dans cette littérature et à travers les pratiques politiques, la geste militante, l'imaginaire communiste, la place qu'il occupait dans les républicanismes de l'époque.

Cette enquête passait non seulement par une étude historique de ce mouvement, pour connaître la nature de ses rapports avec le babouisme de 1796, mais aussi par la construction de configurations sociologiques spécifiques. La problématique que j'avais fini par arrêter était alors la suivante : comment des gens de

¹. Les livres qui m'avaient le plus marqué alors étaient successivement : Pierre Ansart, *Idéologies, conflits et pouvoir*, Paris, PUF, 1977, les études réunies par Jean Duvignaud, *Sociologie de la connaissance*, Paris, Payot, 1979, Michaël Löwy, *Paysages de la vérité. Introduction à une sociologie critique de la connaissance*, Paris, Anthropos, 1985 et Gérard Namer, *Court traité de sociologie de la connaissance*, Paris, Librairie des Méridiens, 1985.

métier, des artisans, des petits commerçants, dont certains étaient propriétaires de leur atelier, de leur boutique, ainsi que des gens de lettres, plutôt déclassés, ont adopté sous la monarchie de Juillet, un projet de transformation sociale qui entendait aller plus loin que le partage des richesses et les associations fouriéristes ou owéniennes en préconisant ouvertement l'abolition de la propriété privée des moyens de production et l'adoption du principe babouviste de la « communauté des travaux, des biens et des jouissances » ?

1. 2. Histoire et sociologie historique

Il m'a fallu au départ constituer un corpus comprenant la quasi-totalité des journaux, des brochures et ouvrages parus dans les années 1830-1840 qui avaient été classés comme communistes et néo-babouvistes à la bibliothèque nationale et d'un choix de textes puisés dans la littérature ouvrière, républicaine et socialiste (cf. la bibliographie de mon livre). Il me fallait voir quels avaient été les critères retenus pour distinguer les néo-babouvistes des Icariens, des fouriéristes, etc. et éventuellement réviser certains d'entre eux.

J'ai donc appliqué une démarche historique visant à établir des critiques internes et externes de ces textes et un cadrage chronologique précis. J'ai recouru également aux études existantes permettant d'historiciser les différents lexiques rencontrés. Celles qu'avait publié William H. Sewell par exemple sur le langage du travail dans le monde des gens de métier de l'Ancien Régime à 1848, ou celles d'Émile Cornaert sur les corporations et les compagnonnages étaient ainsi croisées avec la thèse de Jacques Grandjonc sur la genèse du vocabulaire socialiste et communiste de l'époque¹. Cela me permettait de comparer les différentes significations que prenaient des mots comme « communauté », « association », etc., selon les mondes sociaux et les contextes d'interlocution, afin d'éviter des confusions sémantiques. De même, des ouvrages plus anciens d'histoire des idées sociales et politiques (cf. Georges Weill, Jules Prudhommeaux, Maxime Leroy, Armand Cuvillier...) m'ont aidé à constituer une sorte de cartographie des catégories indigènes et des courants de pensée.

L'étude des différents langages n'était pas une fin mais un moyen pour approcher les pratiques sociales auxquelles ils renvoyaient directement ou indirectement. Je cherchais ainsi des « structures » socio-économiques et politiques,

¹. William H. Sewell, *Gens de métier et révolutions* (1980), trad. franç., Paris, Aubier Montaigne, 1983 ; Émile Coornaert, *Les corporations en France avant 1789*, Paris, Éditions ouvrières, 1968 et *Les compagnonnages en France du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éditions ouvrières, 1979.

c'est-à-dire des pratiques qui s'étaient solidifiées dans la durée historique, mais qui étaient aussi susceptibles de varier selon les lieux, de périliter et d'être remplacées par de nouvelles configurations dans cette période de bouleversement. Sur ce point, il existait toute une littérature marxiste sur les formes de transition entre féodalisme et capitalisme en Europe et en Asie, sur la spécificité de la voie française¹. Sur quelles classes s'étaient appuyées les États absolutistes (Perry Anderson) ? Quels processus socio-économiques, quelles classes sociales avaient favorisé l'émergence de la « démocratie capitaliste » et des radicalismes (Barrington Moore) ? Quels « répertoires d'action collective » les mouvements sociaux avaient créés (Charles Tilly) ? Quelle « économie morale de la foule » avait été revendiquée par les mondes paysans et ouvriers en révolte (Edward P. Thompson)².

S'agissant de la genèse des structures étatiques en France, il n'était pas inutile de relire Tocqueville (les rapports entre centralisation administrative et esprit révolutionnaire), d'intégrer Elias (les relations entre monopolisation étatique de la violence et processus de pacification), certaines analyses d'histoire conceptuelle que menait alors Pierre Rosanvallon (l'État « instituteur du social »)³, etc.

En fait, je ne pouvais que traverser ces travaux d'histoire et de sociologie historique car je cherchais à comprendre ce qui avait rendu possible l'émergence des idées égalitaires et parmi elles celles qui avaient pris la tournure la plus radicale dans leur rapport avec la notion de propriété.

1. 3. Documents historiques et construction des homologies

Pour comprendre quelle place occupe la société dans les idées, les imaginaires et les pratiques communistes de cette époque, la sociologie de la connaissance m'apportait une catégorie d'analyse qui avait été appliquée dans les années 1960-1970 : l'homologie des pratiques, des structures socio-économiques, politiques, intellectuelles, etc. Pierre Bourdieu s'y était intéressé à partir des travaux d'Erwin Panofsky sur la pensée scolastique, Pierre Ansart également afin d'esquisser une explication sociologique du proudhonisme ou encore Mickaël Löwy pour le

¹. Voir Maurice Dobb et Paul-M. Sweezy (dir.), *Du féodalisme au capitalisme : problèmes de la transition* (1976), trad. franç., Paris, Maspero, 1977, 2 vol.

². Perry Anderson, *L'État absolutiste. Ses origines et ses voies* (1976), trad. franç., Paris, Maspero, 1978, 2 vol. ; Barrington Moore, *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie* (1966), trad. franç., Paris, Maspero, 1969 ; Charles Tilly, *La France contestée. De 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986 ; Edward P. Thompson, « L'économie morale de la foule dans l'Angleterre du 18^e siècle » (1971), trad. franç. dans *La Guerre du blé au 18^e siècle*, Montreuil, Les Éditions de la Passion, 1988, pp. 30-92.

³. Alexis de Tocqueville, *L'Ancien régime et la Révolution*, Paris, Laffont, 1986 ; Norbert Elias, *La dynamique de l'Occident*, trad. franç., Paris, Plon, Agora, 1975 ; Pierre Rosanvallon, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990.

judaïsme libertaire et Mario Vuilleumier pour le mouvement anarchiste dans le Jura suisse¹. La notion d'homologie permettait de sortir du marxisme vulgaire qui établissait des rapports de causalité mécanique entre par exemple un certain type de structure socio-économique et une conception du monde portée par une classe sociale ou une école de pensée. Les communismes égalitaires des années 1840 avaient souvent été réduits à des idéologies d'origine paysanne ou artisanale. Il s'agissait ainsi de comparer méthodiquement les formes de propriété et de solidarité qui avaient existé sous l'Ancien Régime et qui pouvaient subsister au début du 19^e siècle (par exemple les biens communaux) avec celles proposées dans les textes communistes. Certaines homologies structurelles présentaient des concordances permettant de mieux approcher les pratiques et les structures sociales qui auraient rendu possible la formation d'idées communistes.

Avec le recul, je m'aperçois qu'il y avait là une ambition sociologique peut-être d'une autre époque. Mettre en correspondance des idées et des faits est toujours susceptible de déboucher sur des extrapolations et des *surinterprétations*. Comment sélectionner les processus dans les menus détails révélés par les documents et les travaux historiques, par rapport aussi à ceux que l'on connaît mal ou pas du tout ? Comment réaliser une montée en généralité sans tomber dans un schématisme doctrinaire ? Il me semble toutefois que certains résultats, parce qu'ils sont nés d'une mise en question des imputations rapides qui avaient été lancées jusqu'alors, s'avèrent de ce point de vue valables. J'ai soutenu que les conceptions de la communauté égalitaire développées par les théoriciens néo-babouvistes des années 1840 ne pouvaient être homologues aux communautés paysannes de l'Ancien Régime. Certes, les nombreux droits collectifs et le système des biens communaux, qui limitaient l'individualisme agraire, ont pu servir d'*analogon* pour penser certains aspects de la communauté des biens. Mais les formes de propriétés communales, parfois aussi cantonales, et en tout cas nationales que proposaient les Dezamy ou les Cabet s'en écartent. Ces dernières sont aussi éloignées des formes de propriété individuelle et corporative des gens de métiers. En outre ces communistes sont foncièrement égalitaristes et rejettent les formes de hiérarchie des communautés anciennes (paysannes ou artisanales). Ils ont adjoint Saint-Simon à Babeuf et sont désormais pour l'industrialisation de la planète. C'est pourquoi l'homologie de

¹. Voir respectivement : Erwin Panofsky, *Architecture gothique et pensée scolastique*, postface de Pierre Bourdieu, Paris, Éditions de Minuit, 1967 ; Pierre Ansart, *Naissance de l'anarchisme*, Paris, PUF, 1970, Michaël Löwy, *Rédemption et utopie*, Paris, PUF, 1988, Mario Vuilleumier, *Horlogers de l'anarchisme*, Payot Lausanne, 1988.

structure qui permet d'approcher les ressorts de ce communisme égalitaire m'a paru être celle que l'on peut établir avec l'État national et républicain (symbolisée alors par la République de 1792-1793), ce qui implique aussi de revenir sur les spécificités de la formation de l'État en France, sur une longue durée. Proudhon avait d'ailleurs lancé une formule polémique, mais suggestive, à propos de ces conceptions communistes : « l'idée économique de l'État »¹. L'étude comparée des imaginaires et des pratiques politiques des différents courants républicains de cette période que j'ai menée dans les parties suivantes confirme selon moi ce « modèle » que j'avais esquissé dans la première partie. En France, le communisme a d'abord été un ultra-républicanisme. La communauté des Égaux naîtra d'une république qui, d'emblée, dissoudra toutes formes de corps intermédiaires et craindra d'en voir renaître de nouvelles avec les associations mutuellistes, coopératives, phalanstériennes proposées par les écoles socialistes concurrentes. Parce qu'elle est une et indivisible, la république des Égaux doit mettre en commun, à l'échelle de la municipalité et de la nation, éventuellement du canton, les terres, les ateliers, les biens culturels, etc. Entre l'individu et la communauté, rien ne doit venir s'interposer. La difficulté des républicains à penser les rapports entre égalité et pluralité ne pouvait que devenir ici maximale avec une telle matrice institutionnelle et idéologique. On comprend au passage pourquoi Marx ne parle ni d'égalité ni de communauté dans le *Manifeste du parti communiste*. Quand il écrit que le communisme est « une association dans laquelle le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous »², il se démarque de ses commanditaires, ses camarades allemands de la Ligue des communistes, lesquels avaient assimilé, durant les années 1840, les principes français du communisme égalitaire.

1. 4. Les contretemps socio-historiques

Ainsi les homologies de structure que l'on cherche à établir entre les systèmes de pensées et les systèmes sociaux (idées égalitaires et communautaires/formes de propriétés anciennes, paysannes et artisanales, structures étatiques...) participent de deux sortes de temporalité : des durées chronologiques, propres à des ordres de succession historique ; des configurations temporelles propres à des ordres de relations structurantes. Dans le cas des communismes égalitaires des années 1840,

¹. Pierre-Joseph Proudhon, *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère*, Paris, Éd. Marcel Rivière, 1923, p. 293.

². Karl Marx et Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, Paris, Aubier Montaigne (éd. bilingue), 1971, p. 128 et p. 129.

on peut dire que durant cette période de transition, les pratiques et les idées communistes sont, selon le mot de Marx, « à contretemps » : ils se veulent « modernes » (favorables au développement de l'industrie, des sciences et des techniques, à l'égalité entre les sexes, à un système démocratique mondial...). Mais leur langage, leurs pratiques politiques s'enracinent dans le monde ancien des gens de métiers, des « masses urbaines de type ancien » comme disait Albert Soboul à propos du monde social des sans-culottes de 1793... Après tout, selon le type de diagnostic historique que l'on fera de cette période (qu'est-ce qui l'emporte dans la France des années 1840 ?), il est possible de dire tout autant que c'était Marx qui était à contretemps par rapport à ses camarades allemands de la Ligue des communistes : compte tenu des différences de développement de l'industrialisation entre la France et la Grande-Bretagne, son regard était d'une certaine façon plus britannique que français, en tout cas nettement tourné vers les tendances à venir.

Pour mettre au jour ces contretemps, il faut explorer les pratiques anciennes, historiquement situées, étudier des structures communautaires, paysannes et artisanales de l'Ancien Régime, mais aussi les structures étatiques dans une longue durée. Il convient également de revisiter les analyses d'Ernest Labrousse sur l'emboîtement de structures anciennes et nouvelles propres du régime économique et les conjonctures spécifiques qui émergent dans une période politiquement rythmée par des événements révolutionnaires (1789-1830-1848). Mais à cette démarche historique, il faut combiner une approche sociologique des configurations temporelles transhistoriques qui sont liées au développement inégal des différents champs sociaux. Cette analyse sociologique peut ne pas séparer les dimensions subjectives et objectives des relations entre présent passé et futur. Mais elle peut aussi privilégier la dimension psycho-sociale, c'est-à-dire les orientations et les horizons temporels des acteurs sociaux.

2. Deux ordres de répétitions temporelles

2. 1. Temps sociaux et temps historiques

La sociologie de la connaissance m'avait aussi initié à la prise en compte des temps sociaux. Citons ici quelques références fondamentales qui avaient marqué ma période estudiantine et fortement orienté mon approche des temporalités de l'agir et de l'imaginaire communiste de cette période. La notion de pluralité des temps et des rythmes, récurrente et diversement interprétée dans la littérature marxiste (cf. Ernst Bloch dans *Héritage de ce temps* et Louis Althusser, dans *Lire Le Capital*). L'un de mes professeurs, Trinh Van Thao, qui venait de publier sa thèse d'État, *Marx, Engels et le journalisme révolutionnaire*, y voyait un levier pour que les sociologues s'intéressent davantage aux temps socio-historiques¹. La question des décalages temporels avait été aussi traitée par Pierre Bourdieu (cf. *Esquisse d'une théorie de la pratique* et *Homo academicus*)². Le cours célèbre de Georges Gurvitch sur la multiplicité des temps sociaux (1958) était aussi stimulant. En dépit des aspects abscons et pas toujours utilisables de la typologie proposée, la théorie de Gurvitch préconisait d'appréhender les temps sociaux comme résultats des coordinations et des décalages entre les mouvements des différents paliers sociaux³. Les analyses d'inspiration bergsonienne sur la double temporalité (le temps spatialisé et la durée concrète) avaient, dans les années 1920-1930, connu un réel succès dans des courants divers. Elles avaient notamment inspiré la sociologie de la mémoire de Maurice Halbwachs ; ou la sociologie de la réification dans le courant « hungaro-marxiste » (cf. le livre de Lukacs, *Histoire et conscience de classe*) dont parlait Joseph Gabel dans ses enseignements à Amiens, notamment sur l'utopie⁴. L'étude des temporalités millénaristes dans les mouvements socialistes du 19^e siècle que Karl Mannheim avait suggérée dans *Idéologie et utopie* ou que Henri Desroche avait développée à propos du saint-simonisme, du fouriérisme...⁵ m'avait aidé à

¹. Ernst Bloch, *Héritage de ce temps* (1935), trad. franç., Paris, Payot, 1978, pp. 114-115 ; Louis Althusser, « Les défauts de l'économie classique. Esquisse du concept de temps historique », dans *Lire « Le capital »* (1965), t. 1, Paris, Maspéro, 1973, pp. 112-149. Trinh Van Thao, *Marx, Engels et le journalisme révolutionnaire*, t. 1, Paris, Anthropos, 1978, pp. 19-44.

². Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 1972 ; *Homo academicus*, Paris, Éd. de Minuit, 1984.

³. Georges Gurvitch, *La multiplicité des temps sociaux*, Cours ronéotypé de la Sorbonne, Centre de documentation universitaire, 1958. Remanié et inséré dans le vol. 2 de *La vocation actuelle de la sociologie*, Paris, PUF, 1963, pp. 325-430.

⁴. Georg Lukacs, *Histoire et conscience de classe* (1923), trad. franç., Paris, Éditions de Minuit, 1960, pp. 116-118 ; Joseph Gabel, *La fausse conscience* (1962), Paris, Éd. de Minuit, 1977.

⁵. Karl Mannheim, *Idéologie et utopie* (1929), nouv. trad. franç., Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2006 ; Henri Desroche, *Les dieux rêvés. Théisme et athéisme en utopie*, Paris, Desclée, 1972.

reconsidérer les rapports entre le politique et le religieux. Enfin, l'article de Karl Mannheim, « Le problème des générations » m'avait permis aussi de reprendre la question des relations entre temps, mémoires et générations politiques – le mouvement néo-babouviste des années 1840 avait été porté par une nouvelle génération militante qui avait construit en partie son identité en défendant la mémoire de Gracchus Babeuf¹.

Les historiens avaient jusqu'alors traité les communistes de 1840 comme des héritiers de Babeuf. À ma connaissance, c'est Jules Prudhommeaux qui, dans un important livre sur Cabet, paru en 1907, a forgé l'expression « néo-babouvisme » pour désigner différents réseaux de théoriciens et de publicistes qui avaient pris la défense de Babeuf lorsque ses idées furent attaquées en 1839-1840. En outre, plusieurs d'entre eux avaient été ou demeuraient des conspirateurs proches de Blanqui. Adoptant les principes de la communauté des biens au moment où ceux-ci étaient désormais qualifiés de communistes, Cabet a voulu devenir le chef de ce nouveau « parti » au retour de son exil londonien. Mais l'auteur du *Voyage en Icarie* s'est heurté très rapidement aux organisateurs du « Premier Banquet communiste » de Belleville (1^{er} Juillet 1840). Se démarquant de Babeuf et des pratiques conspiratives, admettant à partir de 1847 les expérimentations communautaires, Cabet contribua aussi à classer ses concurrents communistes comme babouvistes. Cette étiquette ne pouvait que satisfaire les historiens marxistes du 20^e siècle qui ont longtemps prisé une histoire généalogique des précurseurs de Marx.

La question qui s'est alors posée pour moi fut de faire la part des choses entre deux ordres de temporalité. Qu'est-ce qui relevait véritablement de l'héritage babouviste chez ces communistes ? Qu'est-ce qui participait en fait d'un travail de mémoire et d'identification collective indispensable pour se situer dans l'échiquier politique qui se dessinait en 1840 ? La première question appelait une sociologie génétique visant à comprendre comment la conjuration des Égaux de 1796 continuait de produire des effets une quarantaine d'années après. La seconde question relevait plutôt d'une sociologie historique de la mémoire (que j'avais découverte dans les séminaires de Gérard Namer à Paris 7) parce qu'il s'agissait de saisir comment, à partir de la situation de 1840, une nouvelle génération de révolutionnaires reconstruisait subjectivement le passé afin de se doter de signes de reconnaissance

¹. Karl Mannheim, *Le problème des générations* (1928), trad. franç., Paris, Nathan, 1990.

et d'une identité propre sur la scène idéologique et politique. Dans les deux cas, l'explication fait surgir des temporalités spécifiques.

2. 2. Du babouisme au néo-babouisme : transmission et filiation historiques

Pour savoir ce qui se perpétuerait ou subsisterait du babouisme dans le phénomène communiste des années 1840, une histoire ordinaire des idées est sans doute indispensable, mais insuffisante, compte tenu de l'approche sociologique d'ensemble. J'avais étudié Babeuf et le babouisme à l'occasion de la préparation du colloque international consacré à ce sujet (1989). Sur le plan doctrinal, on peut dire que l'on retrouve les principes élémentaires de la communauté égalitaire définis par Babeuf, Sylvain Maréchal, Buonarroti et quelques autres. Des historiens comme Galante Garrone avaient montré qu'il y a eu transmission orale et écrite, tantôt partielle, tantôt intégrale, du message prophétique de Babeuf. D'autres travaux existaient sur l'action menée par Buonarroti dans la Charbonnerie pendant la Restauration. Son récit intitulé *Conspiration pour l'Égalité dite de Babeuf* a paru à Bruxelles en 1828 et à Paris en 1830. Il a été lu par tous les révolutionnaires de cette époque. À la fin de sa vie (il est mort en 1837), les jeunes républicains radicalisés contre la monarchie de Juillet allaient chez lui écouter ses souvenirs et ses conseils. En 1840, les frères Charavay, alors libraires à Lyon et animateurs d'un groupe communiste matérialiste, avaient recueilli des exemplaires du *Tribun du peuple*... Cependant la temporalité de cette transmission n'est pas linéaire. La filiation n'est pas continue. Pendant la quarantaine années qui a suivi l'exécution de Babeuf, la France a connu des transformations sous bien des aspects. La Charbonnerie, par exemple, a renouvelé les expériences conspiratives. Comme tous les véritables événements historiques, la révolution de 1830 a déclenché une réorientation temporelle. Elle sonne la fin d'une époque restauratrice et crée des horizons d'attente nouveaux. Pendant dix ans, les utopies fleurissent entre une virulente opposition républicaine et des révoltes qualifiées désormais d'ouvrières. Les conspirateurs de la Société des travailleurs égalitaires qui se nomment « républicains communistes » en 1839-1840 ont beaucoup appris de cette décennie-là. Ils ont enrichi leur vision de l'histoire et leur langage politique en lisant ou en ayant entendu parler des saint-simoniens, d'Owen, des fouriéristes. Pierre Leroux a joué un rôle considérable pour rénover le langage républicain. Les travaux de Jacques Grandjonc sur la genèse du lexique socialiste et communiste jusqu'en 1842 m'ont permis de prendre toute la mesure de ce tournant

langagier qui s'effectue dans les années 1830. La mise en circulation du mot communiste, dans son sens politique, en 1839-1840, en est un symbole. L'étude minutieuse des inventions et des déplacements sémantiques incite à relativiser l'enchaînement logique que l'historien est tenté d'établir entre le babouisme de 1796 et le communisme de 1840.

Il reste cependant que malgré les ruptures, les discontinuités, les déplacements, les changements de perspective, il faut admettre qu'il existe une certaine permanence. Faut-il parler de répétition différentielle ? Le phénomène néo-babouiste ne participe-t-il pas de la temporalité même de ce processus ouvert en 1789 et qui s'étend au moins jusqu'en 1871 ? Les mouvements socio-politiques de 1830, 1848 et 1871 n'ont cessé de reprendre, chacun à leur façon, les problèmes de la démocratie politique et sociale posés entre 1789 et 1799. De ce point de vue les récurrences babouvistes, robespierristes, sans-culottistes, etc. doivent être appréhendées comme phénomènes idéologiques et politiques sur une assez longue durée. Cette dernière présente un caractère ondulatoire et rythmique. Une onde révolutionnaire a parcouru le pays entre 1789 et 1871. Elle a paru s'éteindre à de multiples reprises ; elle est même devenue invisible après les échecs des expériences révolutionnaires ; puis elle s'est ré-intensifiée et s'est manifestée au grand jour lors des crises de régime et du retour des révolutions. Il existe ainsi une circulation intergénérationnelle des idées dans des groupes extrêmement minoritaires. Une nouvelle situation propice à certaines de ces idées entraîne leur propagation, voire leur rayonnement. Il en résulte des idéologies politiques qui, au moment où elles connaissent un certain succès, sont des systèmes de représentations et de croyances différents des premiers jets. L'illusion rétrospective consiste à considérer que cette onde avait un caractère inévitable et qu'elle menait nécessairement aux révolutions et aux doctrines du « premier 19^e siècle ».

2. 3. Du néo-babouisme au babouisme : identifications et affiliations mémorielles

Nous avons parlé de répétitions différentielles à propos du caractère rythmique des mouvements et des idées politiques. Il importe cependant de distinguer deux aspects, bien qu'ils soient inséparables dans leur manifestation. Les répétitions différentielles sont des *reprises* – altérées aussi par des *déprises*, d'actes, de gestes, d'idées, de symboles – qui participent de la tendance à reproduire l'existant et qui impliquent des formes de transmission et de filiation propres à ce que Joël Candau

appelle une « protomémoire » ; ce sont aussi des *entreprises* « identitaires » fabriquant un imaginaire, lequel comprend une « métamémoire » et une stratégie d'affiliation¹. Sous cet aspect-là, le mot répétition prend un autre sens, celui de la représentation théâtrale. On cherche à répéter, à rejouer les scènes du passé. La revendication de la continuité peut très bien masquer les discontinuités objectives, l'invocation de la tradition couvrir l'invention de la tradition. Dans une situation inédite mais qui rappelle des antécédents, les acteurs politiques éprouvent un besoin d'identification et d'affiliation avec des ancêtres. On connaît les analyses de Marx sur le rôle des souvenirs et de la « poésie du passé » dans son *18 Brumaire*². Le passé des générations mortes pèse sur les générations vivantes non seulement parce ces dernières subissent le poids des déterminants historiques, mais aussi parce qu'elles se montrent incapables de distinguer l'ancien du nouveau : elles reconstruisent et parodient le passé, traduisent le nouveau dans l'ancien pour affronter les défis inédits. On pourrait aussi évoquer *Les cadres sociaux de la mémoire* de Maurice Halbwachs qui soutenait qu'un système de représentations sociales est un système mémoriel :

« Ainsi s'explique que puissent s'accorder les traditions et les idées actuelles ; c'est qu'en réalité les idées actuelles sont aussi des traditions, et que les unes et les autres se réclament en même temps et au même titre d'une vie sociale ancienne ou récente, où elles ont en quelque sorte pris leur élan. Comme le Panthéon de la Rome impériale abritait tous les cultes, pourvu que ce fussent des cultes, la société admet toutes les traditions (même les plus récentes) pourvu que ce soient des traditions »³.

On trouve ainsi dans les années 1840 un panthéon du communisme qui peut contenir aussi bien selon les sensibilités (déistes, matérialistes...) des figures tutélaires comme les Gracques, Jésus Christ, Robespierre, Hébert, Babeuf, Buonarroti...

Les auteurs communistes cherchent d'ailleurs sciemment à définir la temporalité socio-historique dans laquelle ils pensent se trouver. La plus répandue est le temps continu d'un progrès historique cumulatif, lequel est toutefois entrecoupé par des moments salvateurs de discontinuité incarnés par les ruptures révolutionnaires.

¹. Pour Joël Candau, la « protomémoire » est ce qui œ qui est mémorisé à l'insu des individus, tel l'habitus bourdieusien ; la « métamémoire » est ce que dit l'individu de sa mémoire, la façon dont il se représente la mémoire du passé ; elle est intimement liée au mode d'affiliation des individus et à la construction de leur identité. Voir de cet auteur : *Mémoire et identité*, Paris, PUF, 1998, pp. 11-20.

². Karl Marx, *Le Dix-huit Brumaire de Louis Napoléon* (1852), trad. franç., Paris, Gallimard, Pléiade, *Œuvres politiques*, 1994, pp. 437-438

³. Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire* (1925), Paris, Albin Michel, 1994, p. 296.

Pour Théodore Dezamy, il faut savoir attendre et saisir l'instant messianique, cette brèche dans le temps de l'histoire qui rend la rupture avec le régime d'inégalité immédiatement possible. Pour d'autres, le temps prométhéen du progrès peut connaître de longues périodes de réaction : Jean-Jacques Pillot parle alors de « palingénésie » (un terme stoïcien que Ballanche avait repensé sous la Restauration). Un moyen de concevoir l'existence d'une alternance rythmique entre des périodes révolutionnaires et contrerévolutionnaires ! Il n'en demeure pas moins que, à l'exception notable du groupe matérialiste de *L'Humanitaire*, qui, trente ans avant les méditations mélancoliques de Blanqui au fort du Taureau, nie l'existence d'un progrès linéaire¹, l'orientation temporelle de la plupart des néo-babouvistes est, avec des variations certaines, celle de la flèche du progrès cumulatif. Comme dans la plupart des philosophies de l'histoire de l'époque, on cherche alors à éclairer l'avenir par le passé. Le rappel des révoltes et des révolutions plébéiennes d'antan joue un rôle de boussole temporelle.

Dans l'onde rythmique que nous avons évoquée, se mêlent donc un processus discontinu de transmission et de filiation intergénérationnelle et un processus d'identifications et d'affiliations mémorielles. C'est dans ce cadre temporel que l'on perçoit le rythme de la mémoire et de l'oubli, des éclipses et des retours d'idées, d'auteurs, d'hommes-symboles...

3. Une recherche en cours : le cas Blanqui

Je donnerai ici un exemple concret d'une recherche commencée il y a quelques années mais que je n'ai toujours pas pu achever. En étudiant les socialismes et les communismes du 19^e siècle, j'ai naturellement rencontré la figure de Blanqui (1805-1881). En cherchant à élucider la nature des relations que les communistes « néo-babouvistes » entretenaient avec Blanqui, j'ai été amené à m'arrêter sur deux aspects de la vie et de l'action de ce révolutionnaire : tout d'abord ses positions doctrinales, en l'occurrence son rapport avec les conceptions communistes du 19^e siècle, ensuite la spécificité de son agir politique.

¹. « Nous avons à l'unanimité nié l'existence du progrès en reconnaissant que ce que l'on appelait progrès était l'infini, une augmentation perpétuelle du bien et du mal se combattant alternativement l'un par l'autre, n'admettant aucun développement parfait du bien, le niant pour ainsi dire et repoussant toute perfectibilité » : *Séance du 22 juillet 1841*, reproduit dans J. Grandjonc, *Communisme/Kommunism/Communism, op. cit.*, t. II, doc. 26, p. 507. Sur Blanqui et sa critique du progrès, voir Walter Benjamin, dans *Paris, capitale du 19^e siècle*, trad. franç., Paris, Éd. du Cerf, 1989, pp. 136-144.

3. 1. Blanqui et le communisme

Pour savoir ce qu'il en est du communisme de Blanqui, j'ai entrepris une étude de bout en bout historique : j'examine chacun de ses textes dans l'ordre chronologique pour suivre au plus près les différentes prises de position philosophiques et politiques. Dans ses œuvres des années 1840-1850, période où le mouvement communiste entre en scène, je ne trouve pas d'écrits où Blanqui s'affirme ouvertement comme tel. Grosso modo, il se dit intéressé par toutes les écoles socialistes et communistes, mais il estime ne pas devoir trancher entre elles. Il dédaigne tous les programmes politiques, l'essentiel étant pour lui de rassembler, de liguer contre le pouvoir en place toutes les forces sociales et intellectuelles qui se situent du côté du prolétariat. Ce à quoi entend travailler Blanqui (souvent de ses prisons), sous la monarchie de Juillet, la Deuxième République et le Second Empire, c'est former une direction politique et un état-major militaire pour que le processus révolutionnaire à venir n'avorte pas comme en Juillet 1830 et Février 1848 ; pour qu'il ne se termine pas en désastre comme en Février 1834 ou en Juin 1848. C'est seulement à partir de 1869-1870 que Blanqui adopte ouvertement le mot « communisme » pour préciser sa vision de l'histoire et son projet révolutionnaire. C'est donc dans la dernière décennie de son existence qu'il se dit communiste¹. Il l'emploie d'abord pour désigner la destination finale d'un « développement normal » des sociétés :

« L'étude attentive de la géologie et de l'histoire révèle que l'humanité a commencé par l'isolement, par l'individualisme absolu, et qu'à travers une longue série de perfectionnements elle doit aboutir à la communauté.

La preuve de cette vérité se fera par la méthode expérimentale, la seule valable aujourd'hui, parce qu'elle a fondé la science.

L'observation des faits et leurs déductions irréfutables établiront pied à pied cette marche constante du genre humain. On verra nettement que tout progrès est une conquête, tout recul est une défaite du communisme, que son développement se confond avec celui de la civilisation, que les deux idées sont identiques ; que tous les problèmes successivement posés dans l'histoire par les besoins de notre espèce ont eu une solution communiste [...] »².

Blanqui reprend ici une conception de l'histoire répandue dans les milieux communistes des années 1840. Et comme les « néo-babouvistes » membres de ses

¹. Ces articles ont été publiés de nouveau en 1885 dans un ouvrage posthume, *Critique sociale*, Paris, Alcan, 2 vol.

². Auguste Blanqui, *Critique sociale, op. cit.*, t. I, p. 173.

sociétés secrètes, il privilégie l'action politique aux démarches doctrinaires des « utopistes ». Il refuse de définir un système idéal comme l'avait fait Cabet et de l'expérimenter dans un coin de France ou dans des contrées lointaines :

« [...] le communisme étant une résultante de l'histoire, et non point un œuf pondu et couvé dans un coin de l'espèce humaine, par un oiseau à deux pieds, sans plumes ni ailes. [...] Le communisme, qui est la révolution même, doit se garder de l'allure des utopies et ne se séparer jamais de la politique »¹.

Toutefois, sa conception du communisme reste très large et évasive. Son projet vise à réconcilier les idées égalitaristes d'association et de communauté et incite à la prudence, notamment dans la façon de les présenter aux paysans :

« Le paysan connaît son terrain, s'y cantonne, s'y retranche et ne redoute que l'empiètement. Le naufrage, pour lui, serait l'engloutissement de sa parcelle dans cet océan de terres dont il ignore les limites. Aussi *partage* et *communauté* sont des mots qui sonnent le tocsin à ses oreilles. Ils ont contribué pour une bonne part aux malheurs de la République en 1848, et servent derechef contre elle, depuis la nouvelle coalition des trois monarchies.

Ce n'est pas une raison pour rayer le mot *communisme* du dictionnaire politique. Loin de là, il faut habituer les campagnards à l'entendre non comme une menace, mais comme une espérance. Il suffit de bien établir que la communauté est simplement l'association intégrale de tout le pays, formée peu à peu d'associations partielles, grossies par des fédérations successives. L'association politique du territoire français existe déjà. Pourquoi l'association économique n'en deviendrait-elle pas le complément naturel, par le progrès des idées ? »².

En somme, Blanqui fait preuve d'éclectisme. On retrouve ici un mélange de conceptions communistes et socialistes des années 1840. Comme tous les communistes de la monarchie de Juillet, Blanqui met en avant le mot « communauté ». Comme les néo-babouvistes des années 1830 (cf. Lebon) et lui-même en 1834, mais à la différence des néo-babouvistes et des Icariens des années 1840, il n'oppose pas la communauté à l'association : la communauté est une « association intégrale ». Cependant un Buonarroti ou par la suite un Savary et un Dezamy, disparus depuis longtemps, se seraient inquiétés des expressions comme « association partielle » et « fédération ». Blanqui soutient que le communisme est le bon mot pour désigner cette fédération d'associations constituées à l'échelle nationale. Mais il ne précise pas si la propriété privée des moyens de production est

¹. *Ibidem*, t. I, pp. 199-200.

². *Ibid.*, t. I, pp. 209-210.

abolie – ce qui est un critère décisif depuis Babeuf pour définir la base économique de la communauté égalitaire.

Sans doute faut-il revenir au contexte de la fin des années 1860 pour comprendre pourquoi Blanqui réintroduit le mot communisme : il adopte le mot dans une période où sur le plan sémantique, le vocable communiste a largement été supplanté par celui de socialisme. On pourrait montrer que cette éclipse du mot « communisme » au profit de celui de « socialisme » a commencé dès la révolution de 1848 et a duré jusqu'à la révolution bolchévique et la proclamation de la Troisième Internationale. Dans le même texte, Blanqui avance d'ailleurs une explication de cette éclipse sous la Deuxième République : le signifiant a répandu la peur, notamment chez les paysans. Durant ces soixante-dix ans de mise en veilleuse du mot communisme, on rencontrera à plusieurs reprises des groupes qui remettent en selle le désignant communiste pour se démarquer des courants plus modérés (coopérativistes, mutuellistes...). Et Blanqui lui-même l'utilise sans doute à cet effet.

Je me poserai ainsi une question : et si le sens assez large que Blanqui donne au terme communisme en 1869-1870 (beaucoup plus vague que chez Dezamy ou Cabet dans les années 1840) ne traduisait pas un déplacement sémantique en cours. Certes, les théoriciens communistes des années 1840 employaient déjà le mot communisme pour désigner l'épilogue d'un grand récit universel. Mais plusieurs d'entre eux, membres d'ailleurs des sociétés secrètes blanquistes, envisageaient une réalisation assez rapide de ce stade ultime. D'où les épithètes qu'ils ajoutaient alors : « communistes immédiats », « communistes révolutionnaires »... Or l'usage blanquiste du mot communiste n'est-il pas finalement celui qui va être retenu par les différents théoriciens socialistes français de la fin du 19^e siècle : un but lointain ? Ainsi, à ce stade de mes recherches, il me semble que l'hégémonie du mot socialisme s'observe aussi bien dans les titres de journaux que dans les noms de partis. L'adjectif communiste et le substantif communisme sont prudemment, mais affectueusement mis en réserve. Ils désignent désormais la destination finale, mais lointaine, que se sont fixée la plupart des courants socialistes, réformistes et marxistes compris, à l'exception de certains courants anarchistes. C'est en ce sens que Jaurès écrit en 1901 dans l'introduction à *l'Histoire socialiste de la Révolution française* :

« [...] le niveau moral de la société communiste de demain sera marqué par la hauteur morale des consciences individuelles dans la classe militante d'aujourd'hui »¹.

La diffusion des mots communiste-communisme dans les années 1840 correspondait au besoin de nommer une nouvelle doctrine pour le mouvement ouvrier naissant, une doctrine plus radicale et plus complète que celles des républicains et des socialistes d'inspiration saint-simonienne, fouriériste, owénienne... Le recul de ces termes dans le champ lexical de la seconde moitié du 19^e siècle au profit du vocabulaire socialiste ne signifie-t-il pas que, suite aux échecs politiques de 1848, puis de 1871, la perspective d'une société sans classe s'éloigne dans le futur ?

Pour suivre cette piste, il convient de retenir le principe méthodologique de Koselleck : distinguer un mot d'un concept :

« Un mot peut – par l'usage qu'on en fait – devenir univoque. Un concept, par contre, doit rester équivoque. Certes le concept s'attache lui aussi au mot, mais il est en même temps plus qu'un mot : un mot devient concept quand la totalité d'un ensemble de significations et d'expériences politiques et sociales dans lequel et pour lequel ce mot est utilisé, entre dans ce *seul* mot »².

L'histoire des concepts ne se réduit pas à une histoire sociale du langage. Car il ne s'agit pas seulement de chercher à identifier les différents sens que prend tel concept ou encore de repérer la façon dont un même concept désigne des réalités différentes à un moment et selon un contexte donnés. Il faut étudier la durée de la signification des concepts, laquelle ne se recoupe pas nécessairement avec la durée des mots :

« Un des avantages de l'histoire des concepts est d'aider, grâce à l'alternance des analyses synchroniques et diachroniques, à déterminer la durée des expériences passées et à mesurer la véritable capacité analytique des théories passées. Dans ce changement de perspective peuvent apparaître des glissements et des ruptures, qui se font jour entre d'anciennes significations et de nouveaux contenus d'un même mot. C'est alors que l'on peut constater qu'il existe des résidus de signification auxquelles ne correspond plus aucune réalité, ou que des réalités percent sous un concept dont la signification réelle reste inconsciente »³.

¹. Jean Jaurès, Introduction de *l'Histoire socialiste de la Révolution française (1901-1904)*, Paris, Éditions sociales, 1969, vol. I, p. 67.

². Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques (1979)*, trad. franç., Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1990, p. 109.

³. *Ibidem*, p. 114.

Ainsi, je me pose deux questions : 1° La profession de foi communiste que Blanqui a écrite en 1869-1870 ne s'inscrit-elle pas dans une longue période de glissement sémantique, commencée pendant la révolution de 1848 et achevée avec la révolution bolchévique de 1917 ? Ce glissement sémantique n'exprime-t-il pas la fin d'un processus révolutionnaire commencé en 1789 et qui s'achève avec la Commune de Paris et de façon plus explicite en 1879, année où les républicains contrôlent désormais l'appareil d'État et où se tient à Marseille le troisième congrès ouvrier, ancêtre lointain du Parti socialiste-SFIO de 1905 ?

Certes une telle étude m'incite aussi à explorer, « en sociologue », les orientations et horizons temporels des différents réseaux du mouvement ouvrier selon les générations, les périodes... Mais on voit que l'historicisation des mots, des concepts et des pratiques est prioritaire.

3. 2. L'« ingénieur-chevalier » des révolutions du 19^e siècle

En revanche, la seconde étude sur Blanqui que j'ai entreprise implique de recourir davantage à la méthode typologique et au regard décentré des anthropologues. Ma thèse sur les communistes néo-babouvistes m'avait fait entrer dans le monde des sociétés secrètes et des conspirations, la Charbonnerie des années 1820 ayant fourni un modèle d'organisation. Ces communistes révolutionnaires étaient au côté de Blanqui. Or si ce dernier n'a jamais voulu proposer une véritable doctrine, il s'est affirmé en revanche comme un « professionnel » de l'insurrection, en dirigeant des sociétés secrètes qui préparaient des coups d'État. Dans ma thèse, je suggère qu'il y a du « saint-simonisme », c'est-à-dire une démarche d'ingénieur, qui ne vise pas comme chez le père Enfantin à organiser l'industrialisation de la société, mais la révolution. Blanqui est un stratège politique et militaire, mais aussi un « ingénieur des barricades ». N'a-t-il pas écrit une sorte de manuel de la guerre civile, *Instructions pour une prise d'armes* (1868-1869), à une époque où, rappelons-le, les conflits politiques et sociaux se soldaient souvent par des massacres, voire par des exterminations ? Or cet « ingénieur des barricades » était aussi un personnage romantique, capable de transmettre auprès de ses partisans une foi et un esprit de sacrifice. Lui-même avait donné l'exemple en refusant toute compromission avec les pouvoirs en place et en passant ainsi 33 années de sa vie en prison. Un autre conspirateur, Armand Barbès, qui avait été à la tête, avec Blanqui et Martin Bernard, de la Société des Saisons, avait été surnommé le « chevalier Bayard de la démocratie ». Adolphe Chenu, indicateur de police infiltré

dans les sociétés secrètes communistes, avait comparé les conspirateurs à des « chevaliers de la république rouge »¹. Pour Michelet et Baudelaire, les communistes étaient de nouveaux « saints ».

Je pense ainsi qu'il existe un *ethos* spécifique chez ces révolutionnaires du premier dix-neuvième siècle, unissant des postures contraires : d'un côté ils sont rationalistes, athées ou déistes ; ils organisent méthodiquement une propagande démocratique et de l'autre, ils se considèrent comme une avant-garde éclairée, devant faire preuve d'un esprit d'abnégation, de loyauté, d'une foi combattante comme celle que les écrivains romantiques attribuaient aux chevaliers ou aux moines-soldats du Moyen Âge. Ainsi en 1832, lors du procès des Quinze (membres de la Société des amis du peuple), il déclare à propos de ces « hommes de cœur et d'intelligence » :

« Leur devoir est d'appeler les masses à briser un joug de misère et d'ignominie ; ce devoir, je l'ai rempli malgré les prisons ; nous le remplirons jusqu'au bout en bravant nos ennemis. Quand on a derrière soi un grand peuple qui marche à la conquête de son bien-être et de sa liberté, on doit savoir se jeter dans les fossés pour servir de fascines et lui faire un chemin »².

De l'éloquence et du caractère de Blanqui, le secrétaire intime de Ledru-Rollin disait que « ce n'était pas du feu sous la cendre » mais au contraire, « de la glace sous le feu »³. C'est pourquoi je propose de désigner ce type de révolutionnaires par une formule ambivalente, un oxymore : « ingénieur-chevalier ».

Il me semble également que l'on pourrait distinguer une variété d'ingénieurs-chevaliers. Les saint-simoniens par exemple en sont aussi mais d'une autre nature : ingénieurs des réseaux de communication et chevaliers de l'industrie ; pacifistes mais soldats dans l'âme quand il s'agit de faire triompher les abeilles contre les frelons (cf. texte 4). À la différence de Blanqui et des communistes, ils ne prônent pas l'égalité complète et souhaitent former des hiérarchies selon les œuvres, les talents... La différence gît notamment ici : les ingénieurs-chevaliers de la révolution sont emportés par la passion égalitaire et le feu républicain :

« Moi-même, confesse Blanqui, je suis tellement passionné que le nom de Carliste, de Comte, de Marquis, de Royaliste me met hors de moi. Que voulez-vous ? Je ne puis le cacher, je suis en

¹. Adolphe Chenu, *Les chevaliers de la République rouge*, Paris, 1851.

². Défense du citoyen Louis Auguste Blanqui, *Œuvres*, t. I, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1993, p. 193.

³. Alfred Delvau, *Histoire de la Révolution de Février*, Paris, 1850, p. 319.

politique de la passion la plus violente. J'ai souffert pour une cause. Les ennemis de cette cause sont pour moi des ennemis, des ennemis que je hais »¹.

Blanqui enrage de constater « la déplorable popularité des bourgeois déguisés en tribuns » : Ledru-Rollin, Louis Blanc, Garnier-Pagès, etc., qu'il accuse d'avoir trahi les ouvriers en Juin 1848 ; et il réclame que la France soit « hérissée de travailleurs en armes »². Il ne souffre pas, selon les mots de Péguy, « la dégradation de la mystique républicaine en politique républicaine »³. Rationaliste et progressiste dans sa conception du monde, pragmatique dans sa conduite politique, classique dans la prose, il lui arrive d'être mélancolique au point de rejeter un moment l'idée même de progrès, comme dans cet étrange texte, *L'éternité par les astres*, écrit au Fort du Taureau. Blanqui se révèle être ainsi tout à la fois un ingénieur de la conquête révolutionnaire du pouvoir politique et un chevalier de la république sociale...

La typologie que j'essaie d'établir reste limitée dans l'espace et dans la durée historique : tous les socialistes et communistes de cette période ne sont pas des ingénieurs-chevaliers (Proudhon et Marx par exemple). En outre, elle ne s'applique qu'à une période du 19^e siècle : celle qui commencerait avec la Charbonnerie dans les années 1820 et qui se terminerait dans les années 1870. L'ingénieur-chevalier n'est pas un « idéaltype » au sens wébérien, ni même un type transhistorique comme dans la sociologie d'un Gurvitch : je ne suis pas sûr qu'il puisse être utilisé dans d'autres contextes. Il s'agirait plutôt d'une *figure* socio-historique qui varie selon les réseaux idéologiques et politiques antérieurs à la formation des partis modernes et qui permettrait de rendre intelligible l'agir de certains réformateurs et révolutionnaires de cette « épopée ».

¹. Auguste Blanqui, « Lettre à Adélaïde de Montgolfier » du 16 juillet 1831, dans *Œuvres*, t. I, *op. cit.*, pp. 175-176.

². Auguste Blanqui, « Avis au peuple », toast du 25 février 1851, dans *Écrits sur la Révolution, Œuvres complètes I*, Paris, Éd. Galilée, 1977, p. 329 et 331.

³. Charles Péguy, *Notre jeunesse* (1910), Paris, Gallimard, 1957, p. 31.

CHAPITRE II

TEMPS DE L'HISTORIEN ET DU SOCIOLOGUE RETOUR SUR DE VIEUX DÉBATS

Depuis le début des années 2000, j'ai été amené à réfléchir sur les notions de temps et de rythmes dans des disciplines comme l'histoire, la sociologie et l'anthropologie. Je rappellerai dans ce chapitre comment j'ai commencé à établir une comparaison épistémologique entre les temps des historiens et des sociologues sous deux angles. Le premier est celui des frontières entre sociologie et histoire, en l'occurrence de leurs temps. Précisons : les frontières des années 1950-1960 telles qu'elles étaient discutées par Braudel et Gurvitch (cf. texte 11). Le second est celui du rapport entre temps structurels, temps conjoncturels et temps événementiels, objets aussi de débats dans la même période et sur lesquels je suis en train de réfléchir.

1. Braudel et Gurvitch. Une dispute instructive

Je ne reviendrai pas ici sur les différents aspects de cette dispute qui opposa Braudel à Gurvitch dès la fin des années 1940 et jusqu'au début des années 1960. Pour résumer grossièrement, je dirai que Braudel a voulu, à l'aide de catégories temporelles, conceptualiser et classer des types d'approches qui avaient été diversement mises en œuvre jusqu'alors. Les temps historiques sont d'abord des dates, des durées, des rythmes d'évolution, des périodisations chronologiques. Ainsi la longue durée structurelle, la moyenne durée conjoncturelle ou la brève durée événementielle distinguées par Braudel sont des temps et surtout des rythmes d'un régime d'évolution valables pour toute société et toute période de l'histoire. Les huit genres de temps sociaux définis par Gurvitch ne s'appliquent qu'à tels paliers, groupements sociaux, telles sociétés globales. Prenons l'exemple du premier genre de temps. Ce que Gurvitch appelait le « temps long et ralenti » semble de prime abord identique avec le « temps de longue durée », « presque immobile » de Braudel. Pourtant il n'en est rien. Certes, dans *La Méditerranée*, Braudel le cantonne à celui d'une histoire géographique. Mais par la suite, il devient un outil heuristique de

périodisation et d'explication applicable à tous les processus sociaux, toutes les époques, dans n'importe quelle aire culturelle¹. On peut toujours analyser un fait social sous l'angle de la longue durée. Par contre, pour Gurvitch, tout fait social ne se déroule pas forcément dans un temps long et ralenti. Car ce dernier est ici une temporalité qui résulte d'une certaine configuration sociale : le passé est projeté dans le présent et l'avenir ; il est lointain et dominateur ; le continu l'emporte nettement sur le discontinu. C'est *en partie* dans lui que se meuvent les groupes de parenté, la paysannerie, les sociétés patriarcales... Il est nettement discernable au niveau du palier écologique : les sols, le climat, les espèces animales et végétales évoluent très lentement. Un sociologue britannique, John Urry, le nomme aujourd'hui « temps glaciaire » (*glacial time*) et montre la pertinence de cette notion quand on cherche à définir le type de temporalité des écosystèmes que veulent préserver les défenseurs de l'environnement face aux ravages du « temps instantané » (*instantaneous time*) de l'économie et de la technologie modernes².

De même les rythmes d'innovation scientifique et technique dans un espace social et culturel déterminé peuvent être mis en évidence par l'historien à l'échelle de durées longues, moyennes ou courtes. Mais si l'historien observe une augmentation de la fréquence des innovations à ces échelles, le sociologue repérera, lui, le développement d'un temps social spécifique : un « temps en avance sur lui-même ». Dans ce type de temps, l'avenir se conjugue au présent ; le discontinu, le qualitatif triomphent ensemble sur leur contraire. Cette configuration temporelle n'est jamais seule à régner. Elle est concurrencée par le « temps d'alternance entre retard et avance », dû à la résistance au changement de secteurs conservateurs et par le « temps de battements irréguliers entre l'apparition et la disparition des rythmes ». Ce dernier est erratique ; il installe l'incertitude ; le présent paraît l'emporter sur le passé et l'avenir ; il est perceptible dans le palier technologique, mais Gurvitch l'appréhende également au sein des masses à l'échelle microsociologique ou dans des sociétés globales en transition comme les nôtres, sur le plan macrosociologique. On voit de surcroît que ces types de temporalités sociales ne sont pas observables à toutes les échelles (macro, micro et méso sociologiques) ni dans tous les paliers constitutifs de la totalité sociale.

¹. Voir par exemple Fernand Braudel, « Histoire et sciences sociales. La longue durée » (1958), dans *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969, p. 51.

². John Urry, *Sociologie des mobilités* (2000), trad. franç., Paris, Armand Colin, 2005, p. 121 et pp. 159-161.

Un dernier exemple : quand Braudel et Gurvitch parlent de « temps explosif », ils ne désignent pas le même ordre de phénomène. Braudel vise par cette expression imagée à définir le temps de courte durée de l'événement, lequel est « explosif, “ nouvelle sonnante ” comme l'on disait au 16^e siècle »¹ ; Gurvitch l'utilise pour caractériser le type de temps qui apparaît dans les situations de communion créatrice, notamment à l'occasion des crises révolutionnaires. Tout événement historique ne relève pas nécessairement d'une révolution et d'une communion créatrice.

Les temps des sociologues et des anthropologues sont d'abord des combinaisons entre présent, passé, futur et des rythmes qui mesurent qualitativement et/ou quantitativement des configurations sociales. Bien sûr certains des historiens qui se sont ouverts aux sciences sociales ont cherché à intégrer cette section temporelle dans leurs analyses. Des sociologues ont été amenés à tenir beaucoup plus compte des temps historiques ordinaires. Mais pour que ces échanges, ces conversions mutuelles se réalisent, il me paraît important de partir de cette distinction entre temps historiques et temps sociaux.

En somme, la conception des durées de Braudel reste d'abord *méthodologique*. On peut toujours se demander si la dimension qualitative, très présente dans la préface de la *Méditerranée*, fait plutôt écho aux conceptualisations de Bergson ou à celles de Roupnel². Braudel s'est efforcé de donner une dimension théorique en tentant, comme le faisait Gurvitch, de relier la dimension qualitative des trois durées à leur dimension quantitative. Ainsi dans l'article précité de 1958 sur la longue durée, le temps de l'histoire événementielle est « bref », « explosif » puisque « il est à la mesure des individus, de la vie quotidienne, de nos illusions [...] ». Sur le plan quantitatif, ce temps du chroniqueur, du journaliste est « une somme de journées ». Le temps de la nouvelle histoire économique et sociale, avec son « récitatif de la conjoncture », du cycle, se mesure par contre par « dizaines, vingtaines ou cinquante d'années » ; sur le plan qualitatif il a la lenteur rythmique d'un mouvement représenté par une courbe. Quant à la longue durée, le temps géographique de *La Méditerranée*, il est encore plus lent au point d'être « quasi immobile » et se quantifie en siècles. Mais dans les approches concrètes de Braudel, cette dimension qualitative ne remplit aucune fonction explicative. Elle permet

¹. *Ibidem*, p. 45.

². La présentation des trois durées dans la préface de *La Méditerranée* rappelle certains passages du livre de Gaston Roupnel, *Histoire et destin* (1943) sur lequel Braudel avait écrit un compte rendu.

seulement de donner une allure plus théorique à cette conceptualisation des temps historiques qui reste, somme toute, très méthodologique.

En résumé, je vois dans la controverse entre Gurvitch et Braudel un faux et un vrai débat. Le vrai débat porte sur leur effort respectif pour montrer qu'il existe des temps et des rythmes spécifiques à leur objet. Le faux débat résulte de leur tendance réciproque à développer chez l'un une conception historiocentrique des temps et chez l'autre un point de vue sociocentrique. Ainsi, Braudel peine à reconnaître qu'il existe des temps sociaux différents de « ses » temps historiques ; Gurvitch en vient à réduire les temps des historiens à des projections de temps sociaux transhistoriques. Tendances compréhensibles du point de vue des clivages disciplinaires et des contextes académiques de l'époque. Je dis « tendances » car il faut reconnaître que Braudel concède parfois que le sociologue est en droit de concevoir « ses » temps, lesquels pourraient s'avérer utiles pour l'historiographie :

« il y a, sans doute, une sociologie de l'histoire et de la connaissance historique à chacun de ces trois niveaux [les trois types de durées], mais cette sociologie reste à construire. Nous ne pouvons, historiens, que l'imaginer »¹.

Réciproquement, il arrive que Gurvitch reconnaisse l'importance de certaines catégories temporelles des historiens. Il se déclare tout-à-fait intéressé par la notion de conjoncture de Labrousse et reconnaît la rigueur du mode d'explication continuiste de l'historien :

« [...] la sociologie à son tour ne peut pas se passer de ces enchaînements historiques qui lui fournissent les principaux matériaux pour la construction des types de sociétés globales. Elle ne peut davantage se passer des explications historiques, bien plus rigoureuses que celles qu'elle est elle-même susceptible de donner »².

Le temps longitudinal de l'historien est légitime à condition de prendre conscience qu'il est toujours susceptible d'induire une « prédiction du passé »³.

¹. Fernand Braudel, « Histoire et sociologie » dans Georges Gurvitch (dir.), *Traité de sociologie*, t. 1, PUF, 1958, p. 92.

². Georges Gurvitch, *Dialectique et sociologie*, Paris, Flammarion, 1962, p. 230.

³. *Ibidem*, p. 228.

Ces concessions mutuelles deviennent intéressantes quand on cherche à étudier les modalités d'une véritable conciliation entre histoire, sociologie et anthropologie.

2. Une réflexion en cours. Temps structurels, conjoncturels et événementiels : des temps socio-historiques à reconsidérer

La façon dont on construit son objet est un choix. Dès lors que l'on opte pour une veine de recherche, un certain découpage, on tend à éclairer telle ou telle facette au détriment d'autres. En me focalisant sur les structures socio-économiques, politiques et idéologiques, j'ai eu tendance à négliger ce qui fut l'objet premier des historiens : l'événementiel. La conspiration des Égoux est un événement bien que sa portée fût en fait différée ; la révolution de 1830, les grèves ouvrières sous la monarchie orléaniste, le premier banquet communiste de Belleville le 1^{er} Juillet 1840, la révolution de février 1848, les journées de Juin 1848, etc. sont des événements qui, sans être du même ordre, demandent une analyse spectrale appropriée. Je reviendrai donc sur le vieux problème que posent les relations entre structure, conjoncture et événement.

2. 1. Genèse et structure

La constitution d'homologies de structure que j'ai entreprise dans ma thèse participe sans doute d'une retombée tardive des années « structuralistes ». Trop jeune pour avoir directement connu ces dernières, j'ai essayé d'exploiter ce qui me semblait alors avoir été le plus pertinent dans les travaux et les débats de cette période. Pour ma part, quand j'ai employé cette notion, ce n'était pas dans la perspective « formaliste » de l'anthropologie structurale de Lévi-Strauss. Les structures sont des systèmes de relations (cachés) qui se manifestent par des formes (apparentes). L'intérêt de construire ces configurations, qui peuvent être stables sans être pour autant impérissables, est de nous concentrer sur le caractère relationnel des contenus de la vie sociale. Ainsi les différentes structures économiques, institutionnelles, symboliques... sont historiquement situées mais on ne peut les appréhender qu'en faisant provisoirement abstraction des *temps ordinaires* de l'histoire. Loin d'être immobiles, elles sont plutôt des mouvements de structuration et de déstructuration, comme disait Gurvitch. C'est pourquoi elles sont génétiques. Jean

Piaget, Lucien Goldmann¹, puis Pierre Bourdieu, ont proposé l'expression « structuralisme génétique » pour désigner ce type d'approche. Chacun avait sa façon de définir ce rapport entre les dimensions processuelles et relationnelles de leurs objets. Pour ma part, cette dénomination me paraît convaincante, encore que la notion de configuration s'avère aujourd'hui plus souple et évite des malentendus. Les termes « structure » et « structuralisme » rappellent souvent les conceptions objectivistes et fixistes de la totalité socio-historique, « un nouvel éléatisme » qu'avait dénoncé par exemple Henri Lefebvre dans sa critique du marxisme d'Althusser². Chez ce dernier, l'exploration scientifique du « continent histoire » exigeait une « coupure épistémologique » avec l'historicisme, en l'occurrence celui de la vulgate hégéliano-marxiste. Les concepts de genèse et d'origine devaient être bannis en raison de leur connotation théologique ou biologique³. Michel Foucault avait aussi répudié l'idée de genèse au profit d'une « généalogie » d'inspiration nietzschéenne, attentive aux « commencements innombrables » et privilégiant le discontinu dans le temps historique et jusque « dans notre être même »⁴...

Il me semble néanmoins que la notion de genèse doit être maintenue pour insister sur l'historicité des formes et des structures, de toute configuration en général. Il importe alors de préciser que cette genèse ne saurait être confondue avec une histoire empirique. Elle correspond plutôt à un ensemble de relations logiques marquées par des temps et des rythmes spécifiques, non réductibles à la succession chronologique. Telle est, me semble-t-il, la conséquence de cette remarque de Marx :

« Il serait donc à la fois infaisable et erroné de ranger les catégories économiques dans l'ordre où elles ont été historiquement déterminantes. Leur ordre est, au contraire, déterminé par les relations qui existent entre elles dans la société bourgeoise moderne et il est précisément à l'inverse de ce qui semble être leur ordre naturel ou correspondre à leur ordre de succession au cours de l'évolution historique. Il ne s'agit pas du rapport qui s'établit historiquement entre les rapports économiques dans la succession des différentes formes de société. Encore moins de leur ordre de succession " dans l'idée " (*Proudhon*) (conception fumeuse du mouvement historique). Il s'agit de leur articulation dans le cadre de la société bourgeoise moderne »⁵.

¹. M. de Gandillac, L. Goldmann, J. Piaget (sous la dir. de), *Entretiens sur les notions de genèse et de structure* (Décade de Cerisy de Juillet-août 1959), Paris/La Haye, Mouton, 1965. Voir aussi *Le structuralisme génétique. L'œuvre et l'influence de Lucien Goldmann*, Paris, Denoël/Gonthier, 1977.

². Henri Lefebvre, *Au-delà du structuralisme*, Paris, Anthropos, 1971.

³. Louis Althusser écrivait en 1966 : « Vous savez que je tiens pour *religieux* en leur fond les concepts d'*origine* et de *genèse*, pris bien entendu au sens rigoureux constitué par leur *couple* », « Lettre à D... » dans *Écrits sur la psychanalyse*, Paris, Stock/IMEC, 1993, p. 65.

⁴. Michel Foucault, « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », dans *Hommage à Jean Hyppolite*, Paris, PUF, 1971, pp. 145-172.

⁵. Karl Marx, *Manuscrits de 1857-1858 (Grundrisse)*, trad. franç., t. 1, Paris, Éditions sociales, 1980, p. 42.

N'est-ce pas ce que Marx a réalisé dans *Le Capital* lorsqu'il analyse les temps et les rythmes des formes de la vie sociale¹ ? Du reste, il est toujours légitime de se demander si l'indispensable recherche empirique de l'histoire économique et sociale, culturelle, etc. ne doit pas jouer une fonction plus importante dans ces opérations analytiques.

2. 2. Conjoncture

La conjoncture est une configuration temporelle médiatrice entre les structures et les événements, mais aussi somme toute entre temps sociaux et temps historiques. Il me semble aujourd'hui l'avoir insuffisamment exploitée. Pour de bonnes raisons d'ailleurs : je ne voulais pas réduire le phénomène communiste à des effets de conjoncture économique. Mais, avec le recul, je pense que la notion de conjoncture, parce qu'elle est à l'intersection des structures et des événements, des temps historiques et des temps sociaux mérite d'être reconsidérée. L'œuvre d'Ernest Labrousse est de ce point de vue très intéressante à revisiter².

Chez Labrousse, les temporalités des conjonctures économiques et sociales sont polyrythmiques. Le temps reste ici le nombre du mouvement puisqu'il s'agit de construire les courbes de la hausse et de la baisse des prix, des salaires, des chiffres d'affaires, etc. On sait que Labrousse a beaucoup travaillé sur les crises économiques et sociales de la France du 18^e et du 19^e siècle. De la crise, il a été amené à analyser la conjoncture ; et de la conjoncture, il s'est efforcé de préciser son mode d'ancrage dans la structure sociale. Il insiste sur la coexistence de deux structures contradictoires : celles d'un ancien régime économique, agricole, et d'un nouveau, industriel. Les économies anciennes étaient fortement liées aux aléas de l'agriculture ; d'où les crises de subsistances, de sous-production. Avec le nouveau régime, les crises deviennent commerciales et industrielles : « les économies ont les crises de leur structure ».

L'un des apports les plus décisifs de Labrousse est d'avoir donné au temps conjoncturel une place déterminante pour reconstruire l'enchaînement causal qui va de la structure à l'événement. En se demandant par exemple « comment les

¹. Voir Stavros Tombazos, *Les temps dans l'analyse économique. Les catégories du temps dans « Le Capital »*, Paris, Cahiers des Saisons, 1994 et Daniel Bensaïd, *La discordance des temps*, Paris, Éditions de la passion, 1995.

². C'est ce qu'a fait récemment Maria Novella Borghetti, *L'œuvre d'Ernest Labrousse. Genèse d'un modèle d'histoire économique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2005. Le chapitre 4 est consacré au statut du temps.

révolutions naissent » (en l'occurrence celles de 1789, 1830 et 1848)¹, il a soutenu que l'événement révolutionnaire est rendu possible par une conjoncture économique et sociale déterminée, qui elle-même s'inscrit dans un mouvement structurel de plus longue durée.

On notera que l'histoire économique de Labrousse, par sa conception dynamique des structures et des conjonctures, a souvent été appréciée des sociologues, en dépit des écarts initiaux entre les deux disciplines. Gurvitch se réfère à ses analyses quand il distingue la structure de la conjoncture sociale. D'origine économique, l'usage de la notion de conjoncture doit devenir aussi, selon lui, sociologique. Il s'applique à de multiples situations et groupements sociaux. Certaines conjonctures naissent à l'intérieur de structures sans remettre en cause leur stabilité ; d'autres entraînent une déstructuration ou une restructuration (Gurvitch fait référence à la thèse de Labrousse sur la conjoncture socio-économique qui a favorisé la Révolution française)². Et il insiste sur l'idée que les conjonctures sociales apparaissent toujours dans le cadre de structures sociales. Gurvitch entend alors penser la conjoncture à partir de sa grille de lecture sociologique. Mais on peut dire que sa conception dynamique des structures et des conjonctures pouvait être mieux entendue des historiens rétifs à une histoire par trop immobile ou aux thèses structuralistes (formalistes). Ernest Labrousse déclara par exemple dans un débat sur « Structure sociale et histoire » :

« [...] le mouvement en histoire est aussi une structure. Mais inversement la structure est un mouvement. Gurvitch parlait de structuration, et le mot dit l'essentiel »³.

On remarquera ainsi un rapprochement des temporalités historiennes et sociologiques lorsque Labrousse intègre dans ses analyses les notions de retard et d'avance. Gurvitch estimait que les décalages entre les différents paliers en profondeur (surface morphologique et écologique, organisations sociales, modèles sociaux, conduites et attitudes collectives, trames des rôles sociaux, états mentaux et actes psychiques collectifs, symboles sociaux...) créaient un « temps en avance sur lui-même » et un « temps en retard sur lui-même ». Labrousse s'intéresse aux

¹. Cf. Ernest Labrousse, « 1848, 1830, 1789. Comment naissent les révolutions », dans *Actes du Congrès historique du Centenaire de la Révolution de 1848*, Paris, PUF, 1949, pp. 1-29 et sous sa direction, *Aspects de la crise et de la dépression de l'économie française au milieu du 19^e siècle (1846-1851)*, Paris, Bibliothèque de la révolution de 1848, t. XIX, CNRS, 1956.

² Georges Gurvitch, *La vocation*, vol. 2, *op. cit.*, p. 413.

³. « Structure sociale et histoire » (débat du 23 février 1968), dans *Structuralisme et marxisme*, Paris, UGE, 10/18, 1970, p. 152.

décalages temporels entre l'économique, le social et le mental qui révèlent non seulement les « mouvements » mais aussi les « résistances ». Il écrit en 1965 :

« La vérité, c'est qu'une nouvelle histoire sociale commence, en liaison avec une histoire économique renouvelée et une sociologie en plein essor. Et que l'objet de cette histoire, au-delà de l'étude des groupes sociaux et de leurs rapports, est l'étude des rapports entre l'économique, le social et le mental.

Peut-être y découvrirons-nous, parmi beaucoup d'autres choses, une nouvelle forme de la lutte entre le mouvement et la résistance. Le mouvement, c'est par excellence – mais non pas toujours – l'économique. Or, sur l'économique, retarde le social, quand l'impulsion vient de l'économique. Inversement, le social retarde l'économique, quand il a lui-même l'initiative. Autrement dit, la structure sociale est une résistance. Mais sur le social, le mental retarde à son tour. Et le freinage du mental est le plus fort de tous. La mentalité d'un milieu change plus lentement que ce milieu lui-même »¹.

Une différence d'approche resurgit peut-être ici. Gurvitch avait proposé une théorie qui visait à complexifier les niveaux d'analyse et les temporalités. Labrousse avait tendance à penser les décalages temporels essentiellement entre l'économique, le social et le mental et entre longue et courte durées :

« Rien désormais ne sera plus comme avant. En retard dans la longue période sur l'économique et le social, le mental reprend l'avantage dans la flambée de la courte période. [...] La conscience " explosée " du temps court va promouvoir avec une force incomparable la conscience imprégnée du temps long »².

Le registre temporel de Labrousse est celui de la périodisation économique, structurelle et conjoncturelle, scandée par des rythmes cycliques, débouchant sur des moments explosifs. Selon Antoine Prost, Labrousse a conjoncturalisé le temps historique, car

« [...] l'événement a changé de statut : il est devenu conjoncturel. Ce n'est plus l'action de tel ou tel personnage, ni l'affrontement de tel ou tel groupe social, comme chez Guizot qui se situait à la jointure du social et du politique. Chez Labrousse, l'événement est devenu l'accident qui rompt la continuité linéaire des courbes, la pointe de flambée des prix qu'entraîne une mauvaise récolte par exemple, le retournement qui fait succéder une baisse à une hausse, ou inversement. La

¹. Ernest Labrousse (dir.), *L'Histoire sociale. Sources et méthodes* (colloque de Saint-Cloud, 1965), Paris, PUF, 1967, pp. 4-5.

². Fernand Braudel et Ernest Labrousse (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, t. II, Paris, PUF, Quadriga, p. 739.

conjoncture récupère en quelque sorte la dimension événementielle de l'histoire après en avoir exclu les dimensions individuelle et psychologique »¹.

Dans ce dispositif d'analyse, les acteurs sociaux et politiques, leur intervention dans ces mouvements de l'histoire, restaient effectivement, non pas ignorés ou dédaignés, mais laissés à d'autres. C'était pour Labrousse l'objet d'une autre histoire, psychologique et politique, qu'allait incarner l'entreprise prosopographique de Jean Maitron. Michelle Perrot a rappelé récemment le sens de ce partage du travail dans l'histoire sociale française :

« [...] en 1961, *Le Mouvement Social* succédait à *L'Actualité de l'Histoire*, confidentiel bulletin de l'Institut français d'histoire sociale, dont Jean Maitron, historien de l'anarchisme et initiateur du célèbre *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, était le rédacteur en chef. Le premier numéro (octobre 1960-mars 1961) était consacré au « Militant ouvrier français dans la seconde moitié du XIX^e siècle », objet d'un récent colloque. Dans son introduction, Ernest Labrousse saluait un " commencement ", l'avènement d'une histoire ouvrière renouvelée par le recours massif aux archives et le souci des structures, des conjonctures et des psychologies sociales : ce qui réside « en dessous » du discours politique, à ses yeux épiphénoménal. Avec ferveur, il évoquait les recherches universitaires en cours et le jour glorieux " d'une première synthèse et d'une présentation grandeur nature d'un type social émouvant : celui qui figure le progrès personnel au service du progrès humain (le militant) ". Style d'époque d'une éloquence sans doute dépassée (celle de Labrousse était célèbre), mais significatif d'un horizon toujours dominée par la classe ouvrière et dont écrire l'histoire était une légitime et digne ambition »².

En résumé, il nous semble que la façon d'envisager le passage de la conjoncture à l'événement est, chez Labrousse, prisonnière d'une histoire économique et sociale beaucoup trop réductrice au regard de la complexité des phénomènes événementiels. Mais son approche de la conjoncture et de la crise reste féconde pour étudier les configurations temporelles.

2. 3. Événement

Pierre Bourdieu a essayé de penser ce passage de la conjoncture à l'événement dans *Homo academicus*, à propos de la crise de Mai 1968. Il déconstruit alors la notion de crise, que celle-ci surgisse à l'échelle d'un champ comme

¹. Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, Points-Histoire, 1996, pp. 223-224.

². Michelle Perrot, « Les socialistes français et le pouvoir (1871-1914), Avant-propos de la seconde édition dans Philippe. Corcuff et Alain Maillard (dir.), *Les socialismes français à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Textuel, 2006, pp. 44-45.

l'Université ou qu'elle s'étende au pays entier. Pour Bourdieu, chaque champ évolue dans des durées et des rythmes spécifiques. Le sociologue doit se détourner de ce qui est présenté trop rapidement par les agents comme des événements, des « moments plus historiques que les autres » et de s'adonner ainsi au journalisme et au prophétisme : « l'intention scientifique, au contraire vise à replacer l'événement extraordinaire dans la série des événements ordinaires, à l'intérieur duquel il s'explique »¹. L'événement extraordinaire apparaît lorsque des « conditions structurales » sont réunies. Par exemple Bourdieu revient souvent sur ce qu'il appelle le « déclassement structural » dans le champ universitaire qui génère à un moment donné des révoltes : accroissement de la population scolarisée et dévaluation corrélative des titres scolaires et universitaires, « décalage structural » entre les aspirations statutaires et les chances effectivement assurées... Mais surtout pour comprendre comment d'autres crises surgissent dans d'autres champs, coïncident et convergent dans une crise générale, il faut étudier leur synchronisation, « l'effet propre de cette *synchronisation* de différents champs qui définit l'événement historique comme faisant date »² :

« Une crise régionale peut s'étendre à d'autres régions de l'espace social et se transformer ainsi en une crise générale, un *événement historique*, lorsque par l'effet d'*accélération* qu'elle produit, elle a la pouvoir de *faire coïncider* des événements qui, étant donné le *tempo* différent que chaque champ doit à son autonomie relative, devaient normalement s'ouvrir ou se clore en ordre dispersé ou, si l'on veut, se succéder sans s'organiser nécessairement en une série causale unifiée, telle que celle que suggère après coup, à la faveur de l'illusion rétrospective, la chronologie de l'historien. Il s'ensuit que la position des différents champs dans la crise générale et les comportements des agents correspondants dépendront, pour une large part, de la relation entre les temps sociaux propres à chacun de ces champs, c'est-à-dire entre les rythmes auxquels s'accomplissent en chacun d'eux les processus générateurs des contradictions spécifiques »³.

La généralisation de la crise instaure « [...] un temps objectif ou, si l'on veut, historique, c'est-à-dire transcendant aux durées propres aux différents champs [...] », écrit plus loin Bourdieu⁴. Tout compte fait, le temps historique par excellence est le résultat d'une combinaison de « temps sociaux propres à chacun de ces champs ». Le temps historique de la politique est immanent aux temps sociaux.

¹. Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Éditions de Minuit, 1984, p. 210.

². *Ibidem*, p. 212.

³. *Ibid.*, p. 226.

⁴. *Ibid.*, p. 234.

Que sont en définitive les temps chez Bourdieu ? Ils correspondent d'une part aux durées et aux rythmes des évolutions démographiques, sociales et économiques qui peuvent être reconstruits à l'aide de chronologies et de comptabilités statistiques. Dans ce registre, Bourdieu s'intéresse surtout aux durées et rythmes de moyenne durée. Et il lui arrive aussi de revenir sur la nature du temps événementiel de courte durée. D'autre part, ce sont des temps sociaux, essentiellement compris, chez lui, comme des horizons temporels mesurés et éprouvés par les agents sociaux, qui peuvent faire l'objet d'approches quantitatives et qualitatives. Mais c'est l'étude des seconds qui conditionne celle des premiers. Les durées historiques n'ont d'intérêt que si elles éclairent les structures temporelles des champs sociaux.

On retrouve donc la démarche transversale du sociologue. Mais n'aboutit-elle pas à la même impasse que l'approche longitudinale de l'histoire structurelle et conjoncturelle ? Si cette dernière a tendance à faire de l'événement un effet de structure et de conjoncture dans une « théodicée », la sociologie de Bourdieu ne produit-elle pas, elle une « sociodicée » ? La synchronisation qui produit l'événement historique n'est-elle pas encore essentiellement structurale ?

Qu'elles soient plus longitudinales et historiennes comme avec l'école des Annales ou plus transversales et sociologiques comme chez Bourdieu, ces approches ont eu le mérite de défétichiser l'événement historique. Commencement et fin de l'histoire historisante, objet réel confondu avec l'objet de connaissance, l'événement a été inséré dans une architecture temporelle qui le dépasse. Temps transcendant, démiurgique, il est devenu un temps immanent, profane. Cependant l'histoire et la sociologie des structures et des conjonctures rencontrent des limites : elles tendent à réduire l'événement historique au résultat d'un développement structurel et conjoncturel, à un effet de surface, un résidu. Objectivé, l'événement n'est plus alors que la forme apparente, la manifestation de structures temporelles cachées. Or c'est oublier que l'événement, par nature imprévisible, peut confirmer les enchaînements de faits, les « prévisions rétrospectives » des explications longitudinales, mais, comme le montrait Raymond Aron, il ne prouve pas leur nécessité¹. De même on peut considérer à propos des approches plus transversales des sociologues que la grève générale de Mai 68 confirme la synchronisation des différents champs sociaux mais n'atteste pas sa nécessité. Elle révèle plutôt la mobilité, la fluidité des systèmes sociaux et l'irréductibilité de l'événement.

¹. Raymond Aron, *Dimensions de la conscience historique*, Paris, Plon, 1961, p. 155.

Dans un article sur la « sociologie du présent », paru en 1969, Edgar Morin évoquait deux mariages entre l'histoire et la sociologie¹. Le premier a été contracté par l'école des Annales. Le second est celui entrepris par la sociologie et l'anthropologie dynamiques. Un Georges Balandier par exemple avait appris de son expérience de résistant et d'africaniste, que l'événement « joue toujours les perturbateurs », c'est par lui que « les clôtures sont brisées, celles où les systèmes de pensée rigides enferment la vérité » ; il est le « serviteur de la pensée critique, de l'action créatrice qui transforme et introduit du nouveau, de l'imprévu, de l'inédit, voire de l'inouï dans ce qui est déjà là »². Pour Edgar Morin, « l'événement doit être conçu au premier chef comme une information ». Il est un « test actif sur le système dans lequel il intervient »³. Un complexe d'événements forme une crise, laquelle est un révélateur, un déclencheur d'une problématisation, d'un processus de rationalisation, d'activité idéologique, voire mythologique. La sociologie événementielle est une sociologie de la communication dans tous les sens du terme. Elle étudie comment l'événement perturbe une situation, change la donne, se synchronise avec d'autres événements, s'étend par virulence, à l'aide de symboles et de mythes. Morin va plus loin encore :

« En considérant l'histoire comme déséquilibre permanent, pathologie permanente, voire hystérie permanente, nous ne plongeons pas dans l'irrationnel mais nous nous situons dans la perspective clinique qui nous permet de concevoir non seulement les structures dialectiques du devenir mais aussi à travers les diverses manifestations phénoménales, les structures hystériques de l'anthropos »⁴.

Cette anthropologie « clinique » de la crise et de l'événement a le mérite de souligner les processus dynamiques de désordre qui traversent une société dans une conjoncture déterminée et de rappeler les impasses des sociologies de l'ordre.

D'autres mariages entre histoire et sociologie se sont produits depuis. La socio-histoire essaie notamment d'analyser l'événement comme information au sens médiatique du terme. Dans un ouvrage sur les immigrations, la xénophobie et le

¹. Edgar Morin, « Pour une sociologie du présent » dans *La rumeur d'Orléans* (1969), Paris, Seuil, col. Points, 1982, pp. 243-253.

². Georges Balandier, *Conjugaisons*, Paris, Fayard, 1997, p. 294.

³. Edgar Morin, *op. cit.*, p. 247.

⁴. *Ibidem*, p. 250.

racisme en France¹, Gérard Noiriel insiste sur ce qu'il nomme la « fait-diversisation » de l'actualité, apparue avec l'essor de la presse populaire. L'affaire dite des « Vêpres marseillaises », relatives aux violences commises contre des Italiens en 1881, qui eut un grand écho dans les journaux, est considérée comme le moment fondateur. Les affrontements entre mineurs français et belges dans le Nord, durant les années 1890, les émeutes aux salines d'Aigues-Mortes contre des ouvriers italiens en 1893 (8 morts et 50 blessés) sont des événements qui ont fait l'objet d'un traitement journalistique, comme on dit aujourd'hui. C'est par lui qu'une opinion publique s'est construite sous la Troisième république. Cheval de Troie s'immisçant dans les milieux populaires, les rubriques « faits divers » sont des sources d'identification et de fantasmes qui touchent les personnes les plus socialement fragiles ; elles entretiennent, orientent les ressentiments et rendent réceptifs les discours sécuritaires. L'interprétation et la réception de l'événement à travers sa diffusion deviennent alors aussi importantes que l'événement lui-même puisque que c'est elles qui vont structurer ses effets dans la société...

En somme, les sciences sociales, comme le sens commun, ne peuvent se passer de l'événement, au sens large du terme. Peut-être parce qu'il correspond à cette forme temporelle primordiale, sur laquelle Roupnel et Bachelard avaient insisté ou dans une toute autre tradition philosophique, Benjamin et Bloch : *l'instant*². Du temps, on ne perçoit d'abord que des instants. L'événement, forme historique et sociale de l'instant ? Avant d'être un fait et une date des annales, l'événement historique est cet instant dramatique pendant lequel quelque chose se passe. Son apparition permet de percevoir un avant et un après parce qu'il crée une rupture entre passé et présent et incite à envisager autrement l'avenir. Un événement historique est un instant de discontinuité qui suscite dans la cité des rétrospectives et des prospectives. Pour les acteurs sociaux, il peut être saisi comme l'instant des possibles et l'instant propice (*kairos*) qu'il faut savoir saisir pour renverser une situation. Sans lui, l'agir politique perd sa raison d'être.

¹. Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e siècle – XX^e siècle). Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007. Voir aussi depuis *Le massacre des Italiens. Aigues-Mortes, 17 août 1893*, Paris, Fayard, 2010.

². Voir Gaston Roupnel, *Siloë*, Paris, Stock, 1927 et le développement qu'en tire Gaston Bachelard, *L'intuition de l'instant* (1932), Paris, Éd. Gonthier, 1973. Chez Benjamin, voir sa notion de *jetztzeit* (« temps actuel » ou « à présent ») dans sa 14^e thèse « sur le concept d'histoire » (1940) et les commentaires de Michaël Löwy : *Walter Benjamin : avertisseur d'incendie. Une lecture des thèses « sur le concept d'histoire »*, Paris, PUF, col. Pratiques théoriques, 2001, pp. 101-104. Chez Ernst Bloch, voir sa conception de l'instant à partir de celle de « temps différencié », dans *Experimentum mundi* (1975), trad. franç., Paris, Payot, 1981, pp. 96-103.

Le cours de la vie privée et publique est détourné par des événements de toutes sortes (catastrophes naturelles, épidémies, krachs, crises politiques et sociales...). Pas d'expérience temporelle sans eux. La mémoire individuelle et collective se construit autour de la reconstitution des événements du passé, fussent-ils mythiques ; l'histoire est au départ une science du temps événementiel, s'efforçant de sélectionner parmi les faits disparates ceux qui semblent donner du sens. C'est que l'événement historique, même attendu, « est l'inattendu attendu », « il vient *comme un voleur* », disait Sartre¹. Il nous échappe, nous fascine. On ne peut le conjurer qu'en l'*interprétant* et en *réorientant* nos pratiques. En tant que déclencheur d'un « processus social interprétatif de *subjectivation* », il fait l'objet d'interprétations elles-mêmes interprétées par le chercheur en sciences sociales². Celui-ci doit donc adopter une attitude réflexive et critique sur sa propre démarche : pourquoi cet événement-là, cet angle d'approche-là, quels présupposés intellectuels, éthiques et politiques, guident sa lecture des documents, marquent sa problématique ? Pour celui qui travaille sur les mouvements sociaux et politiques d'hier et d'aujourd'hui, l'événement peut être réexaminé « à rebrousse poil » des discours officiels qui l'ont évalué dans le « sens unique » d'une histoire des faits accomplis, d'une « histoire des vainqueurs » pour reprendre des expressions de Walter Benjamin. Une histoire qui, écrivait Edward Palmer Thompson à propos des premiers mouvements ouvriers anglais, « [...] ne retient que ceux qui ont réussi, c'est-à-dire ceux dont les aspirations anticipaient l'évolution ultérieure. On oublie les impasses, les causes perdues, jusqu'aux perdants eux-mêmes ». Ainsi l'auteur de *La formation de la classe ouvrière anglaise* entendait « [...] sauver de l'immense condescendance de la postérité le pauvre tricoteur sur métier, le tondeur de drap luddiste, le tisserand qui travaille encore sur le métier à main, l'artisan " utopiste ", et même le disciple trompé de Joanna Southcott ». Contre les illusions rétrospectives de nécessité ou de finalité, Thompson a proposé une ligne de conduite : « Nous ne devons pas juger de la légitimité des actions humaines à la lumière de l'évolution ultérieure »³.

1. Jean-Paul Sartre, *Critique de la Raison dialectique*, t. II, Paris, 1985, Gallimard, p. 407 et 408.

2. Francis Farrugia, « La connaissance comme interprétation. *Pour une sociologie critique et perspectiviste de la connaissance* », dans *L'interprétation sociologique*, (dir. par le même auteur), Paris, L'Harmattan, 2006, p. 44.

3. Edward Palmer Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise* (1963), trad. franç., Paris, Gallimard/Hautes études/Seuil, 1988, p. 16. Johanna Southcott était la fille d'un fermier du Devon qui écrivit des livres de prophéties en faveur des pauvres et donna des prêches apocalyptiques. Elle devint au tout début du 19^e siècle populaire chez les ouvriers du Nord et de l'Ouest et fit concurrence à l'Église méthodiste (cf. pp. 349-352).

On peut également faire converger certaines analyses, d'orientation et d'époques différentes, des événements sociaux et politiques, que l'on puisera dans les écrits de lectures de Walter Benjamin, de Michel Foucault, de Michel de Certeau... Dans l'introduction de son livre, *Le réel de l'utopie*, Michèle Riot-Sarcey a tiré de leur œuvre une méthode d'approche de l'événement qui me paraît pertinente¹. À condition toutefois de ne pas laisser tomber pour autant l'immense champ des temps structurels et conjoncturels. On retrouve alors la difficulté à articuler les trois temps socio-historiques.

¹. Michèle Riot-Sarcey, *Le réel de l'utopie. Essai sur le politique au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, pp. 11-35. Voir aussi du côté des anthropologues le numéro de la revue *Terrain*, « Qu'est-ce qu'un événement ? », Paris, Éditions du patrimoine, n° 38, Mars 2002.

CHAPITRE III

ANTHROPOGÈNE, ÉCOLOGIE TEMPORELLE ET UTOPIE

J'aborderai maintenant une autre dimension des questions temporelles que j'ai rencontrée lors de mes incursions dans l'histoire sociale et culturelle, l'ethnologie, la sociologie du travail et de la vie quotidienne : celle de la mesure du temps, de son anthropogène, singulièrement du point de vue du rapport travail-hors travail. La présentation de l'essai d'E. P. Thompson, *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel* avait constitué un point de départ (cf. texte 10). L'œuvre de William Grossin à laquelle j'ai rendu hommage dans le dossier du numéro 2 de la revue *Les mondes du travail*, m'a paru aussi incontournable pour décroiser les approches et réfléchir sur ce que pourrait être une écologie temporelle (cf. texte 12). La question de la conciliation des temps qui préoccupe aujourd'hui les collectivités territoriales me paraît justement relever de l'écologie temporelle. J'y reviens ici en esquissant une analyse du double processus de synchronisation et de désynchronisation que nous vivons actuellement. Il me semble ainsi qu'une écologie temporelle critique pourrait nous aider à repenser les utopies sociales.

1. Travail et anthropogène du temps

À partir de 1995, j'ai été amené à répondre à des sollicitations d'étudiants s'intéressant à un « retour sur la condition ouvrière » (titre de l'ouvrage de Stéphane Beaud et Michel Pialoux paru en 1999). Nous avons formé alors avec Stephen Bouquin, sociologue du travail récemment arrivé dans notre département, des étudiants et quelques autres collègues ou acteurs locaux concernés, un « groupe d'intérêt thématique » dans notre équipe d'accueil, le CEFRESS. Il en a résulté une

dynamique collective de recherche qui a débouché sur la création d'une revue : *Les mondes du travail*. C'est dans ce cadre que j'ai été amené à explorer un nouveau champ : les rapports entre « temps, travail et modes de vie » (pour reprendre cette fois-ci le titre d'un livre de Michel Lallement que nous avons d'ailleurs discuté avec l'auteur lors de sa parution¹).

Le groupe *Mondes du travail* a toujours revendiqué le croisement d'au moins trois disciplines : sociologie, anthropologie et histoire. L'un des historiens qui fait l'unanimité dans notre panthéon est Edward Palmer Thompson. J'ai eu l'occasion d'approfondir ma connaissance de son œuvre afin de rédiger la préface de la nouvelle traduction d'un long article paru en 1967 : « Temps, discipline du travail et capitalisme industriel »². En lisant Thompson, j'ai été amené à saisir l'intérêt toujours actuel d'une anthropogénèse du temps. Par cette dernière expression, j'entends l'étude de nos expériences temporelles réalisée à partir d'un décentrement géographique et historique. Ce double décentrement permet de prendre conscience que le temps dont nous parlons d'ordinaire, sa mesure quantitative ou qualitative, est un objet *préconstruit*.

L'essai de Thompson porte sur les rapports temporels entre « le travail et la vie » dans une période de transition, celle des débuts de l'industrialisation en Angleterre. Il explore les archives sur les mondes britanniques du travail de la fin du 18^e siècle et du début du 19^e (recueillies depuis son chef-d'œuvre, *La formation de la classe ouvrière anglaise*) et esquisse une explication à l'aide d'une lecture critique des études des historiens comme Febvre, Cipolla, Le Goff, Mumford, des anthropologues comme Evans-Pritchard, Tax, Foster, Herskovits, Firth, Hallowell, Hall et des sociologues comme Sorokin, Merton, Duveau, Lefebvre, Bourdieu... Se dessine alors une hypothèse théorique qui mérite d'être revisitée.

Dans une société sans écriture, donc essentiellement orale, il n'est pas possible de constituer des calendriers à partir d'une mesure mathématique des mouvements des astres : révolution de la Terre autour du Soleil (l'année) ; rotation de la Terre autour du Soleil (les jours), révolution de la Lune autour de la Terre (les mois). Les peuples des sociétés anciennes savaient observer ces mouvements mais ne pouvaient pas en tirer des calendriers précis. Aussi ont-ils appris à délimiter des intervalles de temps, des périodes en fonction de leurs activités. E. Evans-Pritchard

¹. Michel Lallement, *Temps, travail et modes de vie*, Paris, PUF, 2003.

². Edward P. Thompson, *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel* (1967), nouv. trad., Paris, La Fabrique, 2004.

est l'un des premiers anthropologues à avoir suggéré que le temps est dans ce type de société un « rapport entre des activités ». Il explique à propos des Nuer que « [...] le concept de saison dérive des activités sociales plutôt que des changements du climat qui les déterminent »¹.

Ce sont d'abord les activités agricoles, pastorales et halieutiques qui permettent de se donner des repères temporels. Ordre de succession, le temps se perçoit ici comme « succession des tâches ». L'exemple typique est ce qu'il appelle le « *cattle clock* », c'est-à-dire l'horloge du bétail. Chez les Nuer, la journée est rythmée par des activités que tous les éleveurs connaissent : traite des vaches, conduite du troupeau dans le Kraal ou en pâture, nettoyage de l'étable... C'est la succession de ces différentes tâches qui leurs permettent de percevoir, de façon très qualitative, le temps. C'est pourquoi E. P. Thompson a proposé la notion de « temps orienté par la tâche » (*task oriented*), par opposition au travail horaire (*time labour*) sur lequel nous réglons aujourd'hui nos activités. L'une des caractéristiques des sociétés modernes est en effet que le temps astronomique est mesuré de plus en plus précisément grâce à la mathématisation des sciences et à l'invention d'instruments de computation (horométrie). L'historien Lewis Mumford en avait conclu : « La machine-clé de l'âge industriel moderne, ce n'est pas la machine à vapeur, c'est l'horloge »². Le développement de la division sociale du travail, sur lequel repose, selon les pères fondateurs de la sociologie, les sociétés modernes, s'avère inséparable de l'usage du temps horloger. Mumford avait aussi précisé : « La pendule ne garde pas seulement la trace des heures, elle synchronise les actions humaines ». Cette synchronisation des activités spécialisées n'est possible que si tous se règlent sur le temps homogène et abstrait de l'horloge. Le travail, les loisirs, la vie familiale, les activités citoyennes sont ainsi mesurées en heures, en minutes... Être socialisé dans le monde d'aujourd'hui, c'est occuper une place dans cette gigantesque division des tâches et donc régler ses activités sur le temps du calendrier et de l'horloge mis en vigueur par les États nationaux. E. P. Thompson a souligné, après Marx, que la révolution industrielle a été une révolution temporelle, laquelle a demandé l'apprentissage d'une discipline inédite non seulement au travail mais aussi après le travail, dans la vie quotidienne : la culture puritaine du temps que résume l'adage de Benjamin Franklin, *Time is money*, a selon lui été indispensable dans le cas anglais. Dès lors que le temps n'est plus orienté par les activités laborieuses, domestiques, religieuses, etc.,

¹. E. E. Evans-Pritchard, *Les Nuer* (1937), trad. franç., Paris, Gallimard, 1968, p. 119.

². Lewis Mumford, *Technique et civilisation* (1934), trad. franç., Paris, Le Seuil, 1950, pp. 23-24.

les modes de vie changent radicalement. Le temps devient de moins en moins qualitatif ; le travail et la vie se séparent. Les différentes activités humaines ont été cloisonnées dans des durées et des espaces, comme le montre la distinction que nous faisons entre temps de travail, temps familial, temps scolaire, temps des loisirs... Sans doute assistons-nous aujourd'hui à de nouvelles formes de décroisement avec le télétravail à domicile. Mais surtout ce sont les articulations entre ces différents temps et rythmes qui sont en train de se défaire aujourd'hui. Nous y reviendrons plus loin.

Des recherches sur la genèse de la mesure et de l'usage du temps ont été développées par la suite. Tantôt de façon plus historique comme celles de Landes et Dohrn Van Rossum sur le temps horloger¹ ; tantôt de façon plus sociologique comme les études de Zerubavel sur l'institutionnalisation des calendriers dans l'organisation des sociétés et la standardisation du temps à l'échelle mondiale². À l'intersection de l'histoire et de la sociologie, Norbert Elias a esquissé le programme d'une socio-genèse du temps dans l'un de ses derniers écrits³. Il rappelle alors que le découpage du temps n'est pas « naturel », qu'il est socialement et culturellement construit, notamment pour orienter matériellement et symboliquement les pratiques, pour les ordonner, les organiser, et leur donner du sens. Sens économique, religieux, politique... Elias insiste sur l'idée que les différentes notions temporelles que nous utilisons aujourd'hui sont le résultat d'un très haut niveau de synthèse, élaboré depuis des millénaires :

« Le concept de temps, dans l'usage que nous en faisons, se situe à un haut niveau de généralisation et de synthèse qui présuppose un très riche fonds social de savoir quant aux méthodes de mesure des séquences temporelles et aux régularités qu'elles présentent »⁴.

Le temps universel du calendrier grégorien et de l'horloge atomique des astronomes, qui règle de nos jours les rapports sociaux dans le monde entier, est en effet un « très haut niveau de synthèse ». Ce temps « universel » atteste en vérité l'universalisation d'un système particulier de mesure du temps, celui de l'Europe et

¹. Voir David S. Landes, *L'Heure qu'il est. Les horloges, la mesure du temps et la formation du monde moderne*, Paris, Gallimard, 1987 et Gerhard Dohrn Van Rossum, *L'histoire de l'heure, l'horlogerie et l'organisation moderne du temps*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1997.

². Eviatar Zerubavel, *Hidden Rhythms. Schedules and Calendars in Social Life*, Press of University of Chicago, 1981 et *The Seven Day Cycle. The history and Meaning of The Week*, New-York, Free Press, 1985.

³. Norbert Elias, *Du temps* (1984), trad. franç., Paris, Fayard, 1996.

⁴. *Ibidem*, p. 50.

des États-Unis. Norbert Elias y voyait l'œuvre d'un long processus de civilisation au cours duquel la monopolisation étatique et l'allongement des chaînes d'interdépendances auraient constitué des facteurs-clés. Son essai se voulait une introduction à une « sociologie évolutionnaire » du temps comme résultat d'un long processus d'abstraction ou plus exactement de « synthétisation »¹. Vaste programme, qui, pour être réalisé, demanderait aujourd'hui une entreprise collective, internationale... et une approche moins linéaire.

2. William Grossin et l'écologie temporelle

La découverte de la littérature sociologique sur les rapports entre travail et temps et les suivis d'enquêtes de mes étudiants m'ont amené aussi à prendre toute la mesure de l'œuvre d'un sociologue du temps, William Grossin (1914-2005). J'ai rendu hommage à son œuvre dans le numéro 2 de la revue *Les mondes du travail* dont le dossier était intitulé « Travail et temps sociaux en éclats » (cf. texte 12). D'abord sociologue du travail, Grossin a été amené à décloisonner progressivement son approche. Sa première thèse portait sur les horaires, les durées et les rythmes de travail² ; la seconde sur *Les temps de la vie quotidienne*³. Le cofondateur de la revue *Temporalistes* (devenue *Temporalités*) envisageait une « science des temps » débouchant sur une « écologie temporelle ». Associé aux travaux de Mattei Dogan portant sur l'« écologie sociale », Grossin a proposé d'enrichir la notion de « milieu », en prenant en compte la « conjonction des temporalités », qui constitue aussi « un milieu ou de confort ou d'inconfort ». Aux multiples formes de dégradation de notre environnement, ne faut-il pas inclure les coercitions temporelles que nous subissons quotidiennement : la précipitation des rythmes, l'accélération des cadences de travail, la multiplication des temps d'attente dans les transports, le culte de la vitesse, la monétarisation du temps, le mépris des rythmes naturels... ? Ce programme de recherche inter et transdisciplinaire doit avoir des effets pratiques : « C'est contre l'idée que les temps sont forcément subis que la notion d'écologie temporelle s'imposera »⁴. Grossin n'élabore pas une théorie générale, mais une série de notions qui, confrontées aux enquêtes de terrain, serviront à bâtir cette science des temps

¹. *Ibid.*, p. 240.

². William Grossin, *Le travail et le temps. Horaires, durées, rythmes*, Paris, Anthropos, 1969.

³. William Grossin, *Les temps de la vie quotidienne*, Paris-La Haye, Mouton, 1974.

⁴. William Grossin, *Pour une science des temps. Introduction à l'écologie temporelle*, Octarès, Toulouse, 1996, pp. 13-14.

qu'il voulait voir se développer. Il suggère ainsi, comme l'a expliqué Michel Lallement, de lever une antinomie rédhitoire dans la sociologie du temps depuis Durkheim : d'un côté, on analyse les temps comme des institutions établies par la société ; de l'autre on cherche à montrer comment ces temps sont produits et pluralisés par les acteurs¹. S'efforçant de sortir de cette opposition, Grossin distingue deux dimensions inséparables : les « cadres » et les « milieux » temporels. Les premiers incarnent les aspects objectifs, rigides, réguliers et fermés des temps institutionnels ; les seconds font apparaître la production diversifiée et mouvante des temps par les individus et les groupes sociaux. De même avance-t-il la notion d'« équation temporelle personnelle » pour cerner certains décalages. Par exemple, selon leur milieu culturel, les élèves lisent, écrivent, apprennent plus rapidement que d'autres. *L'équation temporelle personnelle* traduit ces rapports différentiels au temps : selon le groupe d'appartenance, la situation professionnelle, l'âge, l'éducation, la santé, etc., chacun présente un « agencement temporel interne » qui nécessite un « agencement temporel externe » qui lui convienne². L'un des objectifs pratiques de l'écologie temporelle serait de protéger et de développer son équation temporelle personnelle...

L'une des questions-clés à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui est ce que Grossin appelait les « articulations temporelles ». Les institutions chargées d'aménager le territoire du point de vue de notre rapport au temps et à l'espace parlent plutôt de « conciliation des temps ». William Grossin avait remarqué que nous vivons dans une société tout à la fois « temporellement anarchique » et « temporellement surorganisée »³.

J'ai été amené à réfléchir sur ce processus contradictoire à l'occasion d'auditions et d'échanges demandés par une institution (conseil économique et social régional de Picardie) et une association locales (FNARS) concernant les problèmes de conciliation des temps.

¹. Michel Lallement, « Une antinomie durkheimienne... et au-delà. Regards sociologiques sur le temps et les temporalités, *Temporalités*, revue électronique, n° 8, 2008, 4^e partie.

². William Grossin, *Pour une science des temps*, op. cit., p. 125.

³. Ibid., p. 221.

3. La conciliation des temps. De quoi parle-t-on ?

La notion de conciliation des temps renvoie à deux ordres de réalité inséparables : celui des *horaires* et des *rythmes* et celui de la *mobilité spatiale*. Nous sommes confrontés à des chevauchements d'horaires (*désynchronisation*) et à une perturbation des rythmes (*dysrythmie*), quand ce n'est pas leur disparition (*arythmie*). Nous rencontrons simultanément des difficultés pour nous déplacer d'un lieu à l'autre dans un espace fortement urbanisé, étalé et éclaté en plusieurs centres (*polycentrisme*). Qu'est-ce qui provoque ce processus de *dispersion spatiale et temporelle* ?

Pour répondre à cette question, je distinguerai des processus structurels qui se sont développés ces deux derniers siècles avec la modernisation des sociétés et des processus plus récents qui accentuent les contradictions spatio-temporelles auxquelles nous devons faire face en ce début de 21^e siècle.

3. 1. Des processus structurels : synchronisation et désynchronisation

3. 1. 1 Des sociétés hyperspécialisées, organisées de façon de plus en plus rationnelle

Les sociétés contemporaines sont beaucoup plus volumineuses que les précédentes. Elles se divisent à l'infini en professions, en institutions spécialisées et organisées selon des règles formelles. Il existe ainsi une multitude de secteurs à la fois autonomes et interdépendants. Autonomes parce que chaque secteur d'activité humaine se spécialise en créant son propre mode d'organisation rationnelle ; interdépendants parce que ces activités sont insérées dans une division locale, nationale et globale du travail. Ainsi, les professions, les services, les loisirs forment des mondes à la fois autonomes et interdépendants, soumis à une économie du temps interne et externe. Chaque équipe de travail, chaque classe d'élèves, chaque agence bancaire, chaque magasin fonctionne selon des durées et des horaires strictement délimités qui répondent à des impératifs de gestion interne et externe. L'entreprise où je travaille, l'école où sont mes enfants, mon cabinet médical, mon magasin d'alimentation, le service technique qui doit réparer ma machine à laver, mon club de gymnastique, le club de musique de mon fils, le club de danse de ma fille, etc.

sont des institutions spécialisées qui ont dû adopter des horaires stricts en fonction de plusieurs impératifs (code du travail, disponibilité de la clientèle...).

Ce qui a rendu techniquement possible ce double processus d'autonomisation et d'interdépendance, d'hyperspécialisation et d'hyperorganisation, c'est l'invention de l'horométrie : la mesure mathématique du temps astronomique a créé un temps unique de référence. Nous avons appris à régler toutes ces activités sur lui. En mesurant la valeur des marchandises en heures de travail, il a fallu établir des emplois du temps chronométrés. La moindre tâche professionnelle, la moindre activité scolaire, civique, de loisirs doivent se dérouler selon des horaires stricts. La mesure du temps de travail et la synchronisation des différentes activités dans le cadre de la division technique et sociale du travail sont donc l'un des rouages essentiels de la modernité et de ses caractéristiques : la marchandisation, l'industrialisation, la rationalisation, l'urbanisation... Le temps de l'horloge est alors une force centripète : nos différentes activités sont rassemblées, coordonnées autour de ces repères temporels communs. C'est la synchronisation. Elle s'accompagne de rythmes : le retour régulier des mêmes horaires, des mêmes agendas.

Simultanément, il existe un phénomène inverse : une désynchronisation des horaires et une dysrythmie (voire une arythmie). C'est que la multiplication des activités spécialisées et organisées, la mesure de leur valeur d'échange en temps de travail, impliquent aussi une multiplication des horaires. Nous avons tous la même heure, mais non les mêmes horaires. Il se développe donc un mouvement centrifuge : à chacun son horaire ! Nous vivons dans une anarchie d'horaires. Si l'horaire est la condition de l'organisation, décuplé, il devient une source de désorganisation. Concrètement, cela signifie qu'il est difficile de concilier les temps quand plusieurs horaires se chevauchent, quand les rythmes sont perturbés, voire détruits.

3. 1. 2. Multiplication des espaces : des individus de plus en plus mobiles

Cette prolifération anarchique des horaires est conjointe à une *prolifération anarchique des espaces* ou, dit-on aujourd'hui, des *territoires*. En effet, la spécialisation des activités conduit à la formation et à la multiplication de lieux centralisés : zone commerciale, zone industrielle, zone hospitalière, zone universitaire, zone d'habitation... De sorte que l'on se trouve souvent à la périphérie de plusieurs centres.

Fini le temps du village paysan où l'essentiel des activités se déroulait dans la commune et le chef-lieu de canton. Fini aussi le bourg industriel où hommes, femmes,

enfants travaillaient dans les mêmes usines, aux mêmes heures, lesquelles étaient signalées par le retentissement de la sirène. Désormais, chaque emploi, chaque service, chaque activité scolaire, de loisirs, etc., se déroule à des endroits éloignés les uns des autres, dans des espaces urbains et rurbains de plus en plus vastes. On a parlé de « rurbanisation », d'habitat « périurbain » pour désigner le processus qui amène de nombreuses personnes travaillant dans les villes à résider dans les villages des campagnes environnantes. Un sociologue de la mobilité constate qu'« en l'espace de quarante ans, on a multiplié par dix l'écartement domicile-travail en passant de 3-4 kilomètres à 30-40 kilomètres »¹. Le train, le métro, l'avion et pour beaucoup, l'automobile, ont rendu possible cette société du déplacement permanent. La mobilité facilite d'abord l'accès aux emplois et à de nouvelles activités. Mais là encore, démultipliée, elle crée des difficultés inédites : on perd beaucoup de temps et d'argent pour circuler d'un lieu à l'autre ; on doit combiner des horaires de modes de transports différents (aller en voiture à la gare, prendre le train, puis le RER...). La dispersion spatiale crée aussi une dispersion temporelle. Quant aux couches sociales les plus démunies, les moins qualifiées, elles se retrouvent privées de mobilité et donc d'emploi. Éric Le Breton montre dans un livre au titre évocateur, *Bouger pour s'en sortir*, que les groupes les moins mobiles et par conséquent les plus marginalisés sont « les femmes isolées, les personnes issues de l'immigration, les hommes non qualifiés et les jeunes »². Ce sont, selon son expression, des « insulaires » : privés de permis, d'automobile, ils sont bloqués sur une seule île et ne peuvent la quitter à la différence des « navigateurs ». Trop de mobilité pour les uns, pas assez pour les autres !

3. 1. 3. Nouveaux emplois féminins et scolarisation de tous les enfants

Les femmes ont toujours travaillé mais pas de la même façon et aux mêmes endroits qu'aujourd'hui. Elles étaient d'abord assignées au travail domestique et parental, mais participaient aussi aux activités agricoles, industrielles et commerciales. Celles-ci se déroulaient à domicile, dans la ferme, le magasin du village, ou dans les usines avoisinantes. Les hommes, les femmes, les enfants accomplissent désormais des fonctions nouvelles, à des moments et sur des lieux différents. L'emploi des femmes dans de nouveaux secteurs professionnels et la scolarisation des enfants ont des conséquences sur le partage des tâches au sein de

¹. Bruno Marzloff, « Quatre roues, cinq crises : où va l'automobile ? », dans *Le Monde* du Dimanche-Lundi 27 octobre 2008, p. 16. Voir de cet auteur *Mobilités, trajectoires fluides*, Paris, Éd. de l'Aube, 2005.

². Éric Le Breton, *Bouger pour s'en sortir*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 23.

la famille. Quand elles exerçaient un travail essentiellement domestique, les femmes au foyer pouvaient trouver le temps d'aller chercher les enfants à l'école... Or, aujourd'hui, les femmes occupent des emplois qui avaient été longtemps réservés aux hommes ou qui se sont développés avec la modernité. En outre les tâches domestiques étant encore loin d'être partagées, beaucoup sont astreintes à la « double-journée ». Les grands-parents ont peut-être du temps libre parce qu'ils sont à la retraite mais ils habitent ailleurs. Les voisins ont aussi leurs occupations et se connaissent peu. Il existe ainsi des « régimes de conciliation » entre travail et famille, traditionnels et inédits, qui font l'objet de recherches et suscitent de nouvelles conceptualisations (comme le *care* par exemple)¹.

La famille monoparentale aggrave ces difficultés. Dès lors que le parent solitaire qui s'occupe des enfants est pauvre, soumis à un emploi précaire, aux horaires décalés, il devient plus compliqué de se déplacer et de concilier les temps et les rythmes. En règle générale, le chevauchement des horaires et des rythmes frappe plus durement celles et ceux qui sont « en bas de l'échelle »².

3. 2. Des processus plus récents : la double fragmentation du temps de travail et des territoires

3. 2. 1. Le travail en éclats : flexibilités et précarités

Les entreprises tayloriennes et fordiennes ont instauré des rythmes de travail et de vie réguliers reposant sur une séparation stricte entre travail et hors travail. Au lendemain de la crise de 1929 et surtout après la Seconde Guerre mondiale, les États nationaux ont exercé une action régulatrice dans le monde économique et social. Il ne faut pas idéaliser cette époque : le travail posté s'est généralisé ainsi qu'une routine aliénante, symbolisée par la triade « métro-boulot-dodo ». Néanmoins, au cours de cette phase d'expansion économique, dite des trente glorieuses, la synchronisation s'est beaucoup développée. Un salariat sécurisé par des emplois stables et une protection sociale s'est formé. Des projets individuels et collectifs à long terme ont pu voir le jour³. L'adoption d'une nouvelle politique économique qualifiée de néolibérale, à partir de la fin des années 1970, a entraîné un changement profond d'organisation du travail (cf. le toyotisme). En outre, la libéralisation et la financiarisation des

¹. Chantal Nicole-Drancourt, *Conciliation travail-famille : attention travaux*, Paris, L'Harmattan, col. Logiques sociales, 2009.

². Sur ce « monde du travail », voir Pierre Cours-Salies et Stéphane Le Lay (dir.), *Le bas de l'échelle. La construction sociale des situations subalternes*, Paris, Obvies-Ères, 2006.

³. Voir Richard Sennett, *Le travail sans qualités. Les conséquences humaines de la flexibilité* (1998), trad. franç., Paris, Albin Michel, 2000, rééd. 10/18, n° 3608, 2003.

marchés, la déréglementation du code du travail, se sont appuyées sur une révolution technologique de l'*instantanéité* qui a institué un « culte de l'urgence » : les nouvelles techniques de l'information et de la communication ont permis de fonctionner « en temps réel » à l'échelle mondiale et d'augmenter la vitesse de décision et d'exécution¹.

Dans ce contexte, des formes de flexibilité du temps de travail et de précarité des emplois ont été créées ou réinventées. Les horaires variables, la semaine comprimée, les emplois à temps partiel, la réintroduction du travail de nuit chez les femmes, perturbent les rythmes ou en font même disparaître. Changer sans cesse d'horaires de travail représente un casse-tête permanent dans l'emploi du temps. L'annualisation de la durée du travail conduit à rester plus longtemps à son poste dans les périodes de commandes. Du coup, un jour on peut déposer son enfant à l'école mais on ne peut pas aller le chercher à la sortie. Un autre jour, on peut aller à la banque, mais au moment où on en a le plus besoin, on n'est pas disponible...

Une partie importante de la population active, notamment féminine, vit dans la précarité sociale. Beaucoup de femmes sont contraintes d'exercer des emplois à temps partiels, selon des horaires atypiques. Le cas des femmes de ménage travaillant en soirée ou en fin de nuit est un exemple². Certaines sont même obligées de cumuler des emplois différents sur des lieux différents.

3. 2. 2 Le morcellement des lieux de travail et de vie

L'éclatement des emplois, de leurs durées, se combinent avec l'éclatement des lieux de travail et de vie. La fragilité du statut de nombreuses femmes rend leur avenir imprévisible. Dès lors que l'on n'est pas sûre de garder son emploi, il devient impossible de trouver une solution stable pour améliorer le rapport entre domicile et travail. Éric Le Breton commence son deuxième livre, *Domicile-travail. Les salariés à bout de souffle*, par cet exemple paradigmatique :

« Une caissière habite en banlieue nord de Paris et travaille dans un supermarché en banlieue est. Elle fait l'ouverture du magasin et doit être à son poste dès 8h00, jusqu'à 11h30. Elle a ensuite une coupure jusqu'à 16h00, puis reprend son travail jusqu'à 19h30. Il lui faut 45 minutes pour aller de son domicile au centre commercial, soit une heure et demie de transport tous les jours, à condition de ne pas rentrer chez elle sur la longue pause de mi-journée (quatre heures et demie) car dans ce

¹. Voir Nicole Aubert, *Le culte de l'urgence. La société malade du temps*, Paris, Flammarion, 2003, pp. 22-25.

². Voir l'article de Fabienne Scandella sur le cas des femmes travaillant dans des services de nettoyage dans le quartier européen de Bruxelles : « Travail invisible dans un secteur de relégation : la double condition des nettoyeurs de bureaux », dans *Les mondes du travail*, n° 7, juin 2009, pp. 75-86.

cas elle a un déplacement de trois heures. La voiture pourrait peut-être raccourcir un peu ce temps, mais son salaire ne lui permet pas de payer l'essence »¹.

L'exemple se poursuit avec le problème supplémentaire de la garde des enfants.

Les parents, en particulier les mères, sont notamment confrontés à un casse-tête : comment concilier les temps scolaires et périscolaires de leurs enfants avec leurs propres temps de travail, de loisirs et de civisme².

On voit donc que ce qui est en jeu se caractérise non seulement par des problèmes de synchronisation et de dispersion géographique mais aussi par une désorientation temporelle, une crise de l'avenir dans la vie privée et publique : comment s'orienter dans le temps quand on n'a plus le temps pour soi, quand on ne peut plus faire de projet à moyen et long terme ?

Résumons. Nous ne parvenons plus à concilier les temps. À la base, il y a un fait socio-historique pluriséculaire que nous appelons la « modernité » : la marchandisation, l'industrialisation, l'organisation rationnelle du travail, l'urbanisation... Ces processus ont impliqué de plus en plus d'horaires et de synchronisation. Mais lorsque cette rationalisation touche la quasi-totalité des activités humaines (y compris les loisirs) et des populations (hommes, femmes, enfants...), lorsqu'elle se traduit sur le plan spatial par une multiplication des lieux de travail et de vie, et donc par une plus grande mobilité des individus, il se produit un phénomène inverse : une désorganisation, une désynchronisation, une irrationalité temporelle.

Ce processus de désynchronisation a été renforcé par les changements intervenus ces quatre dernières décennies dans cette économie-monde qu'est le capitalisme : la globalisation néo-libérale est aussi une nouvelle division internationale du travail, laquelle s'est effectuée non seulement par la libéralisation des marchés mais aussi selon des vitesses inédites (voir le fonctionnement en temps réel des NTIC) et la poursuite de l'urbanisation. Les nouvelles formes d'aménagement du temps de travail et des territoires ont augmenté les processus de désynchronisation.

Les problèmes de conciliation des temps ne sont qu'un aspect d'une crise de notre régime de temporalités. Nous sommes simultanément confrontés à des questions de désorientation temporelle. Vivant dans l'urgence, nous avons le

¹. Éric Le Breton, *Domicile-travail. Les salariés à bout de souffle*, Paris, Les carnets de l'info, 2008, p. 5.

². Patrick Rozenblatt et Djaouida Séhili, « École-famille-travail : le casse-tête féminin des décalages temporels », *Les mondes du travail*, n° 2, octobre 2006, pp. 59-70.

sentiment que le temps se rétracte, qu'il passe de plus en plus vite. En fait, ce n'est pas le temps qui s'accélère, mais nous ou plus précisément nos rythmes de vie. Nous devons mener de front trop d'activités et trop rapidement ; nous vivons plusieurs vies et à trop grande allure. Bien sûr ce trop plein d'activités n'est pas de même nature selon l'échelle des qualifications et des revenus. Celles et ceux qui sont en haut de l'échelle courent après des responsabilités professionnelles qui les dévorent et s'adonnent avec la même frénésie à des loisirs dispendieux. Ils peuvent toutefois être exemptés des charges domestiques et éducatives qu'ils confient à d'autres. Celles et ceux qui sont en bas de l'échelle courent après les petits boulots et les diverses tâches domestiques que personne n'accomplira pour eux...

Dans ces conditions, les horizons temporels se modifient. Durant la période précédente, la stabilité de l'emploi et la régularité métronomique des rythmes de travail et de déplacement permettaient, malgré leur caractère routinier, de mieux gérer les temps du hors-travail et l'avenir. Dans la période actuelle de déréglementation sociale et de déclassement, le futur devient imprévisible et beaucoup ne peuvent vivre que dans le très court-terme.

3. 3. Un exemple local : les personnes en réinsertion en Picardie

La FNARS-Picardie (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion) m'a demandé de participer à ses travaux sur cette question en 2009. Les enquêtes et les journées d'études de la FNARS portent essentiellement sur les personnes en réinsertion. Des témoignages ont été recueillis dans la Somme. En voici quelques-uns :

René a été employé dans un service de nettoyage industriel pendant 10 mois. Son ex-femme était invalide (à 80%). Il ne pouvait l'aider à s'occuper de leur fille puisque son entreprise le faisait travailler 14-15 heures par jour en dehors d'Amiens : à Compiègne, Noyon, Paris, jamais dans sa ville. Rémunéré à l'heure, il ne touchait aucune prime de déplacement. Il devait commencer à 3 ou 4 heures du matin ou en soirée. Il avait fait appel à une nourrice et à sa famille pour son enfant alors en bas-âge, mais butait sur les décalages d'horaires.

Charline habite Albert. Elle a dû quitter son appartement et vit chez sa fille. Elle effectue 20 heures de ménage par mois à Amiens (30 km). Quand elle travaille une journée complète, elle doit se lever à 5H30 pour prendre son train à 6H30. Après un trajet de 30 mn, elle commence à travailler à 8h, jusqu'à 12h ; puis, après une longue pause, de 14H30 à 15H30 et de 16H30 à 17H30. Elle reprend son train à 19H00. En outre, il arrive souvent qu'elle doive se déplacer pour une seule heure de travail. Elle paye sa carte mensuelle d'abonnement SNCF (59 €).

Héna a obtenu un emploi d'aide à la personne. Son compagnon et elle forment une famille recomposée. Ils ont chacun deux enfants, donc quatre à la maison une semaine sur deux. Le couple ne dispose que d'un scooter. Quand celui-ci est en panne ou lorsqu'il est mobilisé par son conjoint, il faut se débrouiller avec des horaires de bus qui ne conviennent pas toujours. Avec un scooter, il est impossible de sortir avec les enfants. Pour les emmener chez l'ophtalmologue, l'orthophoniste, etc., il faut prendre le bus mais il y a trop de correspondances et d'attentes. Les choses se compliquent aussi durant les périodes de vacances scolaires : ils essaient de prendre leurs congés à ce moment-là, mais ce n'est pas toujours possible. Quand ils travaillent tous les deux, c'est le casse-tête.

Armelle a deux mi-temps et élève seule sa fille mais elle la voit peu et gagne peu. Elle préfère que sa fille soit demi-pensionnaire pour lui éviter de déjeuner seule et mal. Elle ne parvient pas à trouver le temps de la soutenir et de l'aider dans sa scolarité. Son seul « avantage » actuellement : une automobile qui lui permet de gagner du temps pour naviguer entre ses deux boulots.

Au cours d'une journée d'études avec des représentants des collectivités territoriales (Amiens métropole, conseil général de la Somme, conseil régional) et des associations, nous avons pu mesurer à quel point la question de la conciliation des temps et de la mobilité spatiale relève d'un objet transversal qui ne peut conduire qu'à des actions également transversales. Nous avons vu que pour appréhender le phénomène, il fallait traverser des champs d'études anciens et récents qui avaient été constitués par les sciences sociales : le travail, les organisations, la famille, les loisirs, les rapports sociaux de genre, l'environnement... Les exposés et les débats ont révélé aussi les différents niveaux d'intervention : les associations, les collectivités locales, les syndicats, les entreprises... Là gît sans doute l'origine de bien des difficultés. Non seulement l'étude des articulations temporelles implique un décloisonnement des anciens champs disciplinaires, mais les dispositifs visant à réconcilier les temps et les rythmes demandent la même transversalité. Ainsi, l'absence de représentants des chefs d'entreprise et des syndicats s'est fait ressentir.

La situation des femmes peu qualifiées, en réinsertion sociale, a été constamment abordée sous au moins deux angles :

- La *mobilité géographique* : comment obtenir le permis de conduire, un moyen de locomotion pour chercher un emploi ou accéder aux lieux de travail, de scolarisation, aux services de soins ?
- La *parentalité* : comment une femme seule peut-elle concilier les temps de travail et les temps consacrés à ses enfants ? Comment un couple peut-il trouver du temps pour mieux partager les tâches, les responsabilités familiales ?

Certains exposés ont révélé que les problèmes de mobilité géographique et/ou professionnelle touchent aussi des personnes qui occupent des emplois qualifiés. Martine Buffier-Morel a rappelé comment des familles ont dû faire face à la délocalisation de l'emploi d'un des leurs. La décohabitation d'un membre du couple en raison d'emploi très éloigné, avec réintégration du foyer en période de repos, est aussi une situation qui se multiplie. La présentation des activités du bureau des temps de Paris, qu'a donnée Béatrice Mauconduit, a montré que, dans la capitale, la dispersion spatio-temporelle est également traitée du point de vue de couches sociales plus aisées. C'est intéressant car il ne faut pas perdre de vue que nous avons affaire à un problème de civilisation qui touche de diverses manières l'ensemble de nos concitoyens. Nul n'échappe à cet éclatement des temps, des rythmes et des espaces, suscité ces dernières décennies par le développement conjoint et incontrôlé d'une économie-monde financiarisée et des nouvelles technologies d'information et de communication. Mais c'est un fait que les personnes les plus démunies se heurtent à des obstacles spécifiques. Les associations spécialisées dans ce domaine et les collectivités locales cherchent ainsi des solutions concrètes pour les aider à les franchir.

Parmi les premières mesures qui ont été prises par les collectivités territoriales en Picardie ou dans d'autres régions, ont été évoquées celles qui visent à aider les personnes en difficulté, notamment les femmes peu qualifiées, à obtenir un moyen de déplacement afin de chercher un emploi ou de se rendre sur leur lieu de travail. Dans la région Bourgogne, un parc de véhicules a été mis à la disposition des personnes en insertion professionnelle ; une formation au code de la route est offerte, des agences de covoiturage ont été créées. Le conseil général de la Somme a élaboré des « plateformes mobilité » : atelier « deux roues », acquisition de motocyclettes par le microcrédit, en particulier en direction des femmes. Ce type d'aide peut être aussi pris en charge par les associations cherchant à réinsérer des femmes et des hommes dans le monde du travail comme l'a indiqué la responsable de Ménage Service à Amiens.

Là encore, on s'interrogera sur les limites de ce type d'action. Se réinsérer signifie certes pouvoir bouger. Mais n'oublions pas que l'excès de mobilité n'est pas souhaitable (voir le témoignage de René). Les associations qui cherchent à confier des tâches du type aide à la personne, entretien, nettoyage, etc. doivent leur proposer des horaires de travail stables. Sinon, on se trouve dans une situation paradoxale. Par leur fonction, ces salariés deviennent souvent des agents de la réconciliation des

temps des autres : les entreprises, les services publics, les classes moyennes..., et eux restent touchés par la dispersion spatiale et temporelle.

Les autres mesures prises récemment concernent la parentalité et l'accueil de la petite enfance. Dans le domaine de la parentalité, la lutte contre les stéréotypes sexistes est aussi indispensable qu'ailleurs. « Prenons le temps d'être père » est un slogan qui a été avancé par le projet européen « Qualitemps » afin de promouvoir le congé parental chez les hommes et développer le congé de paternité. Des partenariats entre les centres d'information sur les droits des femmes, les syndicats et les bureaux des temps des municipalités ont ainsi été mis en place. Ils sont destinés à aider les hommes à bénéficier de leurs droits et des possibilités qui s'offrent à eux en matière d'articulation des temps de vie pour s'investir librement dans des activités liées au foyer et aux enfants. Il a été signalé qu'« en Norvège, le congé parental est soit de 39 semaines avec 80% du salaire, soit de 29 semaines avec 100% du salaire. Hormis les 6 semaines réservées pour le père et les 9 semaines pour la mère, le couple est libre de partager le congé ».

Concernant la petite enfance, il est souhaité que les collectivités territoriales donnent l'exemple avec leur propre personnel. Un mode de garde au service des parents/agents a été mis en place au conseil régional, mais cette mesure paraît encore très insuffisante. Les choses se compliquent quand on cherche de l'extérieur à pallier l'absence des parents. Il existe ainsi dans d'autres régions un réseau GEPETTO, chargé de favoriser l'« accueil en relais » des enfants de moins de 13 ans dont les parents sont confrontés aux horaires atypiques. Cette formule d'accueil intervient tôt le matin, tard le soir, les week-ends et les jours fériés au domicile de familles travaillant sur des horaires décalés. Les interventions sont réalisées par des professionnels de l'enfance et les familles sont facturées en fonction de leurs revenus. Huit territoires bénéficient de cette formule innovante : Vannes, Lorient, Poitiers, Cherbourg, Maubeuge, Nantes, Le Mans et Dole dans le Jura. C'est donc, comme l'a souligné une représentante de la CAF, la question de l'organisation d'un mode de garde différencié (par exemple selon les tranches d'âge des enfants) qui est désormais posée. Qui dit différenciation, dit inégalité de traitement : on touche alors aux questions de principe (égalité ou équité ?) qui ne manqueront pas de faire débat.

Les relations entre travail et emploi ont aussi été évoquées : situations des personnes à temps partiel, horaires décalés... Le conseil régional de Picardie cherche à « sensibiliser les élus et les managers aux problématiques d'articulation des temps et aux déroulements de carrière », en prenant par exemple le cas des horaires de

réunion. Mais les collectivités territoriales ne doivent-elles pas aller beaucoup plus loin en direction des entreprises privées et publiques ? Il reste que nous touchons alors à la question du code du travail et donc aux responsabilités des employeurs, des syndicats et des élus en matière de droits sociaux. De même l'externalisation des services d'entretien, qui conduit à une dispersion spatiale et temporelle de ses agents, devrait faire l'objet d'un débat public. Car cela implique de nouveau un choix de société. Depuis une trentaine d'années, les entreprises ont adopté une politique de management reposant sur la flexibilité du temps de travail, l'externalisation des services et la mobilité professionnelle. Les États membres de l'Union européenne ont entériné ces normes venues d'outre-Atlantique. Parallèlement, la même Union européenne recommande une politique de réconciliation des temps. Il y a là un « double bind » qui empêche de traiter les problèmes à partir de leurs racines et de réaliser de véritables avancées.

Les débats ont montré que l'on rencontre vite des limites si ces mesures ne prennent pas en compte la dimension globale du phénomène. Ils ont attesté aussi la complexification des problèmes dès lors que l'écologie devient un impératif. Comment par exemple les dispositifs d'aide à la mobilité géographique doivent-ils tenir compte des nouvelles contraintes écologiques dans le choix des modes de transport ? Ou encore : comment une politique du logement peut-elle intégrer la nécessaire réduction des distances entre lieu de travail et lieu de résidence ?

Enfin une contradiction lancinante est apparue : comment concilier les temps des agents de la conciliation des temps ? Cette question ne révèle-t-elle pas une contradiction sous-jacente et les limites des dispositifs visant à surmonter la désynchronisation ? Associations, collectivités territoriales, bureaux des temps, etc., cherchent à favoriser l'insertion des personnes en difficulté, des plus démunis, en aidant ces derniers à devenir plus mobiles et plus flexibles. Pour quelqu'un qui revient de loin (chômage, échecs de toutes sortes), retrouver un emploi, même précaire, représente une amélioration. Mais ces démarches aboutissent alors à une situation qui est loin d'être satisfaisante puisque, au final, ces personnes rejoignent la masse des salariés qui souffrent d'un excès de mobilité sans disposer des mêmes ressources matérielles pour affronter ses effets destructeurs. De même, dans le domaine de la parentalité, on demande que les hommes partagent la « double journée » des femmes, notamment pour ce qui est des tâches domestiques et parentales. Mieux vaut l'égalité que l'inégalité ! Mais le phénomène de la dispersion

spatio-temporelle est loin d'être évacué. Il reste même entier. C'est que l'enjeu de fond est : faut-il s'adapter à l'éclatement des temps et des espaces ou chercher à le réduire, à recréer une stabilité, plus de synchronisation et d'équilibre entre les rythmes ?

Une politique de réconciliation des temps ne peut faire l'impasse sur les prémisses d'une « politique de civilisation » pour le 21^e siècle (Edgar Morin) : une démocratie économique qui garantit le droit à un travail décent et le droit de « respirer ». Par ce dernier terme, il ne faut pas entendre seulement le droit de respirer un air sain et donc une politique de l'environnement qui exigera dans les années à venir une réduction des déplacements générateurs de pollution. Il s'agit aussi d'une *respiration sociale* rendue possible par des rythmes qui permettent à chacune et à chacun de mieux répartir son temps pour accomplir son travail dans de bonnes conditions, s'occuper des siens, s'adonner à des loisirs de qualité et à ses devoirs de citoyen...

4. Écologie temporelle et nouvelle utopie concrète

Si la modernité a créé des aliénations spécifiques, elle se caractérise aussi par la recherche d'une amélioration des conditions de vie et de travail pour toutes et tous, ce qui implique l'instauration de formes de solidarité et de sécurité sociales pour le présent et l'avenir. Les mouvements sociaux et les doctrines socialistes des 19^e et 20^e siècles ont exprimé cette aspiration à un monde meilleur. Les bouleversements sociaux et sociétaux en cours, les préoccupations d'une écologie temporelle ne peuvent que s'appuyer sur un « nouvel esprit utopique » afin de parvenir à une réorientation temporelle. C'est l'occasion de revenir de nouveau sur l'essai d'E. P. Thompson. C'est que j'ai voulu indiquer également dans cette préface qu'il ne faut pas réduire sa démarche à une version anglaise de l'école des Annales. L'approche de Thompson est effectivement très proche de ce courant. Mais sa critique de la discipline du travail ne relève pas seulement d'un essai d'anthropologie historique. Elle participe tout autant d'une critique politique et utopique répandue dans le mouvement socialiste britannique. Ses analyses érudites ne sont pas séparables d'une critique romantique du capitalisme industriel et d'une imagination utopique qui nous manque singulièrement. Thompson a été très marqué par le socialisme romantique et utopique d'un William Morris. Son premier livre est consacré à l'auteur

de *News from nowhere* et le dernier à William Blake. Thompson écrit dans un autre article sur Morris que celui-ci « tentait de rendre présents l'art et certaines manières de vivre du passé médiéval pour « l'étendre à un futur imaginé »¹. Morris ne rêve pas de rétablir les hiérarchies féodales mais de restaurer un rapport qualitatif à la vie et au temps, dans une communauté d'égaux inédite. Il me semble ainsi que les écrits et la vie militante de Thompson contiennent un jeu de rétropections romantiques et de projections utopiques. Michael Löwy et Robert Sayre en ont précisé la teneur :

« Le romantisme comme *effet de distanciation* et comme *point archimédique pour la critique sociale* : la proposition a une portée épistémologique générale et traduit, dans une large mesure, la démarche utilisée par Thompson lui-même dans son œuvre historiographique »².

Cette interprétation peut nous aider à comprendre en quoi la relation « anthropologique », qu'il établit entre sujet et objet dans la connaissance historique des temps sociaux, se rattache à un autre mode de distanciation critique, celui d'une *utopie concrète*. La sensibilité romantique de Thompson ne l'incite pas à embellir et idéaliser les expériences temporelles des sociétés précapitalistes :

« Si c'est ce que veulent entendre les théoriciens de la croissance, admettons que la culture populaire d'antan était à bien des égards frivole, intellectuellement stérile, peu stimulante et d'une grande pauvreté. Sans l'introduction de la discipline horaire, l'homme de l'âge industriel n'aurait jamais pu déployer toutes ses énergies ; et que cette discipline soit imposée par le méthodisme, le stalinisme ou le nationalisme, elle finira nécessairement par atteindre le monde en développement »³.

Son travail d'historien n'invite donc pas à un retour au passé mais à un détour par le passé. Connaître ce qui a été perdu nous permet, d'une part de mieux cerner notre présent et nos propres irrationalités, et d'autre part de féconder l'avenir, d'imaginer en l'occurrence les temps et les rythmes d'un monde plus humain. Ainsi suggère-t-il « une nouvelle dialectique » entre vieilles et jeunes nations industrielles, entre des éléments du régime temporel de travail issus des premières et d'autres venant des secondes. Cela signifierait, indique-t-il,

¹ Edward P. Thompson, « Romantisme, moralisme et utopisme : le cas de William Morris », paru dans la *New Left Review*, n° 99, 1976, trad. franç. par Fl. Vignaud, dans *L'Homme et la Société*, *op. cit.*, p. 124.

² Michael Löwy et Robert Sayre, « Le courant romantique dans les sciences sociales en Angleterre : Edward P. Thompson et Raymond Williams », dans *L'Homme et la société*, Paris, L'Harmattan, n° 110, oct-déc. 1993, p. 48.

³ E. P. Thompson, *Temps, [...], op. cit.*, pp. 82-83.

« trouver une symbolique qui ne soit fondée ni sur les saisons, ni sur le marché, mais sur des occupations humaines. La ponctualité dans les horaires de travail exprimerait alors un respect pour ses collègues. Et culturellement, il deviendrait tout à fait admissible de passer son temps à ne rien faire »¹.

Thompson réactive ainsi une critique sociale et utopique des « temps modernes », récurrente dans l'histoire occidentale. On se souviendra de Paul Lafargue qui revendiquait, en 1880, à contretemps de la logique productiviste de ses contemporains, le « droit à la paresse ». En 1932, Bertrand Russel livrait un éloge de l'oisiveté². Le texte de Thompson participe d'un concert général propre à une période propice à un vent d'utopie. Trois ans après la parution de son article, Jean Baudrillard réclamait contre la marchandisation de toutes les durées (de travail comme de loisirs) « *la liberté de perdre son temps* »³. Georges Moustaki résumait cette quête d'une nouvelle expérience des temps et des rythmes dans la chanson du film *Le temps de vivre* (1968). Il est symptomatique que, durant ces dernières années du 20^e siècle et de cette première décennie du 21^e siècle, l'on se soit intéressé au « bon usage de la lenteur »⁴, que l'on ait réclamé, modestement, dans la logique défensive de l'époque, un « droit au répit », un « droit à un temps à soi » ou « pour soi »...

Il me semble ainsi que l'écologie temporelle pourrait accomplir des explorations rétrospectives et prospectives en revisitant, de façon critique, les expérimentations utopiques du passé et en s'efforçant d'imaginer des façons inédites de mesurer et d'organiser les temps et les rythmes⁵. La difficulté de l'entreprise est de parvenir à articuler l'économique, le social et l'environnemental autour d'une problématique temporaliste⁶. Un tel champ d'études transversales permettrait de mieux définir les temporalités de ce que l'on appelle aujourd'hui l'écosocialisme.

¹ *Ibid.*, p. 86 et 87.

² Paul Lafargue, *Le droit à la paresse* (1880), Paris, Allia, 2005 ; Bertrand Russel, *Éloge de l'oisiveté* (1932), Paris, Allia, 2002.

³ Jean Baudrillard, *La société de consommation* (1970), Paris, Gallimard, 1978, p. 243.

⁴ Pierre Sansot, *Du bon usage de la lenteur* (1998), Paris, Payot et Rivages, 2000.

⁵ Sur le cas précis des rapports entre travail et famille, on trouvera des pistes dans la deuxième partie du livre dirigé par Chantal Nicole-Drancourt : « Apprendre à reconstruire : vers l'innovation en matière de conciliation travail/famille », *op. cit.*, pp. 135-227. Michel Lallement par exemple revisite le Familistère de Guise.

⁶ Dans le domaine de la théorie sociale, Barbara Adam tente de penser l'association des temps socio-culturels, socio-économiques, et les temps de l'environnement. Voir *Timewatch. The Social Analysis of Time*, Cambridge, Polity Press, 1995 et *Timescapes of Modernity : the environment and invisible hazards*, London, Routledge, 1998. Voir également la problématique de l'habiter chez John Urry, dans *Sociologie des mobilités*, *op. cit.*

CHAPITRE IV

DURÉES, PASSÉ-PRÉSENT-FUTUR ET RYTHMES ÉLÉMENTS D'ÉPISTÉMOLOGIE COMPARÉE

Essayons maintenant d'établir une carte non pas des temps mais des catégories temporelles que nous rencontrons dans les travaux d'histoire, d'anthropologie et de sociologie. Je suis conscient que cette entreprise est fort ambitieuse et périlleuse : la philosophie occidentale n'a cessé de s'interroger et de se diviser sur la nature du temps. Quoi de plus insaisissable que le temps ? À la différence de l'espace que l'on peut circonscrire, parcourir de façon réversible, le temps nous échappe par son irréversibilité. La fuite du temps a inspiré ainsi les méditations des métaphysiciens et des poètes – la notion d'éternité intervenant alors comme contrepartie. Les sciences humaines et sociales se sont écartées de ces aspects métaphysiques et littéraires. Elles ont cependant dû puiser dans la tradition philosophique des catégories qu'elles ont remaniées, redéfinies en fonction des objets d'étude et des méthodes d'investigation. C'est pourquoi, avant d'analyser les registres temporels du sociologue, de l'anthropologue et de l'historien, il faut indiquer les principales « entrées » du débat philosophique et épistémologique. Je ne le ferai ici que très partiellement, en en retenant trois : les durées, les déterminations temporelles (passé, présent, futur) et les rythmes¹.

¹. Je ne peux revenir ici sur d'autres volets très importants : le statut de l'*instant* (cf. la notion de temps instantané) et l'idée même de *pluralisation* des temps dans les sciences humaines et sociales...

1. Durée et succession

Quand les historiens s'efforcent de dater des faits du passé, quand ils utilisent ces datations pour distinguer des événements fondateurs, des périodes de courte, moyenne ou longue durée, etc., ils utilisent des unités de temps du calendrier. De même, quand les sociologues étudient la durée d'une journée ou d'une semaine de travail, le temps consacré aux tâches domestiques, aux loisirs..., ils calculent des durées qui sont celles du même temps astronomique. Chez les premiers on se réfère à des dates du calendrier (grégorien), chez les seconds aux heures de l'horloge. Ce temps-là est bien selon l'expression d'Aristote, « le nombre du mouvement selon un antérieur et un postérieur », plus précisément du mouvement des astres : la révolution et la rotation de la Terre autour du Soleil, la révolution de la Lune autour de la Terre. On mesure ces mouvements cosmiques ou astronomiques en unités de temps quantifiées à l'aide des horloges et des calendriers. Sous cet angle, le temps est une mesure, une quantité, une grandeur de la durée du mouvement relativement uniforme des astres. Certains aspects des changements biologiques sont aussi appréhendés à l'échelle du temps numéroté de la physique : les âges de la vie se comptent en années...

Ce temps est aussi un ordre de succession puisqu'il implique, disait Aristote, la distinction entre un avant et un après.

Quand bien même sont-elles les produits d'un « très haut niveau de synthèse » (Elias), comme on l'a rappelé auparavant, les unités horométriques sont de nos jours toutes exploitables, à des degrés divers, par les chercheurs en sciences sociales. Ainsi, dans le cas de la durée du travail à l'échelle d'une entreprise ou d'un pays, la démarche historique et la démarche sociologique se complètent puisque cet objet se situe dans le temps historique et relève d'un temps social. On peut retracer, chronologiquement, la mise en place des 40 heures, des 39 puis des 35 heures de travail hebdomadaire et étudier les différentes temporalités sociales afférentes à chaque contexte : « temps *au* travail, temps *du* travail et temps *de* travail », résume Michel Lallement¹. Il reste que sur le plan méthodologique, la comptabilisation n'est pas aisée. Le sociologue et l'historien rencontrent de nombreux problèmes pour mesurer les durées de travail et de loisirs, à l'échelle d'un pays et plus encore lorsqu'ils cherchent à établir des comparaisons internationales. Les textes de lois, les

¹. Michel Lallement, *Temps, travail et modes de vie*, Paris, PUF, 2003, p. 46 et suivantes.

règlements intérieurs des entreprises que l'on trouve dans les archives indiquent des durées officielles qui ne correspondent pas forcément à celles effectivement en vigueur. Les critères de comptage des heures de travail sont multiples (amplitude de la journée de travail, nombre d'heures ou de jours de travail par semaine...). Ils dépendent aussi des statuts d'emploi (temps complet, partiel...). Les travailleurs interrogés par les enquêteurs ne répondent pas toujours précisément. Leur perception des durées de travail peut changer selon le degré de développement et de modernisation de leur pays. Un ouvrier encore accoutumé à la mesure du temps orientée par la tâche peut les estimer autrement qu'un ouvrier habitué depuis longtemps au travail horaire. L'évaluation diffère aussi d'une nation à une autre selon les expériences syndicales et politiques de chaque mouvement ouvrier¹. Sur le plan statistique, les indicateurs utilisés par un organisme comme l'OCDE sont divers (durée légale, durée conventionnelle, durée effectivement travaillée, durée rémunérée, durée d'ouverture de l'établissement, durée de la vie active...); ils répondent à des questionnements et à des intérêts variables². Les discours publics oublient souvent d'indiquer ces critères pour « démontrer » que l'on travaille moins ou plus dans tel pays que chez les voisins. Il en est de même avec les questions touchant l'évolution du rapport entre temps de travail et temps de hors travail. On a beaucoup discuté dans les années 1990 pour savoir si les sociétés structurées par le temps de travail devenaient des sociétés centrées sur le « temps libre ». L'usage des indicateurs a divisé les chercheurs. Certains n'ont pas hésité à amalgamer les différences d'âge, de genre, de statuts, les temps scolaires, le travail domestique, les loisirs, etc. pour annoncer la fin du travail et l'avènement du temps libre³.

Une épistémologie et une sociologie de la connaissance des temps reviendront sur la fonction qu'occupent ces durées numériques dans la recherche et sur celle de la succession temporelle des faits. Elle sera alors confrontée tôt ou tard à la théorie de la double durée qu'ont élaborée les philosophes. En effet, la thèse selon laquelle les durées ne se réduisent pas à des unités de temps homogènes, quantifiables et

¹. Voir par exemple les comparaisons effectuées par Alex Neumann entre les mouvements ouvriers français et allemand dans un article des *Mondes du travail*: « À la recherche de l'or du temps. Une histoire franco-allemande des 35 heures (1947-2005) », n°2, oct. 2006, pp. 43-58.

². Voir Michel Lallement, « Les comparaisons internationales des temps de travail : apports, portées, limites », dans Guy Groux (dir.), *L'action publique négociée. Approches à partir des 35 heures – France-Europe*, Paris, L'Harmattan, pp. 177-203 et François Michon, « Sur les difficultés méthodologiques de la comparaison internationale des temps de travail » dans Michel Lallement et Jan Spurk (dir.), *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, CNRS, col. CNRS Sociologie, 2003.

³. Je fais allusion aux thèses de Roger Sue et aux critiques méthodologiques, pertinentes, formulées par Philippe Zarifian. Voir aussi la présentation de notre dossier dans le n° 2 de la revue *Les mondes du travail*.

abstraites et qu'il existe une autre dimension temporelle, concrète, qualitative et hétérogène, a connu un grand nombre de prolongements, de Plotin à la phénoménologie, en passant bien sûr par Bergson. Marcel Proust l'a condensée en une phrase : « Les jours sont peut-être égaux pour une horloge, mais pas pour un homme »¹. Il y a ainsi une différence spécifique entre le temps horométrique, symbolisé par le mot grec *chronos* et le « temps de l'âme » (Plotin), plutôt connoté avec la racine latine *tempus*. Dès lors, il ne s'agit plus, ou pas seulement, de mesurer les grandeurs des durées chronométriques utilisées dans les sciences de la nature et les sciences sociales, mais de mesurer qualitativement, d'éprouver, d'apprécier la mobilité des choses et des êtres, la succession dans la durée, les liaisons entre présent, passé et futur, l'attraction que peut prendre l'un sur les autres. C'est ainsi que l'on s'est interrogé sur la nature du temps des historiens. On s'est demandé si les datations, les périodisations, bref la « chronologie sèche », ne représentaient pas un exemple typique de temps homogène et si elles ne justifiaient pas une conception nécessitariste, à tout le moins déterministe, de l'explication historique. De même, on s'est interrogé sur la nature de la succession entre les faits historiques : est-elle continue ou discontinue ? Dans son travail de reconstruction du passé, l'historien est tenté d'enchaîner au futur antérieur les événements dans un *continuum*. Le présent apparaît alors comme un futur contenu nécessairement dans le passé et suscite les illusions rétrospectives de la prévisibilité ou de la fatalité. C'est pourquoi beaucoup ont salué, comme Charles Péguy, la « révolution bergsonienne » car l'une de ses retombées a été l'appréciation des temps qualitatifs de l'histoire², de ces durées « se faisant », riches en événements inattendus. Le vieux débat sur les relations entre nécessité et contingence dans l'histoire a ainsi été repensé avec des catégories temporelles.

On comprend comment la critique bergsonienne du temps spatialisé des sciences physico-mathématiques s'est étendue, *non sans déplacements*, au temps chronologique des historiens et a suscité des réflexions sur ce que pourrait être une durée historique concrète, laquelle devrait donner, selon l'expression de Walter

¹. Marcel Proust, « Vacances de Pâques », dans *Le Figaro* du 25 mars 1913 (repris dans *Chroniques*, Paris, Gallimard, 1943, p. 106).

². Dans *Note conjointe sur M. Descartes et la philosophie cartésienne* (écrit de 1914 inachevé et non publié), Péguy établit, à partir de ce qu'il nomme la « révolution bergsonienne », une homologie entre la structure temporelle de l'historien, du philosophe déterministe, etc. et la structure temporelle de l'économie capitaliste. La conception du présent est le pivot de cette comparaison. Voir dans *Œuvres en prose*, Gallimard, Pléiade, 1961, p. 1497. Dans sa biographie de Bergson, Philippe Soulez rappelle aussi l'impact de cette théorie de la double temporalité sur Georges Sorel. On pourrait montrer comment ce type de critique a aussi été développé, *mutatis mutandis*, par des penseurs aussi différents que R. Aron, G. Gurvitch ou L. Althusser en France, G. Landauer, G. Lukacs, E. Bloch, W. Benjamin, S. Kracauer... en Allemagne.

Benjamin, « leur physionomie aux dates »¹. C'est en s'inspirant, ne serait-ce que lointainement, de cette conception de la double temporalité, tout en essayant de l'articuler avec la conception durkheimienne de la société, que François Simiand a critiqué l'idole chronologique des historiens traditionnels, que Maurice Halbwachs a conçu sa fameuse distinction entre histoire et mémoire et que Henri Hubert, Marcel Mauss et Lucien Lévy-Bruhl ont considéré que la représentation du temps dans la « mentalité primitive » est qualitative et hétérogène.

Quant aux enquêtes dites de budget-temps, des sociologues et des démographes, qui mesurent, à la minute près, les durées des différentes activités successives de la vie quotidienne, elles changent d'échelle mais appartiennent à la même « section temporelle ». Des critiques similaires ont pu leur être aussi adressées et ont donné lieu à des remaniements méthodologiques. Pitirim Sorokin, qui « importa » de la Russie soviétique les enquêtes de budget-temps aux États-Unis a souligné leurs limites. Avec Robert King Merton, il insistait sur l'idée que l'évaluation quantitative du temps social, très utile au demeurant, ne suffit pas pour connaître notre rapport au temps. Pour comprendre la dimension temporelle de chacune de nos activités sociales, par exemple au sein de notre entreprise, notre quartier, notre famille, il nous faut concevoir un autre type de temps que celui de la chronométrie astronomique et discerner des temporalités selon leur qualité propre². C'est ainsi qu'une sociologie quantitative essaiera d'intégrer cette dimension qualitative, en l'occurrence les horizons temporels, dans ses enquêtes. L'exemple de l'œuvre de William Grossin en est une illustration. Dans *Les temps de la vie quotidienne* (1974), Grossin part de l'hypothèse sociologique selon laquelle les conceptions du temps, ou plutôt, aime-t-il à préciser, *des temps*, résultent des activités sociales, de tous les jours. Pour comprendre comment ces activités de la vie quotidienne induisent les caractéristiques temporelles, il ne lui semble pas indispensable de recourir aux études de budgets-temps. Celles-ci « informent du contenu du " temps " », de ses pratiques journalières, mais

« elles ne révèlent pas de rapport intime entre l'individu et le temps de telle occupation, ne renseignent pas sur son appréciation personnelle de tel ou tel temps " passé " ou " perdu ", sur ses comportements de ponctualité, de hâte, de flânerie, sur ses impatiences ou ses irritations, la

¹. Walter Benjamin, *Charles Baudelaire. Un poète lyrique à l'apogée du capitalisme*, trad. franç., Paris, Payot, 1982, p. 216.

². P. A. Sorokin et R. K. Merton, « Social Time : a methodological and functional Analysis », dans *The American Journal of Sociology*, vol. XLII, 1937, pp. 615-629.

régularité ou l'irrégularité temporelle de ses conduites, son horizon temporel, sur le prix qu'il attache au temps, sur ses perspectives, ses attentes, ses espoirs... »¹.

Grossin utilise la méthode par questionnaires pour obtenir des informations qui doivent servir à établir des corrélations entre des *situations sociales*, des *comportements* et des *attitudes* relatives aux temps quotidiens. D'où le type de question : « Vous levez-vous toujours à la même heure ? Pouvez-vous vous passer d'une montre ? Pendant le travail, regardez-vous la pendule ? Pensez-vous souvent à la mort ? Y-a-t-il des moments où vous vous ennuyez ? Pensez-vous à vos vacances à l'avance ? Avez-vous pour l'avenir un grand désir, un grand espoir ? Lequel ? » Ce sont en tout 70 questions, le plus souvent fermées, touchant les comportements et les conduites, le sentiment du temps, les attentes, qui sont posées à 600 personnes, âgées de 20 à 65 ans : ouvriers horlogers de Besançon, vigneron du Loir-et-Cher, employés de banques parisiennes et d'une mairie de banlieue, professeurs de lycée de la capitale, étudiants de Nancy et des groupes divers, d'artisans et de commerçants notamment...

Cette approche, qui a connu ces dernières années d'importants développements, notamment dans la sociologie canadienne², conduit donc à introduire également les déterminations temporelles que sont le passé, le présent et le futur.

2. Les déterminations temporelles : passé, présent, futur

Qu'il soit concret ou abstrait, vécu ou conçu, le temps s'appréhende aussi comme *relation* entre passé, présent et futur, ce dernier terme étant parfois remplacé par celui d'avenir quand on veut insister sur son caractère aléatoire. Pas de temporalité, donc, sans distinction d'un avant, d'un maintenant et d'un après. Ces trois déterminations temporelles font apparaître des *horizons temporels* : ce qui se montre ou se cache du passé et du futur à un moment présent. Elles permettent également des *orientations temporelles* : la direction prise par rapport au passé, au présent et au futur.

¹. William Grossin, *Les temps de la vie quotidienne*, Paris, Mouton, 1974, p. 32.

². Voir Daniel Mercure et Anne Wallemacque (dir.), *Les temps sociaux*, Bruxelles, De Boeck, 1988 et du premier, *Les temporalités sociales*, Paris, L'Harmattan, 1995.

Admettons d'emblée que ces trois déterminations temporelles peuvent être quantitativement mesurées et qualitativement appréciées. Dès lors que l'on dispose de calendriers et d'instruments horométriques, il est possible de situer le présent, le passé et le futur dans des durées numériques. Mais on peut tout aussi bien se pencher sur le passé ou se projeter dans le futur de façon qualitative. Un salarié comptabilise le nombre d'années qu'il a effectuées et qui lui restent à travailler pour connaître le moment de son départ à la retraite. Parallèlement il lui arrive d'évoquer devant ses jeunes collègues ses premières expériences professionnelles et de rêver aux loisirs qui occuperont ses prochains congés.

Les clivages philosophiques surgissent lorsque l'on s'interroge sur les fondements constitutifs de ces orientations et de ces horizons temporels. Les relations entre passé, présent et futur ont pu être pensées tantôt en accentuant leur dimension subjective tantôt en insistant sur leur dimension objective ou encore en essayant de déborder les approches considérées comme subjectivistes et objectivistes. On donnera ici quelques aperçus afin de situer les positions choisies par les historiens et les sociologues qui ont réfléchi sur ce que signifient le passé, le présent et le futur dans leur discipline.

2. 1. Les déterminations temporelles subjectives

La relation entre passé, présent et futur a souvent été examinée comme une expérience de la conscience subjective, indissociable de la remémoration et de l'anticipation. Saint Augustin définissait le *tempus* comme « une distension de l'âme » (*distentio animi*). Le temps est une sorte d'étirement que l'attention présente effectue entre un passé qui n'existe plus et un futur non encore advenu :

« Ce qui maintenant m'apparaît comme clair et évident, c'est que ni le futur, ni le passé ne sont. C'est donc improprement que l'on dit " Il y a trois temps, le passé, le présent, le futur ". Plus exactement dirait-on peut-être : " Il y a trois temps : le présent du passé, le présent du présent, le présent du futur ". Ces trois modes sont dans notre esprit, et je ne les vois point ailleurs. Le présent des choses passées, c'est la mémoire ; le présent des choses présentes, c'est la vision directe ; le présent des choses futures, c'est l'attente. Si l'on me permet ces expressions, alors je vois trois temps, oui, j'en conviens, il y en a trois »¹.

Dans cette perspective, le *tempus* se pluralise et n'advient que par l'esprit. Il est le temps vécu par la conscience individuelle. Les philosophies de l'intuition ont

¹. Saint Augustin, *Confessions*, Livre onzième, éd. Les Belles Lettres, 1969, p. 314.

cherché à approcher le mode d'apparition des horizons temporels. Bergson, on l'a dit, a emprunté cette voie, mais a défendu aussi, dans *L'évolution créatrice*, une conception « réaliste » de la durée. La subjectivation radicale des trois déterminations temporelles a été accomplie, au 20^e siècle, par la phénoménologie. Husserl a en effet fondé une phénoménologie de la conscience intime qui préconise un retour « aux choses mêmes ». Il conviendrait de commencer par suspendre les pensées et actions habituelles dans la connaissance scientifique pour décrire ce qui est donné originairement depuis les intuitions sensibles : les essences de vécus. S'agissant du temps, cela signifie que cette méthode met hors-jeu sa mesure quantifiée et se focalise sur son mode de constitution. Le phénoménologue part alors, comme chez saint Augustin, de la perception subjective du présent. Le présent n'est pas un instant ponctuel mais un « présent vivant », passage du passé vers le futur. De ce présent, la conscience intentionnelle retient par le « souvenir primaire » des éléments du passé immédiat (rétention) et se projette vers le futur immédiat (protention)¹. Pour Husserl, la conscience est donc temporalisation. Cette conception renoue avec une posture subjectiviste qui connaîtra des variantes philosophiques sur lesquelles il est impossible de revenir ici.

Certes, la phénoménologie a le mérite, après Guyau et Bergson, d'insister sur la notion d'avenir et de ne pas restreindre les horizons temporels à ceux du passé. Gaston Berger en a tiré l'idée de prospective (qu'il ne faut pas confondre avec la futurologie, plus déterministe)². La psychologie du temps a su également creuser ce sillon avec ses propres méthodes³. La sociologie, qui, à la différence de l'histoire ordinaire, est moins rivée sur les combinaisons entre passé et présent, en tiendra compte. Mais comment étudier la constitution du passé et de l'avenir à l'échelle de collectivités humaines en partant de la seule subjectivité ou de l'intersubjectivité ? Certains, tels Alfred Schütz l'ont envisagé. Cela s'avère intéressant pour comprendre les temporalités selon une approche interactionniste et microsociologique, pour saisir la négociation des temps dans la trame sociale... Mais on rencontre les limites « subjectivistes » inhérentes à cette échelle sociale. C'est pourquoi des sociologues comme Gurvitch et Bourdieu et un historien comme Koselleck ont tenté de penser la

1. Edmund Husserl, *Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps* (1905), Paris, PUF, 1964.

2. Voir Gaston Berger, *Phénoménologie du temps et prospective*, Paris, PUF, 1964.

3. Voir Eugène Minkowski, *Le temps vécu* (1933), Paris, PUF, 1995 ; Jean Piaget, *Le développement de la notion de temps chez l'enfant* (1946), Paris, PUF, 1973 ; Paul Fraisse, *Psychologie du temps* (1957), Paris, PUF, 1967.

tridimensionnalité du temps en dialectisant leurs aspects subjectifs et objectifs (nous y reviendrons plus loin).

Chez les historiens, la subjectivation des trois déterminations temporelles apparaît surtout dans le cadre d'une histoire des mentalités ou d'une histoire culturelle. Il s'agit alors de cerner comment tel groupe social se représente le passé et l'avenir à une époque donnée (voir par exemple le « temps flottant » au 16^e siècle analysé par Lucien Febvre et le temps de l'Église et du marchand au Moyen Âge chez Jacques Le Goff)¹. Ces approches se sont avérées fécondes pour historiciser les temporalités sociales, mais elles ne règlent pas tous les problèmes théoriques.

2. 2. Les déterminations temporelles objectives

Il existe une tradition philosophique et épistémologique qui postule que les temporalités ne se ramènent pas à leur subjectivation. Passé, présent et futur sont aussi des formes temporelles de tout ce qui devient : univers physique, monde du vivant, biologique, psychique et social.

Nous ne pensons pas ici au temps de la physique classique. En effet, dans ce dernier cas, seul importe le nombre d'unités de temps quantifiant la durée d'un phénomène. Le temps est comme réversible. L'avenir est prédictible puisqu'il est contenu dans le présent. Comme le rapport entre passé, présent et futur peut être calculé, mis en équation, les trois déterminations temporelles n'ont plus de nature différente ; elles s'inscrivent dans une sorte d'éternel présent qui relève en fait de l'atemporalité. Dans la physique classique et sa vision déterministe, la distinction entre passé, présent et futur n'est qu'une illusion. Il n'y a plus de place pour le hasard car si nous disposions d'un système infiniment développé de calcul des vitesses des particules, des corps, nous pourrions connaître – mathématiquement – le passé et le futur. Einstein a toujours affirmé que Dieu ne joue pas aux dés et que le déterminisme annihile la perception psychologique du temps. Néanmoins, des physiciens et des philosophes soutiennent aujourd'hui qu'il existe aussi un temps irréversible de l'univers. Ilya Prigogine postule qu'il y aurait une flèche du temps et donc une histoire de l'univers. Une théorie « réaliste » du temps est donc possible en physique². Les notions de réalité, de réalisme sont toujours suspectées de véhiculer des conceptions

¹. Lucien Febvre, « Temps flottant, temps dormant » dans *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle. La religion de Rabelais* (1942), Paris, Albin Michel, 1968, pp. 365-371 ; Jacques Le Goff, « Au Moyen Âge : temps de l'Église et temps du marchand » (1960), dans *Un autre Moyen Âge*, Paris, Gallimard, coll. Quarto, 1999, pp. 49-103.

². Ilya Prigogine et Isabelle Stengers, *Entre le temps et l'éternité* (1988), Paris, Éd. Flammarion, 1992. Voir sur cette question Bernard Piettre, *Philosophie et science du temps*, Paris, PUF, 1996.

essentialistes. Si, étymologiquement, le mot « réel » vient du mot latin *res* et peut ainsi suggérer une certaine chosification, il est difficile de concevoir la mobilité temporelle. Au vrai les théories qui ont été qualifiées de réalistes visent d'abord à penser les temporalités comme objectives, non réductibles à leur subjectivation.

Dans les sciences humaines et sociales, le temps objectif est conçu comme celui dans lequel s'inscrivent les activités des peuples. Du point de vue des trois déterminations temporelles, une telle approche conduit à insister sur l'héritage des pratiques passées sur les présentes. Auguste Comte prétend que les vivants sont gouvernés par les morts ; Marx aime à rappeler que « le mort saisit le vif » ou que « la tradition de toutes les générations mortes pèse comme une Alpe sur le cerveau des vivants ». Durkheim fonde une sociologie qui insiste aussi sur l'immixtion du passé dans le présent. Contre les théories nominalistes qui postulent que la société n'est qu'un mot et qu'il n'existe que des individus, Durkheim postule qu'il faut dépasser cette donnée immédiate et étudier la société comme une totalité supra-individuelle, synthétique, distribuée en une multitude d'institutions. Dès lors la dimension temporelle de la vie sociale se situe dans le temps du monde et se manifeste comme temps historique et social. Le passé surtout devient un facteur historique d'explication des phénomènes sociaux présents. Dans la sociologie durkheimienne, les manières de penser, d'agir et de sentir sont susceptibles d'exercer une « contrainte extérieure » sur l'individu ; elles sont générales et indépendantes des manifestations individuelles. Le caractère coercitif du fait social est en partie dû à l'action continue du passé sur la vie présente :

« [...] car en chacun de nous, suivant des proportions variables, il y a de l'homme d'hier ; c'est même l'homme d'hier qui, par la force des choses, est prédominant en nous, puisque le présent n'est que bien peu de choses comparé à ce long passé au cours duquel nous nous sommes formés et d'où nous résultons. Seulement, cet homme du passé, nous ne le sentons pas, parce qu'il est invétéré en nous ; il forme la partie inconsciente de nous-mêmes. Par suite, on est porté à n'en pas tenir compte, non plus que de ses exigences légitimes. Au contraire, les acquisitions les plus récentes de la civilisation, nous en avons un vif sentiment parce qu'étant récentes elles n'ont pas encore eu le temps de s'organiser dans l'inconscient »¹.

L'idée d'inconscient social est donc inséparable d'une conception objective des déterminations temporelles. En cherchant à comprendre comment les pratiques sociales du passé marquent celles d'aujourd'hui, on peut étudier les diverses formes

¹. Émile Durkheim, *L'évolution pédagogique en France* (1938), Paris, PUF, 1969, pp. 18-19.

temporelles de subjectivation. On distinguera alors, dans une situation donnée, un passé objectif reconstruit qui constitue le facteur historique d'explication de nos manières de penser, de sentir et d'agir, de notre protomémoire, et un passé subjectif, tel que nous nous le représentons dans nos souvenirs explicites, dans la métamémoire. Cette différenciation est cruciale puisque le passé objectif ne coïncide pas avec le passé subjectif. Bien que tous deux soient perçus à partir du présent, le premier fait l'objet d'une enquête socio-historique et le second d'un travail de reconstruction mémorielle. C'est la première démarche qu'adoptera un Fernand Braudel quand il établira une échelle des durées historiques pour expliquer la genèse des institutions sociales : la façon d'habiter un espace géographique, les effectifs démographiques, les activités économiques, les institutions, les pratiques culturelles se produisent dans des temporalités objectives qui conditionnent les entreprises humaines. Il reste que ce type d'approche verse dans une conception objectiviste des temps sociaux et historiques due au sociologisme chez les uns et à une certaine forme d'historicisme chez les autres. C'est cette difficulté qu'ont essayé de surmonter un Gurvitch ou un Bourdieu.

2. 3. La dialectique des déterminations temporelles

2. 3. 1. L'exemple de la sociologie de Gurvitch et de Bourdieu

Des sociologues français comme Gurvitch et Bourdieu ont cherché à dépasser les approches subjectivistes ou objectivistes des temps. Leur démarche d'ensemble est différente, voire divergente, mais tous deux refusent non seulement de séparer la dimension qualitative et la dimension quantifiable des temps sociaux, mais aussi de dissocier les temps objectifs des structures sociales des temps subjectifs vécus par les groupes sociaux. La relation entre passé-présent-avenir est alors abordée selon cette dialectique.

La multiplicité des temps sociaux que Gurvitch veut mettre en évidence ne se réduit pas à une multiplicité de temps vécus par les individus. Gurvitch reprochait en effet aux conceptions idéalistes d'avoir vu dans le caractère multiple et conflictuel des temporalités l'œuvre de la seule subjectivité humaine :

« C'est peut-être la raison du subjectivisme et de l'idéalisme si répandus dans les théories philosophiques du temps. Cependant la " présence " de la multiplicité de temps dans le mental n'est nullement une preuve qu'il en soit la source ou le fondement... »¹.

Le sociologue ne doit pas se borner aux seuls temps vécus, aux horizons temporels des psychologues. Il s'efforce de concevoir les temps sociaux comme inséparablement subjectifs et objectifs. Les temps sociaux sont pluriels parce qu'ils naissent de décalages et de coordinations entre des mouvements qui traversent les « paliers en profondeur » (morphologico-écologique, appareils organisés, modèles, symboles collectifs, valeurs...) et les trois niveaux d'analyse (micro, méso et macrosociologiques)... C'est en partant d'une telle conception réaliste et pluraliste de la société, de ses temps et de ses rythmes, que l'on peut comprendre les combinaisons spécifiques qui s'effectuent entre le passé, le présent et l'avenir, les caractères qualitatifs et quantitatifs, continus et discontinus, homogènes et hétérogènes. Ainsi, dans le cas du « temps en retard sur lui-même » (5^e genre), prégnant selon Gurvitch dans des groupements fermés, rétifs au changement (la noblesse déclinante par exemple), ou dans le palier des symboles collectifs (qui cimentent les liens sociaux et auxquels les communautés sont attachées), le passé l'emporte sur l'avenir parce qu'il y a une résistance au changement. Le temps s'écoule plus lentement. Dans le « temps en avance sur lui-même » (7^e genre), au contraire, on cherche à s'arracher du passé, « l'avenir devient présent », dit Gurvitch. On les observe dans les actes de décision et d'innovation, dans les communautés actives et révoltées...

On notera que ces temps « régionaux » deviennent des types formels et schématiques si on ne les resitue pas dans les durées chronologiques de l'historien : dire que la noblesse déclinante vit dans un temps en retard sur lui-même relève d'une généralisation qui demande à être limitée en tenant compte des différentes périodes qui jalonnent la longue histoire de cette classe, de la diversité des cas selon leur structure sociale et familiale, leur implantation géographique...

Hostile aux classifications « aristotéliennes » de la sociologie différentielle de Gurvitch, Bourdieu a cherché à son tour, mais autrement, à dépasser les conceptions objectivistes et subjectivistes des déterminations temporelles. Il s'est pour cela inspiré des théories marxistes de la *praxis*. Tout en se déclarant « historiciste », Bourdieu

¹. Georges Gurvitch, *Déterminismes sociaux et liberté humaine*, Paris, PUF, 1955, p. 145, note 1.

rejette aussi bien la conception objectiviste de l'histoire immobile d'un Braudel, pour qui le passé de longue durée explique tout le présent, que les philosophies plus subjectivistes de la conscience historique d'un Lukacs ou d'un Sartre. Il déclare : « Je crois en effet que la science est historique de part en part sans être pour autant réductible à l'histoire »¹. Le modèle à construire n'est pas « historien » mais d'abord et avant tout sociologique. Il implique une théorie sociologique qui énonce les règles générales des pratiques socio-historiques. Si le social est de l'histoire objectivée dans les pratiques, incorporée en chacun de nous, sa compréhension et son explication doivent mettre au jour une socio-logique « transhistorique ». Il opte ainsi, comme on l'a rappelé dans le premier chapitre, pour un « structuralisme génétique », ou encore un « structuralisme constructiviste ». Les catégories sociologiques comme celles d'habitus et de champ permettent, sur la question du temps comme sur les autres grands problèmes épistémologiques, de refuser le dilemme entre subjectivisme et objectivisme. Dans ce dispositif, le temps en général, mais aussi les temps historiques, l'historicité, ne sont pas une réalité extérieure à la conscience ni la perception d'un devenir par une conscience subjective, fût-elle collective. Bourdieu invite à nous

« débarrasser de la représentation métaphysique du temps et de l'histoire comme réalités en elles-mêmes, extérieures et antérieures à la pratique, sans pour autant embrasser la philosophie de la conscience qui soutient les visions de la temporalité que l'on trouve chez Husserl ou dans la théorie de l'action rationnelle »².

Le temps est la temporalisation des pratiques sociales réglées par les habitus. Cette temporalisation est à la fois une présentification et une déprésentification :

« Le temps engendre dans l'effectuation même de l'acte (ou de la pensée) comme actualisation d'une potentialité qui est par définition présentification d'un inactuel et déprésentification d'un actuel, donc cela même que le sens commun décrit comme " passage " du temps »³.

On retrouve ici l'idée augustinienne selon laquelle le temps ne se comprend qu'à partir du présent, mais la présentification n'est pas seulement d'ordre subjectif : l'habitus est présentification d'un inactuel, c'est-à-dire du passé objectif tel qu'il est

¹. Pierre Bourdieu, (avec Loïc J. D. Wacquant), *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 1992, p. 162.

². *Ibidem*, *op. cit.*, p. 113.

³. *Ibid.*, p. 112.

intériorisé, incorporé ; il est déprésentification d'un actuel puisque nos habitus orientent notre pratique vers un futur dans un espace des possibles plus ou moins ouvert selon les positions occupées dans le champ.

« La pratique ne constitue pas – sauf exception – le futur comme tel, dans un projet ou un plan posés par un acte de volonté consciente et délibérée. L'activité pratique, dans la mesure où elle a du sens, où elle est sensée, raisonnable, c'est-à-dire engendrée par des habitus qui sont ajustés aux tendances immanentes du champ, transcende le présent immédiat par la mobilisation pratique du passé et l'anticipation pratique du futur inscrit dans le présent à l'état de potentialité objective. Parce qu'il implique une référence pratique au futur impliqué dans le passé dont il est le produit, l'habitus se temporalise dans l'acte même à travers lequel il se réalise »¹.

Étudier la temporalisation de l'habitus dans un champ déterminé, comme « *esse in futuro* », « avenir dans les corps »², amène le sociologue à étudier les rapports temporels qui traversent les agents sociaux, dans leurs dimensions objective et subjective.

Bourdieu s'est penché très tôt sur la question du rapport au passé et à l'avenir. C'est en enquêtant auprès des paysans kabyles qu'il a repris, avec les catégories binaires de la sociologie et de l'ethnologie de l'époque, la question de la modernisation des « sociétés traditionnelles » sous l'angle temporel³. Il a établi des homologues entre les « conduites économiques » et les « attitudes à l'égard du temps » et, par un décentrement anthropologique, montré comment les entrepreneurs coloniaux et les paysans kabyles, colonisés, ne vivaient pas dans les mêmes temporalités. Selon qu'il soit précapitaliste ou capitaliste, le travail agro-pastoral nécessite des « attitudes » temporelles spécifiques : le paysan kabyle vise un « à venir » ; il prévoit (au sens de *prévoyance*) les échéances en fonction des expériences précédentes, perçues comme traditions. Il considère que le temps n'appartient qu'à Dieu et qu'il est présomptueux de vouloir maîtriser le futur en cherchant à le prévoir. L'économie capitaliste, parce qu'elle est monétaire, rationalisée, implique une longue distance entre le début et la fin du procès de production. Elle « suppose la position d'une fin abstraite et, du même coup, la

¹. *Ibid.*, pp. 112-113.

². Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes* (1997), 2^e éd., Paris, Seuil-Points, 2003, p. 337 et 338.

³. Pierre Bourdieu, « La société traditionnelle. Attitude à l'égard du temps et conduite économique », *Sociologie du travail*, 1, janvier-mars 1963, pp. 24-44, article repris dans *Esquisses algériennes*, Paris, Seuil, 2008, pp. 75-98. Sur la démarche de Bourdieu, le contexte intellectuel et politique de l'époque, voir Enrique Martin-Criado, *Les deux Algéries de Pierre Bourdieu*, trad. franç., Paris, Éditions de Croquant, 2008.

constitution d'un futur abstrait »¹. Il ne s'agit plus ni d'« à venir », ni de « prévoyance » mais d'un « futur » régi par le « calcul » et la « prévision ». Ces écarts entre les attitudes temporelles (Bourdieu parlera par la suite de « dispositions temporelles ») permettent de comprendre la défiance des paysans algériens à l'égard de la monnaie, du crédit ou encore des coopératives. La monnaie est un signe abstrait qui rend possible des échanges indirects, des anticipations calculées ; les paysans ont longtemps préféré le produit concret, tel qu'il s'échange dans le troc par exemple. Le crédit suppose aussi des rapports impersonnels et un futur abstrait que le paysan, habitué aux conventions à l'amiable, à la parole donnée, ne comprend pas. Quant aux coopératives agricoles, elles impliquent des fins collectives, mais qui, à la différence de celles mises en œuvre dans l'entraide communautaire, sont abstraites, définies par un contrat à durée déterminée. Cette déconstruction des perceptions ethnocentriques du temps permet ainsi de comprendre comment les stéréotypes coloniaux se sont formés :

« À partir d'observations incontestables, mais sélectives, on concluait trop souvent, s'accordant en cela avec les stéréotypes du racisme, que le paysan algérien et, plus généralement, l'homme traditionaliste vivaient enfermés dans le présent ponctuel, imprévoyants et insoucieux de l'avenir. En fait, " l'à venir " entendu comme horizon du présent perçu diffère essentiellement du *futur* en tant que série abstraite de possibles équivalents et distribués selon une extériorité réciproque. L'*anticipation préperceptive*, visée de potentialités inscrites dans le donné perçu, s'insère dans une conscience perceptive dont la modalité est la croyance et s'oppose donc au *projet* entendu comme projection de possibles imaginés dans une conscience qui n'affirme rien concernant l'existence ou la non-existence de son objet. Dans l'anticipation préperceptive, le futur n'est pas posé thématiquement comme futur ; il s'intègre comme potentialité actuelle dans l'unité du perçu »².

On voit aussi comment Bourdieu combine une approche phénoménologique à une approche « structurale » des horizons temporels qui débouchera sur sa théorie de l'habitus. Les enquêtes de Bourdieu sur l'Algérie présentent également une autre thèse qu'il développera dans ses ouvrages ultérieurs : moins on hérite du passé (voir sa théorie des capitaux), plus on occupe des positions socialement basses et plus l'espace des possibles se rétrécit. Inversement, plus on hérite, plus cet espace s'élargit. L'espérance a besoin aussi de ressources matérielles et symboliques. C'est

¹. Dans *Esquisses algériennes*, *op. cit.*, p. 81.

². *Ibidem*, pp. 89-90.

ainsi que les sous-prolétaires ne peuvent adopter la même orientation temporelle que les prolétaires :

« Ceux qui, comme on dit, n'ont pas d'avenir, ont peu de chances de former le projet, individuel, de faire leur avenir ou de travailler à l'avènement d'un autre avenir collectif. C'est dans le rapport à l'avenir objectivement inscrit dans les conditions matérielles d'existence que réside le principe de la distinction entre le sous-prolétariat et le prolétariat, entre la disposition à la révolte des masses déracinées et démoralisées et les dispositions révolutionnaires des travailleurs organisés qui ont une maîtrise suffisante de leur présent pour entreprendre de se réapproprier l'avenir »¹.

Dans *La Distinction*, Bourdieu revient sur le rapport entre représentations subjectives du passé et situation objective présente face à l'avenir. Il prend l'exemple des couches sociales en déclin : elles perdent les moyens d'espérer et se réfugient dans la nostalgie intégriste d'un passé idéalisé :

« [...] à l'opposé des individus ou des groupes en ascension, roturiers de la naissance ou de la culture qui ont leur avenir, c'est-à-dire leur être, devant eux, les individus ou les groupes en déclin réinventent éternellement le discours de toutes les noblesses, la foi essentialiste dans l'éternité des natures, la célébration du passé et de la tradition, le culte intégriste de l'histoire et de ses rituels, parce qu'ils ne peuvent rien attendre de l'avenir que le retour de l'ordre ancien dont ils attendent la restauration de leur être social »².

Ces ordres de temporalités de la domination présentent un « caractère pur » qui me laisse perplexe. Certes, Bourdieu nous dit qu'il entend découvrir des « lois tendanciennes » au sens marxiste du terme³. Mais les structures temporelles et d'une façon générale les règles de la domination qu'il a dégagées en s'appuyant sur des enquêtes de terrain sont-elles vraiment tendanciennes ? Ne ressemblent-elles pas plutôt à des idéaltypes tels que les définissait Weber : « un tableau idéal non contradictoire, homogène », une « utopie »⁴. Chez Weber, l'idéaltype n'exprime qu'une vue partielle de l'objet et ne saurait exister à l'état pur dans la réalité. Confronté à ce que le sociologue observe et décrit dans son travail empirique, il n'est qu'un moyen d'approcher la complexité du réel (ce qui pose un autre problème

1. Pierre Bourdieu, *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*, Paris, Éditions de Minuit, 1977, p. 8.

2. Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979, p. 124.

3. Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1984, p. 45.

4. Ces expressions de Weber se trouvent dans ses *Essais sur la théorie de la science*, trad. franç., Paris, Plon, 1968, p. 182.

épistémologique). Or chez Bourdieu, ces formes pures de la domination ne sont-elles pas les règles même de la vie sociale ?

La sociologie de Bourdieu exprime d'une certaine manière l'état de la sociologie à la fin du 20^e siècle. Elle a tiré de la mise en coordination entre théories, méthodes et terrains des *règles paradigmatiques*. J'ai pris ici l'exemple des règles concernant les dispositions temporelles. Elles ne sont pas sans pertinence. Elles éclairent les rapports de domination qui existent bien sur ce plan là également. Mais ce sont des *règles brutes* qui méconnaissent les contrariétés, les failles par lesquelles l'inattendu, l'impensable surgissent intempestivement. Elles demandent donc à être relativisées, fluidifiées, contredites même.

Devant tenir compte du *détail* idiographique que l'histoire ou l'ethnographie mettent en valeur, nous ne pouvons plus que rectifier à l'infini les typologies, les paradigmes des 19^e et 20^e siècle... C'est en ce sens que j'ai essayé de montrer dans un article sur les poèmes du chansonnier socialiste Eugène Pottier (l'auteur des paroles de *L'Internationale*) que la dimension millénariste de l'espérance révolutionnaire dans la France du 19^e siècle ne saurait être réduite à une situation de déclassement des artisans. En outre, cette espérance ne se résume pas par sa seule dimension millénariste et demande à être explorée sous d'autres angles : les expériences politiques concrètes selon les périodes historiques, les imaginaires romantiques, etc. (cf. texte 13).

2. 3. 2. L'exemple de la sémantique historique de Koselleck

L'historien allemand Reinhart Koselleck (1923-2006) considérait que la chronologie ne permet pas de penser le rapport entre temps et histoire. La chronologie s'inscrit dans un temps commun et unique qui provient de notre système de mesure des mouvements astronomiques. Ce qu'il faut saisir, c'est la multiplicité des expériences temporelles de l'histoire. Koselleck est amené à repérer des ruptures et des déplacements des « structures temporelles » de l'histoire. Partisan d'une histoire sémantique des concepts alliée à une histoire sociale, Koselleck revient sur le devenir de la notion même d'histoire. Le mot *historia*, qui a donné en allemand *Historie*, renvoie à l'histoire telle qu'on se la représentait dans l'antiquité et encore à l'orée de la modernité : une reconstitution et une narration des événements passés qui entendent traduire un ordre temporel d'origine naturelle ou divine. La formule de Cicéron, *Historia magistra vitae* (l'histoire éducatrice de vie) est utilisée pour résumer cette vision d'une histoire unique, source d'enseignements à suivre dans des sociétés

vivant sous l'autorité des traditions. C'est une autre conception de l'histoire qui se profile derrière l'usage moderne du mot *Geschichte*. Ce dernier prend en effet une signification nouvelle au siècle des Lumières. L'« Histoire-*Geschichte* » naît d'une expérience du temps qui la rend réflexive, consciente de sa propre historicité et de sa relativité. Philosophes et historiens sont frappés par la multiplicité des points de vue historiques, par leur évanescence. L'histoire se temporalise dans la mesure où elle pluralise les rapports entre passé, présent et futur dans des contextes sociaux mouvants. Le futur forme un horizon de sens nouveau, celui d'un plan d'actions transformatrices. Il prédispose désormais les individus à connaître le passé pour préparer activement l'avenir.

Koselleck termine son ouvrage en proposant deux catégories historiques permettant de penser les structures temporelles de l'histoire :

« en déterminant la différence entre passé et futur – ou, pour parler en termes anthropologiques, entre l'expérience et l'attente –, il est possible de saisir quelque chose qui serait le “ temps de l'histoire ” »¹.

Le « champ d'expérience » et « l'horizon d'attente » forment un couple de concepts réciproques : pas d'expérience sans attente, pas d'attente sans expérience. Comment s'articulent-ils ? « C'est la tension entre l'expérience et l'attente qui suscite, de façon chaque fois différente, des solutions nouvelles et qui engendre par là le temps »². Nous attendons les événements à venir en prenant pour boussole les expériences passées. Il arrive que celles-ci soient réitérées. Mais il est fréquent que ce qui survient contredise l'expérience antérieure et déçoive nos attentes : « [...] le futur de l'histoire n'est pas le résultat pur et simple du passé de l'histoire »³. L'inattendu constitue alors une expérience inédite, laquelle crée de nouvelles attentes qui seront sans doute dépassées par des faits imprévisibles. Le temps historique naît donc des conjonctions et des disjonctions entre expérience et attente, passé et futur, mémoire et projet...

Dans l'ancien discours historien, le temps historique était construit comme continuité des expériences transmises de génération à génération (la tradition). La dissociation entre expérience et attente était atténuée. En revanche, dans les sociétés

¹. Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Contribution à une sémantique des temps sociaux* (1979), trad. franç., Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1990, p. 11

². *Ibidem*, p. 495.

³. *Ibid.*, p. 314.

modernes, « les attentes se sont de plus en plus éloignées de toutes les expériences faites jusqu'alors ». Les innovations techniques incessantes, les mutations économiques, sociales et politiques génèrent un autre temps historique : celui du *progrès*. Il s'agit alors de rompre avec les expériences jugées rétrogrades et d'attendre quelque chose de meilleur qui n'a jamais existé. L'idée de *perfectionnement* infini implique cette attente du progrès en rupture avec la tradition. Ce fossé entre passé et futur ne cesse de se creuser d'autant plus qu'il se produit une *accélération* croissante d'expériences inédites. La différence entre expérience et attente n'en est que plus difficile à surmonter.

Concernant les grandes doctrines politiques du progrès (libéralisme, démocratisme, communisme...), Koselleck estime que « *plus l'expérience est mince, plus l'attente est grande* ». À l'inverse, « plus grande est l'expérience, plus prudente mais aussi plus ouverte est l'attente. Cela signifierait, sans grands mots, que la fin des " Temps modernes " dans le sens d'un progrès optimal serait atteinte »¹. Sur ce point, Koselleck réintroduit des présupposés finalistes propres à un certain historicisme : cette saturation de l'expérience rappelle l'âge de la maturité qui, dans les philosophies de l'histoire du 19^e siècle, succédait aux âges de l'enfance et de la jeunesse. Ainsi, les sociétés occidentales seraient en proie à un effet de vieillissement que subit un être humain à l'échelle individuelle : elles deviendraient sceptiques.

En somme, chez Koselleck, les structures temporelles de l'histoire sont les structures des orientations et des horizons temporels des individus et des collectifs : des modes de relation récurrents entre passé et futur, expérience et attente. Sa réflexion vise à mettre au jour des « prémisses théoriques » permettant de « préserver l'unité de l'histoire en tant que science »². Mais on doit se demander si là encore ces prémisses théoriques ne rencontrent pas les limites d'une conception historiocentrique des horizons temporels. Certes le passé ne détermine pas tout, puisque le présent est le moment où surgit l'inattendu, où l'expérience du passé est contrariée, déviée par des événements. Koselleck admet que le cours de l'histoire connaît des bifurcations. Mais il ne s'interroge guère sur ce qui provoque l'inattendu dans le présent. Et c'est là qu'apparaît un vide sociologique. Sans avoir cherché à répondre à Koselleck, Bourdieu a en quelque sorte proposé de remplir ce blanc en mettant au centre du présent l'*espace social* et ses *champs*. Dans cette optique, plus sociologique et spatialisante, le temps de l'histoire devient un temps structurel et

¹. *Ibid.*, pp. 326-327.

². *Ibid.*, p. 120.

conjoncturel qui conditionne le jeu des agents dans les champs sociaux. On parle alors moins d'horizon d'attente que de *champ des possibles*. Mais nous avons vu que cette « réponse » sociologique bute aussi sur le statut épistémologique de l'improbable, de l'inattendu, sur ce que Gurvitch appelait le « temps trompe l'œil » ou « temps surprise ».

Convenons donc que dans la vie sociale les trois *déterminations temporelles* que sont le passé, le présent et le futur sont objectives et subjectives. Leurs interrelations sont complexes et dynamiques. Nos activités présentes peuvent modifier ce qui a été fait auparavant et ce qui devait advenir. Mais le passé continue de peser objectivement sur notre existence présente en orientant nos conduites actuelles sous la forme de la coutume, de la répétition compulsive, de l'*hysteresis*... Champ d'expériences, tantôt inconscient, inscrit dans une protomémoire, tantôt reconstruit par une métamémoire, le passé nous dispose ou nous indispose à avancer dans la carrière. Ainsi un parcours scolaire et professionnel sans accroc aura tendance à rendre le sujet confiant en sa situation présente et en son avenir. Une succession d'échecs incline à rendre le présent et l'avenir plus difficiles à affronter. Il reste que ce ne sont que des « règles » tendanciellees qui sont contrecarrées de bien des façons lorsqu'on change d'échelle de mesure, que ce soit celles des durées historiques ou celles des niveaux d'approche sociologique.

Quant au futur, qui à la différence du passé n'a jamais existé, il est, nonobstant son caractère fictif et incertain, susceptible de modifier les pratiques présentes et d'être à son tour redessiné. Le futur est un éventail de possibilités qui engage les individus à anticiper, prévoir et faire des choix : « En tentant de prévoir l'avenir, on le modifie inévitablement »¹. Le caractère rythmique ou tendanciel de certains processus crée des futurs prévisibles, sinon probables : travaux saisonniers dans l'agriculture, fêtes périodiques, calendriers scolaires, consultations électorales... En outre les possibles les plus contingents de l'avenir, même s'ils suscitent des croyances irrationnelles, peuvent alimenter des prophéties auto-réalisatrices. L'attraction de l'avenir, qui se manifeste dans les projets individuels et collectifs, les programmes d'actions, les utopies, réactive un retour « mémoriel » ou « historien » sur le passé. La vie sociale est remplie de croyances, de paris sur le futur. Des perspectives sombres ou encourageantes affectent les conduites présentes et les dispositions héritées du passé. Que l'on songe par exemple aux politiques publiques actuellement menées à

¹. Alvin Toffler, *Le choc du futur* (1970), trad. franç., Paris, Denoël Gonthier, 1974, p. 515.

partir des hypothèses futurologiques du réchauffement climatique de la planète et de l'épuisement des sources d'énergie : le futur apparaît bien comme une détermination qui oriente nos actions d'aujourd'hui et que nous cherchons à modifier.

Passé, présent et futur sont indissociables. Les déterminations temporelles sont par nature fluides. De ce point de vue, les notions de passéisme, de présentisme et de futurisme sont des hypostases. Le présent, vécu ou conçu comme séparé du passé et du futur, relève en fait d'une forme d'atemporalité. On devrait aussi s'interroger sur les médiations entre histoire, mémoire, prospective et projets pour saisir une multiplicité de configurations temporelles.

3. Les rythmes

Les rythmes sont tout d'abord des suites d'instantanés plus ou moins similaires qui entrecoupent les durées à des *intervalles* réguliers. Les rythmes se caractérisent aussi par leur *fréquence*, c'est-à-dire la vitesse de retour de ces moments de discontinuité. La notion de rythme est l'abstraction de ces *répétitions*, en fait différentielles, observables à toutes les échelles, dans l'univers et sur notre planète : cycles cosmiques (alternance du jour et de la nuit, lunaisons, saisons, marées...), pulsations du vivant (respiration des tissus cellulaires, battements du cœur, horloge biologique...) ; mouvements périodiques dans les sociétés animales (migrations des oiseaux...) et humaines (crises économiques, conflits sociaux, élections politiques...) ; scansion dans l'emploi du temps (travail/famille/loisirs), les productions culturelles (musique, danse, rimes...)...

Là encore, admettons que les rythmes sont quantifiables et qualitativement perçus. Nous avons appris à mesurer la durée des intervalles avec les instruments horométriques. Nous pouvons aussi éprouver, ressentir ces consécutions, ces recommencements.

3. 1. Instant et intervalle

De nombreuses disciplines se sont intéressées à la dimension rythmique de leurs objets. Il nous paraît utile ici de rappeler quelques idées de Gaston Bachelard puisque la notion de rythme est devenue la pierre de touche de sa conception du

temps. Partant d'une critique de la théorie bergsonienne de la durée continue¹, il a réhabilité la notion de discontinuité temporelle dans un premier livre consacré au *Siloë* de son ami Gaston Roupnel². Bachelard postule d'emblée que l'instant est un moment créateur par lequel l'homme perçoit le temps. Dans son second livre sur cette question, *La dialectique de la durée* (1936), il poursuit sa réflexion et soutient qu'il faut à côté considérer l'idée de rythme comme une « notion temporelle fondamentale ». La durée ne serait ainsi faite que d'instantanés consécutifs séparés par des intervalles. Le retour d'un instant n'est perceptible que parce qu'il est suivi d'un intervalle où se produit une chose contraire : les instants de création sont rendus saillants parce qu'entre leur disparition et leur retour vient une période de destruction. De même l'œuvre est-elle suivie du repos, l'action de l'inaction, les événements utiles des événements inutiles. « Pour durer, écrit Bachelard, il faut donc se confier à des rythmes, c'est-à-dire à des systèmes d'instantanés ». Ceux-ci méritent une discipline appropriée : la rythmanalyse³. Plus tard, Bachelard lui adjoindra une autre approche, dans sa *Poétique de l'espace* : la « topo-analyse »⁴.

On retrouve un projet similaire de connaissance des rythmes chez Henri Lefebvre. La rythmanalyse repose chez lui sur une conception dialectique du continu et du discontinu, du qualitatif et du quantitatif :

« Le *rythme* réunit des aspects et éléments *quantitatifs*, qui marquent le temps et en distinguent les instants – et des éléments ou aspects *qualitatifs*, qui relient, qui fondent les ensembles et qui en résultent. Le rythme apparaît comme un temps réglé, régi par des lois rationnelles, mais en liaison avec le moins rationnel de l'être humain : le vécu, le charnel, le corps »⁵.

Comme Bachelard, mais en s'inscrivant dans une autre tradition dialectique, Lefebvre estime que les rythmes reposent sur des répétitions d'instantanés identiques et différents, les répétitions présentant souvent des variations. Ce qui intéresse

1. Voir Frédéric Worms et Jean-Jacques Wunenburger (dir.), *Bachelard et Bergson. Continuité et discontinuité*, Paris, PUF, 2008. Certains spécialistes considèrent que cette critique est « tendancieuse » (cf. le chapitre de Gaspare Polizzi, pp. 53-72). D'autres estiment qu'elle est tout à fait fondée (cf. le chapitre de Carlo Vinti, pp. 183-195).

2. Gaston Bachelard, *L'intuition de l'instant. Étude sur la « Siloë » de Gaston Roupnel*, Paris, Stock, 1932, rééd. Gonthier, 1966.

3. Gaston Bachelard, *La dialectique de la durée* (1936), Paris, PUF, 1950, p. IX et X. L'expression rythmanalyse correspond au titre « lumineux et suggestif », écrit Bachelard, du livre du philosophe brésilien Lucio Alberto Peinheiro Dos Santos : *La rythmanalyse* (1931).

4. Gaston Bachelard, *La poétique de l'espace* (1957), Paris, PUF, 1984, p. 18.

5. Henri Lefebvre, *Éléments de rythmanalyse. Introduction à la connaissance des rythmes*, Paris, Syllepse, 1992, p. 18.

particulièrement l'auteur des *Éléments de rythmanalyse* (1992), c'est le caractère cyclique et linéaire de ces répétitions :

« Les rythmes impliquent des répétitions et peuvent se définir comme mouvements et différences dans la répétition. Cependant, il y a deux formes de répétition : la répétition cyclique – la répétition linéaire. Indissociables même si l'analyse se doit de les distinguer et de les séparer »¹.

Les rythmes cycliques sont plutôt d'origine cosmique et leur mesure s'accommode des numérotations duodécimales : les douze mois de l'année, les douze heures du cadran, les douze signes du zodiaque, la base douze étant également utilisée pour compter certains produits naturels (la douzaine d'œufs et d'huîtres, par exemple). Le caractère cyclique des rythmes est lié aux recommencements, aux retours périodiques des mouvements astronomiques et atmosphériques. Par contre, les rythmes linéaires, comme ceux du métronome, découlent des mouvements mécaniques que l'on retrouve dans certains gestes de travail ou le fonctionnement d'une machine. Chaque intervalle est identique comme ceux qui séparent des coups de marteau. La mesure qui lui conviendrait le mieux serait la base décimale (le système métrique). Pour Lefebvre, il faut réussir à penser l'interaction du cyclique et du linéaire. Ainsi par exemple les journées de travail reposent sur un rythme cyclique (circadien), mais elles se mesurent et peuvent se vivre selon les critères des rythmes linéaires : la reproduction à l'identique permettant de compter le nombre de jours travaillés, chômés...

La rythmanalyse ne porte pas seulement sur l'*isorythmie*, c'est-à-dire sur l'égalité des intervalles ou encore sur l'*eurythmie*, le résultat de l'équilibre entre continuité et discontinuité dans les durées. Henri Lefebvre évoquait la nécessité de prendre en compte l'*arythmie* et la *polyrythmie*. La première (qu'il conviendrait plutôt de nommer dysrythmie) concerne les irrégularités des répétitions ; la seconde, la multiplication et l'enchevêtrement des rythmes. J'ai illustré ces deux dernières dans le chapitre précédent en prenant l'exemple des recherches actuelles sur ce que l'on appelle les problèmes de conciliation des temps. En effet, les journées de travail peuvent s'enchaîner inégalement en raison de la flexibilité de la durée et de l'aménagement du travail. Les salariés sont confrontés alors à une dysrythmie. Si l'on ajoute que ces mêmes salariés doivent jongler avec des rythmes multiples (scolaires, domestiques, loisirs...), il faut aussi introduire la notion de *polyrythmie*. Les

¹. *Ibidem*, p. 100.

désynchronisations des horaires et des emplois du temps participent d'un développement anarchique de formes de dysrythmie, voire d'arythmie, et de polyrythmie dans la vie quotidienne.

La rythmanalyse traverse les mondes du travail, de la ville, de l'éducation... Henri Lefebvre imaginait ainsi à la fin de sa vie une science pluridisciplinaire des rythmes différenciés du temps, intégrant la chronobiologie, la chronopsychologie, la sociologie de la vie quotidienne, du travail, de la ville ou encore la musique, la logique...

3. 2. Rythme, vitesse et accélération sociale

Il est une autre dimension de la rythmanalyse qui prend une importance grandissante dans les questions contemporaines : la vitesse et/ou l'accélération du rythme. Il n'est pas anodin que le mot cadence ait souvent deux acceptions. Il désigne tout d'abord la succession régulière des sons, des mots et l'accentuation d'une discontinuité. Il est aussi utilisé pour indiquer la vitesse d'un rythme. Dans le premier cas, on marque la cadence, dans le second on ralentit ou l'on augmente la cadence.

La répétition d'un instant s'effectue plus ou moins rapidement et il est possible de mesurer l'intervalle temporel. Il en est de même dans les activités quotidiennes. Les rythmes naturels et sociaux, cycliques et linéaires, se distribuent selon des vitesses déterminées.

Initialement, la notion de vitesse est une question de durée et de rapport spatio-temporel. Elle désigne l'abréviation de la durée d'accomplissement d'un mouvement d'un corps brut ou vivant, d'un acte physique ou mental : geste, production d'un objet, déplacement dans l'espace, raisonnement, compréhension... On peut ainsi conduire un véhicule plus ou moins vite, fabriquer plus ou moins rapidement un ustensile, réfléchir avec plus ou moins de célérité... La mesure de la durée est ainsi le premier critère temporel qui intervient. Historiquement, l'augmentation de la vitesse de production et de circulation des marchandises est inséparable d'une révolution horométrique.

Le critère spatial s'avère aussi décisif lorsque l'on parle de la vitesse de déplacement des hommes et des marchandises ou encore de la vitesse de transmission des informations, d'un lieu à l'autre. La vitesse correspond alors à un rapport mathématique entre la durée d'acheminement et la longueur de l'espace parcouru. C'est ainsi que l'on dit que le « temps réel » de la très grande vitesse, qui peut se mesurer en nanosecondes (dans le cas des courriels par exemple) abolit

l'espace. D'aucuns en concluent même, tel Paul Virilio, qu'elle anéantit toute temporalité¹. Mais ce genre de considération demanderait à être confrontée à des enquêtes de terrain. Ajoutons que le critère spatial est aussi géographique puisque ce type de vitesse suppose l'aménagement de voies routières, navigables, ferroviaires et aériennes... Enfin les différentes formes de vitesse sont aussi liées à la nature des machines que l'on emploie pour fabriquer, échanger, se déplacer et communiquer.

Le rythme est l'autre critère permettant d'étudier la vitesse et aussi de distinguer cette dernière de l'accélération sociale. Quand les mouvements et les actes reviennent régulièrement (isorythmie) ou irrégulièrement (dysrythmie), c'est à une certaine fréquence. La mesurer consiste à compter le nombre d'instantes qui se répètent à l'échelle d'une durée déterminée. Ainsi un cœur bat plus vite quand le nombre de pulsations augmente pour un même laps de temps. Autrement dit, un rythme s'accélère quand l'intervalle qui sépare l'apparition d'un instant de discontinuité et le retour d'un instant similaire se raccourcit, ce qui implique que ces instants répétitifs et consécutifs deviennent plus nombreux. C'est précisément cela qui permet de distinguer, comme le postule Harmut Rosa, la différence entre vitesse et accélération : la vitesse se définit d'abord par le degré de rapidité d'un déplacement, d'une action... L'accélération sociale repose, elle, sur la fréquence de ces exécutions².

Selon ce raisonnement, la question de l'accélération de l'histoire se résumerait à celle de l'accélération des rythmes. Pour prouver l'existence de cette dernière, il faudrait mesurer à l'échelle des derniers siècles la fréquence de renouvellement de la production de marchandises (ce que Marx appelait la rotation du capital), des découvertes scientifiques, des inventions technologiques, des changements de mœurs, des modes culturelles, des événements politiques. Si la fréquence de ces phénomènes est plus importante que dans les périodes précédentes de durées comparables, on peut parler d'accélération de l'histoire. De même, à l'échelle individuelle, on devrait retrouver ce processus en mesurant ce qui revient plus souvent à l'intérieur des différents cycles de vie, durant une journée, une existence : consulter son courriel trois fois par jour au lieu de l'unique réception du courrier postal du matin, changer de métier, de situation conjugale, plusieurs fois dans une vie, sont des exemples de rapprochement des discontinuités dans la durée et donc

¹. Pour un aperçu des thèses de Paul Virilio sur cette question, voir ses entretiens avec Philippe Petit : *Cybermonde, la politique du pire*, Paris, Textuel, 1996.

² Voir Harmut Rosa, *Accélération. Une critique sociale du temps* (2005), trad. franç., Paris, La Découverte, col. Théorie critique, 2010, p. 86.

d'accélération des rythmes. Sans doute ce processus est-il lié aussi à la polyrythmie. La multiplication des rythmes qui est due à une plus grande diversité et interdépendance des activités humaines, notamment à l'échelle planétaire, ainsi qu'à une mobilité spatiale croissante, contribue à augmenter et accentuer les discontinuités. Pour Hartmut Rosa, cette multiplication des rythmes et des processus de désynchronisation qui l'accompagnent est due avant tout à une structure temporelle transversale : l'accélération sociale. Et cette dernière n'est pas seulement une caractéristique des technologies modernes, comme tend à le penser Paul Virilio dans sa critique de la « dromocratie » ; elle s'exerce aussi dans les changements sociaux et les rythmes de vie. Mais cette pluralisation des formes de l'accélération sociale ne relève-t-elle pas tout de même d'une théorie monocausale ? Je préciserai cette objection dans le dernier chapitre.

3. 3. Rythmes historiques et sociaux

La notion de rythme a tout de suite été prégnante dans les philosophies de l'histoire : rythme cyclique chez un Vico, rythme plus linéaire chez un Condorcet, rythme à la fois cyclique et linéaire d'un progrès en spirale chez un Michelet... En revanche elle n'apparaît pas décisive dans la constitution de la « méthode historique » en France à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle. Langlois et Seignobos cherchent à établir des faits qui auraient la propriété de ne pas se répéter. Il préfère donc distinguer dans les durées historiques des singularités événementielles et tout au plus des périodes... C'est en s'ouvrant aux sciences sociales que les historiens ont redonné à la catégorie de rythme une place dans leur discipline. En étudiant les fluctuations des prix, des salaires, des crises, les « conjoncturalistes » avaient mis en relief des alternances, des régularités qui scandent la vie économique et sociale. Ces recherches menées par des économistes et des sociologues ont inspiré alors les historiens désireux de moderniser leur discipline. Nous avons rappelé que la conception des trois durées chez Braudel renvoyait surtout aux rythmes d'une histoire évolutionnaire. Aujourd'hui, ce qu'on appelle la « world history » dans les pays anglo-saxons s'intéresse à des rythmes apparaissant à l'échelle de durées millénaires¹. En France, Robert Bonnaud a tenté de renouer avec les théories rythmiques de l'histoire en distinguant des alternances symétriques et dissymétriques²...

1. Voir David Christian, *Maps of Time : an introduction to Big History*, University of California Press, 2004.

2. Robert Bonnaud, *Le système de l'histoire*, Paris, Fayard, 1989.

Les sociologues et anthropologues français ont eux postulé dès la fondation de leur discipline que toute vie sociale est rythmée. Les premières réflexions sur le temps social qui apparaissent à partir des années 1890 portent essentiellement sur les rythmes sociaux. Henri Hubert et Marcel Mauss considèrent à propos de la religion et de la magie que « la représentation du temps est essentiellement rythmique »¹. Mauss examine également la question des rythmes morphologiques dans son « Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos »². Il a même déclaré dans ses cours : « Socialement et individuellement, l'homme est un animal rythmique »³. Durkheim a entériné cette orientation lorsqu'il soutient, dans son dernier livre, que les catégories temporelles sont d'origine sociale, qu'« un calendrier exprime le rythme de l'activité collective »⁴. Ce sont donc les rythmes comme institutions sociales qui intéressent le groupe durkheimien. Plus tard, la sociologie et l'anthropologie du temps prendront pour objet les temporalités sans les réduire aux rythmes.

Les rythmes forment donc deux sections différentes du temps dans les approches initiales des historiens ou des sociologues. Il resterait à voir dans des études de cas concrets comment une rythmanalyse pourrait intervenir à leur intersection⁵.

¹. Henri Hubert et Marcel Mauss, « Étude sommaire de la représentation du temps dans la religion et dans la magie », dans *Mélanges d'histoire des religions*, Paris, Alcan, 1909, p. 219. Sur le contexte durkheimien, voir Charles Gadéa et Michel Lallement, « Une révolution inachevée. Durkheimisme et sociologie du temps », *Temporalités*, n° 1, 1^{er} semestre 2004, pp. 48-68.

². Marcel Mauss, « Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos », *L'Année sociologique*, t. IX, 1904-1905, rééd. dans *Sociologie et anthropologie*, PUF, 1950, pp. 389-477.

³. Marcel Mauss, *Manuel d'ethnographie* (1947), Paris, Payot, 1989, p. 85.

⁴. Émile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (1912), PUF, 1968, pp. 14-15.

⁵. Voir dans ce sens Harmut Rosa, *op. cit.* et Pascal Michon, *Rythmes, pouvoir, mondialisation*, Paris, PUF, 2005.

Conclusion

Cette brève incursion dans les carrefours où se rencontrent les philosophies du temps et les approches temporalistes des sciences humaines et sociales nous mènent au postulat suivant : là où il y a du vivant, dans la nature comme dans la société et bien sûr dans leurs interactions, les contenus et les formes des différents processus se réalisent dans des temps et des rythmes propres. Ces temps sont aussi bien des durées numériques que des temporalités qualitatives ; ils se constituent à partir des déterminations du présent, du passé et du futur et de leurs combinaisons. Ces rythmes sont cycliques ou linéaires ; ils peuvent connaître des perturbations ou des arrêts ; la fréquence des moments de discontinuité indique leur vitesse.

Temps et rythmes ne sont ni *a priori*, ni purement subjectifs. Ils sont *relationnels*, c'est-à-dire construits dans les rapports que nouent les individus entre eux et avec la nature. Les diverses approches des sciences du vivant et de la Terre ou de l'homme et de la société, disciplinaires ou transversales, sont amenées à élaborer, distinguer des catégories temporelles et rythmiques spécifiques à leur objet. Il en est de même de l'espace. Mais c'est bien dans un effort d'objectivation que ces recherches se déploient, y compris quand il s'agit d'étudier leur subjectivation.

La difficulté majeure que rencontrent alors les chercheurs en sciences sociales est de parvenir à appréhender et mesurer les déterminations temporelles. En effet, dès lors que l'on peut dater les événements, les périodes historiques, comptabiliser les durées des différentes activités de la vie quotidienne (travail, hors-travail...) et même quantifier certains aspects des horizons temporels, il est possible d'obtenir des descriptions et des explications qui « font science ». Ces opérations peuvent prêter à discussion, mais elles font alors l'objet de critiques similaires à celles qui sont adressées à toute approche empirique et quantitative. Par contre, analyser de façon qualitative les rapports au présent, au passé et au futur est toujours suspect de subjectivisme. C'est que la démarche reste ici essentiellement interprétative. Il n'est pas aisé de définir ce que l'on entend par passé, présent et avenir quand on étudie les temporalités des mondes sociaux. Affirmer que tel groupe vit plus dans le passé que dans l'avenir ou au présent, reste difficile à démontrer. Et pourtant, une « science des temps » serait bien pauvre si elle se réduisait à une science comptable.

CHAPITRE V

MÉMOIRES, HISTOIRE, PROJETS TEMPORALITÉS RÉTROSPECTIVES ET PROSPECTIVES

Le couple histoire-mémoire interpelle nécessairement le couple histoire-sociologie et *a fortiori* la sociologie historique. J'ai été amené à faire usage de cette notion, sans doute parce qu'elle entrait alors dans l'esprit du temps et que, du point de vue des médiations particulières, deux épisodes convergents m'y ont poussé : d'une part, j'avais découvert Halbwachs et le champ de la mémoire collective en suivant les enseignements de Gérard Namer à Paris 7 ; d'autre part, l'objet de ma recherche sur le néo-babouvisme pour le doctorat offrait en partie un exemple significatif de ce que j'appellerai aujourd'hui un « usage mémoriel de l'histoire ». Usage mémoriel inséparable d'un projet politique passant souvent pour utopique et qui implique des temporalités rétrospectives et prospectives déterminées. Depuis, je continue de réfléchir sur ces relations entre mémoires, histoire et projets dans les mouvements socio-politiques contemporains ou encore lorsque j'aborde des domaines comme ceux des commémorations ou des immigrations.

1. Le « néo-babouvisme » : entre mémoire, histoire et projet

La question des rapports entre mémoire, histoire et projet s'est d'emblée imposée dans mon sujet de thèse : l'historien Jules Prudhommeaux a employé, à ma connaissance pour la première fois, l'expression « néo-babouvisme » en 1907, dans *Icarie et son fondateur Étienne Cabet*, pour désigner un ensemble de réseaux communistes qui s'étaient heurtés à Étienne Cabet et séparés de lui¹. Jacques

¹. Jules Prudhommeaux, *Icarie et son fondateur Étienne Cabet*, Paris, Paris, Cornély, 1907, p. VII.

Grandjonc a montré par la suite que ce sont ces néo-babouvistes qui ont introduit dans l'espace public l'adjectif communiste (au sens politique) en 1839-1840. Le « Premier banquet communiste » de Belleville du 1^{er} Juillet 1840 peut en effet être considéré comme le moment fondateur d'un mouvement d'idées et d'action politiques qui fut nommé dans la presse, les jours suivants, « parti communiste ». La référence positive ou négative à Babeuf fut alors l'un des discriminants permettant aux différents protagonistes de définir leur identité respective. Un démocrate radical, Théophile Thoré, avait déclenché cette bataille des identifications mémorielles dans un article du *Journal du peuple*, publié en novembre 1839. Reprochant au projet de Babeuf d'être niveleur et dogmatique, il avait « osé » déclarer : « [...] Babeuf ne représente donc pas la tradition républicaine. Notre tradition est encore avec Robespierre et Rousseau »¹. Le texte de Thoré inaugure une discrimination entre néo-jacobinisme et néo-babouvisme, socialisme et communisme, qui sera déclinée de multiples façons au 19^e siècle. L'autre épisode de ce conflit a été provoqué par Étienne Cabet. Cet avocat et journaliste avait été secrétaire du premier ministre de la Justice de Louis-Philippe et procureur général à la cour d'appel de Bastia en 1830. Destitué, il avait lancé un journal d'opposition, *Le Populaire*. Exilé en Belgique puis à Londres au lendemain de l'insurrection républicaine de 1834, il adopte les principes de la communauté égalitaire et les expose dans son *Voyage en Icarie*, un récit utopique se rattachant au genre fondé par Thomas More. Il écrit également une *Histoire populaire de la Révolution française*. Lorsqu'il rentre en France, en 1840, il publie ces deux livres et se prépare à fonder sa propre école : un mouvement légaliste, pacifiste et religieux qui prêchera la doctrine icarienne auprès du peuple en diffusant *Le Populaire*, qu'il recrée en 1841 et qui devient le journal communiste le plus connu. Or, de retour à Paris, il découvre un mouvement communiste déjà proclamé, qui publie plusieurs brochures. Pire, ce parti communiste a ses pères fondateurs : Babeuf et Buonarroti. S'appêtant à publier la 59^{ème} livraison de son *Histoire populaire de la Révolution*, Cabet retouche les passages consacrés à la conspiration des Égaux. Sans attaquer frontalement Babeuf et Buonarroti – leur prestige demeure encore trop important – il offre un portrait édulcoré des babouvistes de 1796. Comme l'a remarqué Jules Prudhommeaux, « la figure de Babeuf sort disgraciée et amoindrie »². En réécrivant l'histoire, Cabet cherche à prendre la place de Babeuf dans le panthéon du

¹. Cf. Jacques Grandjonc dans *Communisme, Kommunismus, Communism, op. cit.*, p. 414.

². Jules Prudhommeaux, *op. cit.*, pp. 117-119. Sur le détail de cette affaire, voir Jacques Grandjonc, *op. cit.*, pp. 478-482.

mouvement communiste. C'est ce que détecte tout de suite l'ouvrier communiste André-Marie Savary à la lecture de la dernière livraison de *L'Histoire populaire*. Il adresse alors à Cabet une lettre qui condense la défense de Babeuf et des babouvistes. On y lit par exemple :

« Comment se peut-il que vous, écrivain démocrate et populaire, ne partagiez pas notre vénération et notre reconnaissance [pour les babouvistes] ? L'histoire n'est-elle pas le livre d'éducation des peuples, où ceux-ci doivent puiser au spectacle des grandes actions le dévouement et les nobles sentiments qui sont le lien moral des sociétés ? »¹.

Cette lettre ainsi que d'autres textes écrits par la suite montrent bien que le néo-babouisme se situe entre mémoire, histoire et projet (utopique). L'évocation de ce mouvement ne relève pas seulement de simples souvenirs ou de réminiscences d'un épisode de la Révolution française, lequel était d'ailleurs passé presque inaperçu à l'époque. Le mouvement babouiste a connu une seconde vie et cette fois-ci un vrai succès d'estime parce qu'il répondait à une attente du moment. La révolution de 1830 avait provoqué un retour du refoulé. La mémoire de la Révolution française avait été censurée sous l'Empire et la Restauration. Les derniers témoins de cette époque disparaissaient les uns après les autres. L'heure était à la réappropriation mémorielle et historique de la Révolution, laquelle était désormais la référence obligée de toute réflexion et action politiques. Rescapé de 1796, puis dirigeant de la Charbonnerie en Europe, Buonarroti a 69 ans en 1830. Il est alors le gardien de la tradition révolutionnaire :

« On le regarde comme l'héritier des idées de la grande époque révolutionnaire, comme l'apôtre qui possède la vraie tradition démocratique ; comme le grand-prêtre d'une religion proscrite qui entretient, presque seul et dans un abri mystérieux, le feu sacré de l'Égalité »².

Le livre de Buonarroti, *Conspiration pour l'Égalité dite de Babeuf*, a été publié en 1828 à Bruxelles, puis en 1830 à Paris. Il a été lu par les éléments les plus radicaux de la nouvelle génération politique. Sa particularité est de révéler au public l'expérience babouiste à partir de témoignages vécus et de documents historiques. Il est tout à la fois un récit mémoriel et un récit historique. L'auteur montre, en s'appuyant sur des souvenirs personnels et des sources fiables (textes originaux,

¹. André-Marie Savary, « Lettre à Cabet du 20 août 1840 », *La Révolution française*, Paris, 1908, LV, p. 132.

². Paul Robiquet, *Buonarroti et la secte des Egaux*, Paris, Hachette, 1910, p. 187.

pièces du procès de Vendôme...), comment Babeuf et ses proches ont réussi à fédérer d'anciens robespierristes et hébertistes autour de quelques principes philosophiques et politiques, suffisamment larges pour que chaque sensibilité s'y retrouve, et à organiser une conjuration pour renverser le Directoire. L'originalité de cet ouvrage est de mêler un travail de remémoration et de reconstruction historique des faits. Sans doute, les jeunes communistes de 1840 ont entretenu un rapport plus distancié avec le passé babouviste : certains ont fréquenté Buonarroti, l'ont entendu, d'autres pas. Quand ils défendent la mémoire du babouisme en 1840 face à leurs adversaires, Buonarroti est mort (en 1837) et ils doivent se faire encore plus historiens car ils n'ont pas vécu l'expérience babouviste. Ils s'appuient sur des souvenirs de souvenirs et sur des textes pour réactualiser le projet égalitaire. L'expression la plus adéquate pour désigner ce type de référence au passé serait : « mémoire historique ». Marie-Claire Lavabre l'utilise d'ailleurs pour analyser la façon dont au 20^e siècle, le Parti communiste français s'est représenté et a vécu son passé¹. Mais cette locution peut porter à confusion dans le débat sur la différenciation entre histoire et mémoire. Le cas du néo-babouisme m'a donc incité à reconsidérer l'opposition entre mémoire et histoire. Le « néo-babouisme » des années 1840 tient de la protomémoire et de la métamémoire, de la transmission intergénérationnelle d'idées et de pratiques et d'une identification rassurante et enthousiasmante à ceux que l'on considère comme des précurseurs. La mémoire du babouisme devient une ressource partagée et utilisée par des acteurs politiques qui font cause commune contre leurs adversaires. Elle est reconstruite à partir de la conjoncture présente (l'irruption d'un parti communiste dans les franges radicales du parti républicain) et d'une perspective de changement radical de société. Elle participe aussi de ce qu'on appelle aujourd'hui une stratégie identitaire. Toutefois elle ne se réduit pas à une mémoire identitaire. Elle est un levier pour penser, symboliser les idées communistes de 1840 dans une situation où tout penseur et acteur politique doit se situer par rapport aux clivages inaugurés par la Révolution française pour envisager l'avenir. Mais simultanément cette mémoire se nourrit d'informations historiques. D'une certaine façon, ils ne sont pas moins historiens que Thiers, Guizot, Michelet, Louis Blanc et Cabet. En outre, ces écrivains communistes rappellent souvent que le babouisme relève d'une expérience historique qu'il faut analyser sous bénéfice d'inventaire. Sur le plan doctrinal, ils s'efforcent de concevoir le communisme en

¹. Voir Marie-Claire Lavabre, *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994.

intégrant d'autres éléments de doctrines apparues depuis (saint-simonisme, fouriérisme, etc.).

Je parlerai donc aujourd'hui d'« usage mémoriel de l'histoire » pour désigner cette tendance à faire des connaissances historiques disponibles dans une conjoncture intellectuelle et politique donnée, une ressource qui fait office de mémoire ou de contre-mémoire pour développer une position dans les débats et les combats d'idées du moment, débats et combats qui tournent autour des projets de transformation sociale. Cette prise de position peut donner lieu à des réflexions théoriques, philosophiques, sociologiques tout à fait cohérentes et estimables. Elle peut déboucher aussi sur la fabrication de nouveaux mythes qui éloignent d'une véritable approche historique des questions abordées, bref sur une idéologie de la mémoire.

Dans le cas du babouvisme, on pourrait établir une histoire comparée des différents usages mémoriels de la « babouvologie » qui ont été effectués à partir de 1830 : nous avons étudié ce qui s'était passé sous la monarchie de Juillet et la Deuxième République, mais on pourrait poursuivre en examinant les reconfigurations mémorielles du babouvisme sous la Commune de Paris, dans le mouvement socialiste de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle, dans le mouvement communiste selon ses différentes périodes¹.

2. Reconsidérer l'opposition histoire-mémoire

La notion d'usage mémoriel de l'histoire que je soumetts à la discussion vise à reconsidérer le couple mémoire-histoire dans le seul but de le complexifier, de le dialectiser. Autrement dit, il convient de montrer comment dans nos sociétés, les recherches érudites des historiens sont intégrées par les diverses entreprises mémorielles, tantôt pour rendre intelligible le passé, tantôt pour créer de nouveaux mythes, les deux tendances pouvant aussi se mélanger. Mais il faudrait également souligner que l'histoire elle-même n'est pas indifférente aux quêtes mémorielles. Certains objets choisis par les historiens peuvent être liés à des intérêts de mémoire liés à leur trajectoire biographique, leur insertion dans divers réseaux intellectuels et politiques. Les divisions entre écoles, par exemple dans le cas de l'histoire de la

¹. On trouvera en quelques pistes dans mon rapport introductif du colloque de 1989 « Babeuf après Babeuf » (texte 1).

Révolution française, se recoupe avec des enjeux de mémoire. Il reste à définir plus précisément ce que l'on entend par « usage mémoriel ».

Je laisserai de côté la question théorique et méthodologique sur les rapports entre mémoire et société. On y retrouve l'affrontement classique entre des conceptions plus substantialistes et holistes, des approches plus nominalistes et interactionnistes¹ ou encore l'option relationniste (cette dernière étant la mienne²). En revanche il me faut revenir sur l'origine de la distinction entre mémoire et histoire, c'est-à-dire sur les réflexions de Maurice Halbwachs. Ses travaux sur la sociologie de la mémoire ont varié. On s'arrêtera ici sur le chapitre intitulé « Mémoire collective et mémoire historique » de son ouvrage posthume³. Halbwachs emploie ces deux expressions mais préfère parler d'histoire tout court plutôt que de mémoire historique :

« De tout ce qui précède il résulte bien que la mémoire collective ne se confond pas avec l'histoire, et que l'expression : mémoire historique, n'est pas très heureusement choisie, puisqu'elle associe deux termes qui s'opposent sur plus d'un point »⁴.

C'est que pour lui la mémoire collective est d'abord faite de souvenirs, d'événements vécus durant l'enfance. Certes, ces souvenirs sont par la suite constamment recomposés selon le milieu social fréquenté, l'âge, de nouvelles expériences et ils ont besoin de l'apport extérieur des chronologies historiennes pour s'organiser. Ce sont donc les oppositions entre l'intérieur et l'extérieur, la subjectivité et l'objectivité, le vécu et le conçu qui sous-tendent la distinction entre ce que Halbwachs appelle *in fine* la mémoire collective et l'histoire. Un autre discriminant serait la taille du groupe. Il n'y pas selon lui de mémoire nationale mais plutôt une histoire nationale parce que ce cadre social est trop large, trop impersonnel. Pour qu'il y ait « mémoire collective » il faut des cadres plus restreints : la famille, la profession, le village : « Dans de tels milieux, tous les individus pensent et se souviennent en commun »⁵. L'histoire intervient précisément lorsque ces mémoires de groupe s'évanouissent : « C'est qu'en général l'histoire ne commence qu'au point où finit la

¹. Voir Joël Candau, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, 2005.

². J'entends par relationnisme toute approche qui s'efforce de ne substantialiser ni l'individu ni la société : le social est alors envisagé comme un ordre de réalité transindividuel. Dans le cas de la mémoire collective, les représentations du passé ne sont pas seulement construites par des individus ; l'imaginaire de chaque membre du groupe est diversement traversé par des référents communs, même si la perception de ces derniers varie selon chaque individu.

³. Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, éd. critique établie par Gérard Namer, Paris, Albin Michel, 1997, pp. 97-142.

⁴. *Ibidem*, p. 130.

⁵. *Ibidem*, pp. 129-130.

tradition, au moment où s'éteint ou se décompose la mémoire sociale »¹. Il existerait donc autant de mémoires collectives que de groupes constitués et encore vivants. Par contre, l'histoire serait le travail d'un ensemble de professionnels extérieurs aux autres groupes porteurs de mémoire et au-dessus d'eux :

« L'histoire qui veut serrer de près le détail des faits devient érudite et l'érudition n'est le fait que d'une toute petite minorité. Si elle s'en tient, au contraire, à conserver l'image du passé qui peut encore avoir sa place dans la mémoire collective d'aujourd'hui, elle n'en retient que ce qui intéresse encore nos sociétés, c'est-à-dire en somme bien peu de chose »².

En outre, Il y aurait, dit Halbwachs, une multiplicité de mémoires collectives, mais une seule histoire : « L'histoire est une et l'on peut dire qu'il n'y a qu'une histoire »³ parce qu'elle produirait une vue d'ensemble de l'extérieur. Enfin, Halbwachs scelle le divorce entre ces deux formes de reconstruction du passé en considérant que la mémoire collective est plus authentique que les chronologies historiques. Les groupes dépositaires de mémoire créent « un courant de pensée continu », cette continuité « n'a rien d'artificiel » à la différence de l'histoire qui, elle, découpe, segmente en périodes le passé, « comme on distribue la matière d'une tragédie en plusieurs actes »⁴.

Il semble ainsi qu'après avoir critiqué l'approche individualiste de la mémoire chez Bergson, Halbwachs emprunte partiellement à ce dernier sa théorie de la double durée pour différencier la temporalité concrète et continue des mémoires collectives de la temporalité abstraite et discontinue de l'histoire. Mais la façon dont il oppose le monde vécu au monde conçu, la durée concrète au temps abstrait de la chronologie sèche, crée un dualisme insatisfaisant. La transposition que fait Halbwachs dans le champ de l'histoire et de la mémoire souffre encore de ce dualisme. Ainsi la distinction de Halbwachs entre courants de mémoire continue et histoire discontinue me paraît inopérante. Car en définitive, ces deux propriétés sont toutes deux repérables dans chacune de ces formes de représentation du passé. De même, l'histoire n'est sans doute pas, comme le pensait Halbwachs et sans doute encore aujourd'hui beaucoup d'historiens, *une*. Il existe des histoires conservatrices, libérales, jacobines, libertaires, etc. de la Révolution française. Les divergences qui

¹. *Ibidem*, p. 130.

². *Ibidem*, p. 131.

³. *Ibidem*, pp. 135-136.

⁴. *Ibidem*, p. 131.

les opposent sont incontestablement d'ordre politique. On peut même dire qu'elles participent d'une guerre des mémoires dans la genèse de la nation française. Néanmoins il est vrai que ces histoires se distinguent des productions mémorielles parce qu'elles sont soumises à une critique « professionnelle » des sources, à des constructions d'objets et à la conscience de ce que Windelband et Weber appelaient le « rapport aux valeurs ». La mémoire collective ordinaire est, elle, sans garde-fous. Tout peut être dit ou tu au nom de la mémoire de son groupe d'appartenance. Doit-on pour autant la reléguer dans le registre des batailles idéologiques ? Ce serait ignorer la complexité propre à cette dimension de l'imaginaire social. Nous y reviendrons. Il me semble en tout cas que le dualisme histoire-mémoire que pose Halbwachs induit une « coupure épistémologique » dogmatique entre histoire-science et mémoire-idéologie.

La distinction de Halbwachs a certainement été à l'origine d'un partage des tâches : la mémoire collective aux sociologues et aux ethnologues, l'histoire aux historiens. Cette division académique est aujourd'hui loin d'être abolie¹. Il est vrai que l'école historique dominante, celle de Langlois et Seignobos, avait banni tout témoignage oral dans leur heuristique :

« la tradition orale, affirmaient-ils dans leur manuel, est par sa nature une altération continue ; aussi dans les sciences constituées n'accepte-on jamais que la transmission écrite »².

Mais Halbwachs, qui fut intégré au comité de rédaction des *Annales d'histoire économique et sociale* dès sa constitution, connaissait bien les travaux de Marc Bloch, lequel avait commencé à montrer qu'une histoire sociologique de la mémoire collective était possible (il en avait donné une esquisse dans *La société féodale*).

J'ai pour ma part participé à une enquête dont le thème était : « Histoire et mémoires des immigrations en régions »³. Le titre rappelle d'ailleurs la distinction de Halbwachs : le conseil scientifique national avait mis « mémoire » au pluriel et « histoire » au singulier. Cependant, les différentes équipes régionales n'étaient pas toujours sur la même longueur d'onde : certaines se sont davantage intéressées à la

¹. Voir par exemple Françoise Zonabend, *La mémoire longue. Temps et histoires au village*, 2^e éd., Paris, Éd. Jean-Michel Place, 1999.

². Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques* (1898), Paris, Kimé, 1992, p. 151.

³. *Histoire et mémoires des immigrations en région Picardie, Rapport final* dirigé par Alain Maillard, co-réalisé avec Denis Blot, Florence Cesbron, Cécilia Deshayes, Arnaud Espel, Carla Hobeika, Mélanie Roussel et Mickaël Rusé, ACSÉ, mai 2007, 500 p.

mémoire des migrants ; d'autres à l'histoire des mouvements migratoires. Pour la Picardie, notre équipe était composée de démographes, de sociologues, d'ethnologues et d'historiens. Mais on voit bien que leurs différentes approches gagnent à être associées et, dans la mesure du possible, combinées. Il nous a paru tout à fait envisageable, et souhaitable, de confronter les récits mémoriels des migrants aux tableaux et aux récits historiques. Je suis pour ma part persuadé que la sociologie et l'histoire doivent se conjuguer pour objectiver les subjectivations mémorielles et subjectiver les objectivations historiennes. En mettant en parallèle les tableaux et les récits historiques avec les récits de mémoire, on peut mieux saisir le véritable rapport au passé. On peut voir comment telle population a été indifférente à certains événements historiques ou comment, tout en y étant sensible, elle les a refoulés. L'ignorance, l'oubli, les perceptions tronquées, l'indifférence à l'égard de certains faits historiques, qui apparaissent dans les témoignages vécus, oraux ou écrits, ne peuvent être constatés que si l'on adopte aussi une méthode d'approche historique. Penser que la mémoire collective représente le seul rapport authentique au passé permet, certes, de montrer que les temporalités sociales ne doivent pas être confondues avec les temporalités historiennes. Mais, c'est oublier que les temporalités mémorielles ne sont pas indépendantes des temps et des rythmes écologiques, démographiques, économiques, culturels, politiques dans lesquels tout groupe social se meut et qu'une approche socio-historique se doit de construire.

3. Usages mémoriels de l'histoire et surcommémoration

Plusieurs aspects de la conception de Halbwachs me paraissent néanmoins encore intéressants pour comprendre ce que devient la mémoire collective dans les sociétés modernes : la thèse selon laquelle il y aurait une multiplicité de mémoires collectives vécues et l'idée que celles-ci disparaissent avec leurs cadres sociaux au profit des savoirs historiques. Les sociétés contemporaines étant soumises à un processus d'émiettement, d'éclatement, on pourrait penser qu'il existe une profusion de mémoires collectives. Or il me semble que les rythmes de la modernisation sont tellement rapides que nous assistons plutôt à un déclin des mémoires au sens où l'entendait Maurice Halbwachs, ce qui ne signifie pas leur extinction complète. Les mémoires collectives locales (familiales, professionnelles, villageoises et on pourrait ajouter, associatives, syndicales, politiques...) existent mais perdurent difficilement. Leurs « cadres sociaux », la transmission intergénérationnelle, se disloquent avec les

diverses formes de mobilité et de mutations qui affectent les espaces (exode rural, immigrations, urbanisation, déterritorialisation et reterritorialisation...), le travail et l'emploi (disparition de métiers anciens et apparition de professions inédites, changement d'organisation du travail...), les rapports sociaux de classe et de sexe... D'autre part la production de connaissances historiques a augmenté mais reste une fonction spécialisée réservée à un corps de professionnels. Bien sûr une sociologie de la connaissance historique soulignera les différenciations et les conflits internes qui traversent le monde des historiens. Elle distinguera l'histoire des universitaires, des antiquaires, des écrivains-journalistes, des auteurs de docu-fictions... Mais il me semble que l'histoire, qui est, comme les autres sciences humaines et sociales, l'une des formes intellectuelles constitutives de la modernité, est omniprésente dès lors que l'on se tourne vers le passé. De sorte que, tout compte fait, nous assistons à une prolifération de formes intermédiaires entre mémoire et histoire : chaque groupe social se dote d'une mémoire, mais construite avec des représentations du passé et des repères chronologiques fournis par les historiens. Veut-on parler de « marché de l'histoire »¹ qu'il ne faudrait pas en conclure que, dans leur ensemble, les Français, les Européens sont pour autant historiens. Ce marché a fort à voir avec la déliquescence des mémoires traditionnelles. Il vise à répondre au besoin de mémoire et de tradition éprouvé par de nombreux individus désaffiliés. C'est ainsi qu'une foule de manifestations mémorielles fait plus ou moins appel aux savoirs des historiens. Qu'y a-t-il de commun aux activités suivantes : journées du patrimoine, célébrations officielles des grands hommes et des événements marquants du passé, manifestations folkloriques en tout genre (littérature, danses, jeux...), spectacles sons et lumières à caractère historique, installation d'un mémorial et d'un historial, reconstitution de sites préhistoriques, de châteaux médiévaux, de batailles, ouverture d'un éco-musée, débats sur des lois dites mémorielles... ? Toutes ces activités institutionnalisées ne sont-elles pas des formes intermédiaires de mémoire et d'histoire qui correspondent à des usages mémoriels déterminés de l'histoire et faudrait-il ajouter parfois, de l'ethnologie ? On voit donc que par « usages mémoriels de l'histoire » j'entends non seulement ce que l'on appelle aujourd'hui les « usages publics de l'histoire » mais aussi les usages privés comme les recherches généalogiques, la lecture de romans historiques, de biographies et d'autobiographies et leur équivalent dans les productions cinématographiques et télévisuelles. L'usage

¹. Voir Guy Thuillier et Jean Tulard, *Le marché de l'histoire*, Paris, PUF, col. Que sais-je ?, 1994.

mémoriel des travaux d'historiens et d'ethnologues peut être éthique, philosophique, politique, esthétique, etc. Il n'empêche, c'est dans cet entre-deux que la « majorité » de la population, qui s'intéresse de nos jours au passé individuel et collectif, vit. Quant à la minorité historique, elle ne saurait être imperméable à ces sollicitations. Elle est amenée à rectifier, voire condamner les usages idéologiques que l'on fait de ses travaux. Elle peut aussi choisir ses objets de recherche parmi les thèmes qui ont représenté un enjeu de mémoire ou qui vont le devenir, notamment à l'occasion d'une prochaine échéance commémorative. Entrepreneurs de mémoire et historiens participent donc d'une même dynamique socioculturelle.

Au reste, il faudrait dresser une typologie de ces divers usages mémoriels de l'histoire et de l'ethnologie. Il conviendrait également d'analyser en profondeur leurs supports médiatiques, puisqu'ils s'avèrent inséparables des moyens de communication de masse, écrits et audio-visuels et des modes de production et de consommation culturels.

Les usages mémoriels de l'histoire sont particulièrement visibles dans le champ commémoratif. J'ai esquissé une réflexion sur l'inflation commémorative apparue ces trente dernières années (texte 9), mais je n'ai pu poursuivre. Je donnerai ici quelques indications sur ce qui reste pour moi énigmatique. J'ai parlé de « surcommémoration » par analogie avec la notion de crise de surproduction et en référence à celle de « culte des anniversaires » que décrit William M. Johnston dans *Post-modernisme et Bimillénaire*¹. Les activités commémoratives forment un « complexe culturo-industriel » inséparable de la place prise par les moyens de communication de masse dans la vie quotidienne, « une religion civile du monde occidental », ajoute Enzo Traverso, « avec son système de valeurs, de croyances, de symboles et de liturgies »². Il est vrai que hier ou aujourd'hui encore dans de nombreux pays, la commémoration est surtout religieuse (voir par exemple le cas du pèlerinage). Dans les sociétés occidentales, elle est devenue une religion civile, sinon « culturelle » : elle porte sur une multitude de faits, politiques, scientifiques, artistiques... Durkheim dirait que la division du travail social est passée par là – et la professionnalisation de la recherche historique. Qui plus est, dans un pays comme la France où l'État national et son école publique, le mouvement ouvrier ou en face

¹. William M. Johnston, *Post-modernisme et Bimillénaire. Le culte des anniversaires dans la culture contemporaine*, Paris, PUF, 1992.

². Enzo Traverso, *Le passé, modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, Paris, La Fabrique, 2005.

l'Église catholique ont perdu le monopole de la production symbolique, la commémoration se métamorphose et se dissémine dans des micro-sociétés. Les activités commémoratives se multiplient et se dispersent comme les espaces et les temporalités.

Diverses critiques ont donc été émises avec raison. On a souligné le caractère consumériste du phénomène : le tourisme de la mémoire, le hobby patrimonial, la mise en spectacle de séquences du passé... On a déploré que tout se commémore : les guerres mondiales et coloniales, l'esclavage, la naissance d'artistes, de savants, de vedettes de cinéma ou du show business... Mais ce type de critique ne s'applique-t-il pas à toutes les formes de supermarché culturel ? La commémoration n'échappe pas au devenir-marchandise du monde. Il s'est développé aussi une déconstruction critique des « abus de mémoire », de la « mémoire saturée », de leur relation avec l'oubli, avec les revendications identitaires des groupes victimaires, notamment à propos des commémorations des événements les plus désastreux de l'histoire contemporaine (guerres, génocides...)¹. C'est bien entendu une approche fondamentale, qui touche aux contenus éthiques et politiques du message commémoratif.

Il reste que nous savons peu de choses sur la façon dont la population perçoit, reçoit ce flot de commémorations. Une sociologie de la réception est indispensable pour comprendre l'impact de l'industrie et des politiques commémoratives. On pourrait prendre pour piste ces brefs moments où nos concitoyens sont amenés à assister à une séance commémorative. Par exemple, à l'occasion d'une soirée télévisée, d'une sortie festive, d'un séjour de vacances, il se crée une sorte de *pause commémorative*. Sans doute, cette pause commémorative est-elle effectuée de bien des façons selon le niveau d'études, la profession, le genre, l'âge, etc. La sociologie des commémorations se recoupe avec la sociologie des pratiques culturelles. On s'intéresserait aussi à leur dimension rythmique : à quel moment s'arrête-on, au cours de ses activités quotidiennes, pour entrer en contact avec ces événements et ces périodes du passé évoqué ? Quelle en est la fréquence ? Que retient-on et bien sûr qu'oublie-t-on ? Par ailleurs, on devrait explorer la dimension prospective de ces réceptions : quelle vision de l'avenir ressort de ces commémorations ? Le trop plein

¹. Je fais allusion ici à Nicole Lapierre (dir.), *La mémoire et l'oubli*, Paris, Seuil, 1989, Tzvetan Todorov, *Les abus de mémoire*, Paris, Arléa, 1995 ; Marc Augé, *Les formes de l'oubli*, Paris, Payot et Rivages, 1998, Régine Robin, *La mémoire saturée*, Paris, Stock, 2003, Benjamin Stora, *La guerre des mémoires. La France face à son passé colonial*, Paris, L'Aube, 2007, ou encore à Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson (dir.), *Les guerres de mémoires. La France et son histoire*, Paris, La Découverte, 2008.

de mémoire est-il corrélatif à un manque d'utopies ? Révèle-t-il un repli présentiste comme on le dit souvent ?

4. Temporalités des usages mémoriels et utopiques de l'histoire

Les usages mémoriels de l'histoire participent d'un régime de temporalités. Pas simplement parce qu'ils induisent des représentations du passé élaborées dans une situation présente donnée, mais surtout parce qu'ils sont implicitement ou explicitement liés à des représentations de l'avenir et d'une façon générale à la recherche d'une orientation temporelle. Dans les sociétés les plus anciennes, les mémoires collectives sont d'abord des récits oraux qui évoquent le passé du groupe d'appartenance, ses exploits, ses figures marquantes... Comparés aux représentations contemporaines du passé, les mythes, les contes et les légendes font fonction d'« histoire officielle ». Le mythe, par exemple, est un récit de mémoire qui relate et explique de façon allégorique d'où vient l'état de choses présent : origine de l'univers, de la vie humaine, du lignage... Mais il sert aussi, avec les divinations et les prophéties, à indiquer où l'on va, à donner une eschatologie. Bien sûr, on pourra déceler à côté d'une mémoire mythifiante, les premières formes de mémoire historisante (la mémoire généalogique, les chroniques...). Le discours historique, au sens moderne du terme, émerge avec la « raison graphique » (Goody) et un processus de sécularisation. On situe la naissance de l'histoire dans la Grèce antique avec les premières enquêtes sur des événements passés écrites par Hérodote puis par Thucydide. Mais comme science humaine et sociale, l'histoire s'est développée surtout avec la modernisation des sociétés. Elle cherche à rendre intelligible le passé à l'aide des outils intellectuels fournis par les sciences naturelles et sociales. Pour ce faire, elle recense les traces matérielles ou écrites, utilise des instruments de mesure permettant de dater les événements, de périodiser et, quand elle ne s'arrête pas à l'érudition, formule des problématiques théoriques (politiques, sociologiques, anthropologiques, économiques et sociales...). L'histoire partage bon nombre d'opérations méthodologiques avec les autres sciences humaines et sociales. En tant que science sociale, l'histoire se veut fondamentalement iconoclaste : sa fonction est d'anéantir les mythes, contes et légendes et de les remplacer par une connaissance la plus véridique possible du passé des populations. En somme la mémoire nous apprend plus sur notre rapport présent au passé tandis que l'histoire nous informe sur notre passé, même si elle reste conditionnée par des enjeux présents.

Dans les sociétés où les activités scientifiques et techniques bouleversent les structures symboliques, le discours historique et le discours utopique concurrencent le discours religieux ancien. Cela ne signifie pas que tout discours religieux disparaisse : même laïcisées, les productions historiques, utopiques, politiques et d'une façon générale, culturelles, peuvent réintroduire du religieux, mais sous une forme sécularisée¹. J'emploie ici les mots « historique » et « utopique » au sens large. Le discours historique énonce une connaissance du passé réalisée à partir de méthodes d'investigation empiriques et rationnelles. Tantôt il répond à la question : « comment les choses se sont passées ? » (Ranke). Tantôt il juge quel est le sens des événements, prétend découvrir la « raison dans l'histoire » (Hegel). Le discours utopique indique les modalités d'un nouveau monde. Il ne se réduit pas au genre littéraire et philosophique initié par Thomas More : un récit ou un code décrivant, avec un souci maniaque de précision et de perfection, et en dehors de l'histoire, une cité idéale. Sur un plan général, il apparaît dans une multitude de projets humains, oraux et écrits, architecturaux, technologiques, artistiques, philosophiques et politiques.

Quelles que soient leurs modalités, les discours historiques et utopiques participent de projections rétrospectives et prospectives que l'on rencontre dans les sociétés contemporaines. Mises en discipline académique au 19^e et au 20^e siècle, les recherches sur le passé ont débouché sur une « histoire-science humaine et sociale » ; celles sur le futur ont mené à une prospective ou à une futurologie. Parallèlement, une production artistique et culturelle touchant les horizons temporels du passé et du futur a aussi pris le dessus sur le discours religieux traditionnel : le roman, le théâtre, la chanson, la peinture, le cinéma traitent directement ou indirectement de sujets d'histoire et d'anticipation... La politique traverse ces différents registres et, par ses modes d'action et de pensée, se déploie dans des temporalités rétrospectives et prospectives spécifiques.

Ainsi les mouvements révolutionnaires des 19^e et 20^e siècles ont eu tendance à entretenir un double rapport entre passé et avenir. Cherchant à construire une société sans classe, ils ont vécu, à des degrés différents et sous des modalités changeantes, un présent tourné vers l'avenir. Une véritable *contraction* entre présent et avenir a pu se produire lors des grandes mobilisations, des moments insurrectionnels. Les usages mémoriels de l'histoire visent alors à justifier la rupture avec le passé, les traditions anciennes, et à légitimer un projet innovant. Cependant,

¹. Voir Albert Piette, *Les religiosités séculières*, Paris, PUF, col. Que sais-je ?, 1993.

cette négation des traditions est elle-même niée par le besoin d'en inventer de nouvelles en s'inspirant d'expériences du passé jugées inaugurales. Les réformateurs et révolutionnaires ont cherché tout à la fois à renverser les traditions de l'ordre ancien et à en instaurer de nouvelles. Le remplacement du calendrier chrétien par un calendrier républicain, d'un prénom ou d'un nom chrétien par celui d'un héros républicain, participe de l'institution d'une tradition révolutionnaire sur le mode de la *régénération*¹. Cette politique des temps vise à substituer au passé des dominants le passé des vaincus dans lequel on décèle les promesses d'un avenir émancipateur. Elle peut dans certains cas prendre la forme d'un « romantisme révolutionnaire »². Les communistes de 1840 entendaient saper non seulement l'héritage monarcho-féodal, mais aussi celui de la nouvelle aristocratie de l'argent parvenue au pouvoir en 1830. Pour contester ces legs anciens et récents, ils ont puisé dans l'histoire de la Révolution française, ou encore dans l'antiquité gréco-romaine, les sources d'une tradition démocratique radicale. Les communistes du 20^e siècle ont voulu rompre avec la société bourgeoise en fondant également de nouvelles traditions radicales à partir de la révolution bolchévique et de la Révolution française. Les divisions, les scissions entre fractions s'opèrent alors au nom de la vraie tradition révolutionnaire. Les groupes minoritaires légitiment leur existence par un usage mémoriel de l'histoire fortement identitaire, au risque de l'isolement sectaire.

Sans doute faut-il distinguer dans les courants démocratiques, socialistes et communistes des orientations temporelles sensiblement différentes selon les périodes historiques, les conjonctures, les milieux socio-politiques, les générations... Nous y reviendrons dans le chapitre suivant. Le futur a été souvent envisagé comme le résultat d'une progression linéaire et graduelle. Ce type d'idéologie du progrès peut être traversé par un « temps homogène et vide », comme disait Walter Benjamin à propos de la social-démocratie allemande dans l'une de ses thèses « Sur le concept d'histoire »³. Cette temporalité d'un développement quantitatif et cumulatif, « illimité »

¹. Pour le calendrier républicain, voir Eviatar Zerubavel, « The French Republican Calendar. A case Study in the Sociology of Time », *American Sociological Review*, n° 42, 1977, pp. 868-877 ; pour l'adoption de prénoms révolutionnaires : Nicole Lapiere, *Changer de nom*, Paris, 2^e éd., Gallimard, col. Folio-essais, 2006.

². Je me réfère à la typologie de Michael Löwy et Robert Sayre exposée dans un livre qui m'a beaucoup apporté : *Révolte et mélancolie. Le romantisme à contre-courant de la modernité*, Paris, Payot, 1992, pp. 83-121.

³. « [...] Tel que l'imaginait la cervelle des sociaux-démocrates, le progrès était, primo, un progrès de l'humanité même (non simplement de ses aptitudes et de ses connaissances). Il était, secundo, un progrès illimité (correspondant au caractère infiniment perfectible de l'humanité). Tertio, on le tenait pour essentiellement *irrésistible* (pour automatique et suivant une ligne droite ou une spirale). Chacun de ces caractères prête à discussion et pourrait être critiqué. Mais, se veut-elle rigoureuse, la critique doit remonter au-delà de tous ces caractères et s'orienter vers ce qui leur est commun. L'idée d'un progrès de l'espèce humaine à travers l'histoire est inséparable de celle de sa marche à travers un temps homogène et vide. La

et « irrésistible », n'est-elle pas en partie corrélative à l'intégration croissante de mouvements d'opposition (cf. les républicains à la fin du 19^e siècle puis les représentants des grands partis et syndicats ouvriers au 20^e siècle) dans la gestion économique et l'administration politique de la société présente. La formation d'États nationaux parlementaires à la fin du 19^e siècle a conduit les partis et les syndicats du mouvement ouvrier à un recentrage sur un présent qui fait du passé et de l'avenir des extrémités de plus en plus lointaines de la flèche du temps. Ce présent a alors été jugé « opportuniste » par les révolutionnaires et « pragmatique » par les réformistes. La formule d'Eduard Bernstein, « le but n'est rien, le mouvement est tout » n'exprime-t-elle pas cette *dilatation* des horizons temporels¹ ? (voir notre périodisation pour le cas de la France dans le texte 6). À la marge des institutions dominantes, les oppositions de gauche, « hérétiques », ont recherché un avenir dans le passé et le présent. Cet avenir peut être approché de différentes façons : un instant messianique propre à un « temps actuel », selon Benjamin ou encore à un « temps différencié » pour Bloch ; un « temps *kairotique* » disait Daniel Bensaïd : un événement qui ouvre une brèche dans le temps homogène et vide d'une histoire à sens unique et qui fait surgir des bifurcations soudainement possibles². Nous avons d'ailleurs rencontré dans le livre d'un communiste révolutionnaire de 1840, Théodore Dezamy, cette phrase suggestive : « Prolétaires, pour se régénérer, les peuples n'ont quelquefois qu'une heure par siècle ! »³. Avec le groupe des communistes matérialistes, rédacteurs du journal *L'Humanitaire*, lesquels avaient entrepris de réfuter l'idée de progrès, Dezamy formait l'aile la plus radicale du mouvement communiste des années 1840.

C'est dans cette perspective que j'ai commencé à explorer les temporalités des mémoires et des projets dans les différentes générations de réformateurs et de révolutionnaires du 19^e siècle. Mon article sur les poèmes d'Eugène Pottier en est une première ébauche : il revient sur une configuration temporelle vécue par les réformateurs et révolutionnaires du 19^e siècle en France. Cette configuration est particulièrement perceptible dans la poésie d'Eugène Pottier (cf. *Quand viendra-t-elle ?*, *L'Internationale...*). Ces temporalités apparaissent entre mémoire des

critique qui vise l'idée d'une telle marche est le fondement nécessaire de celle qui s'attaque à l'idée de progrès en général ». Thèse XIII, traduite et commentée par Mickaël Löwy, dans *Walter Benjamin : Avertissement d'incendie. Une lecture des thèses « Sur le concept d'histoire »*, Paris, PUF, 2001, pp. 99-100.

¹. Voir *Socialisme théorique et social-démocratie pratique*, Paris, Stock, 1900, et *Les présupposés du socialisme et les tâches de la social-démocratie* (1899), trad. franç., Paris, Seuil, 1974.

². Voir Daniel Bensaïd, *Le pari mélancolique*, Paris, Fayard, 1997, pp. 122-123.

³. Théodore Dezamy, *Code de la communauté*, Paris, Rouanet/Prévot/Pandellé, 1843, p. 254.

expériences politiques précédentes et attente d'un retour de la République sociale. Elles sont inséparables des temps et des rythmes historiques propres au 19^e siècle. Mais leur dimension sociale peut être approchée à partir de trois registres : religieux (l'attente millénariste du salut), politique (l'attente de l'événement propice) et sentimental (l'attente de la prochaine rencontre amoureuse). J'ai essayé de montrer que les temporalités du projet d'émancipation sociale, contenues dans les textes de Pottier, ne doivent pas être réduites à celles d'un millénarisme de substitution. Certes, le millénarisme a été et demeure dans certains pays une composante utopique des révoltes populaires. Encore faut-il, à l'instar de Claude Dubar, indiquer comment chaque moment millénariste présente des temporalités sociales et historiques spécifiques¹. Dans le cas des chansons d'Eugène Pottier, on peut y déceler une temporalité de l'attente plus profane, qui renonce au désir d'éternité tout en gardant un sens de l'infini (voir texte 13).

¹. Claude Dubar, « La fin des temps : millénarisme chrétien et temporalités », dans *Temporalités* (revue électronique), n° 12, octobre 2010.

CHAPITRE VI

LES GÉNÉRATIONS POLITIQUES AUX INTERSECTIONS DES TEMPS

Dans la vie politique, on use et abuse de la notion de génération. Ce n'est pas complètement nouveau : au 19^e siècle on a célébré ou vilipendé les « quarante-huitards », puis les « communards ». Le 20^e siècle nous a laissé les « soixante-huitards »¹. Dans ma thèse j'avais constaté que les principales figures du « néobabouvisme » étaient nées dans les années 1810 et formaient l'une des unités de génération des quarante-huitards (cf. texte 8).

Je voudrais préciser ici mon analyse du fait générationnel et de ses temporalités en commençant par revenir sur l'arrière-fond philosophique des premières réflexions sur cette question. Je réexaminerai ensuite une série de catégories utilisées aujourd'hui par les sciences sociales pour appréhender les phénomènes générationnels dans la vie politique : tout d'abord le triptyque cohorte/période/cycle de vie² ; ensuite celui de Karl Mannheim : situation générationnelle/ensemble générationnel/unité de génération³. J'essaierai de montrer leur intérêt et leurs limites quand on s'intéresse à la « génération 68 ». Enfin je ferai quelques brèves remarques sur les générations politiques qui ont suivi celle de 1968 (1986, 1995, 2006).

¹. Faut-il en conclure que le nom d'une génération politique est forgé à partir de la date de l'événement fondateur quand celle-ci se termine par le chiffre huit : les années 1871, 1936, 1986, 1995 n'ont pas suscités de dérivés.

². On trouvera la mise en œuvre de ces trois catégories dans le livre de Jean Crête et Pierre Favre (dir.), *Génération et politique*, Les presses de l'Université Laval et Éditions Économica, col. Politique comparée, 1989.

³. Karl Mannheim, *Le problème des générations* (1928), trad. franç., Paris, Nathan, col. Essais et recherches, 1990

1. Génération et philosophies de l'histoire

1. 1. Une médiation chronosopique entre sujet individuel ou collectif et anthropogénèse

La notion de génération apparaît d'abord dans les philosophies de l'histoire qui cherchent à déterminer dans quelle mesure l'homme est capable de progresser, de devenir plus raisonnable, plus autonome. Or, pour y parvenir, on ne peut rester rivé ni à l'échelle individuelle ni à celle du présent. Dans son *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique* (1784), Kant écrivait :

« Chez l'homme [...], les dispositions naturelles qui se rapportent à l'usage de sa raison ne doivent se développer complètement que dans l'espèce, mais non dans l'individu ».

La raison ne pouvant s'épanouir instantanément, il faut distinguer des tentatives partielles, des essais, des expériences dans des lieux et des durées historiques qui dépassent ceux des individus présents. Pour cela, dit Kant, la raison

« a alors besoin d'une série, peut-être indéfinie, de générations, dont l'une transmet à l'autre ses lumières, pour porter enfin les germes mis dans notre espèce au degré de développement pleinement conforme à son dessein »¹.

L'idée que la connaissance rationnelle est portée et relayée par le travail des générations a été particulièrement développée par Hegel pour mettre au jour « la raison dans l'histoire » :

« Le trésor de raison consciente d'elle-même qui nous appartient, qui appartient à l'époque contemporaine, ne s'est pas produit de manière immédiate, n'est pas sorti du sol du temps présent, mais pour lui c'est essentiellement un héritage, plus précisément le *résultat* du travail et, à vrai dire, du travail de toutes les générations antérieures du genre humain »².

Au principe des générations s'ajoutent ceux de tradition et d'héritage. La transmission générationnelle représente la tradition. Mais celle-ci n'est pas reproduction ou répétition du même. Elle n'est pas « une immobile statue de pierre ».

¹. Emmanuel Kant, *Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique*, 2^{ème} proposition.

². G. W. F. Hegel, *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, « Introduction du cours de Heidelberg » (1816), trad. franç., Paris, Gallimard, 1970, p. 25.

Hériter, c'est « recueillir et entrer en possession ». « L'héritage est abaissé au rang de matière que l'Esprit métamorphose », de sorte que « ce que l'on a reçu est ainsi transformé, enrichi et en même temps conservé »¹.

Marx n'aura plus qu'à opérer le renversement matérialiste de cette conception idéaliste de l'histoire pour mettre la praxis des générations au cœur du double rapport qui lie les hommes avec la nature et la société. Le travail des générations fait ainsi « grandir » les rapports sociaux :

« Par ce simple fait que toute génération postérieure trouve des forces productives acquises par la génération antérieure, qui servent à elle comme matière première de nouvelle production, il se forme une connexité dans l'histoire des hommes, il se forme une histoire de l'humanité, qui est d'autant plus l'histoire de l'humanité que les forces productives des hommes et en conséquence leurs rapports sociaux ont grandi »².

Certes la tradition des générations mortes pèse aussi comme une Alpe sur le cerveau des vivants. Mais la prise en compte de la médiation générationnelle permet de comprendre la dialectique de la reproduction et de l'innovation, de la répétition et de la différence.

La philosophie classique allemande et son dépassement marxien incarnent un nouveau rapport aux temps historiques. En situant les individus, leur conscience, leurs pratiques dans la succession des générations, en mesurant leurs différences, on montre que chacun n'est qu'une partie d'un tout, pas simplement dans l'espace géographique et social mais aussi dans la durée historique ; on rappelle que toute entreprise d'émancipation individuelle s'inscrit dans l'histoire longue et collective d'un projet et d'une espérance. Ainsi, quand bien même l'apport d'une génération actuelle s'avère insuffisant, décevant, il est permis d'espérer des générations futures une progression. La génération est donc une catégorie anthropologique et historique, éthique et politique, permettant de médiatiser l'individu et l'espèce, le passé, le présent et l'avenir. C'est cette veine historiciste et romantique que continueront d'explorer philosophes et sociologues de langue allemande : Dilthey, Mannheim. C'est alors la question de la participation à un destin commun qui est en jeu.

¹. *Ibidem*, p. 26.

². Karl Marx, « Lettre à Annenkov du 28 décembre 1846 », dans *Correspondance* de Marx-Engels, trad. franç., t. I, Paris, 1971, p. 448.

1. 2. Mesurer les rythmes de développement

On pourrait rappeler comment la notion de génération remplit cette tâche inséparablement cognitive et éthique dans les philosophies françaises de l'histoire. Mais dans ces dernières, le souci de la mesure quantifiée des rythmes de succession des générations est lancinant. Auguste Comte considérait que l'humanité, c'est-à-dire la société ou encore le « grand Être » progresse grâce au renouvellement des générations. Si les générations anciennes restent trop longtemps, elles freinent l'innovation et ralentissent le progrès. Dans cet esprit positiviste, se posent alors les problèmes de dénombrement des générations. Selon Comte, la durée moyenne de productivité d'une génération est, une fois retranchée la période d'enfance et de vieillesse, de 30 ans¹. Cournot parlait du degré de filiation familiale pour définir le nombre de générations qui rythme le progrès. Eu égard au degré de longévité au 19^e siècle, il en dénombrait trois. Justin Dromel, qui aurait lancé la notion de génération politique, distinguait une génération ascendante d'une génération descendante, à partir d'un calcul démographique². Guiseppe Ferrari distinguait des cycles historiques de 125 ans au cours desquels quatre générations se succéderaient : une génération de précurseurs, puis de révolutionnaires ; une génération réactionnaire remplacée par une génération « résolutive »³.

En fait, les philosophes de l'histoire ont eu tendance à identifier les générations à partir de critères différents tels l'âge, la filiation, la période et à établir des lois invariables de développement... Les sciences sociales d'aujourd'hui préfèrent les distinguer soigneusement et les relier dans des cadres de références précis et beaucoup plus modestes.

2. Les catégories d'analyse

2. 1. Cohorte, période, cycle de la vie

La distinction entre cohorte, période et cycle de la vie, puis le croisement de ces trois déterminations temporelles nous permettent de mieux capturer les processus qui sont souvent amalgamés dans l'idée de génération.

Pour les démographes, une génération correspond à l'ensemble des personnes nées la même année du calendrier ou dans un intervalle de temps identique. De ce point de vue on peut en comptabiliser jusqu'à cent par siècle. La

¹. Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*, Leçon 51, Paris, Hermann, 1975, p. 207.

². Justin Dromel, *La loi des révolutions. Les générations, les nationalités, les dynasties, les religions*, Éditions Didier & Cie, Paris, 1862.

³. Guiseppe Ferrari, *Histoire de la raison d'État*, Paris, 1860 et *La Chine et l'Europe*, Paris, 1867.

cohorte est un ensemble de personnes ayant connu un même événement démographique (naissance, mariage, décès...) la même année civile, dans une période donnée. La notion de cohorte peut être utilisée dans des analyses qui débordent la stricte dimension générationnelle. Selon l'événement démographique choisi, le mariage par exemple, on mettra en évidence des populations comprenant des personnes de générations différentes. Quand on l'emploie pour traiter des faits générationnels, on se réfère aux *cohortes de naissance*. Une génération est alors une cohorte particulière comprenant l'ensemble des personnes de même âge. Comme toutes les données chiffrées, le nombre de cohortes de naissance n'est pas un fait neutre, il est le résultat d'une construction méthodique liée à une problématique. Toutefois la notion de cohorte permet de mettre provisoirement entre parenthèses la dimension socio-politique que prend celle de génération. Elle sert à dénombrer des populations à différentes échelles : territoires nationaux, continentaux, villes, villages, groupements divers et de toute taille. L'essentiel est alors de disposer d'un état civil – ce qui ne va pas de soi selon le pays ou le type d'information historique existant. Dans la boîte à outils du chercheur, elle constitue une clé d'accès à une dimension démographique qui s'entrecroise avec d'autres aspects tels les cycles de vie, la périodisation politique, les rapports sociaux de classe, de genre...

Une *période* est une portion de la durée chronologique qui présente une succession de faits historiques (événements politiques, conjonctures économiques, mutations culturelles...) ayant des significations propres, distinctes des processus antérieurs et postérieurs. Cette catégorie historique peut être utilisée à différents niveaux d'analyse et à partir d'une problématique, sa fonction étant de mettre l'accent sur la singularité du contexte.

Le *cycle de vie* est une catégorie temporelle multidimensionnelle. Il correspond aux formes physiologiques, psychiques, socioculturelles que prennent les personnes de même âge, à un certain stade de leur existence : enfance, pré-adolescence, adolescence, jeunesse, troisième et quatrième âges. C'est aussi une catégorie sociohistorique puisque la façon dont on délimite les principaux âges de la vie change avec le type de société et les époques¹. La sociologie a tendance soit à insister sur ce que peut avoir en commun une population traversant le même cycle de vie, soit au

¹. Claudine Attias-Donfut, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, PUF, col. Le sociologue, 1988 et *Génération et Âges de la vie*, Paris, PUF, col. « Que sais-je ? », n° 2570, 1991.

contraire à souligner son hétérogénéité sociale. Les analyses d'Edgar Morin sur la « culture adolescente », apparue selon lui dans les années 1960, illustrent la première option¹. La critique de Pierre Bourdieu résumée par la formule « la jeunesse n'est qu'un mot » incarne la seconde².

Notons que la notion de cycle de vie s'avère aussi utile pour appréhender les temporalités psycho-sociales. Ainsi, selon que l'on a 20 ans, 50 ans ou 80 ans, on entretient sur le plan individuel des rapports différents à l'égard du passé, du présent et du futur. À 20 ans, le passé est mince, l'avenir peut se présenter comme un horizon relativement indéfini, autorisant de grandes espérances. C'est le solstice d'été. À 50 ans le passé s'est étendu, le champ des possibles s'est restreint. Dans cette période d'équinoxe, la tension entre expériences accumulées et projets non réalisés peut nourrir la crise dite du milieu de vie. À 80 ans, le passé est devenu immense et l'éventail des possibles se réduit de jour en jour. C'est le solstice d'hiver de la vieillesse. Bien sûr, il faut nuancer ces considérations en rappelant derechef qu'une multitude de facteurs socio-historiques et individuels font varier ces dispositions temporelles : la situation sociale, familiale, sanitaire, le système de valeurs, la conjoncture économique, le type de personnalité...

Parmi les différents facteurs d'explication de l'explosion étudiante au printemps 1968, on peut relever une articulation entre effet de cohorte, effet de période et effet de cycle de vie. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la société française a été traversée par une poussée démographique connue sous le nom de baby-boom. Si l'on reprend la classification des cohortes générationnelles de Bernard Préel, les baby-boomers sont les individus *nés entre 1945 et 1954*³. Cette cohorte, repérable dans bien d'autres pays, a constitué une vague juvénile, voire un raz-de-marée... Profitant d'une période d'essor économique et technologique, baptisée « trente glorieuses » (1945-1973), elle a littéralement fait imploser les murs des établissements scolaires et universitaires. Cette force démographique s'est ainsi heurtée aux générations antérieures et aux institutions anciennes. Dans de nombreux

¹. Edgar Morin, *L'esprit du temps. Essai sur la culture de masse*, Paris, Grasset, 1962, pp. 201-216.

². Pierre Bourdieu, « La " jeunesse " n'est qu'un mot » (1978), dans *Questions de sociologie*, Paris, Éd. de Minuit, 1984, pp. 143-154.

³. Bernard Préel, *Le choc des générations*, Paris, La découverte, col. Cahiers libres, 2000. L'auteur distingue sept générations dans le 20^e siècle. En fait, il s'agit de cohortes étalées sur une dizaine d'années qui serait chacune marquée par des événements marquants : « génération Krach » (née entre 1916 et 1925) ; « génération Libération » (née entre 1925 et 1935) ; « génération Algérie » (née entre 1935 et 1944) ; « génération Mai 68 » (née entre 1945 et 1954) ; « génération Crise (née entre 1955 et 1964) ; génération Gorby (née entre 1965 et 1974) ; « génération Internet » (née entre 1975 et 1984).

pays, cette onde de choc a attisé un mouvement de « dégérontocratisation »¹ et de dépuritanisation, qui a renforcé la contestation des formes de domination économiques et politiques des régimes capitalistes et bureaucratiques. Elle a nourri une véritable créativité culturelle et politique adaptée aux nouveaux moyens de communication. L'historien Jean-François Sirinelli situe les premiers effets de cette déferlante des baby-boomers en 1965². L'effet de période ne se résume pas seulement au processus de modernisation que recouvrent les « trente glorieuses ». Il correspond aussi à des événements politiques déterminants à l'échelle mondiale. La Guerre du Vietnam suscite d'importantes mobilisations pacifistes dans le cadre de la Guerre froide. La révolution cubaine et la révolution culturelle en Chine ont provoqué des renouvellements idéologiques à l'extrême gauche des partis ouvriers traditionnels. La lutte des Afro-Américains pour l'égalité des droits participe également de cette dynamique.

Quant à l'effet de cycle de vie, il est certain que cette jeunesse était alors en mesure d'exploiter pleinement ses ressources physiologiques et intellectuelles. Elle constitue une force numérique (effet de cohorte) et les perspectives d'avenir que leur offrait la situation socio-économique (effet de période) ont pu favoriser une puissante espérance de changement radical et une imagination créatrice sur le plan politique et sociétal. Le mouvement de libération sexuelle (voir le succès des thèses de Wilhelm Reich) traduit d'une certaine façon cette dimension à la fois biologique et culturelle de la révolte juvénile.

Indiquons maintenant les limites internes et externes de ces trois paramètres.

Le mouvement de Mai 68 n'est pas l'œuvre d'une seule cohorte de naissance ou d'une seule classe d'âge. Disons que la conjugaison entre effets de cohorte, de période et de cycle de vie a créé des conditions objectives favorables à l'irruption de ce mouvement et de toute une série de mutations culturelles apparues alors. Mais ce type d'explication ne prouve pas *a posteriori* que cela devait se passer ainsi et ne peut rendre compte du fait que Mai 68 est aussi la plus grande grève générale de l'histoire de France. Si l'on compare le « Mai français » avec d'autres « Mai » dans le monde, on retrouvera certes des exemples de révoltes étudiantes et des retombées sociétales similaires, mais on s'apercevra que la spécificité française est le caractère massif de cette grève générale. Or les travailleurs qui sont entrés dans ce mouvement

¹. Expression utilisée par Edgar Morin, *op. cit.*, p. 202.

². Jean-François Sirinelli, *Les baby-boomers. Une génération, 1945-1969*, Paris, Fayard, 2003.

appartiennent à toutes les cohortes, sont de tous les âges. Les aînés ont connu dans leur jeunesse des événements marquants (le Front populaire, la Libération, la Guerre d'indépendance algérienne...). On voit ici les limites de catégories qui ne peuvent pas chacune embrasser le phénomène dans sa totalité.

L'autre limite de cette critériologie est interne : les membres d'une cohorte générationnelle ne sont pas tous impliqués au même degré. Certains restent à l'écart, d'autres participent plus ou moins au mouvement, et des minorités actives se jettent complètement dans la mêlée. En outre, ces minorités actives ne font pas exactement partie de la même cohorte de naissance (on va le voir). Mais elles occupent une place spécifique que les approches globalisantes n'éclairent pas suffisamment. Sur ce point, la conceptualisation de Karl Mannheim permet d'affiner l'approche sociologique des générations politiques.

2. 2. Situation de génération, ensemble générationnel, unité de génération

Karl Mannheim (1893-1947) a cherché à développer une sociologie des générations dans une optique plus qualitative. Si l'on considère que les approches quantitatives, évoquées plus haut, constituent une toile de fond, les concepts de Mannheim me semblent pertinents pour appréhender plus finement ce type d'objet. Dans *Le problème des générations* (1928), il distingue trois formes générationnelles dans une société : la « situation de génération » ; l'« ensemble générationnel » ; les « unités de génération ».

Le concept de situation de génération a été forgé sur le modèle de celui de « situation de classe ». Une sociologie d'inspiration wébérienne et marxiste a distingué la situation de classe de la position de classe. Des individus qui occupent une situation commune dans les rapports de production sont en situation de classe. Mais cela ne veut pas dire qu'ils ont conscience de cette situation et qu'ils adoptent une posture adéquate dans la vie sociale et politique. La situation de classe est objective ; la position de classe est subjective. La situation de classe est potentiellement porteuse d'une conscience de classe, mais elle ne l'est pas nécessairement. La conscience de classe n'est que possible. De la même façon, Mannheim estimait que des individus qui appartiennent à une même cohorte de naissance n'ont pas nécessairement conscience de partager la même situation générationnelle. Mais un champ de possibles s'ouvre. Il peut rester fermé pour certains et s'ouvrir pour d'autres. Plusieurs médiations doivent être réunies pour

qu'une conscience générationnelle et donc par conséquent un ensemble générationnel se forme : des *événements marquants* (on retrouve l'effet de période) ; une *expérience commune* de ces événements et de leur impact ; une *problématique commune appelant des réponses nouvelles*.

Ces réponses nouvelles, ces innovations, demandent de « nouveaux agents culturels » qui se sentent appartenir à un même ensemble générationnel après avoir pris conscience de leur *différence de situation générationnelle* et s'être *opposés* à leurs aînés. Les événements peuvent être les guerres (cf. la génération du feu) ou l'absence de guerres (cf. la génération des enfants du siècle de Musset), des révolutions (les quarante-huitards, les communards), de grandes révoltes (soixante-huitards)...

Karl Mannheim a donc proposé de distinguer la « situation de génération » de l'« ensemble générationnel » :

« [...] La simple contemporanéité chronologique ne suffit pas pour constituer une *situation* de génération analogue. Il faut être né dans le même espace historico-social – dans la même communauté de vie historique – dans le même temps pour relever de cette situation, pour pouvoir en partager passivement les obstacles et les chances, mais aussi pour pouvoir les utiliser activement. Mais alors l'ensemble générationnel est plus que la simple présence décrite dans une unité historico-sociale déterminée. Il faut encore faire intervenir un lien concret quelconque pour pouvoir parler d'ensemble générationnel. On pourrait caractériser sommairement cette liaison comme une *participation au destin commun* de cette unité historico-sociale »¹.

Si la totalité d'une population ayant un âge identique ou voisin est dans la même situation de génération en raison des rythmes biologiques et démographiques, seule une partie se construit socialement comme « ensemble générationnel » en vivant les événements de façon plus ou moins semblable et en constituant des *communautés de rejet et de projet*. Cependant, le vécu intellectuel et politique de ces expériences historiques varie selon les micro-groupes dans lesquels les acteurs se retrouvent ou se reconnaissent.

Karl Mannheim appelle ces micro-groupes des unités de génération. Il écrit :

« L'unité de génération est donc un lien beaucoup plus concret que celui qui fonde le simple ensemble générationnel. La même jeunesse, orientée par rapport à la même problématique historique actuelle, vit dans un même " ensemble générationnel " ; les groupes, qui, à l'intérieur

¹. Karl Mannheim, *op. cit.*, p. 58.

d'un ensemble générationnel s'approprient différemment ces expériences, constituent différentes " unités de génération " dans le cadre du même ensemble générationnel »¹.

Ce sont des groupes concrets qui se forment à l'intérieur d'un même ensemble générationnel et qui s'affirment en se distinguant les uns des autres par le type de réponses qu'ils apportent à la problématique historique.

Essayons d'appliquer cette grille d'analyse à la génération dite de 1968.

3. La « génération 68 »

3. 1. Une double génération : grands et petits frères

Si l'on prend les différents critères ainsi définis (cohorte de naissance, période, cycle de la vie, situation et ensemble générationnels, unités de génération), force est de constater que les militants qui se sont considérés comme soixante-huitards ne sont pas vraiment de la même génération : les plus âgés font partie de la génération dite de la Guerre d'Algérie, c'est-à-dire de la cohorte des individus nés *entre 1935 et 1944*. Autrement dit, ils ont *entre 24 et 33 ans* en 1968. Le secrétaire général du SNESup, Alain Geismar, est né en 1939, celui de l'UNEF, Jacques Sauvageot, en 1943, les dirigeants de la JCR, Alain Krivine en 1941, Jeannette Pienkny, en 1938, Henri Weber, en 1944, les maoïstes, Jacques Broyelles, Jean-Pierre Le Dantec, Robert Linhart en 1943, Bernard Kouchner, en 1939, Roland Castro en 1940... Dans la France du début des années 60, les membres de cette cohorte ont *20 ans entre 1955 et 1964*. Ils sont en situation générationnelle. Mais tous ne forment pas pour autant un ensemble générationnel. Beaucoup peuvent se sentir en faire partie par rapport à un événement déterminant : la guerre d'Algérie. Le service militaire obligatoire a forcé des milliers de jeunes à se retrouver soldats dans une guerre qui fit presque 500 000 morts. On parle de « génération du Djebel ». Cependant seule une infime minorité des effectifs étudiants, eux-mêmes minoritaires dans la jeunesse, est amenée à former une « génération politique », face à la guerre d'Algérie et à l'hégémonie du PCF dans la gauche. Plusieurs unités de génération apparaissent alors pour tenter de résoudre au moins une problématique commune : la crise de régime due aux guerres coloniales et la crise interne du mouvement communiste : il s'agit en fait de régénérer

¹. *Ibidem*, p. 59.

le socialisme et le communisme (ce que symbolisent la révolution cubaine et la figure de Che Guevara) pour les unités de génération de gauche radicale¹...

C'est au côté de cette génération politique de la guerre d'Algérie qu'apparaît celle proprement dite de 1968. Ses membres appartiennent à une cohorte d'individus nés entre 1945 et 1954. Ils ont 20 ans entre 1965 et 1974. En 1968, leur âge oscille entre 14 et 23 ans. Ainsi, parmi les animateurs du Mouvement du 22 mars, Daniel Cohn-Bendit est né en 1945, Daniel Bensaïd en 1946... Plus on s'approche des lycéens (voir les protagonistes de *Mourir à Trente ans*) et plus l'écart d'âge grandit. Encadrés par leurs « grands frères » de la génération « Algérie » (ou aussi de leurs « grandes sœurs »), ces étudiants et ces lycéens font leur entrée en militance dans la seconde moitié de la décennie 1960 et au début des années 1970. Mai 68 représente pour eux une *expérience inaugurale*, qui, en tant que telle, les marquera pour la vie.

Il faudrait donc prêter plus d'attention à ce phénomène de double génération. Les rapports entre grands et petits frères (ou petites sœurs) comptent beaucoup dans la socialisation politique. Un écart de quelques années, cinq ans par exemple, à ce moment de la vie, induit des représentations spécifiques que se font les cadets à l'égard de leurs aînés. C'est ainsi que dans un syndicat comme l'UNEF ou dans les organisations politiques de jeunesse, il y avait des « anciens » et des « nouveaux » : ceux qui avaient commencé à militer au tout début des années 1960 et qui s'étaient opposés à la Guerre d'Algérie et ceux qui les avaient rejoints dans la seconde moitié de cette décennie, notamment contre une autre guerre impériale, au Vietnam. Il existait donc des générations intermédiaires entre les plus jeunes et le monde des adultes. Générations d'encadreurs et d'éveilleurs sans qui les derniers venus eussent été bien désarmés face au tourbillon de Mai-Juin².

3. 2. La problématique générationnelle et l'expérience de Mai 68

Il n'est pas facile de savoir quelle est la problématique générationnelle en 1968. Les études historiques montrent une multitude de revendications qualitatives et quantitatives, catégorielles et générales, sociales et culturelles. On se heurte à une vieille question épistémologique : qu'est-ce qui nous autorise à une montée en

¹. Dans la gauche à l'écart du PCF, on trouvera les militants du PSU, de Voix ouvrière, de l'OCI, de groupes situationnistes, conseillistes, libertaires... Dans l'Union des étudiants communistes, on distinguera face à la direction prosoviétique des tendances « italienne », « trotskyste » et « prochinoise ».

². On remarquera aussi une double génération dans le mouvement de novembre-décembre 1986 : les derniers de la cohorte 1955-64 jouent le rôle de grands frères à l'égard des cadets de la cohorte 1965-1974, qui ont alors entre 12 et 21 ans.

généralité, à dégager ce qu'a pu être la problématique réellement représentative d'une génération ?

Là encore il est plus aisé de saisir l'esprit politique de la révolte au sein des minorités actives, qui ont l'avantage, par rapport aux mondes du travail, moins visibles, de laisser des traces écrites, visuelles et sonores, que dans l'ensemble générationnel, plus anonyme et diversifié. Il conviendrait de concevoir un faisceau de problématiques pour capturer les dimensions les plus variées (les institutions scolaires et universitaires, les conditions de travail, la famille, la sexualité...). Dans une étude approfondie du registre socio-politique, je prendrai comme indice une formule algébrique qui parodiait celle de l'abbé Meslier et qui était inscrite sur un mur : « pendre le dernier capitaliste avec les boyaux du dernier bureaucrate ». Cette idée-force n'a-t-elle pas été déclinée de multiples façons dans les discours situationnistes, trotskystes, maoïstes, PSU, etc. ? C'est le *rejet* de l'exploitation capitaliste et de la domination techno-bureaucratique, et on pourrait ajouter, gérontocratique (cf. De Gaulle, Brejnev), qui fonde le *projet* d'une société désaliénée et autogérée.

L'expérience de Mai 68 est aussi plurielle. Chacun n'a pas perçu, éprouvé la succession des événements au même diapason. Mais on peut penser qu'il a existé des séquences marquantes chez les participants, au cours desquelles ces derniers ont le sentiment d'avoir vécu quelque chose d'extraordinaire, un moment historique qui rend possible sur le coup, mais surtout après, une conscience générationnelle forte. Le fait d'avoir participé à la plus grande grève générale de l'histoire de France, quand bien même certains soixante-huitards n'auront de cesse par la suite d'occulter ce phénomène, me paraît décisif. Ce qui fait de 68 un événement ou un complexe d'événements intempestifs, qui emporte les individus dans ce que Durkheim aurait nommé une « effervescence collective » et Georges Gurvitch une « communion créatrice », c'est la jonction, la synchronisation des secteurs en lutte, de plus en plus nombreux et variés. Vivre à 20 ans une telle généralisation de la grève ne laisse pas indifférent. Un sentiment de toute puissance et de grande espérance peut naître alors, en l'occurrence chez les jeunes qui entrent dans la vie et qui ont un horizon temporel beaucoup plus ouvert et abstrait que celui des adultes. Gurvitch, qui est mort en 1965, mais qui avait été témoin de la Révolution russe, disait que ce type de situation crée un « temps explosif » qui a pour particularité de dissoudre « le présent aussi bien que

le passé dans la création de l'avenir immédiatement transcendé »¹. Dans ce type de situation, tout semble possible. Les générations qui avaient participé aux grandes mobilisations du Front populaire et de la Libération avaient déjà connu les communions créatrices, le temps explosif.

Lorsque la masse se découvre former une classe ou un peuple sentant un changement possible de vie, le temps lui-même semble s'arrêter. Au vrai, ce qui s'interrompt, c'est la synchronisation propre à la division sociale et technique du travail sur laquelle repose la société tout entière. Cesser le travail, organiser des piquets de grève, manifester, se parler dans la rue, faire la fête, tout cela non pas dans un seul monde social mais simultanément dans tous les secteurs professionnels, abolit les rythmes de l'ordre établi et son régime temporel ordinaire. Cette désynchronisation de toute la société française et son remplacement par de nouvelles formes de synchronisation, celle des mouvements sociaux, se traduit par un désordre créateur et des contractions temporelles entre présent et avenir, notamment lors des moments paroxystiques des grands rassemblements (voir la nuit des barricades chez les étudiants et les grandes manifestations du 13 mai).

3. 3. Postures et impostures mémorielles des élites générationnelles

On voit bien que, si l'on reprend la grille de Mannheim, un ensemble générationnel et plus encore les différentes unités de génération ne représentent qu'une partie d'une cohorte de naissance. Cette portion est constituée d'« agents culturels » ayant le sentiment de faire partie d'une génération politique, intellectuelle ou artistique. La sociologie des générations est donc en fin de compte une sociologie d'un certain type d'élites culturelles et politiques qui vont à la fois *exprimer* et *marquer* les tendances de la société globale dans une période déterminée.

Parce qu'ils détiennent un pouvoir symbolique, celui de s'exprimer dans la presse, à la radio ou à la télévision, d'écrire des livres ou de faire des films, les élites générationnelles, notamment celle de 68, continuent de se prendre pour le tout alors qu'elles n'ont été qu'une partie. Ses membres les plus doués pour l'écrit et l'image fabriquent un grand roman ou un grand film générationnel, travail de mémoire plutôt que d'histoire. Ils continuent de parler pour les autres et à leur place. Les élites générationnelles ont tendance à s'identifier à la totalité de leur cohorte de naissance et à prétendre faire et écrire l'histoire au nom des autres. Le meilleur exemple est

¹. Georges Gurvitch, « La multiplicité des temps sociaux », dans *La vocation actuelle de la sociologie*, t. II, Paris, PUF, 1963, p. 344.

sans doute la très journalistique saga intitulée *Génération*, de Hamon et Rotman¹. Ce livre porte sur le devenir d'un groupe particulier de normaliens et d'étudiants de l'Union des étudiants communistes (UEC). Anecdotique, le récit ignore non seulement ce que nos anciens révolutionnaire appelaient « les masses », mais aussi les autres unités de génération politiques, qui, bien que se situant à l'écart du PCF (PSU, autres tendances trotskystes, situationnistes, libertaires, etc.) n'ont pas moins joué un rôle dans le mouvement de Mai et dans les années 1970. L'intérêt de ce dernier livre, paru pour la commémoration de 1988, réside dans le fait qu'il illustre la façon dont une unité de génération s'autoproclame représentante d'un ensemble générationnel et s'autocélèbre à l'aide d'une narration narcissique et simplificatrice, conforme aux besoins de la presse écrite et audiovisuelle. Les plus en vue sont devenus dans les années 1980 des hommes de pouvoir, dans les gouvernements, les entreprises et les médias. Ils doivent faire face à une contradiction : ne pas dénigrer leur jeunesse et en même temps se repentir. Aussi s'efforcent-ils de montrer qu'ils ont rompu avec les méthodes révolutionnaires sans pour autant abandonner les idéaux de 68. En somme, ils pensent être parvenus à trouver des formes plus appropriées pour changer la vie. Le discours libéral-libertaire d'un Daniel Cohn-Bendit en est un exemple typique. L'oxymore (« libéral-libertaire ») exprime cette nécessité de s'inscrire dans une continuité historique et d'édulcorer leur rupture avec leur engagement initial.

4. D'une génération à l'autre

4. 1. Changement d'époque et brouillage des horizons temporels

Dénoncer les impostures des élites générationnelles ne doit pas aboutir à l'idée que les générations politiques ne sont qu'un produit de l'imaginaire social. S'il importe que l'histoire et la sociologie remettent à leur juste place ceux qui usent et abusent de leur pouvoir symbolique, il serait réducteur de nier le rôle qu'ils ont pu jouer en tant qu'animateurs de mouvements sociaux et politiques et l'impact de l'image qu'ils ont donnée par la suite de leurs expériences initiatiques. Si tous les individus qui sont en situation de génération n'ont pas participé aux événements qui caractérisent une période historique, il existe bien des ensembles générationnels et, plus facile à repérer, des groupes générationnels qui se sont socialisés politiquement en partie comme tels. Il suffit de constater les changements de pratiques, de

¹. Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération*, t. 1 : *Les années de rêve* et t. 2 : *Les années de poudre*, Paris, Seuil, 1987 et 1988.

références dans les mouvements lycéens et étudiants de 1986, de 1995 et de 2006¹. Il en est de même dans les mondes du travail : le renouvellement des acteurs se traduit par une confrontation entre usages anciens et nouveaux et montre qu'il existe bien un fait générationnel. Sans qu'il y ait nécessairement des effets de cohorte, il se produit toujours des effets de période et de cycles de vie.

La période est un cadre déterminant : ce sont des processus inédits, riches en événements extraordinaires, qui suscitent des mises en question et la recherche de réponses neuves par le nouvel ensemble générationnel. Des événements comme les guerres, les grandes grèves et bien sûr les révolutions, représentent des épreuves initiatiques pour ceux qui entrent dans la vie d'adulte. C'est parce que des faits historiques majeurs viennent secouer des individus jusqu'alors dispersés et repliés sur leur vie personnelle qu'une subjectivité générationnelle se constitue et ne cessera de se reconstituer par la suite au fil d'un travail de mémoire. L'effet de période touche sans doute toutes les cohortes, mais ce sont les jeunes qui en sont le plus affectés parce qu'il déclenche chez eux la première véritable instruction civique et politique. Dans le système éducatif actuel, les grèves lycéennes et étudiantes, bien que plus routinières que celles du printemps 68, remplissent la fonction d'un rite de passage à la condition de citoyen, et pour quelques-uns, celle d'un apprentissage pratique au métier de militant associatif, syndicaliste et politique...

Les générations politiques qui ont suivi celles de la Guerre d'Algérie et de 1968 ont été confrontées à un changement de période, plus encore, un changement d'époque. La génération provenant de la *cohorte de naissance 1955-1964*, qui a eu 20 ans entre 1975 et 1984 a encore été marquée par l'après 68, mais elle a commencé à subir les effets de la crise économique ouverte en 1974, des reflux des mouvements sociaux (perceptibles en France à partir de 1975). Les jeunes qui se sont politisés dans la France des années 1980 ont été marqués par des événements comme l'élection présidentielle de François Mitterrand, le 10 mai 1981, le mouvement lycéen-étudiant de novembre-décembre 1986, la chute du mur de Berlin en novembre 1989. Mais ces événements ont eu pour caractéristique d'être faiblement mobilisateurs quand ils ne se sont pas avérés complètement démobilisateurs. Ils se sont produits dans une période où les dynamiques socio-économiques et politiques

¹. Voir par exemple l'enquête de Gérard Namer, *Mémoire et projet du mouvement lycéen-étudiant de 1986-1988*, Paris, L'Harmattan, col. Logiques sociales, 1990 puis Bertrand Geay (dir.), *La protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Raisons d'agir, col. Cours et travaux, 2009.

antérieures touchaient à leur fin. Entrées dans un long cycle dépressif, les classes dominantes ont commencé à abandonner l'État-providence et à adopter les méthodes néolibérales. Il en a résulté une érosion des solidarités et des espérances sédimentées lors des décennies précédentes. Les luttes ont baissé d'intensité ainsi que les idées critiques et utopiques. Les groupes générationnels et oppositionnels de cette période ont appris à vivre « l'alternance sans alternative » et ont plus expérimenté la résistance à l'air du temps que la participation à un processus d'émancipation et de conquête sociales... En fait, ils ont été confrontés à un changement d'époque politique et pas seulement de période.

On peut en effet considérer que les différentes périodes politiques du 20^e siècle (années 1920, Front populaire, Libération, Guerre d'Algérie, Mai 68...) appartiennent à une même époque : celle du « court 20^e siècle » comme dit Hobsbawm. Du point de vue des grands repères politiques qui ont marqué les générations de militants à gauche, on estimera que ce fut bien le « siècle des communismes »¹. L'auteur de *L'Âge des extrêmes* le voit poindre avec la Grande Guerre et la révolution d'Octobre 1917 et disparaître avec l'effondrement de l'URSS en 1991². Un cycle de révolutions ouvrières et paysannes dans le monde a offert aux générations radicales une problématique commune : renverser le capitalisme et construire le socialisme, le(s) marxisme(s) constituant un « paradigme » pour penser et agir dans ce sens de l'histoire.

Le cas des trotskysmes est particulièrement intéressant pour observer comment plusieurs générations de jeunes militants ont inscrit leur engagement dans une même durée historique. Révoltés à la fois par l'exploitation capitaliste et le despotisme bureaucratique des régimes et des partis qui se réclamaient du communisme, ils se sont emparés des critiques de gauche du stalinisme et ont cherché à retrouver l'élan originel d'Octobre 1917. D'où l'important usage mémoriel de l'histoire de la révolution russe dans ces organisations : minorités actives dans un mouvement ouvrier dominé par la social-démocratie et les partis communistes, il leur fallait construire une identité socio-politique et une temporalité spécifiques. Benjamin Stora insiste dans son livre, *La dernière génération d'Octobre*³, sur cette configuration

¹. Nous faisons allusion à l'ouvrage collectif dirigé par Michel Dreyfus, Bruno Groppo, Claudio Ingerflom, Roland Lew, Claude Pennetier, Bernard Pudal et Serge Volikow, *Le siècle des communismes*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2000.

². Eric J. Hobsbawm, *L'Âge des extrêmes. Histoire du Court Vingtième siècle* (1994), trad. franç., Paris, Éditions complexe/Le monde diplomatique, 1999.

³. Benjamin Stora, *La dernière génération d'Octobre*, Paris, Stock, 2003. On trouvera des témoignages de grande valeur sur les générations trotskystes dans deux autres livres de la même collection : Jean Birnbaum,

des espaces et des temps politiques dans laquelle se sont socialisées les différentes générations de l'extrême gauche française d'obédience trotskyste. L'auteur, qui est né en 1950, soutient que la génération politique à laquelle il appartient, celle de 68, s'est avérée être la dernière de cette onde déclenchée en Octobre 1917. Le trotskysme des années 1960-1980 s'inscrirait dans un cycle politique ouvert par la révolution bolchevique et fermé par la chute de l'URSS et de ses régimes satellites. L'imaginaire des différentes unités de générations qui militaient sous cette bannière opérait ainsi dans un régime de temporalités bien particulier : le passé éclairait le présent et le futur. Mémoire et projet révolutionnaires représentaient une sorte de création continuée. La théorie des trois secteurs (révolution prolétarienne dans les sociétés capitalistes, révolution politique, antibureaucratique, contre les régimes staliniens, révolution anti-impérialiste dans les pays du tiers monde) donnait une orientation temporelle planétaire, une vision de l'avenir clairement définie et enthousiasmante.

Ainsi il y aurait eu une unité entre un temps historico-politique objectif et une orientation temporelle subjectivement construite par ces unités de générations. Ce qui s'est déroulé par la suite ne le confirme-t-il pas ? L'effondrement de l'URSS, la restauration du capitalisme dans le cadre de la mondialisation néo-libérale ont entraîné une perte de repères, une crise du temps historique, des mémoires et des projets. Les nouvelles générations de militants radicaux ne pouvaient plus se socialiser à l'aide du fil rouge qu'avaient connu leurs aînés. Quant à ces derniers, ils ne pouvaient plus transmettre en bloc ce qu'ils avaient appris. C'est pourquoi en ce début de 21^e siècle, le 20^e siècle paraît aussi lointain que... le 19^e – pour les nouveaux acteurs comme pour les anciens. Reste tout au plus la figure de Che Guevara qui continue de fasciner moins en raison de sa conception foquiste et guérillériste de la révolution que de la dimension éthique (et peut-être « don quichottesque ») de son action. C'est la *crise de transmission* ! Une formule récente, souvent entendue dans les milieux militants, et qui indique au passage que les mutations technologiques (l'informatisation) ont aussi fortement contribué à creuser cet écart avec un passé récent, la résume : « nous devons changer de logiciel ! ».

4. 2. Les générations politiques radicales des années 1995-2010

Quelles sont les nouvelles cohortes aujourd'hui et quel type de génération politique peut-il émerger ? Il y a eu la cohorte 1975-1984 : ses membres ont eu 20

Leur jeunesse et la nôtre. L'espérance révolutionnaire au fil des générations, Paris, Stock, 2005 et Daniel Bensaïd, *Une lente impatience*, Paris, Stock, 2004.

ans entre 1995 et 2004. L'actuelle est celle de 1985-1994. Ses membres ont eu ou auront 20 ans entre 2005 et 2014. L'ensemble générationnel de la première a été marqué par les grèves de novembre-décembre 1995 et la naissance du mouvement altermondialiste ; celui de la seconde a participé au mouvement anti-CPE de 2006.

On doit là aussi tenir compte de la spécificité des actuels effets de cohorte, de période et de cycle de vie. Les nouvelles générations politiques s'enracinent dans des cohortes beaucoup plus maigres (« classes creuses », dit-on). Elles ont vu se parachever la restauration du capitalisme dans les anciens pays communistes ainsi que le développement effréné de la mondialisation néo-libérale et de ses contreparties : les replis identitaires, nationalistes et religieux, l'ethnisation des rapports sociaux (voir les attentats du 11 septembre 2001 et l'élection présidentielle de 2002). La précarisation de leurs conditions de vie et d'emploi, qui a fait l'objet d'enquêtes sociologiques comparatives¹ accentue leur sérialisation et leur sentiment d'impuissance politique. Dans ces nouvelles situations démographiques, économiques et politiques, l'effet d'âge ne peut pas avoir une grande efficacité. Certes des événements pouvant créer de nouveaux repères politiques ont surgi : les mouvements sociaux des années 1990 (cf. en France l'effet de la grève de Novembre-Décembre 1995², l'insurrection zapatiste au Mexique, la vague altermondialiste qui se forme à Seattle en 1999, le processus bolivarien en Amérique latine...). Mais ces mouvements, dont certains présentent des innovations pratiques et théoriques (la démocratie participative, l'écosocialisme...), restent défensifs. Les horizons temporels du passé et du futur sont brouillés, les difficultés économiques sont énormes. Les nouvelles générations politiques vivent dans un *temps désorienté* et peinent à élaborer des stratégies de transformation sociale. Découvrant une situation où les réformistes sont sans réformes et les révolutionnaires sans révolutions, il leur est difficile de définir une alternative et elles s'engagent dans les luttes de façon pragmatique. Elles ne sont pas dépourvues d'esprit utopique comme le montrent les thématiques altermondialistes ou le renouveau d'une contestation anticapitaliste et libertaire. Mais comparé au « Soyons réalistes : demandons

¹. Voir Louis Chauvel, *Le destin des générations. Structures sociales et cohortes en France au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1998 ; Christian Baudelot et Roger Establet, *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Paris, Éd. du Seuil, 2000.

². Voir Christophe Aguiton et Daniel Bensaïd, *Le retour de la question sociale. Le renouveau des mouvements sociaux en France*, Lausanne, Éd. Page deux, 1998.

l'impossible ! » de 68, ne faudrait-il pas parler plutôt parler d'un « *idéalisme pragmatique* », avec Jacques Ion¹ ? On y reviendra dans le chapitre suivant.

On peut donc supposer qu'une identité générationnelle forte ne réapparaîtra qu'à l'occasion d'événements mobilisateurs, capables de déverrouiller bien des portes, poussant de nouvelles générations à reproblématiser les questions politiques et redessiner de nouvelles perspectives historiques.

4. 3. Les héritages de 68

Si l'on observe les luttes d'aujourd'hui, on décèlera des traces de l'expérience soixante-huitarde. Le legs le plus direct est la question récurrente du rapprochement entre mouvement lycéens-étudiants et mouvement de salariés. Bien sûr ceux-ci ont beaucoup changé. Étudiants et travailleurs se sont métamorphosés. Mais si les grèves de 1986-1987, de 1995 et de 2006 n'ont pas débouché sur une véritable jonction entre les luttes des lycéens-étudiants, celles des salariés du secteur public et celles du secteur privé, on pourrait montrer que la mémoire de la grève générale de 68 a toujours été présente dans ces conflits : certains veillaient à tout prix à empêcher cette synchronisation ; d'autres s'efforçaient de la provoquer ; enfin, il en était au milieu qui la jugeaient souhaitable mais improbable. On a même vu lors des mouvements contre la réforme de l'âge de la retraite, à l'automne 2010, des syndicats de salariés appeler à la rescousse les lycéens et les étudiants pour amplifier les manifestations et les grèves. Il est vrai que dans ce dernier cas, c'était la mémoire du mouvement anti CPE de 2006 qui les inspiraient. Mais disons que, sur un plan général, depuis une quarantaine d'années, à chaque grand mouvement social, un spectre hante la France : un nouveau Mai 68.

Un autre legs générationnel est l'extension de la lutte à d'autres dimensions des rapports sociaux. Les activistes qui se sont formés autour de 68 et un peu plus tard ont été des générations charnières du point de vue de ce que Charles Tilly appelait les « répertoires d'action collective ». L'expérience de Mai 68 s'est déroulée dans un processus de mutations des mœurs, observable dans les autres pays occidentaux et dont on peut repérer les premiers signes quelques années auparavant. En France, la révolte de Mai semble avoir eu un effet rétroactif. En libérant la parole, elle a ouvert la voie à l'expression de problématiques innovantes, de nouvelles formes de lutte. Si le répertoire d'action collective de Mai 68 est encore celui du mouvement

¹. Jacques Ion, « Individualisation et engagements publics » dans *Politiques de l'individualisme* (avec Philippe Corcuff et François de Singly), Paris, Textuel, 2005, p. 96.

ouvrier traditionnel (grève, occupation d'usines, référentiel marxiste...), les jeunes qui ont vécu cet événement ont, dans les années 1970-1980, rénové ou créé des registres de contestation : féminisme, antiracisme, écologie, associations LGTB (lesbiennes, gay, bi- et transsexuelles)... En somme, la mise au jour critique des « relations de pouvoir » (Michel Foucault) et l'investissement dans les « nouveaux mouvements sociaux » (Alain Touraine), apparus dans les années 1970, furent des retombées de Mai 68. Certains groupes militants, formés dans l'après 68 sont restés davantage ancrés dans les pratiques traditionnelles du vieux mouvement ouvrier ; d'autres ont créé un registre de contestation, qualifié de sociétal, de culturel ou de postmatérialiste (voir aussi la distinction de Luc Boltanski et Ève Chiappello entre la « critique artiste » et la « critique sociale »¹). Les deux registres ont été repris, *mutatis mutandis*, par les générations suivantes sans avoir été véritablement conjugués sur le plan stratégique.

En résumé, du point de vue des sciences sociales, le problème des générations, pour reprendre le titre de l'essai de Mannheim, est un problème de *généralisation*. Si l'on applique à toute une cohorte des effets de période et d'âge (comme le font Prével, Chauvel ou Sirinelli quand ils étudient les baby-boomers), on mettra le doigt sur certaines caractéristiques socio-économiques et culturelles en risquant à chaque fois des généralisations abusives. Pour comprendre ce qu'est une génération politique, il convient de la situer aux intersections entre cohorte de naissance, période, cycle de vie, ensemble générationnel et unités de générations. En outre il faut examiner les relations intergénérationnelles (transmission, ruptures...) à l'aide de cet ensemble de paramètres.

La question des générations politiques est surdéterminée par les événements ou plus précisément par la subjectivation des événements. Des événements politiques de grande portée offrent l'occasion d'un renouvellement générationnel. Ils réactivent une conscience historique, une mémoire et une utopie. Cette réactivation s'opère notamment, mais pas seulement, par la médiation d'une « génération ». L'événement saisit des individus en situation générationnelle. Une partie se constitue alors comme ensemble générationnel en cherchant des réponses aux problèmes redéfinis par ces événements. Des groupes concrets, faisant partie des élites scolaires, universitaires, associatives, syndicales, politiques, produisent une

¹. Luc Boltanski et Ève Chiappello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999. Voir aussi Lilian Mathieu, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Éd. Textuel, col. La Discorde, Paris, 2004.

subjectivité collective (plus hétérogène que ce qu'en diront les porteurs de mémoire générationnelle).

Toutes les générations politiques n'ont pas l'occasion de connaître les « communions créatrices » et le « temps explosif » des révolutions, des libérations ou des grèves générales. Il en est qui ne peuvent pas atteindre une conscience générationnelle aussi aiguë en raison du caractère moins subversif de la période initiatique que le hasard de leur année de naissance leur a imposé. Cela ne veut pas dire qu'ils ne forment pas une génération politique. C'est pourquoi il est vraisemblable que l'importance de la subjectivité générationnelle des groupes politiques est directement proportionnelle au degré de combativité de l'ensemble de la population à laquelle ils appartiennent, à l'intensité des passions et des révoltes collectives et au caractère messianique des événements historiques autour desquels elle s'est constituée. Événements qui, nous l'avons souligné dans un chapitre précédent, ne sauraient être réductibles à toute explication nécessitariste et à toute prévision futurologique. S'il y avait une « loi » des générations politiques, ce serait celle-là.

CHAPITRE VII

RÉGIMES D'HISTORICITÉ ET RÉGIMES DE TEMPORALITÉS

Depuis une vingtaine d'années, de nombreux auteurs s'interrogent sur « le malaise dans la temporalité », la « crise du temps »... D'aucuns annoncent « l'effacement de l'avenir », le « sacre du présent »...¹. Le mot « présentisme » sert à désigner ce qui caractériserait notre actuel « régime d'historicité », autre locution entrée dans le vocabulaire. Les sciences sociales sont donc confrontées à une vieille question : peut-on explorer notre rapport au passé, au présent et à l'avenir sans verser dans une nouvelle philosophie de l'histoire prophétisant la fin même de la modernité ? Parmi les analyses proposées, je voudrais partir du livre de François Hartog, paru au début des années 2000. L'auteur tente justement d'éviter ce type d'approche en essayant de cerner les temporalités sous-jacentes à notre rapport à l'histoire². La notion de régime d'historicité est ainsi proposée comme outil heuristique pour comprendre les expériences du temps. Les sociétés occidentales seraient entrées dans un régime d'historicité « présentiste », à l'opposé du « futurisme » de l'époque précédente. Née de la réflexivité historique, cette démarche interpelle le sociologue et l'anthropologue. Ces derniers déplacent le débat en parlant plutôt de régime de temporalités. Dans cette optique, peut-on partager le diagnostic de François Hartog ?

¹. Je fais allusion (par ordre chronologique de publication et de façon non exhaustive) à Krzysztof Pomian, « La crise de l'avenir », *Le Débat*, 7, 1980, pp. 5-17, repris dans *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999, pp. 233-262 ; Zaki Laïdi, *Le sacre du présent*, Paris, Flammarion, 2000 ; Pierre-André Taguieff, *L'effacement de l'avenir*, Paris, Galilée, 2000 ; Paul Zawadzki (dir.), *Malaise dans la temporalité*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002 ; Marc Augé, *Où est passé l'avenir ?*, Paris, Éd. du Panama, col. Cyclo, 2008...

². François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, La librairie du 21^e siècle/Éditions du Seuil, 2003. Voir aussi de cet auteur *Évidence de l'histoire. Ce que voient les historiens*, Paris, Éditions des hautes études en sciences sociales, 2005.

1. Régimes d'historicité et présentisme selon François Hartog

François Hartog reconsidère l'expérience du temps – là où des groupes sociaux prennent conscience de leur historicité et s'efforcent de la rendre intelligible. Le regard historique relie le présent, le passé et le futur selon des configurations variées et spécifiques. Il s'inscrit dans un « ordre du temps » qui révèle les traits culturels d'une communauté humaine (l'auteur part des travaux anthropologiques de Marshall Sahlins sur des îles du Grand Pacifique). Un régime d'historicité est la façon dont, durant une période donnée, des sociétés, des individus, vivent et pensent leur rapport temporel à l'histoire. Institué, puis destitué, ce mode de construction et de gestion du temps historique finit par être remplacé. La notion traverse celles de « brèche entre le passé et le futur » (H. Arendt), de « champ d'expérience et d'horizon d'attente » (R. Koselleck), de « chronosophie » (K. Pomian) ou encore les méditations de P. Ricœur sur récit, mémoire et histoire. Toutefois son usage se veut plus modeste. C'est un

« outil heuristique, aidant à mieux appréhender, non le temps, tous les temps ou tout du temps, mais principalement des moments de crise du temps, ici et là, quand viennent, justement, à perdre de leur évidence les articulations du passé, du présent et du futur »¹.

Ces brèches, qui s'ouvrent au sein d'un régime d'historicité dominant, l'auteur les repère dans des événements, des œuvres, des figures... Dans l'*Odyssée*, un régime « héroïque » s'esquisse. L'évocation de la guerre de Troie, les « larmes d'Ulysse », laissent entrevoir une distanciation et une interrogation par rapport au passé et à soi : une « rencontre avec l'historicité ». Augustin en fera une autre. Chez lui, le temps se brise en deux : avant et après la venue du Christ. Mêlé au temps messianique hérité du judaïsme, le régime « chrétien » établit une « tension vers l'avant » et une espérance fervente « tournée vers le futur ». Mais il doit moduler, au fil des siècles, sa posture envers le présent. La Révolution française suscite une crise temporelle. Chateaubriand en témoigne, lui qui se situe entre l'ancien et le nouveau régime d'historicité. Tantôt il aspire, dans le sillage de l'*historia magistra vitae*, à une connaissance d'un passé rendu exemplaire pour le présent et l'avenir. Tantôt il inverse ce modèle en critiquant les « leçons de l'histoire » et en se tournant vers le futur pour éclairer le présent et le passé.

¹. *Ibidem*, p. 27.

Les désastres du 20^e siècle, la chute du mur de Berlin, la montée des fondamentalismes, ébranlent l'ordre contemporain du temps, intensifient la crise de l'idée de progrès et donc de l'avenir. Avons-nous affaire à un régime d'historicité inédit, centré sur le présent ? François Hartog ne répond pas en prophète, mais en historien prudent. Le « présentisme », qu'il oppose au « futurisme », correspond à une expérience du temps en cours, problématique : l'envahissement d'un présent perpétuel, presque immobile et insaisissable. Si Koselleck voit l'horizon d'attente se réduire et devenir incertain au fur et à mesure que notre champ d'expérience s'élargit, Hartog se demande s'il ne s'est pas installé une *distance*, voire une *rupture* entre les deux. De sorte que, face à un futur paraissant obscur et menaçant, le passé est sans cesse convoqué pour être sauvegardé sous forme de mémoire et de patrimoine. Les pratiques culturelles d'hier, l'environnement, sont patrimonialisés selon les besoins identitaires et commerciaux du jour. Autre symptôme : les événements, médiatisés, sont quasiment autocommémorés au moment même où ils se déroulent (voir l'attentat du 11 septembre 2001). N'est-ce pas encore une façon d'étendre le présent au passé et au futur ?

La thèse de ce livre m'a rendu perplexe. C'est que je vois bien l'intérêt épistémologique ou réflexif de cette notion de régime d'historicité, notamment pour mieux lire les historiens et tous ceux qui écrivent sur l'histoire. Mais je me demande, comme Jean Chesneaux dans le compte rendu qu'il avait donné de cet ouvrage à la *Quinzaine littéraire*¹, si l'auteur ne reste pas prisonnier du seul angle de vision de Clio, d'une posture que je qualifierai d'« historiocentrique ». Notre rapport collectif à l'histoire est temporel. Il implique des temporalités, des façons d'articuler présent, passé et avenir. Mais les orientations et les horizons temporels qui transparaissent alors ne s'inscrivent-ils pas dans des registres plus complexes ? Le discours historique implique des temporalités historiques mais il est énoncé dans une société traversée par d'autres types de temporalités : des temporalités sociales plus transversales, certes historiquement situées, mais formant un régime de temporalités englobant. Dès lors la notion de présentisme est à déconstruire au regard de cette multiplicité de temps sociaux dont parlait Georges Gurvitch². J'en donnerai ici une esquisse.

¹. Jean Chesneaux, « Régimes d'historicité ou régimes de temporalité », dans *La Quinzaine littéraire*, n°862, 1^{er}-15 octobre 2003, pp. 19-20.

². Georges Gurvitch, « La multiplicité des temps sociaux », dans *La vocation actuelle de la sociologie*, t. II, Paris, PUF, 1963, pp. 325-430.

2. La crise de l'avenir

Les élites culturelles et politiques qui ont cru en la puissance libératrice des révolutions industrielles, scientifiques et techniques ont vécu au 19^e siècle et dans une large partie du 20^e siècle dans une temporalité prométhéenne. Cherchant à promouvoir le « système industriel » dans une France encore marquée par une économie et des cultures anciennes, Saint-Simon avait proposé une religion séculière adaptée aux nouvelles conduites et valeurs des classes productives (les « abeilles ») pour en finir avec le règne des classes improductives (les frelons). Il en a été de même pour républicaniser et démocratiser la France : les militants républicains et socialistes du « premier 19^e siècle » ont écrit de nombreux catéchismes pour « évangéliser » le peuple. Que l'on exaltât la dynamique des entrepreneurs capitalistes ou celle des travailleurs, que l'on fût libéral ou socialiste, l'avenir était alors envisagé comme une conquête progressive et collective des hommes sur la nature et sur la société : *conquête de la nature* grâce à l'industrialisation et aux activités technoscientifiques ; *conquête de la société* grâce à la démocratie, au socialisme et aux sciences sociales. Au 20^e siècle, notamment après la Seconde Guerre mondiale, le principe d'une intervention de l'État dans l'économie, d'une régulation et d'une planification a été adopté sous des formes et à des degrés différents. La mise en œuvre d'une économie dirigée a impliqué des études prévisionnelles sur des longues et moyennes durées. Tout cela a concrétisé l'aspiration à maîtriser son destin¹. L'apparition en Europe d'un plein emploi durant la période dite des trente glorieuses (1945-1973) ne pouvait que nourrir cette confiance en l'avenir. Cela n'allait pas sans dérives technocratiques. Des analyses futurologiques annonçaient les résultats d'une fantastique révolution scientifique et technique dans la vie quotidienne. Celle-ci devait résoudre le vieux problème de la rareté des biens. Dans cette temporalité, l'avenir présentait des sources d'inquiétude mais les élites politiques misaient sur la productivité du travail et les nouvelles technologies pour parvenir à une amélioration radicale des conditions d'existence, de la mobilité sociale et spatiale... Dans le cas du Sénégal, qui venait d'accéder à son indépendance, c'était l'époque où l'on programait le « développement » et la « modernisation ». « Dakar sera comme Paris en l'an 2000 », promettait Léopold Sédar Senghor dans les années 1960.

¹. Voir Krzysztof Pomian, *L'ordre du temps*, Paris, Éd. Gallimard, 1984, pp. 301-302.

Bien sûr il existait des tendances divergentes. Une variété de romantismes « à contre-courant de la modernité » s'est manifestée dès la première révolution industrielle¹. Le nombre de victimes causées par les deux guerres mondiales, les moyens techniques utilisés pour y parvenir, la peur d'une apocalypse nucléaire consécutive au largage de la bombe atomique sur Hiroshima et Nagasaki avaient commencé à entamer le prométhéisme hérité du 19^e siècle. Le développement des techno-sciences et de la technocratie préoccupait aussi les observateurs et les penseurs les plus critiques. Mais comparée à la période actuelle, on peut dire que la croyance en la capacité intellectuelle et politique des êtres humains à surmonter les avanies du progrès et à inventer de nouvelles issues restait de mise. Or c'est précisément ce *credo* qui est largement en question quand on examine les discours publics dans la conjoncture de ces deux dernières décennies. Cassandra aurait-elle remplacé Prométhée ? L'avenir apparaît au mieux *incertain*, au pire *cauchemardesque*. Le réchauffement climatique de la planète, l'épuisement des énergies fossiles (gaz, charbon, pétrole), la destruction des écosystèmes, la compétition impitoyable entre nations dans le cadre de la nouvelle division mondiale du travail, etc. rendent l'avenir inquiétant, voire même terrifiant. L'idée d'un progrès illimité des forces productives paraît caduque. Alors que les couches moyennes des pays émergents découvrent les délices de la consommation de masse, celles de la « vieille Europe » commencent à envisager son abandon. Ainsi, les théoriciens de la décroissance, jusqu'alors ignorés ou raillés, proposent « plus de liens, moins de biens », le rejet du consumérisme, des gaspillages d'énergie. L'épuisement programmé des réserves de pétrole exige selon eux une forte réduction des transports aériens de marchandises et de touristes dans le monde². R renversement des pronostics modernistes des années 1960 !

Simultanément, les espérances de transformation sociale et politique, qui furent elles aussi prométhéennes, ont été largement revues à la baisse suite aux expériences totalitaires des régimes se réclamant du communisme et à la conversion de la social-démocratie au « réalisme social-libéral »³. L'imagination utopique, qui avait été laïcisée et libérée par le transfert du religieux au politique au cours des révolutions démocratiques et sociales, semble avoir perdu de son intensité.

¹. Voir Michaël Löwy et Robert Sayre, *Révolution et mélancolie. Le romantisme à contre-courant de la modernité*, Paris, Payot, 1992.

². Voir Paul Ariès, *Décroissance ou barbarie*, Paris, Golias, 2005, 2^e éd., 2008.

³. Voir Philippe Corcuff et Alain Maillard (dir.), *Les socialismes français à l'épreuve du pouvoir (1830-1947)*, Paris, Éditions Textuel, col. La discorde, 2006.

Cette crise générale de l'avenir entraîne l'aspiration à conserver, préserver, défendre la nature et la société, toutes deux menacées. *Préserver l'environnement naturel*, la Terre, l'air, l'eau, en luttant contre la pollution, en remettant en cause l'usage de l'énergie nucléaire (civil et militaire)... Les grands sommets sur l'environnement comme ceux de Rio de Janeiro (1992), de Kyoto (1997) et de Copenhague (2009), le succès mondial du film catastrophe d'Al Gore, *Une vérité qui dérange* (2006) et le « Grenelle de l'environnement » dans la France de 2007, toutes ces initiatives, et bien d'autres encore, indiquent que le futur se conjugue désormais autrement. On peut dénoncer à juste titre l'« écotartuferie » des dirigeants politiques et de certaines vedettes de l'écologie, notamment après l'échec de Copenhague et les revirements des gouvernements lorsqu'il s'agit de prendre des décisions concrètes. Mais il apparaît désormais que le fond de l'air est vert. L'autre aspiration qui se dessine conjointement est de *préserver* aussi notre capacité à vivre ensemble ou selon l'expression de Michel Foucault, « *défendre la société* » face à un système économique qui engendre pauvreté, analphabétisme, replis identitaires et violences de toutes sortes. C'est ainsi que le krach de l'automne 2008 a été considéré comme le révélateur d'une crise mondiale plurielle, à la fois financière, économique, environnementale et sociale.

À l'échelle générationnelle, on voit comment l'avenir paraît inquiéter aussi bien les jeunes que les actifs plus âgés. En France, les grèves lycéennes et étudiantes de la « génération 700 euros » contre le contrat première embauche (CPE) et la loi sur les libertés et les responsabilités des universités (LRU), tout comme les mobilisations contre la remise en cause des régimes spéciaux et de l'âge de départ à la retraite, expriment dans cette première décennie du 21^e siècle une inquiétude aux deux bouts de la vie face à un proche avenir. Dans une situation où règnent un climat anxigène et un sentiment d'impuissance, les mouvements sociaux et politiques (l'altermondialisme par exemple) n'ont pas retrouvé la fougue et l'audace utopiques des années 1960-1970. Ils ne sont plus prolongés par des luttes *pour* le pouvoir mais par des luttes *contre* le pouvoir. Les militants d'hier se battaient pour des lendemains meilleurs, ceux d'aujourd'hui pour que demain ne soit pas pire. Ils se montrent soucieux d'obtenir des résultats à court et moyen terme. L'horizon d'attente a changé. L'espérance n'a pas disparu mais on cherche à obtenir des résultats, même limités, ici et maintenant. « Idéalisme pragmatique », conclut Jacques Ion¹.

¹. Jacques Ion, « Individualisation et engagements publics » dans *Politiques de l'individualisme* (avec Philippe Corcuff et François de Singly), Paris, Textuel, 2005, p. 96.

Sur le plan théorique, des auteurs d'horizons divers ont tenté ces dernières années de reconsidérer la notion de catastrophe pour penser l'avenir. Jean-Pierre Dupuy entend définir un « catastrophisme éclairé »¹ ; Paul Virilio plaide pour la fondation d'une « université du désastre accompli »² ; l'approche mélancolique de la catastrophe chez un Walter Benjamin a suscité des commentaires et nourri des relectures marxistes (Daniel Bensaïd, Michaël Löwy)³. Ces approches n'ont rien à voir avec les discours eschatologiques, obscurantistes et vaguement millénaristes, qui fleurissent régulièrement dans les cafés du commerce. Elles visent à poser la question du futur en prenant le contrepied des prémisses optimistes des idéologies du progrès des 19^e et 20^e siècles. Au siècle des Lumières, Jean-Jacques Rousseau n'avait-il pas proposé ce type de renversement dialectique ? À la question posée par l'Académie de Dijon, « si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs », il avait répondu négativement, de façon à démolir les illusions du progrès de son époque⁴. Envisager le pire dans nos sociétés relève donc d'un parti pris méthodologique et stratégique qui, loin d'évacuer le passé et l'avenir, incite à les appréhender autrement et à fonder un agir politique différent. En tout cas, ces mises en question des présupposés scientifiques et technocratiques attestent qu'une nouvelle révolution copernicienne s'est déroulée ces dernières années dans la théorie.

3. Régimes d'historicité, régimes de temporalités

Les débats sur la notion de régime d'historicité et les hypothèses sur le présentisme nécessitent une mise à jour critique des catégories temporelles. On peut ainsi se demander si les historiens n'ont pas tendance à surévaluer la place qu'occupent les temps historiques dans notre imaginaire. Eric J. Hobsbawm écrit au début de son *Histoire du court XX^e siècle* :

« La destruction du passé, ou plutôt des mécanismes sociaux qui rattachent les contemporains aux générations antérieures, est l'un des phénomènes les plus caractéristiques et mystérieux de la fin du 20^e siècle. De nos jours, la plupart des jeunes grandissent dans une sorte de présent permanent, sans aucun lien organique avec le passé public des temps dans lesquels ils vivent »⁵.

¹. Jean-Pierre Dupuy, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Seuil, 2002.

². Paul Virilio, *L'Université du désastre*, Paris, Galilée, 2007.

³. Voir Daniel Bensaïd, *Le pari mélancolique*, Paris, Payot, 1995 et Michaël Löwy, *Walter Benjamin. Avertissement d'incendie. Une lecture des thèses sur le concept d'histoire*, Paris, PUF, 2001.

⁴. Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts* (1750), Paris, Garnier-Flammarion, 1971.

⁵. Eric J. Hobsbawm, *L'Âge des extrêmes. Histoire du Court Vingtième siècle* (1994), trad. franç., Paris, Éditions complexe/Le monde diplomatique, 1999, p. 21.

Ce constat est-il évident ? L'historien ne généralise-t-il pas un point de vue qui reste celui de mondes sociaux disposant d'outils intellectuels appropriés : les « lettrés ». Et encore, ces derniers ne présentent pas tous les mêmes dispositions pour assimiler les opérations historiennes, pour jongler avec les dates par exemple. Les jeunes d'hier se rattachaient-ils davantage au « passé public » ? Quels jeunes tout d'abord ? Les élèves des lycées ? Ils recevaient effectivement un enseignement important en histoire ; mais ils étaient peu nombreux, comparés à tous ceux qui partaient travailler très tôt dans les champs et les usines. La scolarisation touche aujourd'hui l'ensemble de la jeunesse occidentale. Mais peut-on dire que les étudiants d'aujourd'hui, par exemple, se détournent du passé comme de l'avenir et vivent dans une sorte d'éternel présent ? Il faudrait des enquêtes appropriées pour connaître le rapport des générations successives avec l'histoire et l'historicité. Des comparaisons entre différents milieux socio-culturels, les effets d'âge et de période donneraient sans doute une vision plus complexe. En tout cas, il nous paraît utile de distinguer ceux qui produisent des discours sur l'histoire dans l'espace public et ceux qui les reçoivent, vivent avec ou sans. Nous ajoutons « sans » parce que, selon les secteurs sociaux, les époques, les contextes historiques, des populations vivent sans se préoccuper du sens que prend l'histoire. René Char écrivait :

« L'obsession de la moisson et l'indifférence à l'Histoire sont les deux extrémités de mon arc. L'ennemi le plus sournois est l'actualité »¹.

Cet aphorisme, de tonalité nietzschéenne, oppose la vie aux téléologies historiques et politiques de la modernité. Il pourrait aussi illustrer un point de vue socio-anthropologique : la vie sociale est d'abord quotidienne, absorbée par le travail, la famille, et d'autres activités ordinaires qui empêchent ou limitent notre capacité de réflexion sur le passé et l'avenir de la société à laquelle nous appartenons. Il ne faudrait pas en conclure pour autant que nous ne portons jamais un intérêt pour le passé et l'avenir du peuple dont on fait partie ou même de l'humanité tout entière. Les événements historiques déclenchent des subjectivations qui mettent en relief la dialectique entre champ d'expérience et horizon d'attente, suscitent des formes de politisation qui introduisent de l'historicité dans l'imaginaire social. Mais peut-on diagnostiquer une crise temporelle de notre rapport à l'histoire à partir des textes

¹. René Char, *À une sérénité crispée* (1952), dans *Œuvres*, Paris, Gallimard, Pléiade, 1987, p. 754.

religieux, philosophiques, littéraires comme le fait François Hartog et sans se préoccuper de la diversité des espaces et des temps sociaux ? Si l'on retient l'hypothèse du « présentisme », il faut rappeler qu'il en existe une pluralité. Déjà durant la première moitié du 19^e siècle, on rencontre chez Tocqueville une critique de la perte du sens historique. Dans *De la démocratie en Amérique*, il soutient que le procès d'individualisation, qui est selon lui inhérent à l'égalisation des conditions et qui s'accompagne d'un procès de désindividualisation (un individualisme sans individualité), entraîne une centration sur le présent et un déclin des projets collectifs¹. Ce présentisme-là serait donc le résultat de la privatisation et de la dé-historisation des horizons temporels. Du côté du marxisme occidental, Lukacs dénonçait au début des années 1920 l'éclipse du temps génétique. Dans *Histoire et conscience de classe*, il réinterprète la critique bergsonienne du temps abstrait et homogène de la physique, les analyses de Marx (le fétichisme de la marchandise), de Weber (la rationalisation) et de Simmel (l'objectivation), pour montrer que l'entreprise taylorienne et fordiste, avec notamment son organisation scientifique du travail, produit une réification des rapports et des temps sociaux. La conséquence serait l'envahissement d'une forme d'*atemporalité*. Cette chosification se traduirait par l'évanouissement de la durée concrète et l'avènement d'un temps spatialisé, anhistorique : une sorte d'éternel présent². Ces analyses étaient sans doute par trop générales et systématiques. Elles mériteraient d'être confrontées à des enquêtes de terrain³. Mais elles attestent que la question de l'appauvrissement des temps sociaux n'est pas nouvelle.

Plus récemment, des sociologues et des essayistes ont étudié les conséquences des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et de la toute puissance des marchés financiers sur notre régime de temporalités. Conjugués, ces deux processus entraînent une *instantanéité* dans la transmission des informations et une logique du profit immédiat, du court terme, dans une économie mondialisée. Il en résulte un « culte de l'urgence » qui suscite une centration sur le présent⁴. Gaston Berger, phénoménologue promoteur de la

1. Voir Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, 2^e partie, chap. 21, Paris, Laffont, 1986, p. 609.

2. Georg Lukacs, *Histoire et conscience de classe* (1923), trad. franç., Paris, Éditions de Minuit, 1960, pp. 116-118. Lukacs s'appuie sur la phrase de Marx, tirée de *Misère de la philosophie* : « Le temps est tout, l'homme n'est plus rien ; il est tout au plus la carcasse du temps ».

3. C'est ce qu'a fait Philippe Zarifian dans *Temps et modernité*, Paris, L'Harmattan, 2001 et *À quoi sert le travail ?*, Paris, La Dispute, 2003.

4. Voir par exemple Nicole Aubert, *Le culte de l'urgence. La société malade du temps*, Paris, Flammarion, 2003 et sur le « flexitime » : Richard Sennett, *Le travail sans qualités. Les conséquences humaines de la flexibilité*, Paris, Albin Michel, 2000, rééd. 10/18, n° 3608, 2003.

prospective, nous mettait déjà en garde dans les années 1950. En agissant dans l'urgence, nous renonçons à nous projeter dans un avenir lointain : « La prospective suppose une liberté que ne permet pas l'obligation dans laquelle nous soumet l'urgence »¹. Nous retrouvons ici le thème de l'accélération des rythmes et nous y reviendrons plus loin.

Il faudrait aussi se tourner vers le régime temporel propre à cette situation si répandue dans les pays du Sud et que les populations du Nord redécouvrent après quelques décennies d'État-providence : la *précarité*². Comment se projeter dans un quelconque avenir quand il faut se préoccuper de subvenir à ses besoins au jour le jour ? Le chômage de masse, le travail précaire, fragilisent les individus et contribuent à une « montée des incertitudes » (Robert Castel) qui favorise des formes de repli sur le moment présent.

Avec la notion de régime d'historicité, Hartog vise donc des « expériences *du temps* » très difficiles à identifier parce qu'il n'existe pas *le temps* mais *des temps sociaux* et *historiques* entremêlés. Les représentations du passé et de l'avenir touchant une civilisation, un peuple, une classe, ce que l'on appelait naguère la « conscience historique », varient selon les échelles d'analyse, les champs et les conjonctures. Les événements les réactivent et suscitent des réexamens. Les cadres de transmission ainsi que les usages publics de l'histoire les cultivent. En France, la Révolution de 1789 a fait l'objet d'interprétations historiques opposées qui ont balisé les projets politiques du 19^e siècle. L'État national en formation a construit ses légitimations à l'aide de grands récits historiques écrits par les historiens officiels et transmis par les enseignants. La conscience politique s'est avérée indissociable d'une conscience historique. D'où l'essor d'une histoire républicaine dispensée par l'école publique. De même les diverses formes de conscience de classe apparues dans les conflits sociaux ont été soutenues par une histoire socialiste élaborée au sein du mouvement ouvrier. Nul doute que ces institutions, qui ont apporté des formes temporelles de socialisation en inculquant des repères historiques et politiques communs, sont mal en point. Associée à d'autres mutations culturelles, le passage de la graphosphère à la vidéosphère par exemple, cette crise de transmission alimente une désorientation des temps. Mais le résultat final est-il un présent hégémonique ?

¹. Gaston Berger, *Phénoménologie du temps et prospective*, Paris, PUF, 1964, p. 274.

². Cf. Patrick Cingolani, *La précarité*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 2005. Voir aussi de Robert Castel, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Le Seuil, col. La couleur des idées, 2009.

4. Accélération et temporalité erratique

Parmi les processus socio-historiques qui font ressortir le présent, on retiendra l'accélération des rythmes. Celle-ci engendre en effet une temporalité qui fait apparaître le présent comme prédominant. Elle correspond, grosso modo, à l'un des huit genres de temps sociaux que Georges Gurvitch avait définis : « le temps des battements irréguliers, de fluctuations imprévisibles entre l'apparition et la disparition des rythmes ». Les changements de modèles techniques (l'informatisation), les mutations des normes de travail (la flexibilité), les déplacements des repères idéologiques et politiques (symbolisés par la chute du Mur de Berlin), les transformations des rapports entre les sexes, de la vie familiale, etc. créent des moments de rupture, de transition entre anciens et nouveaux rythmes sociaux. Il en résulte une temporalité de l'incertain qui semble donner au présent un net avantage sur le passé et l'avenir :

« C'est le temps de l'incertitude par excellence, où la contingence se trouve particulièrement accentuée sans qu'on puisse en dire autant de l'élément qualitatif ni de la discontinuité qui ne prennent de relief que fortuitement. Le présent paraît ici l'emporter sur le passé et l'avenir avec lesquels il entre parfois difficilement en rapport »¹.

Ce temps, que l'on pourrait qualifier d'*erratique*, est particulièrement saillant dans les sociétés occidentales actuelles et vraisemblablement ailleurs. La fin du 20^e siècle représente une période au cours de laquelle bien des pratiques et des représentations qui structuraient les mondes sociaux se sont avérées caduques. Nous sommes ainsi déboussolés face à un passé devenu lointain et étrange et un avenir aussi énigmatique. Dans ces moments de dysrythmie, le présent, dit Gurvitch, « paraît l'emporter sur le passé et l'avenir ».

Marx avait d'ailleurs annoncé avec Engels, en 1848, que le mode de production capitaliste entraîne une révolution permanente dans l'économie, les découvertes scientifiques, les inventions techniques, les mœurs et donc dans les certitudes :

« La bourgeoisie ne peut exister sans révolutionner en permanence les instruments de production, donc les conditions de la production, donc l'ensemble des rapports sociaux. Le maintien sans

¹. Georges Gurvitch, *op. cit.*, p. 342.

changement de l'ancien mode de production était au contraire la condition d'existence première de toutes les classes industrielles antérieures. Le bouleversement constant de la production, l'ébranlement incessant de toutes les conditions sociales, l'insécurité et l'agitation perpétuelles distinguent l'époque bourgeoise de toutes les époques antérieures. Tous les rapports bien établis, figés par la rouille, avec leur cortège d'idées et de conceptions antiques et vénérables sont dissous ; tous les rapports nouveaux tombent en désuétude avant d'avoir pu se scléroser. Toute hiérarchie et toute permanence se volatilisent, tout ce qui est sacré est profané et les hommes sont enfin contraints de considérer d'un œil froid leur position dans la vie, leurs relations mutuelles »¹.

Georg Simmel avait aussi perçu l'accélération des rythmes dans les « styles de vie » modernes. Là où l'argent circule de façon abstraite et de plus en plus rapidement, la mobilité des choses et des êtres l'emporte et le cours de la vie devient incertain :

« L'accélération du tempo de la vie par les accroissements de papier-monnaie réside cependant tout spécialement dans les bouleversements de la propriété qui en résultent. C'est très visiblement ce qui s'est passé dans l'économie papier-monétaire de l'Amérique du Nord jusqu'à la guerre d'indépendance. L'argent fabriqué massivement, qui avait au début encore circulé à une valeur assez élevée, subissait les pertes les plus terribles. Ainsi, celui qui hier encore avait été riche pouvait bien se retrouver pauvre aujourd'hui ; inversement, celui qui avait acquis des valeurs durables contre de l'argent emprunté, payait sa dette avec un argent entre-temps dévalorisé et, par-là même, devenait riche. Ainsi, non seulement il devenait pour tout un chacun de son intérêt le plus pressant de mener à terme ses opérations économiques avec la plus grande diligence, d'éviter les contrats à long terme et d'apprendre à intervenir rapidement ; mais en outre, les variations dans la propriété faisaient constamment éprouver ces sentiments de différences, ces déchirures, ces soudaines secousses affectant l'image économique du monde, qui se propagent dans toutes les autres provinces de la vie et sont ainsi ressenties comme l'intensité croissante de son cours ou comme l'accélération de son tempo »².

Pour Simmel, les effets de l'économie monétaire culminent dans la grande ville, où l'abstraction des relations humaines se traduit aussi par l'« *intensification de la vie nerveuse* ». Les changements incessants de situations, de perceptions, la multiplication des sollicitations dans l'environnement urbain, modifient le psychisme en l'intellectualisant :

¹. Karl Marx et Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste* (1848), éd. bilingue, Paris, Aubier-Montaigne, 1972, p. 82 et 83.

². Georg Simmel, *Philosophie de l'argent* (1900), trad. franç., Paris, PUF, 1987, pp. 645-646.

« L'homme est un être différentiel, c'est-à-dire que sa conscience est stimulée par la différence entre l'impression du moment et la précédente ; des impressions persistantes, l'insignifiance de leurs différences, la régularité habituelle de leur cours et de leurs oppositions ont beaucoup moins besoin de conscience que la poussée rapide d'images changeantes, ou l'écart frappant entre des objets qu'on englobe d'un regard, ou encore le caractère inattendu d'impressions qui s'imposent. Tandis que la grande ville crée justement ces conditions psychologiques – à chaque sortie dans la rue, avec le rythme et la diversité de la vie sociale, professionnelle, économique – elle établit dès les fondements sensibles de la vie de l'âme, dans la quantité de conscience, qu'elle réclame de nous en raison de notre organisation comme être différentiel, une profonde opposition avec la petite ville et la vie à la campagne, dont le modèle de vie sensible et spirituel a un rythme plus lent, plus habituel et qui s'écoule d'une façon régulière »¹.

Harmut Rosa voit dans ces textes de Marx et de Simmel le point de départ des analyses contemporaines de l'accélération. Cette dernière prendrait de nos jours trois formes : elle affecte les techniques (transports, communications...), le changement social (styles de vie, structures familiales, affiliations politiques et religieuses) et le rythme de vie (stress, manque de temps...). Il est intéressant de noter que Rosa ne distingue pas les régimes d'historicité des régimes de temporalités. Selon lui le processus d'accélération marque aussi bien les temps historiques que les temps sociaux. L'accélération est une structure temporelle transversale qui permettrait de saisir les caractéristiques sociologiques et historiques de la modernité présente, qu'il qualifie après d'autres, d'« avancée » par rapport à l'époque antérieure, la « modernité classique ». C'est que les processus d'accélération ont fini par provoquer une rupture *dans* la modernité (et non *avec*). Rosa articule ainsi des analyses sociologiques sur l'accélération des rythmes et les thèses de Koselleck sur le temps de l'histoire. Bien qu'il préfère pour sa part la notion de « présent compressé », il faut reconnaître qu'au final, Rosa aboutit au même constat que Hartog : il considère qu'il s'est produit une disjonction entre champ d'expérience et horizons d'attente, disjonction qui rend le présent envahissant et les horizons temporels du passé et du futur évanescents. Mais la démonstration n'est pas la même. Rosa nous propose une théorie critique dans le sillage de l'école de Francfort. Il entend mettre au jour une nouvelle forme « d'autodestruction » de la Raison : l'accélération a rendu possible le projet de la modernité, l'autonomie, la démocratie, mais elle se retourne maintenant contre cette promesse d'émancipation individuelle et collective. En effet, l'espérance

¹. Georg Simmel, « Les grandes villes et la vie de l'esprit » (1903) dans *Philosophie de la modernité*, trad. franç., Paris, Payot, col. Critique de la politique, 1989, pp. 234-235.

et la lutte pour une amélioration des conditions d'existence et d'une démocratisation, ce que Rosa nomme aussi les « énergies utopiques », reposaient au départ sur une accélération des rythmes économiques, sociaux et culturels. Mais les sociétés en voie de modernisation avaient inventé des formes institutionnelles qui favorisaient l'accélération tout en exerçant une fonction de freinage et de stabilisation (les États interventionnistes, par exemple). Or, ces instances se sont effacées devant des rythmes toujours plus frénétiques de production et d'échanges, mais aussi d'innovations techniques, de mutations sociales et de vie. Il serait ainsi devenu difficile de relier les expériences passées à des attentes de transformation sociale véritable. Rosa revient sur le cas des relations intergénérationnelles :

« Dans la société *prémoderne*, où le changement des structures sociales fondamentales se produit *plus lentement* que le remplacement complet des trois générations qui peuvent coexister à un moment donné, le temps apparaît comme *immobile* et statique, comme un arrière-plan, défini par les traditions, sur lequel se produisent les hasards et les péripéties impondérables de la vie. Si le rythme du changement social, en revanche, dépasse celui du remplacement des générations, il n'est plus possible de conserver l'idée d'identités personnelles *stables*. Ce n'est que dans la modernité classique, qui se meut entre ces deux cas limites dynamiques, que chaque nouvelle génération peut devenir porteuse d'innovation structurelle et culturelle. Leur tâche identitaire contient ainsi, dans une certaine mesure, au titre d'un *projet générationnel*, une tâche de renouvellement intergénérationnel, tout en promettant en même temps une stabilité générationnelle »¹.

La stabilité générationnelle de la modernité classique pouvait s'observer à travers les différentes manifestations de la fidélité dans la vie familiale (le mariage), professionnelle (l'emploi fordiste), religieuse (l'Église), associative (la mutuelle), syndicale, politique (le vote « traditionnel »)... Dans la modernité avancée, le processus d'accélération tridimensionnel, que nous avons rappelé plus haut, serait si important qu'il affecterait toutes les générations et empêcherait les plus jeunes de se socialiser à l'aide d'un programme de renouvellement. Nous passerions d'une « identité permanente » à une « identité situative ». Les nouvelles formes d'individualisation reposent sur l'augmentation des possibilités de révision des choix en fonction des changements incessants de situations, d'opportunités. La flexibilité des activités quotidiennes conduirait ainsi à une « temporalisation du temps ». Par cette expression, Rosa veut dire que la place décisive qu'occupait l'emploi du temps

¹. *Op. cit.*, p. 282.

dans la modernité classique a changé de sens ou plutôt l'a perdu : elle ne participe plus d'une discipline temporelle, routinière, planificatrice, linéaire, régissant le travail et les modes de vie ; elle est au cœur d'un jeu d'orientations temporelles flexibles, d'un agencement individualisé des durées, des séquences. Loin de développer l'autonomie du sujet, la temporalisation du temps conduit les individus à renoncer à contrôler le cours des événements et à s'adonner à des projets de long terme. Nous aurions ainsi inventé une forme inédite d'immobilité. C'est pourquoi la caractéristique de notre époque serait tout-à-la-fois l'accélération sociale et la « pétrification de la société ». Processus apparemment paradoxal que Paul Virilio a, selon Rosa, très bien résumé dans sa métaphore oxymorique : « immobilité fulgurante ». Les théoriciens de la postmodernité n'ont fait qu'exprimer et louer cet « empire de l'éphémère » dans lequel les idées de profondeur, de contenu, d'espérance utopique... n'ont plus de sens. La dépression, la mélancolie seraient ainsi « les pathologies paradigmatiques » de l'accélération des rythmes dans la modernité avancée.

Rosa décèle les mêmes symptômes dans notre rapport éthique et politique au temps historique. La temporalisation du temps mettrait également fin à la temporalisation de l'histoire que Koselleck avait analysée à propos de la modernité classique. Cette « détemporalisation » de l'histoire se manifesterait par un « présent compressé ». Celui-ci apparaîtrait à la disjonction entre champs d'expérience et horizons d'attente, passé et futur, mais ce qui provoquerait cette rupture, ce serait l'accélération elle-même : à partir du moment où les changements ne s'effectuent plus d'une génération à l'autre mais à l'intérieur de chacune d'entre elles, ils ne sont plus derrière ou devant nous, ils sont dans le présent en train de se faire. Nous sommes ainsi emportés par le tourbillon des innovations techniques et culturelles, des désynchronisations sociales...

L'approche de Rosa me paraît beaucoup plus pertinente que celle de Hartog en ce sens qu'elle parvient à penser ensemble la socialité et l'historicité des temps. Mais nous ne pouvons suivre cette analyse jusqu'au bout parce qu'elle découle d'une théorie monocausale : l'accélération est « la dimension spécifiquement temporelle de la modernité »¹. Autrement dit, les temps sont réduits aux rythmes. La nouvelle dialectique francfortoise retrouve de ce point de vue les écueils réductionnistes et fatalistes de *La dialectique de la Raison* ou de *L'Homme unidimensionnel*. Adorno, Horkheimer et Marcuse analysaient les processus sociaux contemporains à partir d'un seul angle : le devenir de la raison instrumentale. Rosa privilégie les rythmes sociaux

¹. *Op. cit.*, p. 340.

et historiques et plus particulièrement leur fréquence. L'accélération des rythmes devient une force démiurgique qui dissout tout sur son passage : les identités individuelles, les attentes collectives... Certes il apporte des éclaircissements très importants sur la nature de cette accélération comme nous l'avons indiqué dans le chapitre IV. Mais cette centration sur les processus d'accélération conduit à délaisser beaucoup trop les formes de résistance, de contournement et bien sûr les autres temporalités sociales.

Tout en convenant que la temporalité erratique, inhérente à l'accélération des rythmes, est un phénomène majeur dans nos sociétés, nous persistons à penser que celles-ci sont capables de produire d'autres temporalités, visibles ou invisibles. Les horizons du passé et de l'avenir n'ont sans doute pas disparu de notre univers, mais ils sont désorientés.

5. Domination du présent ou du passé ?

Le présentisme, chez Hartog, se traduit surtout par l'évanescence d'une conscience historique critique et de projets collectifs de type prométhéen. C'est une temporalité vécue par des individus, des groupes qui peinent à exercer un regard historique sur la société. Mais si l'on examine les temporalités des processus sociaux contemporains (économiques, technologiques, culturels...), n'allons-nous pas rencontrer tout autre chose ? Car en fin de compte, ne serait-ce pas le passé qui exerce une véritable tyrannie ? Le présentisme serait alors une idéologie du temps au sens marxiste d'une « fausse conscience ». Il exprimerait un monde temporel à l'envers. Nous avons le sentiment de vivre dans le présent, au présent. Illusion subjective ! En fait ne serions-nous pas objectivement dominés par le passé ? D'ailleurs Hartog ne dit-il pas lui-même que le présentisme impliquerait un rapport avec le passé qui se réduirait à des activités compulsives de commémoration et de patrimonialisation ? Le présent repose toujours sur des relations avec le passé et le futur. Sinon, il ne faudrait pas parler de présent, mais de certaines formes d'atemporalité, voire d'éternité ou plutôt, ici, d'immédiateté ?

Du point de vue des conditions matérielles d'existence, que l'on occupe un emploi à temps complet ou à temps partiel, que l'on soit privé de l'un comme de l'autre, ne sommes-nous pas sous la dépendance de ce que Marx appelait le travail mort ? Citons de nouveau le *Manifeste* de 1848 :

« Dans la société bourgeoise, le travail vivant n'est qu'un moyen d'accroître le travail accumulé. Dans la société communiste, le travail accumulé n'est qu'un moyen pour élargir, enrichir, faire progresser la vie des ouvriers.

Dans la société bourgeoise le passé règne donc sur le présent, dans la société communiste, le présent règne sur le passé. Dans la société bourgeoise, le capital a indépendance et personnalité tandis que l'individu actif n'a ni indépendance ni personnalité »¹.

Marx a développé dans *Le capital* cette idée d'une domination du travail mort sur le travail vivant (ou plutôt de la force de travail vivant), du passé sur le présent :

« Le capitaliste, en transformant l'argent en marchandises qui servent d'éléments matériels d'un nouveau produit, en leur incorporant ensuite la force de travail vivant, transforme la valeur – du travail passé, mort, devenu chose – en capital, en valeur grosse de valeur, monstre animé qui se met à travailler comme s'il avait le diable au corps »².

Ce monstre, que Marx compare ailleurs à un vampire, n'a cessé de grandir au fur et à mesure de sa mondialisation et de sa financiarisation. Il est devenu encore plus abstrait. La « force de travail vivant » est rendue flexible (précarité), transnationale (délocalisation), stérile (chômage de masse). Encore matérielle ici, devenue cognitive là, elle reste soumise à la forme valeur, malgré la crise profonde et irrémédiable de cette dernière. En outre, le travail mort prend aussi l'aspect des déchets nucléaires enfouis dans le sol. De ce point de vue, le présent dans lequel nous vivons paraît plus que jamais aliéné au passé. Il est tellement assujéti à la mise en valeur du capital, aux marchandises et aux machines, qu'il en est vide de sens. De cette façon, le passé dominerait notre présent.

Cette hypothèse s'applique au rapport que nous entretenons avec l'économie et les technologies. On se demandera maintenant si l'emprise du passé sur le présent (et l'avenir) ne serait pas également repérable dans le registre des expériences de transformation sociale et politique vécues au cours du 20^e siècle. C'est le moment de revenir à l'usage qui est fait d'une idée-force de Koselleck. Dans les années 1970, Koselleck avait insisté sur le poids du passé pour comprendre le rapport à l'avenir et du coup la nature du présent. Il affirmait ainsi à propos des grandes doctrines du

¹. *Op. cit.*, p. 113 et 115.

². Karl Marx, *Le capital*, Livre 1, 3^e section, chap. VII, Paris/Moscou, Éditions du Progrès, 1983, p. 193.

progrès (libéralisme, démocratisation, communisme...) que « *plus l'expérience est mince, plus l'attente est grande* ». À l'inverse, écrivait-il,

« plus grande est l'expérience, plus prudente mais aussi plus ouverte est l'attente. Cela signifierait, sans grands mots, que la fin des " Temps modernes " dans le sens d'un progrès optimal serait atteinte »¹.

Les notions de champ d'expérience et d'horizon d'attente sont intéressantes mais tout dépend du cadre de références dans lequel on les applique. Celui de Koselleck n'est-il pas un certain historicisme qui explique le présent et l'avenir par le passé ? Cette saturation de l'expérience dont parle Koselleck rappelle l'âge de la maturité qui, dans les philosophies de l'histoire du 19^e siècle, succédait aux âges de l'enfance et de la jeunesse. Ainsi, les sociétés occidentales seraient en proie à un effet de vieillissement à l'image de celui que subit un être humain : elles prendraient des rides et deviendraient sceptiques. Mais ne faudrait-il pas tempérer cet historicisme en objectant que le champ d'expériences comprend aussi un changement d'échelle dans l'espace géographique : les idéologies et les politiques libérales, démocratiques, socialistes initiées dans les pays industrialisés se sont heurtées à leur propre extension dans le monde. Elles ont été confrontées au développement inégal et combiné des économies, à la diversité des situations sociales et culturelles. À l'échelle de la longue durée et de la planète, le champ d'expériences n'est pas si saturé qu'on le prétend. Certes il est probable que les doctrines et les pratiques des 19^e et 20^e siècles connaîtront des métamorphoses au 21^e siècle. Mais le diagnostic de Koselleck n'est-il pas eurocentré du point de vue de l'espace géographique et de la dernière période historique. Ernst Bloch remarquait qu'il s'est créé une disproportion entre ce que nous pouvons expérimenter et appréhender à la brève échelle d'une vie ou même de plusieurs générations et ce qui s'effectue sur une longue durée :

« Dans ses *Pensées* Marc Aurèle note encore qu'un homme de quarante ans, à l'esprit éveillé et occupant une position suffisamment élevée, a tout vu de ce qui s'est passé avant son époque et de ce qui se passera après lui du fait qu'il s'agit en gros des mêmes choses que celles qu'il a vécues lui-même. Or aujourd'hui, le train des événements est tellement plus long que notre existence individuelle, le courant de l'Histoire qui s'écoule vers le Nouveau est, dans sa progression

¹. Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques* (1979), trad. franç., Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1990, pp. 326-327.

géométrique aussi bien que dynamique, tellement différent de notre courbe vitale naturellement descendante, que plus aucun homme, à l'esprit aussi ouvert soit-il, ne peut mourir avec un sentiment de saturation vitale, sur le plan historique bien sûr. La tombe anéantit ainsi le témoin de plus en plus curieux qui durant sa brève existence n'a pu entrevoir qu'une infime partie de l'issue, et moins encore de la victoire des événements en cours dont il a été contemporain. Un peu comme ce jeune garçon dans *L'Éveil du Printemps* de Wedeking, qui quitte la vie sans avoir connu les joies de l'amour et s'exclame sur un ton aussi sarcastique que pertinent : " Être allé en Égypte et ne pas avoir vu les pyramides ! " ; de la même manière et *mutatis mutandis*, en partie tout au moins, bien des hommes quittant le monde à une époque particulièrement riche de tensions, pourraient avoir l'impression de n'avoir rien vu ni rien atteint, si ce n'est des bribes d'Histoire»¹.

Rosa s'empresserait de conclure que c'est l'accélération qui est à l'origine de ce raccourcissement de notre regard historique. Mais Rosa et Hartog poussent, avec plus de prudence chez le second, le raisonnement de Koselleck à ses extrêmes conséquences. Hartog se demande si la distance entre champ d'expérience et horizon d'attente n'est pas devenue « maximale », « à la limite de la rupture » :

« De sorte que l'engendrement du temps historique semble comme suspendu. D'où peut-être cette expérience contemporaine d'un présent perpétuel, insaisissable et quasiment immobile, cherchant malgré tout à produire son propre temps historique »².

Faut-il poser les problèmes en ces termes ? Sans doute conviendra-t-on qu'une succession d'échecs amoindrit les attentes, restreint le champ des possibles. Quand des acteurs sociaux pensent, à tort ou à raison, que tout a été essayé, que beaucoup a été donné, ils espèrent moins de l'avenir et adoptent le *carpe diem*. Mais celui-ci est-il vraiment le présent ? Une autre critique judicieuse d'Ernst Bloch nous paraît suggestive :

« Le *carpe diem* compris dans le sens d'une jouissance rapide et irréfléchie : cela semble si facile et si courant, et pourtant ce phénomène est justement si rare qu'il ne signifie jamais vraiment cueillir. Rien ne fuit plus le présent que ce *carpe diem* ordinaire qui semble se dissoudre entièrement dans la jouissance de l'instant, rien ne dispose moins de maîtrise de l'être, rien n'est plus banalité *ante rem*. On n'arrive donc pas si facilement à " cueillir " le jour, à moins que l'on ne confonde l'instant que l'on voudrait voir " demeurer " avec un long moment de paresse [...]. Le *carpe diem* vulgaire ne va jamais plus loin que la simple impression, il s'en tient à la surface du moment du plaisir ou de la douleur, et c'est le même – contrairement à ce qu'en dit Horace – le

¹. Ernst Bloch, *Le Principe Espérance* (1959), trad. franç., Paris, Gallimard, 1991, t. 3, pp. 232-233.

². François Hartog, *op. cit.*, p. 28.

dispersé, l'éphémère, le privé-de-présent par excellence [...]. Une possession plus authentique de l'instant n'est possible que dans des expériences intensément vécues et aux grands points d'inflexion de l'existence, existence personnelle ou d'une époque, pour autant qu'un observateur soit suffisamment présent par l'esprit pour les remarquer »¹.

Ce pseudo présent qui nous gouverne ne serait-il pas précisément le fantôme du passé ? Non pas le passé de Koselleck, qui ne retient que sa dimension *cumulative*, laquelle doit être relativisée du point de vue des échelles spatio-temporelles, mais le passé *qualitatif* des échecs non surmontés. Les désastres politiques du 20^e siècle continuent d'exercer une telle emprise sur les générations actuelles que nous ne parvenons pas à féconder le présent et à envisager un autre monde. Nous marchons à reculons. Nous vivons dans des temporalités sociales où prédominent consciemment ou à notre insu un passé traumatisant, « un passé qui ne passe pas » comme dit Henry Rousso, dans un langage psychanalytique, à propos de la relation qui lie les Français au régime de Vichy. Telle serait aussi l'une des raisons du caractère identitaire des quêtes mémorielles. Là encore il s'agirait moins de sortir du présent que de le libérer du fardeau de la mémoire compulsive, de l'envisager d'avant en arrière que d'arrière en avant. Ce qui permettrait de renouer les fils entre champ d'expérience et horizon d'attente, n'est-ce pas le surgissement de nouvelles bifurcations, d'événements capables de réorienter la pensée et l'action ? Une telle configuration temporelle ne signifie pas qu'il faille attendre passivement de tels événements, mais dès maintenant travailler dans l'incertain à vivre dans un véritable présent, celui de l'advenant, de l'attente créative et obstinée.

Que ce soit sur le plan économique et technologique ou sur le plan culturel et politique, notre « présent » est donc plutôt un immédiat englué dans le passé. L'omnipotence du passé se traduit par l'incapacité à ralentir les rythmes, de prendre le temps de délibérer, d'agir ensemble afin de trouver des issues aux problèmes de la démocratie politique et sociale. En effet, comment affronter les enjeux qui ont aujourd'hui une dimension planétaire (les catastrophes écologiques, les crises financières, les inégalités sociales...) quand nous ne parvenons pas à recréer des solidarités durables, imposer le partage des richesses, bref quand nous échouons à réaliser les rêves d'« éga-liberté » de la modernité ?

¹. Ernst Bloch, *Le Principe Espérance* (1959), trad. franç., t. 1, Paris, Gallimard, 1976, pp. 352-353.

Le présentisme, tout comme le passéisme et le futurisme, sont des hypostases. Il n'existe pas de présent indépendant du passé et de l'avenir. Nous suggérons, après Ernst Bloch, de ne pas le confondre avec le *carpe diem* ordinaire ou d'une façon générale avec l'immédiat ou l'instantané. Les sociétés d'aujourd'hui nous poussent à vivre dans une temporalité erratique et dans certaines formes d'immédiateté. Nous nous sommes risqués à formuler une hypothèse : nous demeurons objectivement et subjectivement enchaînés au passé. Le mort continue de saisir le vif. Une autre expérience des temps consisterait à libérer le présent de la chape de plomb du travail mort et des expériences traumatisantes du passé. Un tel affranchissement ne signifierait pas tirer un trait sur le passé ou tenter de le faire revivre par le truchement de nouveaux mythes fondateurs. Nous avons besoin d'une anamnèse collective, de cultiver le passé, à condition de l'historiser à l'aide des instruments critiques des sciences humaines et sociales ou de l'imagination littéraire et cinématographique. Il ne s'agit pas de fonder de nouvelles espérances millénaristes, ce serait retomber dans les illusions d'une époque révolue, mais d'envisager l'avenir avec une utopie concrète et profane. L'écologie en sera une dimension constitutive, sans que celle-ci puisse être découplée de la question sociale, sans que le principe responsabilité soit opposé au principe espérance. Il est probable que ces reconfigurations temporelles s'accompagnent de formes de religiosité séculière, puisqu'il semble que les grands desseins, les projets de transformation ne parviennent pas à s'en passer. La vigilance critique s'avérera toujours nécessaire.

En outre, il est possible que l'actuelle crise financière, économique, environnementale et sociale suscite des mouvements de résistance, de désobéissance, capables de faire resurgir des lignes d'horizons ; un futur planétaire qui nous invite à « reconquérir le temps », comme disait Jean Chesneaux, c'est-à-dire : habiter les trois dimensions temporelles et vivre ainsi la « tension féconde entre présent, passé et avenir »¹. Nul ne peut dire dans quel délai et sous quel aspect précis, une telle reconquête pourrait s'affirmer.

¹. Jean Chesneaux, *Habiter le temps. Passé, présent, futur : Esquisse d'un dialogue politique*, Paris, Éditions Bayard, 1996.

CONCLUSION

La notion de « régime » est aujourd'hui répandue dans les sciences sociales : des économistes étudient les régimes d'accumulation, des philosophes les régimes de vérité, des démographes les régimes de fécondité, des historiens les régimes d'historicité et des sociologues les régimes de temporalités... De même que l'on utilise plus volontiers la notion de configuration plutôt que celle de structure ou de système, de monde plutôt que de réalité, on parle de régime plutôt que de lois de développement et de fonctionnement. Car s'il s'agit toujours de repérer des combinaisons, des ensembles de dispositions, de règles, des agencements de formes, on le fait à des échelles déterminées, selon des durées et dans des espaces prudemment circonscrits. Bref, on cherche à éviter des généralisations et des unifications conceptuelles abusives et on entend insister sur la pluralité et la fragilité des régularités établies par les chercheurs. Un certain esprit pragmatique est passé par là.

Dans le cas qui nous occupe, j'ai essayé de développer une double critique : une critique sociologique de la catégorie de régime d'historicité, qui pointe l'insuffisante prise en compte des temps et des rythmes sociaux ; une critique historique de la notion de régime de temporalités qui souligne le manque de durées et de rythmes historiques. L'exercice peut paraître rhétorique au regard des difficultés heuristiques et théoriques que rencontrent historiens et sociologues sur leurs terrains respectifs. Mais il me paraît utile pour des disciplines comme la sociologie et l'anthropologie qui prennent au sérieux l'histoire et qui travaillent sur les temporalités. Qu'est-ce que pourrait être alors un régime socio-historique de temporalités ? La réponse ne tient pas en une ligne et se trouve partiellement étayée dans les chapitres de ce rapport. On partira des trois registres temporels distingués dans le chapitre IV

pour cerner ce que nous entendons par là : les durées d'un ordre de succession ; les déterminations temporelles : passé, présent, futur ; les rythmes.

Le premier registre temporel est celui des ordres de succession, des durées qui, somme toute, sont chez l'historien et le sociologue de même nature : ce sont des unités de temps codifiées par les horloges et les calendriers. Que l'on cherche à dater des événements, à délimiter des périodes dans une succession chronologique à l'échelle d'une décennie ou de siècles, que l'on reconstitue les horaires de travail et de modes de vie à l'aune d'une journée, on utilise les instruments de repérage temporel de l'horométrie et du calendrier en vigueur. L'anthropogénèse de ce temps astronomique est alors indispensable pour tout exercice de réflexivité, pour obtenir un regard décentré sur l'outillage que nous utilisons d'ordinaire. Les choses se compliquent quand nous mesurons la portée *symbolique* de ces durées dans les pratiques et les représentations des populations étudiées ou des chercheurs eux-mêmes. Sur ce point, la distinction proposée par Krzysztof Pomian entre trois modes de construction d'un ordre de succession est intéressante : *chronométrie*, *chronologie*, *chronosophie*¹. La chronométrie est une technique de mesure qui n'est pas neutre : elle reste une construction sociale et historique variable qui en dit long sur le double rapport entre les individus avec la nature et avec la société. La chronologie, la périodisation, tout comme l'étude de l'emploi du temps dans la vie quotidienne, de la durée du travail et du hors-travail, sont des formes de mesure temporelle qui suscitent des questions épistémologiques relatives à l'objectivation des faits sociaux et historiques. Ces évaluations conservent nécessairement un lien avec les chronosophies : les dates et les séquences que l'on retient pour reconstituer les trames historiques et sociales ou les durées relatives au travail et à son aménagement, aux tâches domestiques, aux loisirs, participent d'une vision du monde et comportent en arrière-fond des enjeux idéologiques et politiques. Quant aux populations qui vivent d'oublis, de mémoires et de projets, mais aussi, on l'a vu, d'usages mémoriels et utopiques de l'histoire, elles entretiennent des liaisons difficiles avec la chronométrie, la chronologie et la chronosophie, liaisons qui nous apprennent beaucoup sur leurs expériences des temps. On postulera donc que toute analyse d'un régime socio-historique de temporalités devra appréhender les durées et les successions dans ces différents sens, chaque objet impliquant une modulation propre.

¹. Krzysztof Pomian, *L'ordre du temps*, op. cit.

Le second registre temporel est aussi incontournable : mesurer la présentification du passé et de l'avenir dans les pratiques sociales permet de poser autrement la question du présentisme, du futurisme... Encore faut-il saisir les dimensions objectives et subjectives des déterminations temporelles et leur combinaison. Le passé ne se résume pas à ce que nous reconstruisons dans un travail de mémoire ou d'histoire. Il n'est pas qu'un horizon temporel rétrospectif. Il est aussi un déterminant historique et social de notre agir, qui se manifeste dans la reproduction, la répétition des pratiques, des façons de penser, de sentir d'hier. Cette dimension objective soulève des questions épistémologiques récurrentes : comment ne pas tomber dans le piège des illusions rétrospectives de la fatalité ou de la nécessité, ne pas tout expliquer par le passé ? Comment se défaire du principe scolastique « *Post hoc ergo propter hoc* » (Après cela, donc à cause de cela). Comment penser le surgissement des différences, des bifurcations, de l'innovation dans ces répétitions. Un vieux débat qui amène à revisiter (très succinctement dans ce rapport) les notions de structures, de conjonctures et d'événements.

Le futur ne doit pas non plus être réduit à un horizon temporel subjectif. Certes, il peut paraître beaucoup plus fictif que le passé puisqu'il n'a pas encore eu lieu. Et pourtant, la plupart des actions humaines sont tournées vers des futurs immédiats ou lointains. Dès lors qu'il faut se procurer des subsistances pour le lendemain, qu'il faut chercher à produire des effets pratiques pour satisfaire des besoins vitaux ou les désirs les plus raffinés, les hommes vivent dans la futurition. L'agir est toujours orienté par des anticipations, des projets. L'imaginaire social est rempli de prédictions : divinations, prophéties, utopies, science fiction, futurologies, prospectives... Toute projection dans le futur mobilise alors les affects de l'attente, de la crainte, de l'espérance...

Le passé et le futur dans le présent sont particulièrement perceptibles dans les contretemps socio-historiques, c'est-à-dire les décalages temporels, preuves de l'absence de toute linéarité des temps. Gurvitch insistait sur les décalages et les coordinations entre les mouvements qui font une société, pour appréhender non seulement la présence du passé dans les différents paliers sociaux mais aussi celle du futur. Bien sûr, l'emploi de termes comme « retard », « avance » sont légitimement suspectés de véhiculer une conception évolutionniste de l'histoire. On pourrait montrer que cela ne s'applique pas vraiment à la théorie de Gurvitch lorsqu'il définissait le « temps en retard sur lui-même » ou le « temps en avance sur lui-même ». Cependant, on préférera le concept de « non-contemporanéité » ou

« dissimultanéité » (*Ungleichzeitigkeit*), qu'emploie Ernst Bloch, notamment dans les années 1930, pour désigner la persistance du passé dans les couches sociales adhérant au nazisme, que ce soit sous la forme d'une protomémoire ou sous celle d'une métamémoire. S'appuyant sur les enquêtes de Siegfried Kracauer, il soutenait qu'une partie de la petite-bourgeoisie allemande était encore plongée dans un univers quasi-médiéval, hiérarchisé, en décalage avec les mœurs démocratiques contemporaines :

« Tous ne sont pas présents dans le même temps présent. Ils n'y sont qu'extérieurement, parce qu'on peut les voir aujourd'hui. Mais ce n'est pas pour cela qu'ils vivent en même temps que les autres.

Ils portent au contraire avec eux un passé qui s'immisce [...]. Des temps plus anciens que ceux d'aujourd'hui continuent à vivre dans des couches plus anciennes. On retourne facilement, on rêve qu'on retourne, dans l'ancien temps »¹.

La non-contemporanéité est objective car elle dérive de la persistance de pratiques et de représentations anciennes. Elle est tout autant subjective parce que ce passé féodal dans le présent capitaliste est aussi *reconstruit*, mythifié et transmué dans un imaginaire nazi habile à gérer cette « colère rentrée » des déclassés en leur procurant un « enivrement » idéologique². Ernst Bloch souhaitait alors que le mouvement ouvrier apprît à jouer avec une autre non-contemporanéité, celle du « futur dans le passé », pour devenir majoritaire dans la société allemande. Il songeait alors à la révolte des paysans dans l'Allemagne du 16^e siècle ou à la Révolution française, riches en instants messianiques. Après tout, cette catégorie de non-contemporanéité devrait être aussi appliquée aux individus, aux courants qui, à l'inverse, expérimentent dans le présent des modes de vie susceptibles d'être ceux de demain ? Cette non-contemporanéité du non-encore-être nous ferait éprouver alors le « temps dans le temps », expression schellingienne qui, chez Bloch, correspond à la temporalité par excellence :

« [...] c'est dans le mode temporel du futur qu'est vraiment le temps, on peut même dire *le temps dans le temps*, et ce mode résulte des interruptions et des incessants recommencements d'un temps discontinu »³.

¹. Ernst Bloch, *Héritage de ce temps* (1935), trad. franç., Paris, Payot, col. Critique de la politique, 1978, p. 95.

². Voir toute la deuxième partie : « Non-contemporanéité et enivrement », pp. 37-187.

³. Ernst Bloch, *Experimentum mundi* (1975), trad. franç., Paris, Payot, col. Critique de la politique, 1981, p. 98.

C'est ainsi qu'il existe aujourd'hui des acteurs sociaux qui tentent de sortir de la consommation de masse, de relocaliser la production, d'introduire des formes de décroissance, de recréer une économie morale... C'est donc que le futur est bien là, dans des recherches tâtonnantes et marginales, qui annoncent peut-être les ruptures de demain. Mais il est vrai aussi que la « colère rentrée » des déclassés entraîne des crispations identitaires, des temporalités réactionnaires... On posera donc que les régimes de temporalités « modernes » sont des régimes de discordances temporelles. Dans nos sociétés en crise permanente, nous avons affaire à des régimes « détraqués » qui se traduisent par des désorientations et des réorientations temporelles chroniques. Il est alors difficile de constater quelle non-contemporanéité l'emporte. En tout cas, si l'on veut dégager les tendances lourdes, il faut prendre en compte les durées et les rythmes historiques des analyses conjoncturelles et événementielles. Il convient également de repérer les différences entre secteurs sociaux, entre générations... De surcroît, des comparaisons entre pays, entre régions du monde sont indispensables. C'est pourquoi, il ne me paraît pas évident de parler de présentisme ou de futurisme comme le font les théoriciens des régimes d'historicité. Ces diagnostics tendent à méconnaître les ambivalences temporelles dans lesquelles nous vivons et la pluralité des situations sociales, à l'échelle locale et internationale. Outre les problèmes conceptuels que soulèvent ces termes, ils ne retiennent des temporalités que leur dimension politico-historique. Or on ne peut pas faire abstraction du reste des temps. J'irai même plus loin : il n'est même pas sûr que nous puissions définir vraiment quel est le régime socio-historique de temporalités d'un pays à un moment donné. L'anthropologie a insisté sur la diversité des mondes, tantôt en privilégiant les écarts différentiels, tantôt en insistant sur les ressemblances. La dimension planétaire des interdépendances se traduit sans doute par des « globalisations » économiques et technologiques, avec des registres horométriques communs, mais les rapports sociaux sont en proie à la fragmentation, la segmentation, de sorte qu'il s'avère finalement redoutable de définir *un* régime d'historicité ou *un* régime de temporalités pour une période donnée.

Le troisième registre temporel, les rythmes, m'incitera aussi à la prudence. Il y a toujours eu chez certains théoriciens du temps une tendance à privilégier les rythmes. Les durkheimiens, Gaston Bachelard ou Henri Lefèbvre avaient tendance à préférer une rythmanalyse. C'est aussi l'option prise par Paul Virilio et Hartmut Rosa quand ils focalisent leur approche sur la vitesse. Rosa considère l'accélération des

rythmes comme une clé d'interprétation transversale des régimes d'historicité et des régimes de temporalités. Sa théorie a le mérite de combiner habilement des rythmes sociaux (technologiques, mutations socio-culturelles, modes de vie) et des rythmes historiques (passage d'une modernité à une autre, transformation périodisée des États, des rapports entre l'économique, le social et le politique...). Mais je ne suis pas convaincu que l'accélération puisse tout expliquer. Ainsi les fameuses désynchronisations, qui nous préoccupent tant actuellement, en sont-elles de simples effets ? Ne sont-elles pas avant tout propres au caractère contradictoire du développement de la division sociale du travail, ce « facteur capital de l'histoire », disait Marx et, ajouterai-je, de la pluralisation des temps et des rythmes. L'accélération des rythmes de production, de distribution, de consommation des biens matériels et immatériels, la vitesse de rotation du capital par exemple, entraînent un renouvellement plus rapide des processus de spécialisation des tâches. Mais l'extension et l'intensification de la division sociale et technique du travail, des interdépendances à toutes les échelles impliquent aussi simultanément des synchronisations et des désynchronisations. La dispersion des différentes activités et de leurs horaires correspondants n'est pas due seulement au fait que nous pouvons accomplir davantage de choses grâce à la plus grande vitesse des rythmes. Elle est inhérente au phénomène de subdivision des tâches lui-même. Dans des sociétés volumineuses, où toute activité humaine s'institutionnalise en faisant l'objet d'une professionnalisation, d'une organisation rationnelle et d'une monétisation de la durée du travail, il se produit nécessairement des incompatibilités, des décalages d'horaires, de rythmes... Toute synchronisation à l'intérieur d'un secteur déterminé entraîne une désynchronisation avec l'extérieur. S'ajoute à cela la dimension spatiale du problème. Toute spécialisation conduit aussi à la formation de territoires distincts et crée des distances géographiques qui limitent les synchronisations entre les mondes sociaux. La polyrythmie elle-même a fort à voir avec ces processus de division des tâches et des durées de travail. Elle engendre inévitablement une dysrythmie. L'accélération ne fait que l'approfondir et la transformer en arythmie. Même si nous parvenions à ralentir les rythmes, nous serions confrontés à ce double phénomène de synchronisation et de désynchronisation, de polyrythmie et de dysrythmie. La forte synchronisation qu'implique le travail en équipe, les « trois huit » par exemple, qui existaient déjà dans les entreprises industrielles avant la dernière phase historique d'accélération des rythmes, a introduit chez les ouvriers des désynchronisations standardisées avec les autres activités de la vie quotidienne (famille, loisirs, vie

publique...). Les différentes formes de flexibilité ont alors amené à leur paroxysme ce type de discordances.

J'ai indiqué aussi une autre dimension qui traverse ces trois registres temporels inséparables et qui oblige le « chercheur de temps » à rester très prudent quand il veut mettre en évidence un régime socio-historique de temporalités. Il s'agit des trois échelles macro, méso et micro-sociologiques. Pour Gurvitch, il fallait prendre en considération ces trois angles d'approche car les temps sociaux perçus de loin ne coïncident pas forcément avec ceux approchés de près. Certes on peut, avec Simonetta Tabboni, douter que la grille d'interprétation de Gurvitch puisse être appliquée à ces trois échelles¹. Mais on retiendra de l'auteur de *Déterminisme sociaux et liberté humaine*, cette idée que ce qui peut être détecté sur le plan macrosociologique, à l'aide d'enquêtes quantitatives, ne résulte pas d'une généralisation de ce qui peut être ethnographié sur le plan microsociologique. C'est sur ces décalages d'échelles que butent souvent les chercheurs en sciences sociales. La question des ambivalences temporelles se pose aussi en ces termes. Ainsi, les réponses ponctuelles à des milliers de questionnaires sur les représentations de l'avenir ne seront pas identiques aux descriptions obtenues par des observations *in situ* ou par des entretiens, menés à plusieurs reprises, dans des contextes variés, auprès de populations réduites. Les renseignements obtenus par les documents, comme les correspondances privées, dissoneront avec la tonalité générale qui était alors donnée dans les journaux ou les rapports de police.

Voici ce que déclara Lamartine à la majorité orléaniste de la chambre des députés le 10 janvier 1839 :

« Les générations qui grandissent derrière nous ne sont pas lasses, elles ; elles veulent agir et se fatiguer à leur tour : quelle action leur avez-vous donnée ? La France est une nation qui s'ennuie ?
(*Bravos à gauche*)

Et prenez-y garde, l'ennui des peuples devient aisément convulsion et ruines »².

Beaucoup d'autres témoins ont aussi cette année-là déploré un sentiment d'indifférence civique chez les Français. Il semble que le pays était alors effectivement plongé dans une apathie politique. Lorsque Blanqui, Barbès et Bernard, le triumvirat

¹. Simonetta Tabboni, *Les temps sociaux*, Paris, Armand Colin, col. Cursus, p. 144.

². Alphonse de Lamartine, « Sur la discussion de l'adresse en réponse à M. Thiers », Chambre des députés, 10 janvier 1839, dans *La politique et l'histoire*, textes présentés par Renée David, Éditions Imprimerie nationale, Paris, 1993, p. 150.

de la Société des saisons, tentèrent de le sortir de sa torpeur en déclenchant quelques mois après, le 12 mai 1839, une prise d'armes et un coup de main, Paris resta impassible. Pourtant, cela ne veut pas dire que tous les temps étaient dormants. À la fin de cette année-là, une mystérieuse Société des travailleurs égalitaires composée de « républicains communistes » se constitue à Lyon et à Paris, Louis Blanc met au point son opuscule *Organisation du travail*, Proudhon, ses mémoires sur la propriété, Cabet son *Histoire de la Révolution française* et son *Voyage en Icarie*. Des grèves ouvrières massives vont avoir lieu à Paris, notamment de juin à septembre 1840. Certes, il n'y aura pas de révolution sociale et politique. Entre le discours de Lamartine et la Révolution de 1848, il faudra patienter neuf années. Néanmoins, il s'est produit entre temps un bouillonnement culturel extraordinaire qui atteste l'existence de temporalités effervescentes. Le passé et l'avenir ont été extrêmement présents dans la geste des oppositions démocratiques : une temporalité rétrospective et prospective, mémorielle et utopique, qui conduit au temps explosif des journées de Février 1848.

Sautons un peu plus d'un siècle. Le 15 mars 1968, Pierre Viansson-Ponté écrit un éditorial dans *Le Monde*, intitulé « Quand la France s'ennuie... ». Le journaliste diagnostique une anesthésie générale du pays :

« Ce qui caractérise actuellement notre vie publique, c'est l'ennui. Les Français s'ennuient. Ils ne participent ni de près ni de loin aux grandes convulsions qui secouent le monde. La guerre du Vietnam les émeut, certes, mais elle ne les touche pas vraiment. [...]

La jeunesse s'ennuie. Les étudiants manifestent, bougent, se battent en Espagne, en Italie, en Belgique, en Algérie, au Japon, en Amérique, en Egypte, en Allemagne, en Pologne même. [...] Les étudiants français se préoccupent de savoir si les filles de Nanterre et d'Antony pourront accéder librement aux chambres des garçons, conception malgré tout limitée des droits de l'homme. Quant aux jeunes ouvriers, ils cherchent du travail et n'en trouvent pas ».

Il ne fallut pas attendre neuf années mais quelques jours pour assister à un brusque retournement de cette temporalité apparemment dominante. Une observation microsociologique détaillée aurait pu montrer que là aussi les temps n'étaient pas tous dormants et que certains temps effervescents ne demandaient qu'à gagner l'ensemble de la société par le biais d'une synchronisation, sans que cette dernière fût inéluctable. On peut mesurer en tout cas, dans ces deux exemples, la complexité des temps sociaux et historiques : non seulement les temporalités se différencient selon

les champs et les échelles sociologiques, mais elles se modifient aussi à l'aune des durées historiques.

On ajoutera enfin que les temps historiques et sociaux concernent aussi notre environnement « naturel ». Là encore les régimes de temporalités d'aujourd'hui et de demain changent d'échelles. Michel Serres déclarait récemment :

« “ Quand ? ” est la question unique posée par toutes les sciences contemporaines, car celles-ci, depuis quelques années, savent dater la totalité des objets. Les astrophysiciens savent dater l'âge de l'Univers, les spécialistes de la physique du globe l'origine de la Terre, les biologistes la naissance et la disparition des espèces... Mes professeurs avaient un horizon temporel de dix mille ans. Un homme cultivé parmi mes successeurs aura un horizon temporel de quinze milliards d'années... Lorsqu'on détruit un objet du monde – un arbre, une pierre, un insecte –, nous n'avons pas conscience que nous détruisons des milliards d'années, et que nous ne pourrions pas réparer cela »¹.

Les nombreux documentaires télévisés sur l'histoire de l'univers et du vivant commencent à introduire dans les imaginaires collectifs la conscience de ce « temps long et ralenti » (Gurvitch) ou du « temps glaciaire » (John Urry) de la planète et de ses écosystèmes. Simultanément, nous sommes confrontés, de différentes façons, au temps de plus en plus bref et précipité lié à l'accélération des rythmes d'une économie capitaliste, mondialisée et débridée. En outre, les nouvelles technologies de l'information et de la communication introduisent de l'instantanéité dont on n'a pas encore pris toute la mesure. Il en ressort un temps erratique, désorienté... Les sciences sociales ont entrepris d'examiner les rapports qui se nouent entre ces types de temporalités. Mais entre le temps long et ralenti et le temps bref et précipité, nous avons affaire moins à une discordance qu'à une contradiction majeure dans la pluralisation des temps. Cela complexifie nos objets et exige un franchissement des frontières disciplinaires. Étudier conjointement les temporalités des mondes de la biosphère et celles des mondes du travail, des loisirs, de l'école, de la famille, de la ville, de la politique... c'est aller vers une écologie temporelle. Pour quoi faire ? Pour desserrer l'étau des temps et des rythmes contraignants et y introduire de la liberté,

¹. « L'abécédaire de Michel Serres », dans *Le Monde Magazine*, 6 novembre 2010, p. 48.

du jeu. « Pouvoir jouer avec ces temps n'est-ce pas commencer à pouvoir, un jour, les maîtriser ? », écrit Claude Dubar¹. Tel est aussi le sens de notre contribution.

Amiens, le 28 novembre 2010

¹. Claude Dubar, « Régimes de temporalités et mutations des temps sociaux » dans Collectif Griot, *Figures du temps*, Paris, L'Harmattan, col. Logiques sociales, 2004, p. 250.

BIBLIOGRAPHIE

(Écrits cités ou évoqués dans ce rapport)

- ADAM Barbara, *Timewatch. The social Analysis of Time*, Cambridge, Polity Press, 1995.
- ADAM Barbara, *Timescapes of Modernity : the environment and invisible hazards*, London, Routledge, 1998.
- AGUITON Christophe et BENZAÏD Daniel, *Le retour de la question sociale. Le renouveau des mouvements sociaux en France*, Lausanne, Éd. Page deux, 1998.
- ALTHUSSER Louis, BALIBAR Étienne et ESTABLET Roger, *Lire le Capital*, t. II, Paris, Maspero, 1965.
- ALTHUSSER Louis, *Écrits sur la psychanalyse*, Paris, Stock/IMEC, 1993.
- ANDERSON Perry, *L'État absolutiste. Ses origines et ses voies* (1976), trad. franç., Paris, Maspero, 1978, 2 vol.
- ANSART Pierre, *Naissance de l'anarchisme. Esquisse d'une explication sociologique du proudhonisme*, Paris, PUF, 1970.
- ANSART Pierre, *Idéologies, conflits et pouvoir*, Paris, PUF, col. Sociologie d'aujourd'hui, 1977.
- ARENDT Hannah, *La crise de la culture* (1961-1968), trad. franç., Gallimard, col. Folio, 1989.
- ARON Raymond, *Dimensions de la conscience historique*, Paris, Plon, 1961.
- ATTIAS-DONFUT Claudine, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, PUF, coll. Le sociologue, 1988.
- ATTIAS-DONFUT Claudine, *Génération et Âges de la vie*, Paris, PUF, col. « Que sais-je ? », n° 2570, 1991.
- AUBERT Nicole, *Le culte de l'urgence. La société malade du temps*, Paris, Flammarion, Paris, 2003.
- AUGÉ Marc, *Les formes de l'oubli*, Paris, Payot et Rivages, 1998.

- AUGÉ Marc, *Où est passé l'avenir ?*, Paris, Éd. du Panama, col. Cyclo, 2008.
- AUGUSTIN (saint), *Confessions*, Livre onzième, Éd. Les Belles Lettres, 1969.
- AUZIAS Jean-Marie *et alii*, *Structuralisme et marxisme*, Paris, UGE, 10/18, 1970.
- BACHELARD Gaston, *L'intuition de l'instant. Étude sur la « Siloë » de Gaston Roupnel*, Paris, Stock, 1932, rééd. Gonthier, 1966.
- BACHELARD Gaston, *La dialectique de la durée* (1936), Paris, PUF, 1950.
- BACHELARD Gaston, *La philosophie du non. Essai d'une philosophie du Nouvel esprit scientifique* (1940), Paris, PUF, col. Quadrige, 1986.
- BACHELARD Gaston, *La poétique de l'espace* (1957), Paris, PUF, col. Quadrige, 1984.
- BAUDELLOT Christian et ESTABLET Roger, *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Paris, Éd. du Seuil, 2000.
- BAUDRILLARD Jean, *La société de consommation* (1970), Paris, Gallimard, col. Idées, 1978.
- BENJAMIN Walter, *Charles Baudelaire. Un poète lyrique à l'apogée du capitalisme*, trad. franç., Paris, Payot, 1982.
- BENJAMIN Walter, *Paris, capitale du 19^e siècle*, trad. franç., Paris, Éd. du Cerf, 1989.
- BENZA Alban (dir.), *Terrain*, « Qu'est-ce qu'un événement ? », Paris, Éd. du patrimoine, n° 38, mars 2002.
- BENZAÏD Daniel, *Le pari mélancolique. Métamorphoses de la politique, politique des métamorphoses*, Paris, Fayard, 1995.
- BENZAÏD Daniel, *La discordance des temps. Essai sur les crises, les classes, l'histoire*, Paris, Les Éditions de la Passion, 1995.
- BENZAÏD Daniel, *Une lente impatience*, Paris, Stock, col. Un ordre d'idées, 2004.
- BERGER Gaston, *Phénoménologie du temps et prospective*, Paris, PUF, 1964.
- BERGSON Henri, *Essai sur les données immédiates de la conscience* (1889), Paris, PUF, col. Quadrige, 1983.
- BERGSON Henri, *L'évolution créatrice* (1907), Paris, PUF, col. Quadrige, 1983.
- BERNSTEIN Eduard, *Les présupposés du socialisme et les tâches de la social-démocratie* (1899), trad. franç., Paris, Seuil, 1974.
- BIRNBAUM Jean, *Leur jeunesse et la nôtre. L'espérance révolutionnaire au fil des générations*, Paris, Stock, col. Un ordre d'idées, 2005.
- BLANCHARD Pascal et VEYRAT-MASSON Isabelle (dir.), *Les guerres de mémoires. La France et son histoire*, Paris, La Découverte, 2008.

- BLANQUI Auguste, *Écrits sur la Révolution, Œuvres complètes I*, textes rassemblés par Arno Münster, Paris, Éd. Galilée, 1977.
- BLANQUI Auguste, *Œuvres*, t. I, Des origines à la Révolution de 1848, textes rassemblés par Dominique Le Nuz, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1993.
- BLANQUI Auguste, *Critique sociale*, 2 vol., Paris, Alcan, 1885.
- BLOCH Ernest, *Héritage de ce temps* (1935), trad. franç., Paris, Payot, col. Critique de la politique, 1978.
- BLOCH Ernst, *Le Principe Espérance* (1959), trad. franç., Paris, Gallimard, t. 1, 1976, t. 2, 1982, t. 3, 1991.
- BLOCH Ernst, *Experimentum mundi. Question, catégories de l'élaboration, praxis* (1975), trad. franç., Paris, Payot, col. Critique de la politique, 1981.
- BOLTANSKI Luc, CHIAPELLO Ève, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- BONNAUD Robert, *Le système de l'histoire*, Paris, Fayard, 1989.
- BONNAUD Robert, *Tournants et périodes, Essai sur les durées historiques et les années récentes*, Paris, Kimé, col. Le sens de l'histoire, 2000.
- BORGHETTI Maria Novella, *L'œuvre d'Ernest Labrousse. Genèse d'un modèle d'histoire économique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2005.
- BOULIN Jean-Yves et MÜCKENBERGER Ulrich, *La ville à mille temps. La politique des temps de la ville en France et en Europe*, Paris, L'Aube-Datar, 2002.
- BOURDIEU Pierre, « La société traditionnelle. Attitude à l'égard du temps et conduite économique », *Sociologie du travail* 1, janvier-mars 1963, pp. 24-44. Repris dans *Esquisses algériennes*, Paris, Éditions du Seuil, col. Liber, 2008, pp. 75-98.
- BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 1972.
- BOURDIEU Pierre, *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*, Paris, Éditions de Minuit, 1977.
- BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Éd. de Minuit, 1984.
- BOURDIEU Pierre, *Homo academicus*, Paris, Éd. de Minuit, 1984.
- BOURDIEU Pierre (avec Loïc J. D. Wacquant), *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 1992.
- BOURDIEU Pierre, *Méditations pascaliennes* (1997), 2^e éd., Paris, Seuil, col. Points, 2003.

- BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949.
- BRAUDEL Fernand, *Écrits sur l'histoire* (1969), Paris, Flammarion, col. « Champs », 1996.
- BRAUDEL Fernand et LABROUSSE Ernest (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, t. II, Paris, PUF, col. Quadrige, 1993.
- BUTON François et MARIOT Nicolas, *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF-CURAPP, 2009.
- CANDAU Joël, *Mémoire et identité*, Paris, PUF, col. Sociologie d'aujourd'hui, 1998.
- CANDAU Joël, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, col. Cursus, 2005.
- CARON Jean-Claude, « Le 19^e siècle existe-t-il ? Réflexions sur la périodisation et sur la place du 19^e siècle dans l'historiographie actuelle » dans *Périodes. La construction du temps historique*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences sociales et Histoire au présent, 1991, pp. 115-122.
- CASTEL Robert, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Le Seuil, col. La couleur des idées, 2009
- CERTEAU Michel de, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction* (1987), Paris, Gallimard, col. Folio-histoire, 2002.
- CINGOLANI Patrick, *La précarité*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 2005.
- CHESNEAUX Jean, *Habiter le temps. Passé, présent, futur : Esquisse d'un dialogue politique*, Paris, Éditions Bayard, 1996.
- CHESNEAUX Jean, « Régimes d'historicité ou régimes de temporalité », dans *La Quinzaine littéraire*, n°862, 1^{er}-15 octobre 2003, pp. 19-20.
- CHENU Adolphe, *Les chevaliers de la République rouge*, Paris, 1851.
- CHRISTIAN David, *Maps of Time : an introduction to Big History*, University of California Press, 2004.
- CORBIN Alain, *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Aubier, 1995.
- CORCUFF Philippe, ION Jacques, SINGLY (de) François, *Politiques de l'individualisme*, Paris, Textuel, 2005, p. 96.
- COORNAERT Émile, *Les corporations en France avant 1789*, Paris, Éditions ouvrières, 1968.
- COORNAERT Émile, *Les compagnonnages en France du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éditions ouvrières, 1979.
- CHAUVEL Louis, *Le destin des générations. Structures sociales et cohortes en France au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1998.

- COMTE Auguste, *Cours de philosophie positive*, Paris, Hermann, 1975.
- COURS-SALIES Pierre et LE LAY Stéphane (dir.), *Le bas de l'échelle. La construction sociale des situations subalternes*, Paris, Obvies-Èrès, 2006.
- CRÊTE Jean et FAVRE Pierre (dir.), *Génération et politique*, Les presses de l'Université Laval, et Éditions Économica, coll. Politique comparée, 1989.
- CUVILLIER Armand, *Hommes et idéologies de 1840*, Paris, Éd. Marcel Rivière, 1956.
- DELVAU Alfred, *Histoire de la Révolution de Février*, Paris, 1850.
- DEZAMY Théodore, *Code de la communauté*, 2^e éd., Paris, Prévot/Rouanet/Pandellé, 1843.
- DOBB Maurice et SWEEZY Paul M. (dir.), *Du féodalisme au capitalisme : problèmes de la transition* (1976), trad. franç., Paris, Maspero, 1977, 2 vol.
- DOHRN VAN ROSSUM Gerhard, *L'histoire de l'heure, l'horlogerie et l'organisation moderne du temps*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1997.
- DREYFUS Michel, GROPPPO Bruno, INGERFLOM Claudio, LEW Roland, PENNETIER Claude, PUDAL Bernard et VOLIKOW Serge, *Le siècle des communismes*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2000.
- DROMEL Justin, *La loi des révolutions. Les générations, les nationalités, les dynasties, les religions*, Éditions Didier & Cie, Paris, 1862.
- DUBAR Claude, « Régimes de temporalités et mutation des temps sociaux », dans Collectif GRIOT, *Figures du temps. Les nouvelles temporalités du travail et de la formation*, Paris, L'Harmattan, col. Logiques sociales/Cahiers du GRIOT, 2004, pp. 243-250.
- DUBAR Claude, « La fin des temps : millénarisme chrétien et temporalités », dans *Temporalités* (revue électronique), n° 12, octobre 2010.
- DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (1912), PUF, 1968.
- DURKHEIM Émile, *L'évolution pédagogique en France* (1938), Paris, PUF, 1969.
- DUPUY Jean-Pierre, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Seuil, 2002.
- DUVIGNAUD Jean (dir.), *Sociologie de la connaissance*, Paris, Payot, 1979.
- ELIAS Norbert, Norbert Elias, *La dynamique de l'Occident*, trad. franç., Paris, Plon, Agora, 1975.
- ELIAS Norbert, *Du temps* (1984), trad. franç., Paris, Fayard, 1996.
- ELIAS Norbert, « The Retreat of Sociologists into the present » (1987), trad. franç. de Sébastien Chauvin, prés. par Florence Weber : « Le repli des sociologues dans le présent », dans *Genèses*, sept. 2003, n° 52, pp. 133-151.

- EVANS-PRITCHARD E. E., *Les Nuer. Description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote* (1937), trad. franç., Paris, Gallimard, NRF, 1968.
- FARRUGIA Francis (dir.), *L'interprétation sociologique. Les auteurs, les théories, les débats*, Paris, L'Harmattan, série Sociologie de la connaissance, col. Logiques sociales, Paris, 2006.
- FEBVRE Lucien, *Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle. La religion de Rabelais* (1942), Paris, Albin Michel, 1968, pp. 365-371.
- FERRARI Guisepe Ferrari, *Histoire de la raison d'État*, Paris, 1860, rééd. Kimé, 1992.
- FOUCAULT Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Éditions Gallimard, 1969.
- FOUCAULT Michel, « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », dans *Hommage à Jean Hyppolite*, Paris, PUF, 1971, pp. 145-172.
- FRAISSE Paul, *Psychologie du temps* (1957), 2^e éd., Paris, PUF, 1967.
- GABEL Joseph, *La fausse conscience. Essai sur la réification*, (1962), Paris, Les Éditions de Minuit, col. « Arguments », 3^e éd., 1977.
- GADÉA Charles et LALLEMENT Michel, « Une révolution inachevée. Durkheimisme et sociologie du temps », *Temporalités*, n° 1, 1^{er} semestre 2004, pp. 48-68.
- GANDILLAC Maurice, GOLDMANN Lucien, PIAGET Jean (sous la dir. de), *Entretiens sur les notions de genèse et de structure* (Décade de Cerisy de Juillet-août 1959), Paris/La Haye, Mouton, 1965.
- GEAY Bertrand (dir.), *La protestation étudiante. Le mouvement du printemps 2006*, Paris, Raisons d'agir, col. Cours et travaux, 2009.
- « Générations et mémoires », [thème du dossier], *L'Homme et la société, revue internationale de recherches et de synthèses en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 1994/1-2, n° 111-112.
- GOODY Jack, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage* (1977), Paris, Les Éditions de Minuit, col. Le sens commun, 1979.
- GRANDJONC Jacques, *Communisme, Kommunismus, Communism. Origine et développement international de la terminologie communautaire prémarxiste des utopistes aux néo-babouvistes (1785-1842)*, 2 tomes parus, Trèves, Maison Karl Marx, 1989.
- GROSSIN William, *Le travail et le temps. Horaires, durées, rythmes*, Paris, Anthropos, 1969.
- GROSSIN William, *Les temps de la vie quotidienne*, Paris, Mouton, 1974.
- GROSSIN William, « Représentations temporelles et émergence de l'histoire », *L'année sociologique*, PUF, 1989, pp. 233-254.
- GROSSIN William, *Pour une science des temps. Introduction à l'écologie temporelle*, Toulouse, Octarès, 1996.

- GURVITCH Georges, *Déterminismes sociaux et liberté humaine*, Paris, PUF, 1955.
- GURVITCH Georges (dir.), *Traite de sociologie*, 2^e éd., Paris, PUF, t. 1, 1962.
- GURVITCH Georges, *La multiplicité des temps sociaux*, Cours ronéotypé de la Sorbonne, Centre de documentation universitaire, 1958. Remanié et inséré dans le vol. 2 de *La vocation actuelle de la sociologie*, Paris, PUF, 1963, pp. 325-430.
- GURVITCH Georges, *Dialectique et sociologie*, Paris, Flammarion, col. Nouvelle bibliothèque scientifique, 1962.
- GUYAU Jean-Marie, *La genèse de l'idée de temps* (1902), Paris, L'Harmattan, 1998.
- HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire* (1925), rééd. Paris, Albin Michel, col. Bibliothèque de l'évolution de l'humanité, 1994.
- HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective* (1950, posthume), Paris, Albin Michel, éd. critique établie par Gérard Namer, Paris, Albin Michel, col. Bibliothèque de l'évolution de l'humanité, 1997.
- HARTOG François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, La librairie du 21^e siècle/Éd. du Seuil, 2003.
- HARTOG François, *Évidence de l'histoire. Ce que voient les historiens*, Paris, Éditions des hautes études en sciences sociales, 2005.
- HEGEL G. W. F., *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, « Introduction du cours de Heidelberg » (1816), trad. franç., Paris, Gallimard, col. Idées, 1970.
- HERSCH Jeanne et POIRIER Jean (dir.), *Entretiens sur le temps*, Paris/La Haye, Mouton, 1967.
- HOBBSAWM Eric J., *L'Âge des extrêmes. Histoire du Court Vingtième siècle* (1994), trad. franç., Paris, Éditions complexe/Le monde diplomatique, 1999.
- HUBERT (Henri) et MAUSS (Marcel), « Étude sommaire de la représentation du temps dans la religion et la magie » dans *Mélanges d'histoire des religions*, Paris, Alcan, 1909, pp. 189-229.
- HUSSERL Edmund, *Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps* (1905), trad. franç., Paris, PUF, 1964.
- JAURÈS Jean, *Histoire socialiste de la Révolution française* (1901-1904), Paris, Éditions sociales, 1969, vol. I.
- JOHNSTON William M., *Post-modernisme et Bimillénaire. Le culte des anniversaires dans la culture contemporaine*, Paris, PUF, 1992.
- KANT Emmanuel, *Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique* (1784), trad. franç., Paris, Aubier, 1947.

- KOSELLECK Reinhart, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques* (1979), trad. franç., Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1990.
- KOSELLECK Reinhart, *L'expérience de l'histoire*, trad. franç., Paris, ÉHÉSS/Gallimard/Seuil, 1997.
- LABROUSSE Ernest, « 1848, 1830, 1789. Comment naissent les révolutions », dans *Actes du Congrès historique du Centenaire de la Révolution de 1848*, Paris, PUF, 1949, pp. 1-29.
- LABROUSSE Ernest (dir.), *Aspects de la crise et de la dépression de l'économie française au milieu du 19^e siècle (1846-1851)*, Paris, Bibliothèque de la révolution de 1848, t. XIX. La Roche-sur-Yon, Imprimerie centrale de l'Ouest, 1956.
- LABROUSSE Ernest, (dir.), *L'Histoire sociale. Sources et méthodes* (actes du colloque de Saint-Cloud, 15-16 mai 1965), Paris, PUF, 1967.
- LAFARGUE Paul, *Le droit à la paresse* (1880), Paris, Allia, 2005.
- LAÏDI Zaki, *Le sacre du présent*, Paris, Flammarion, 2000.
- LALLEMENT Michel, « Les comparaisons internationales des temps de travail : apports, portées, limites », dans Guy Groux (dir.), *L'action publique négociée. Approches à partir des « 35 heures » – France-Europe*, Paris, L'Harmattan, col. Logiques politiques, 2001, pp. 177-203.
- LALLEMENT Michel, *Temps, travail et modes de vie*, Paris, PUF, 2003.
- LALLEMENT Michel, SPURK Jan (dir.), *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, CNRS, col. CNRS Sociologie, 2003.
- LALLEMENT Michel, « Une antinomie durkheimienne... et au-delà. Regards sociologiques sur le temps et les temporalités, *Temporalités*, revue électronique, n° 8, 2008.
- LAMARTINE Alphonse de, *La politique et l'histoire*, textes présentés par Renée David, Paris, Imprimerie nationale, 1993.
- LANDAUER Gustav, *La révolution* (1907), trad. franç., Paris, Éditions Champ libre, 1974.
- LANDES David S., *L'Heure qu'il est. Les horloges, la mesure du temps et la formation du monde moderne*, Paris, Gallimard, 1987
- LANGLOIS Charles-Victor Langlois et SEIGNOBOS Charles, *Introduction aux études historiques* (1898), Paris, Kimé, 1992.
- LAPIERRE Nicole (dir.), *La mémoire et l'oubli*, Paris, Seuil, 1989.
- LAPIERRE Nicole, *Changer de nom*, Paris, 2^e éd., Gallimard, col. Folio-essais, 2006.
- LAPIERRE Nicole, *Pensons ailleurs*, Paris, Gallimard-Folio, 2006.

- LAVABRE Marie-Claire, *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994.
- LE BRETON Éric, *Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale*, Paris, Armand Colin, 2005.
- LE BRETON Éric, *Domicile-travail. Les salariés à bout de souffle*, Paris, Les carnets de l'info, 2008.
- LEDUC Jean, *Les historiens et le temps. Conceptions, problématiques, écritures*, Paris, Le Seuil, coll. Points-Histoire, 1999.
- LEFEBRE Henri, *Au-delà du structuralisme*, Paris, Anthropos, 1971.
- LEFEBVRE Henri, *Éléments de rythmanalyse. Introduction à la connaissance des rythmes*, Paris, Éditions Syllepse, 1992.
- LE GOFF Jacques, « Au Moyen Âge : temps de l'Église et temps du marchand », *Annales, E.S.C.*, 1960, pp. 417-433. Reproduit dans *Un autre Moyen Âge*, Paris, Gallimard, coll. Quarto, 1999, pp. 49-103.
- LÖWY Michaël, *Paysages de la vérité. Introduction à une sociologie critique de la connaissance*, Paris, Anthropos, 1985.
- LÖWY Michaël, *Rédemption et utopie. Le judaïsme libertaire en Europe central*, Paris, PUF, col. Sociologie d'aujourd'hui, 1988.
- LÖWY Michaël et SAYRE Robert, *Révolte et mélancolie. Le romantisme à contre-courant de la modernité*, Paris, Payot, col. Critique de la politique, 1992.
- LÖWY Michaël et SAYRE Robert, « Le courant romantique dans les sciences sociales en Angleterre : Edward P. Thompson et Raymond Williams », dans *L'Homme et la société*, Paris, L'Harmattan, n° 110, 1993/4, oct-déc. 1993, pp. 39-60.
- LÖWY Michaël, « La théorie du développement inégal et combiné », dans *Actuel Marx*, n° 18, Paris, PUF, 1995, pp. 111-119.
- LOWY Michaël, *Walter Benjamin. Avertissement d'incendie. Une lecture des thèses sur le concept d'histoire*, Paris, PUF, col. Pratiques théoriques, 2001.
- LUKACS Georg, *Histoire et conscience de classe* (1923), trad. franç., Paris, Éditions de Minuit, 1960.
- MANNHEIM Karl, *Le problème des générations* (1928), trad. franç., Paris, Nathan, col. Essais et recherches, 1990.
- MANNHEIM Karl, *Idéologie et utopie* (1929), trad. franç., Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2006.
- MARZLOFF Bruno, *Mobilités, trajectoires fluides*, Paris, Éd. de l'Aube, 2005.
- MARTIN-CRIADO Enrique, *Les deux Algéries de Pierre Bourdieu*, trad. franç., Paris, Éditions de Croquant, 2008.

- MARX Karl, *Misère de la philosophie* (1847), Paris, Éditions sociales, 1977.
- MARX Karl et ENGELS Friedrich, *Manifeste du parti communiste* (1848), éd. bilingue, Paris, Aubier-Montaigne, 1972.
- MARX Karl, *Manuscrits de 1857-1858 (Grundrisse)*, trad. franç., t. 1, Paris, Éditions sociales, 1980.
- MARX Karl, *Le capital*, Livre 1, Paris/Moscou, Éditions du Progrès, 1983.
- MAUSS Marcel, « Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos », *L'Année sociologique*, t. IX, 1904-1905, rééd. dans *Sociologie et anthropologie*, PUF, 1950, pp. 389-477.
- MAUSS Marcel, *Manuel d'ethnographie* (1947), Paris, Payot, 1989, p. 85.
- MATHIEU Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Éd. Textuel, col. La Discorde, Paris, 2004
- MERCURE Daniel, *Les temporalités sociales*, Paris, L'Harmattan, 1995, coll. Logiques sociales.
- MERCURE Daniel, WALLEMAQUE Anne, *Les temps sociaux*, Bruxelles, Éd. De Boeck Université, coll. « Ouvertures sociologiques », 1988.
- MICHON Pascal, *Rythmes, pouvoir, mondialisation*, Paris, PUF, col. Pratiques théoriques, 2005.
- MINKOWSKI Eugène, *Le temps vécu*, (1933), Paris, PUF, col. Quadrige, 1995.
- MOORE Barrington, *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie* (1966), trad. franç., Paris, Maspero, 1969.
- MORIN Edgar, *L'esprit du temps. Essai sur la culture de masse*, Paris, Grasset, 1962, pp. 201-216.
- MORIN Edgar, « Principes d'une sociologie du présent » dans *La rumeur d'Orléans*, Paris, Seuil, col. Points, 1969, pp. 245-253.
- MUMFORD Lewis, *Technique et civilisation* (1934), trad. franç., Paris, Le Seuil, 1950.
- NAMER Gérard, *Court traité de sociologie de la connaissance*, Paris, Librairie des Méridiens, 1985.
- NAMER Gérard, *Mémoire et projet du mouvement lycéen-étudiant de 1986-1988*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 1990.
- NEUMANN Alex, « À la recherche de l'or du temps. Une histoire franco-allemande des 35 heures (1947-2005) », *Les mondes du travail*, n° 2, Octobre 2006, pp. 43-58.
- NICOLE-DRANCOURT Chantal (dir.), *Conciliation travail-famille : attention travaux*, Paris, L'Harmattan, col. Logiques sociales, 2009.
- NOIRIEL Gérard, *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Belin, 1996.

- NOIRIEL Gérard, *Penser avec, penser contre. Itinéraire d'un historien*, Paris, Belin, 2003.
- NOIRIEL Gérard, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, col. Repères, n° 437, 2006.
- NOIRIEL Gérard, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e siècle – XX^e siècle). Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007.
- NOIRIEL Gérard, *Le massacre des Italiens. Aigues-Mortes, 17 août 1893*, Paris, Fayard, 2010.
- PANOFKY Erwin, *Architecture gothique et pensée scolastique*, postface de Pierre Bourdieu, Paris, Éditions de Minuit, 1967.
- PÉGUY Charles, *Notre jeunesse* (1910), Paris, Gallimard, 1957.
- PÉGUY Charles, *Note conjointe sur M. Descartes et la philosophie cartésienne* (écrit de 1914 inachevé et non publié) dans *Œuvres en prose*, Gallimard, Pléiade, 1961.
- PERROT Michelle, « Les socialistes français et le pouvoir (1871-1914), 2^e éd., dans Philippe Corcuff et Alain Maillard (dir.), *Les socialismes français à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Textuel, 2006, pp. 41-110.
- PIAGET Jean, *Le développement de la notion de temps chez l'enfant* (1946), Paris, PUF, 1973.
- PIETTE Albert, *Les religiosités séculières*, Paris, PUF, col. Que sais-je ?, 1993.
- PIETTRE Bernard, *Philosophie et science du temps*, Paris, PUF, col. Que sais-je ?, 1996.
- POMIAN Krzysztof, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999.
- POMIAN Krzysztof, *L'ordre du temps*, Paris, Gallimard, 1984.
- PRÉEL Bernard, *Le choc des générations*, Paris, La découverte, col. Cahiers libres, 2000.
- PRIGOGINE Ilya et STENGERS Isabelle, *Entre le temps et l'éternité* (1988), Paris, Éd. Flammarion, 1992.
- PRONOVOST Gilles, *Sociologie du temps*, Bruxelles, Éd. De Boeck Université, Coll. « Ouvertures sociologiques », 1996.
- PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, Points-Histoire, 1996.
- PROUDHON Pierre-Joseph, *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère*, Paris, Éd. Marcel Rivière, 1923.
- PRUDHOMMEAUX Jules, *Icarie et son fondateur Étienne Cabet*, Paris, Paris, Cornély, 1907.

- RICŒUR Paul, *Temps et récit*, Paris, Seuil, col. Point, 3 vol., 1991.
- RIOT-SARCEY Michèle, *Le réel de l'utopie. Essai sur le politique au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998.
- ROBIN Régine Robin, *La mémoire saturée*, Paris, Stock, col. Un ordre d'idées, 2003.
- ROBIQUET Paul, *Buonarroti et la secte des Egaux*, Paris, Hachette, 1910.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Discours sur les sciences et les arts (1750)*, Paris, Garnier-Flammarion, 1971.
- ROSA Harmut, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, col. Théorie critique, 2010.
- ROSANVALLON Pierre, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990.
- ROUPNEL Gaston, *Siloë*, Paris, Stock, 1927.
- ROUPNEL Gaston, *Histoire et destin*, Paris, Grasset, 1943.
- ROZENBLATT Patrick et SÉHILI Djaouida, « École-famille-travail : le casse-tête féminin des décalages temporels », *Les mondes du travail*, n° 2, octobre 2006, pp. 59-70.
- RUSSEL Bertrand, *Éloge de l'oisiveté (1932)*, trad. franç., Paris, Allia, 2002.
- SANSOT Pierre, *Du bon usage de la lenteur (1998)*, Paris, Payot et Rivages, 2000.
- SARTRE Jean-Paul, *Critique de la Raison dialectique*, Paris, Gallimard, NRF, t. 1, 1960, t. 2, 1985.
- SCANDELLA Fabienne, « Travail invisible dans un secteur de relégation : la double condition des nettoyeurs de bureaux », dans *Les mondes du travail*, n° 7, juin 2009, pp. 75-86.
- SENNETT Richard, *Le travail sans qualités. Les conséquences humaines de la flexibilité (1998)*, trad. franç., Paris, Albin Michel, 2000, rééd. 10/18, n° 3608, 2003.
- SEWELL William H., *Gens de métier et révolutions (1980)*, trad. franç., Paris, Aubier Montaigne, 1983.
- SIMIAND François, « Méthode historique et science sociale, d'après les ouvrages récents de M. Lacombe et M. Seignobos », *Revue de synthèse historique*, 1903, rééd. dans *Annales ESC*, 15^e année, janvier-février 1960, n° 1, pp. 83-119.
- SIMMEL Georg, *Philosophie de l'argent (1900)*, trad. franç., Paris, PUF, col. Sociologies, 1987.
- SIMMEL Georg, *Philosophie de la modernité*, trad. franç., Paris, Payot, col. Critique de la politique, 1989.
- SIRINELLI Jean-François, *Les baby-boomers. Une génération, 1945-1969*, Paris, Fayard, 2003.

- SOROKIN P. A. et MERTON R. K., « Social Time : a methodological and functional Analysis », dans *The American Journal of Sociology*, vol. XLII, 1937, pp. 615-629.
- STORA Benjamin, *La dernière génération d'Octobre*, Paris, Stock, col. Un ordre d'idées, 2003.
- STORA Benjamin, *La guerre des mémoires. La France face à son passé colonial*, Paris, L'Aube, 2007.
- SUE Roger, *Temps et ordre social. Sociologie des temps sociaux*, Paris, PUF, 1994.
- TABBONI Simonetta, *Les temps sociaux*, Paris, Armand Colin, col. Cursus, 2006.
- TAGUIEFF Pierre-André, *L'effacement de l'avenir*, Paris, Galilée, 2000.
- « Le temps et la mémoire aujourd'hui », (thème du dossier), *L'Homme et la société, revue internationale de recherches et de synthèses en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 1988/4, n°90.
- TILLY Charles, *La France conteste. De 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.
- TILLY Charles, « L'analyse historique des processus politiques » (2000), trad. franç., dans *Historicités de l'action publique*, dir. Pascale Laborier et Dany Trom, Paris, PUF-CURAPP, 2003.
- THOMPSON Edward P., *La formation de la classe ouvrière anglaise* (1963), trad. franç., Paris, Gallimard/Hautes études/Seuil, 1988.
- THOMPSON Edward P., *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel* (1967), nouv. trad., Paris, La Fabrique, 2004.
- THOMPSON Edward P. « L'économie morale de la foule dans l'Angleterre du 18^e siècle » (1971), trad. franç. dans *La Guerre du blé au 18^e siècle. La critique populaire contre le libéralisme économique au 18^e siècle*, textes rassemblés par Florence Gauthier et Guy-Robert Ikni, Montreuil, Les Éditions de la Passion, 1988, pp. 30-92.
- THOMPSON Edward P., « Romantisme, moralisme et utopisme : le cas de William Morris » (1976), trad. franç. par Fl. Vignaud, dans *L'Homme et la Société*, Paris, L'Harmattan, n° 110, oct.-déc. 1993/4, pp. 95-127.
- TRINH VAN THAO, *Marx, Engels et le journalisme révolutionnaire*, Paris, Anthropos, t. 1 : 1978, t. 2 : 1979, t. 3 : 1980.
- THUILLIER Guy et TULARD Jean, *Le marché de l'histoire*, Paris, PUF, col. Que sais-je ?, 1994.
- TOCQUEVILLE Alexis de, *De la démocratie en Amérique, L'Ancien Régime et la Révolution, Souvenirs*, dans *Œuvres*, Paris, Laffont, col. Bouquins, 1986.
- TODOROV Tzvetan, *Les abus de mémoire*, Paris, Arléa, 1995.
- TOFFLER Alvin, *Le choc du futur* (1970), trad. franç., Paris, Denoël Gonthier, 1974.

- TOMBAZOS Stravos, *Le temps dans l'analyse économique. Les catégories du temps dans Le Capital*, Paris, Société des saisons, 1994.
- TRAVERSO Enzo, *Le passé, modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, Paris, La Fabrique, 2005.
- URRY John, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?* (2000), trad. franç., Paris, Armand Colin, col. U, 2005.
- VIRILIO Paul, *Vitesse et politique*, Paris, Galilée, 2e éd., col. « L'espace critique », 1991.
- VIRILIO Paul, *Cybermonde, la politique du pire*, (entretiens avec Philippe Petit), Paris, Textuel, 1996.
- VIRILIO Paul, *L'Université du désastre*, Paris, Galilée, 2007.
- VUILLEUMIER Mario, *Horlogers de l'anarchisme*, Payot Lausanne, 1988.
- WEBER Max, *Essais sur la théorie de la science*, trad. franç., Paris, Plon, 1968.
- WEILL Georges, *Histoire du parti républicain en France (1814-1870)*, fac similé de l'éd. de 1928, Genève, Slatkine Reprints, 1980.
- WORMS Frédéric et WUNENBURGER Jean-Jacques (dir.), *Bachelard et Bergson. Continuité et discontinuité*, Paris, PUF, 2008.
- ZARIFIAN Philippe, « La notion de " temps libre " et les rapports sociaux de sexe dans le débat sur la réduction du temps de travail », dans HIRATA H. et SENOTIER D (éd.), *Femmes et partage du travail*, Paris, Éd. Syros, pp. 25-38, 1996.
- ZARIFIAN Philippe, *Temps et modernité. Le temps comme enjeu du monde moderne*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- ZARIFIAN Philippe, *À quoi sert le travail ?*, Paris, La Dispute, 2003.
- ZAWADZKI Paul, (dir.), *Malaise dans la temporalité*, Paris, Publications de la Sorbonne, Série Science politique, 2002.
- ZERUBAVEL Eviatar, *Hidden Rhythms. Schedules and Calendars in Social Life*, Press of University of Chicago, 1981.
- ZERUBAVEL Eviatar *The Seven Day Cycle. The history and Meaning of The Week*, New-York, Free Press, 1985.
- ZONABEND Françoise, *La mémoire longue. Temps et histoires au village*, Paris, PUF, 1980, rééd. Jean-Michel Place, 1999.

PUBLICATIONS ET ACTIVITÉS DE RECHERCHE

PUBLICATIONS

Ouvrage (individuel)

- *La Communauté des Égaux. Le communisme néo-babouviste dans la France des années 1840*, Paris, Éditions Kimé, col. Le sens de l'histoire, 1999, 352 p.

Direction et codirection d'ouvrages collectifs

- *Les immigrations en Picardie, 19^e-20^e siècles*, Amiens, Éditions La Licorne, 2009, 304 p.
- *Les socialismes français à l'épreuve du pouvoir (1830-1947)*, Paris, Éditions Textuel, col. La discorde, 2006, 208 p. (Avec Philippe Corcuff).
- *Présence de Babeuf. Lumières, Révolution, Communisme*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, 334 p. (Avec Claude Mazauric et Éric Walter).

Direction de numéros thématiques de revue

- « Mondes des migrants, mondes du travail » (avec Denis Blot), introduction au dossier « Travail et migrations » (six articles) dans *Les mondes du travail*, Juin 2009, n° 7, pp. 25-30.
- « Travail et temps sociaux en éclats », introduction au dossier « Travail et temps sociaux » (cinq articles) dans *Les Mondes du Travail*, septembre 2006, n° 2, pp. 19-30.
- « Les communistes dans la première moitié du XIX^e siècle », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, (en partenariat avec Espace Marx), Paris, 1999, n° 77, pp. 5-13 et 61-76.

Articles

Articles dans des revues à comité scientifique

- « Entre mémoire et attente de la République sociale. Temporalités de la poésie d'Eugène Pottier », dans *Temporalités*, n° 12, octobre 2010.
- « La Picardie : une région ouvrière, agricole et industrielle » (avec Mickaël Rusé), dossier « Histoire des immigrations, panorama régional », *Hommes et migrations*, CNHI, n° 1273, mai-juin 2008, pp. 36-51.
- « Les temps de l'historien et du sociologue. Retour sur la dispute Braudel-Gurvitch », *Cahiers internationaux de sociologie*, 52^e année, vol. CXIX, Juillet-Décembre 2005, pp. 197-222.
- « La génération communiste de 1840 et la mémoire de Gracchus Babeuf », *L'homme et la société. Revue internationale de recherches et de synthèses en sciences sociales*, n° 111-112, 1994 / 1-2, pp. 87-98.

Préface-présentation (de livre)

- « E. P. Thompson. La quête d'une autre expérience des temps », présentation de la nouvelle traduction de l'essai d'Edward Palmer Thompson, *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*, avec bibliographie, Paris, Éditions La Fabrique, 2004, pp. 7-28 et pp. 103-104.

Chapitres d'ouvrages collectifs

- « Esquisse d'un tableau chronologique des socialismes français (1789-1905) » dans *Les socialismes français à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Éditions Textuel, col. Discorde, 2006, pp. 28-40.
- « Sociologie historique des communismes. Reconstruction d'un objet », dans *Croisée des champs disciplinaires et recherches en sciences sociales*, (dir. Edwige Rude-Antoine et Jean Zaganianis), Paris, PUF, CURAPP, 2005, pp. 63-79.
- « De la surcommémoration ou quand " le passé règne sur le présent " » dans *Pour une sociologie de la forme. Mélanges Sylvia Ostrowetsky* (textes réunis par Nadir Marouf), Paris, L'Harmattan, Cahiers du CEFRESS, 1999, pp. 435-447.

Communications publiées dans les actes de colloque

- « Pour connaître les immigrations en Picardie », dans *Les immigrations en Picardie, 19^e-20^e siècles*, Amiens, La Licorne, 2009, pp. 9-34.
- « Les communistes français des années 1840 et la conquête de l'Algérie », dans *Le fait colonial au Maghreb, ruptures et continuités*, actes du colloque international des 8, 9 et 10 novembre 2006, sous la dir. de Nadir Marouf, Paris, L'Harmattan, Cahiers du CEFRESS, 2008, pp. 165-177.
- « Communismes égalitaires et saint-simonisme », dans *L'Actualité du saint-simonisme. Colloque de Cerisy* (sous la dir. de Pierre Musso), Paris, PUF, col. La politique éclatée, 2004, pp. 131-147.

- « Sur les réseaux néo-babouvistes », dans *Babeuf et les babouvistes en leur temps. Actes du Colloque international de Saint-Quentin (16-17 octobre 1997)*, Les Amis de Gracchus Babeuf, 2000, pp. 159-163.
- « La communauté contre le communautarisme : le communisme égalitaire de la fin du XVIII^e et de la première moitié du XIX^e siècle », dans *Identité-Communauté*, Actes du Colloque sur « Le paradigme identitaire » (Amiens, novembre 1993), publié sous la direction de Nadir Marouf, Paris, L'Harmattan, Cahiers du CEFRESS, 1995, pp. 61-69.
- « Babeuf après Babeuf », rapport introductif de la quatrième séance du Colloque international Gracchus Babeuf, (Amiens, décembre 1989), publié dans *Présence de Babeuf*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, pp. 261-279.

Rapports d'étude et de recherche

- *Histoire et mémoires des immigrations en région Picardie*, rapport de recherche commandité par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSÉ), publié par le CEFRESS, mai 2007, 500 p.
- *Les besoins en formation des formateurs en région Picardie* (en collaboration avec Bernard Chabaud et Philippe Revaux), étude commanditée par le Conseil régional de Picardie et l'État et publiée par le CEFRESS, Université de Picardie-Jules Verne, juillet 1992, 85 p.

Recensions

- *Les Mondes du travail*, 2010/2, n° 9 : Michel Lallement, *Le travail de l'utopie. Godin et le familistère de Guise*, Paris, Les Belles Lettres, col. L'histoire de profil, 2009, 511 p.
Hartmut Rosa, *Accélération. Une critique sociale du temps* (2005), traduit de l'allemand par Didier Renault, Paris, La Découverte, col. Théorie critique, 2010, 475 p.
- *Les Mondes du travail*, 2009/1, n° 7, pp. 139-142 : Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e siècle – XX^e siècle). Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007, 717 p. Nouvelle édition Poche, Hachette Littératures, col. Pluriel, 2009.
- *L'Homme et la société*, 2003/4 et 2004/1, n° 150-151, pp. 263-264 : François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Éditions du Seuil, « La Librairie du XXI^e siècle », 2003, 272 p.
- *Le Mouvement social*, Octobre-Décembre 2002, n° 201, pp. 99-101 : notes de lecture sur Victor Basch (1863-1944). *Un intellectuel cosmopolite*, publié sous la direction de Françoise Basch, Liliane Crips et Pascale Gruson, préface de Madeleine Rebérioux, Berg international éditeurs, 2000, 273 p.

Articles parus dans des revues d'analyses et de débats sociaux

- « Picardie, potentats locaux et compromissions » (la droite et l'extrême droite en Picardie), dans *Mauvais temps. Débats et combats contre le fascisme et pour la démocratie*, n° 3, Janvier 1999, Paris, Syllepse, pp. 15-25.

- « Habermas et la technocratie », *Époque. Analyse critique des phénomènes sociaux contemporains*, Octobre 1986, n° 0, pp. 64-70.

Valorisation, vulgarisation

- « Les communistes, de la Révolution française au banquet de Belleville », dans *Le communisme en France*, Éditions État de veille, avril 2001.

- « Gracchus Babeuf et le communisme », <http://geocities.com>, 2001.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Laboratoire

- Membre du laboratoire Habiter-processus identitaires-processus sociaux (équipe d'accueil n° 4287 de l'UPJV) depuis 2008. Responsable de l'axe « Travail, marges, mobilités » pour le quadriennal 2011-2015.
- De 1992 à 2007 : membre du CEFRESS (Centre d'études, de formation et de recherches en sciences sociales), équipe d'accueil participant à l'école doctorale en sciences humaines et sociales de l'UPJV. Fondateur et coanimateur du groupe d'intérêt thématique « Mondes du travail. Histoire, anthropologie, sociologie ».

Comités de rédaction de revues

- Membre du conseil de rédaction de la revue annuelle *Études babouvistes* (fondée en 2002).
- Membre du comité de rédaction de la revue semestrielle *Les Mondes du Travail* (fondée en 2006).

Études, enquêtes, collaborations

- Direction de l'enquête collective « Histoire et mémoire des immigrations en Picardie », commanditée par le FASILD, confiée au CEFRESS et au CURSEP suite à un appel d'offres. Commencée en octobre 2005, achevée en mai 2007.
- Membre du conseil scientifique constitué par le CURAPP pour organiser le colloque international sur la charte d'Amiens, à l'occasion de son centenaire à l'automne 2006.
- Collaboration en 1997 à la préparation de la nouvelle base de données biographiques sur la période 1789-1870 pour l'édition en CDrom du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* : CNRS-URA 1738 Histoire sociale : territoires et militants.
- Direction d'une étude commanditée par le Conseil régional sur les besoins en formation des formateurs en Picardie. Enquête réalisée en 1991-1992 avec Bernard Chabaud et Philippe Revaux (publiée par le CEFRESS en juillet 1992).

Relations internationales

Sénégal

- Mission au Sénégal du 06 décembre 2007 au 20 janvier 2008 à l'UCAD de Dakar : séminaires avec les étudiants de 2 et 3^e cycles, des enseignants de la Faculté des Lettres ; participation à des jurys de maîtrise.

- Mission au Sénégal du 03 au 22 mars 2006 : Rencontre officielle avec le département de sociologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et celui de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal en vue de mettre pratiquement en place des accords de coopération :

- **Lettonie** :

Mission pour lancer une enquête parallèle :

▪ 25-31 juillet 2001 : mise en place à Riga avec Silva Senkane, enseignant-chercheur en sociologie à l'Académie de la culture, d'une enquête parallèle sur les pratiques culturelles des étudiants de Riga et d'Amiens.

▪ 22-27 avril 2002 : Accueil de Silva Senkane à Amiens. Suivi d'enquête et conférence de S. Senkane sur la sociologie des minorités culturelles en Lettonie.

- **Allemagne** :

Participation au colloque international sur « Le travail social face au racisme, à la discrimination et à la xénophobie - Que faire ? », organisé par l'Institut universitaire de l'action sociale à Freiburg im Breisgau, à la Pädagogische Hochschule Freiburg, les 18, 19, 20 avril 2001, dans le cadre des rencontres annuelles de l'Institut européen interuniversitaire de l'action sociale : conférence et animation d'un atelier sur « Le discours de l'extrême droite en France ».

Séminaires, journées d'études et colloques

- Discutant du livre de Michel Lallement, *Le travail de l'utopie. Godin et le familistère de Guise* (Les Belles Lettres, 2009), avec l'auteur lors de la journée d'études consacrée au familistère de Guise, organisée par « Habiter » le novembre 2009.

- Communication sur « L'accueil des étrangers en Picardie. Approche socio-historique » au colloque « L'accueil des étrangers. Entre discriminations et hospitalité », organisé par le rectorat de l'académie d'Amiens (CASNAV) et La Licorne, les 26 et 27 novembre 2008.

- Communication sur « Les formes du travail chez les immigrants en Picardie » au colloque « Histoire et mémoires de l'immigration en France, organisé par l'ACSÉ, l'IRIS-EHESS, la Cité nationale de l'immigration et Génériques les 15 et 16 septembre 2008 à Paris.

- Communication sur « La question intergénérationnelle dans le mouvement de Mai 1968 » à la journée d'études « 1968-2008, enjeux de mémoire et actualité de la contestation », organisée par le CURAPP, PIPS et la revue *Les mondes du travail*, à Amiens, le 11 juin 2008.

- Organisateur du colloque « Histoire et mémoires des immigrations en Picardie », les 8, 9, 10 novembre 2007 à Amiens. Actes du colloque publiés.
- Animation au Congrès Marx international V, le vendredi 5 octobre 2007, d'une table ronde de la section sociologie consacrée au thème : « Droitisation des classes populaires : mythe ou réalité ? ».
- Rapporteur de l'enquête en région Picardie, le 14 septembre 2007 au 3^e séminaire de coordination nationale sur le programme d'études de l'ACSE (Histoire et mémoires des immigrations en régions), organisé par le GTMS-EHESS, sous la direction de Gérard Noiriel.
- Animation le 22 mars 2007 d'un atelier au colloque de Flixecourt : « Fiches industrielles et mémoires : du paternalisme aux réhabilitations », organisé par le CEFRESS et le Conseil régional, sous la responsabilité de Dominique Cochart-Coste.
- Communication au colloque international d'Amiens sur « Le fait colonial au Maghreb, ruptures et continuités », 8 novembre 2006. Thème : « Les communistes français des années 1840 et la conquête de l'Algérie » (publiée dans les actes). Rapporteur de la dernière séance.
- Conférence aux « mercredis de l'IEP » de Lyon, avec Philippe Corcuff, pour présenter le livre *Les socialismes à l'épreuve du pouvoir*, le 25 octobre 2006.
- Présidence de la séance finale du colloque international sur la Charte d'Amiens, le 13 octobre 2006.
- Conclusion de la journée d'études organisée par le CEFRESS-Mondes du travail sur le thème : « Entre domination et consentement, quelles résistances au travail ? ». 16 juin 2006.
- Animation de séminaires dans le cadre de l'enquête « Histoire et mémoires des immigrations en Picardie » (CEFRESS-CURSEP) : 01/12/05, 09/02/06, 16/02/07.
- Conseil pour l'organisation du colloque européen-CEFUTS (Certificat européen de formation universitaire en travail social) sur l'« Évolution des formes de travail et d'emploi » tenu par le CEFRESS et la Direction de l'éducation permanente de l'UPJV les 6, 7, 8 juillet 2005 à Amiens ; présidence de la séance « Emploi et protection sociale ».
- Organisation et animation d'un séminaire le 13 mai 2005 avec Lilian Mathieu, chercheur en sociologie au CNRS. Lilian Mathieu, qui a travaillé sur divers mouvements sociaux (lutte contre le sida, mouvements de prostituées, réseaux altermondialistes...), a fait un exposé introductif sur « l'espace des mouvements sociaux ». Il a également présenté son dernier livre : *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, 2004.
- Animation d'un séminaire le 29 avril 2005 avec Thomas Coutrot, chercheur à la DARES-Ministère du travail. Thomas Coutrot a présenté trois enquêtes quantitatives auxquelles il a activement participé : sur les compléments de rémunération, sur les conditions de travail et sur la surveillance des risques professionnels (SUMER). Il a également présenté son dernier livre : *Démocratie contre capitalisme*, la Dispute, 2005.
- Participation au colloque international d'Amiens, organisé par le CURSEP, le CEFRESS et le FASILD, consacré au thème : « Associations et sociétés civile. Comparaison

Nord/Sud/Peco (26-28 janvier 2005). Intervention sur « Association, éducation et politique : les liaisons dangereuses ».

- Organisation et animation le 5 novembre 2004 d'un séminaire avec Michel Lallement, professeur de sociologie au CNAM, sur son livre : *Temps, travail et modes de vie* (PUF, 2003). Discutant : Stephen Bouquin (CEFRESS).

- Organisation et animation avec Bernard Kalaora d'une journée d'études sur le thème : « Mouvements sociaux : anciennes et nouvelles expressions » le 15 octobre 2004. Avec la participation de Christophe Baticle et d'Isabelle Farcy (doctorants CEFRESS), Catherine Neveu (LAIOS-CNRS), Dany Tröm (EHESS) et Anne-Catherine Wagner (CREDHESS)

- Participation à la journée de l'école doctorale sciences humaines et sociales organisée par Laurent Bove sur « Pierre Bourdieu : économie des pratiques », le 07 mai 2004. Thème de la communication : « Temps sociaux et temps historiques dans l'œuvre de P. Bourdieu » (autres participants : Laurent Bove, Frédéric Lebaron, Frédéric Lordon, Pascal Séverac). Texte non encore publié.

- Participation au colloque international de Cerisy sur l'« Actualité du saint-simonisme » (22-28 juin 2003, dir. Pierre Musso) : conférence intitulée « Communismes égalitaires et saint-simonisme », publiée dans les actes.

- Animation d'un séminaire du CEFRESS (Mondes du travail), le 28 mars 2003, avec Octave Debary, anthropologue (LHAIC, EHESS-CNRS), sur son livre : *La fin du Creuzot ou l'art d'accueillir les restes* (Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2002).

- Organisation et animation d'une journée d'études du CEFRESS (Mondes du travail), le 30 mai 2002, sur « Les mondes du travail. État des lieux ».

- Conférence au séminaire du CURAPP (Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie) et de l'école doctorale sur « l'interdisciplinarité dans les sciences sociales », le 20 mars 2002. Exposé sur la sociologie historique des communismes. Texte publié.

- Participation au « Congrès international Marx III » de septembre 2001, à l'université de Paris X : Atelier sur le livre *Le siècle des communismes*, avec Michel Dreyfus, Roland Lew, Roger Martelli, Serge Wolikoff (29 septembre 2001).

- Communication à une journée d'études du CEFRESS organisée par Abel Kouvouama et Annie Sergeant le 6 avril 2001, sur « Les mouvements sociaux en question » : « Des mouvements et des temps sociaux ».

- Communication à une journée d'études du CEFRESS, organisée par Dominique Cochart et Sophie Nizard le 16 juin 2000 sur « religion et politique » : « L'attente de " la Sociale " au XIX^e siècle ». Texte retenu pour la revue *Temporalités* (à paraître en octobre 2010).

- Communication à une journée d'études du CEFRESS, organisée par Jean Copans, Sophie Nizard et Maks Banens le 5 mai 2000, sur « La recherche au quotidien » : texte non encore publié : « Les temporalités du chercheur en sciences humaines et sociales ».

- Participation au colloque de Cerisy-La-Salle sur « La propriété » (décade de juillet 1999, direction Étienne Balibar et Robert Castel) : intervention sur Babeuf et la propriété.

- Direction du dossier sur « Les communistes dans la première moitié du XIX^e siècle », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, Espace Marx, Paris, 1999 : trois articles et trois textes complémentaires, organisation d'une table ronde (intervenants : Louis Hincker, Alain Maillard, Claude Mazauric et Michèle Riot-Sarcey).
- Coanimation avec Sophie Nizard d'un séminaire du CEFRESS (6 mars 1998). Invité : Michael Löwy, directeur de recherche au CNRS. Thème : « Marx et la religion ».
- Interventions au Colloque international Babeuf de Saint-Quentin (17 et 18 octobre 1997). Publiées dans les Actes en 2000.
- Introduction à une séance du Colloque sur les « Visages du mouvement ouvrier dans le bassin creillois : histoire et mémoire des militants » (Creil, 14 juin 1997). Non publié.
- Communication au colloque sur « Le paradigme identitaire » (Amiens, novembre 1993). Cf. « La communauté contre le communautarisme : le communisme égalitaire de la fin du 18^e et de la première moitié du 19^e siècle dans les actes publiés sous la direction de Nadir Marouf, Paris, L'Harmattan, Cahiers du CEFRESS, 1995, pp. 61-69.
- Secrétaire du colloque international Babeuf (1989) et de la publication des Actes (*Présence de Babeuf. Lumières, Révolution, communisme*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994).

Séminaires d'autoformation pour les étudiants en DEA-Doctorat, au CEFRESS

- Animation de la séance du 4 juin 2004. Invités : Stephen Bouquin (MC) : Proudhonisme et marxisme dans la sociologie du travail ; Bruno Scacciatelli (doctorant) : Proudhon et les proudhoniens dans les années 1860 ; Jean-Louis Letexier : état d'un mémoire de maîtrise sur les temps sociaux chez de jeunes intérimaires.
- Animation avec Frédéric Lebaron de la séance du 2 avril 2004. Invités : Mathieu Fourmont pour le syndicalisme dans la dernière manufacture d'allumettes de la SEITA, à Saintines (60) (mémoire de DEA). Isabelle Farcy (doctorante) : le syndicalisme chez les métallurgistes du Vimeu (80).
- Animation de la séance du 5 mars 2004. Compte rendu par Chafika Dib-Marouf (MC) d'une pré-enquête réalisée avec des étudiants de maîtrise pour le CEFRESS et la FNARS-Picardie : « La question des politiques temporelles et la conciliation des temps de vie ».
- Animation de la séance du 13 février 2004. Exposé de deux doctorants, Mélanie Roussel et Pascal Depoorter, sur les problèmes de périodisation et d'usage des notions de générations et de mémoire dans leur thèse en cours.
- Animation de la séance du 16 mai 2003. Invité : Frédéric Lebaron (MC), chargé de présenter le livre de Christian Baudelot et Michel Golac : *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France* (Fayard, 2002).
- Animation de la séance du 18 avril 2002. Intervenants : Alain Maillard et Mélanie Roussel. Objet : les approches historiques des mondes du travail chez E. P. Thompson,

les auteurs de *La France ouvrière* (Cl. Willard...) et des *Cahiers d'histoire* (Dossier sur « Comment les historiens parlent-ils du travail ? », n° 83, 2001).

- Animation de la séance du 28 mars 2002. Intervenants : Mourad Hakmi, Bertrand Masquelier, Thomas Rothé. Objet : les approches anthropologiques des mondes du travail chez Cl. Cabanes, J. Copans, S. Lazarus et O. Schwartz.

- Animation de la séance du 21 mars 2002. Intervenants : Stephen Bouquin, Pascal Depoorter, Isabelle Farcy, Sophie Habermusch et Annie Sergeant. Objet : les approches sociologiques des mondes du travail chez P. Bourdieu, M. Pialoux, S. Beaud, P. Bouffartigue et M. Verret.

Direction de mémoires

Direction de 24 mémoires de maîtrise-master 1

- Kelly Poulet, *Le retour des sans-papiers au Sénégal*, sept. 2009, (en codir. Avec Vanina Bouté).
- Nicolas Brusadelli, *Les générations militantes dans l'UNEF-Amiens des années 2000*, sept. 2008 (en codir. avec Denis Blot).
- Hélène Coelho, *Récit de vie d'un ouvrier immigré portugais. Picardie – Années 1960-2000*, Juillet 2006.
- Carla Hobeika, *Gardiennes concierges en banlieue chic*, Mai 2005.
- Julie Mullot, *L'engagement « citoyen » : Représentations contemporaines du militantisme chez les Motivé-e-s de Toulouse*, Septembre 2004 (en codir. avec Dominique Cochart).
- Marlène Teko, *Sensibilité et engagement politique en milieu étudiant, Réelle sensibilité politique ou apolitisme latent ?* Juin 2004 (en codir. avec Dominique Cochart).
- Jean-Louis Letexier, *Temporalités des jeunes en intérim et stratégies de résistance*, Juin 2004 (en codir. avec Frédéric Lebaron).
- Yann Cacciuttollo, *Le squat politique comme espace politique informel des possibles utopiques : l'exemple de l'intersquat dijonnais*, septembre 2003 (en codir. avec Dominique Cochart).
- Élise Mokhtari, *Des militants communistes face à la crise de leur parti*, Juin 2003.
- Pascale Maury, *Blérancourt ou le rêve américain. La professionnalisation du travail social à travers l'expérience de Blérancourt après la Première Guerre mondiale*, mars 2003 (DEP).
- Mélanie Baticle, *La politique au village. Le cas de Balagny-sur-Thérain*, septembre 2002.
- Bruno Scacciatelli, *Proudhon, un intellectuel révolutionnaire atypique en 1848*, septembre 2001.
- Isabelle Farcy ; *Le travail intérimaire dans l'entreprise Comap (Abbeville)*, septembre 2001.
- Mélanie Roussel, *Les temps de la vie quotidienne chez les ouvriers Saint-Frères (Flixecourt : 1930-1960)*, septembre 2001.
- Assane Fall, *L'immigration sénégalaise à Amiens. Une promotion socio-économique ?*, Juin 2001.
- Fusia Jaouane, « *Droit au logement* » : un nouveau mouvement social ? Le cas du DAL-Somme, septembre 1999.

- Ndeye Khady Diack, *La société des Antiquaires de Picardie (1986-1999). Un objet pour la sociologie de la connaissance historique*, septembre 1999.
- Agnès Zimmermann, *De l'usage de la biographie en sociologie. Itinéraire d'une pionnière de l'économie sociale familiale en Lorraine*, septembre 1998. (Codirection avec Jean Copans).
- Isabelle Crescioli-Olivoni, *Une commémoration médiatique. Les commémorations de Mai 68 en 1988 et en 1998 dans la presse nationale*, septembre 1998.
- Thomas Rouault, *Rap : état des lieux d'une révolte*, septembre 1998.
- Marie-Jeanne Carpentier, *Accroc de vie. Trajectoires de mères d'enfants polyhandicapés*, décembre 1997 (DEP).
- Pascal Depoorter, *Les usages romantiques des jardins ouvriers. Le cas du quartier Saint-Maurice (Amiens)*, décembre 1995 (DEP).
- Christophe Daire, *Le lien social dans le familistère Godin de Guise. Socialisme émancipateur ou socialisme de caserne ?*, octobre 1995.
- Stéphane Hypach, *Le conseil municipal d'enfants : production de citoyenneté ou simulacre de démocratie ?*, octobre 1994 (DEP).

Direction de 9 mémoires de DEA-Master 2-Recherche

- Kelly Poulet, *Les migrations sénégalaises aujourd'hui. Une approche socio-anthropologique des processus d'individualisation*, (en codirection avec Vanina Bouté), juin 2010.
- Mamadou Mbengue, *Le retour des étudiants sénégalais formés en France*, septembre 2005.
- Jean-Louis Letexier, *Trajectoires de mobilité : un exemple des enjeux de la construction de données sociales relatives à l'intérim* (en codirection avec Frédéric Lebaron), Juin 2005.
- Bruno Scacciatelli, *Réception des idées proudhoniennes dans les années 1860*, Octobre 2003.
- Isabelle Farcy, *Le syndicalisme dans le monde de la métallurgie légère du Vimeu*, Octobre 2003.
- Mélanie Roussel, *Le temps des grèves chez les ouvriers de Saint-Frères (1929-1944)*, Juin 2003.
- Isabelle Crescioli-Olivoni, *La réception de la commémoration médiatique des trente ans de Mai 68 auprès de quelques étudiants animateurs de la grève de novembre-décembre 1998*, Juin 2001
- Pascal Depoorter, *Les ouvriers et l'usine. Chausson-Creil (1959-1990)*, Octobre 1998.
- Michel Douniama, *Mise en oeuvre des actions de formation par des organismes conventionnés : le cas du CFI à Amiens avenir jeunes*, juin 1994.

Codirection de thèses de doctorat soutenues

- Avec le prof. Malick Ndiaye : Sadio Ba Gning, *Fiscalités, confréries et syndicats de commerçants dans le « secteur informel » à Dakar : réseaux et ambivalences*. Soutenue le 7 mai 2010 (avec Ph. Antoine, J. Copans, Abdou Salam Fall, Fr. Lebaron). TH.
- Avec le prof. Jean Copans : Pascal Depoorter, *Figures de la dignité ouvrière. Enquête sur les usines Brissoneau-Chausson à Creil, 1950-1996*. Soutenue le 24 janvier 2006 (avec St. Beaud, Fr. Lebaron, D. Linhart, G. Noiriel). TH avec FdJ à l'unanimité.

Codirection de thèses de doctorat en cours (autorisée par le Conseil scientifique)

- Avec le professeur Frédéric Lebaron : Mélanie Roussel, *La vie ouvrière chez Saint-Frères (1930-1970)*. Inscription en octobre 2003.
- Avec le professeur Frédéric Lebaron : Bruno Scacciatelli, *De Proudhon au proudhonisme*. Inscription en octobre 2003.

Direction de thèses de doctorat en cours (autorisée par le Conseil scientifique)

- Rudolphe Medzeghe M'Obame, *Le régime temporel d'une entreprise publique au Gabon. Le cas du ministère de la fonction publique*. Commencée en octobre 2008.
- Kelly Poulet, *Habiter en contexte migratoire. Jeunes urbains sénégalais et processus d'individualisation*. Commencée en octobre 2010.

Participation aux jurys de soutenance

Outre les mémoires dirigés, précités, participation aux jurys de soutenance du département de sociologie :

- 21 mémoires de maîtrise-master 1
- 3 mémoires de DEA-master 2
- 3 mémoires de DESS-master professionnel (dont deux directions)

Valorisation de la recherche

- Présentation de l'ouvrage collectif sur les immigrations en Picardie, suivie de débats : 22 novembre 2009 (Creil), 2 mars 2010 (Amiens), 18 juin 2010 (Creil), 9 mai 2010 (Saint-Quentin), 10 septembre 2010 (Soissons), 16 octobre 2010 (Clermont de l'Oise), 16 novembre 2010 (Amiens).

- Introduction et synthèse de la journée thématique nationale de la FNARS : « Concilier les temps de la vie professionnelle, sociale et familiale. Constats, réglementations, pratiques innovantes et réflexions », mardi 22 septembre 2009, Amiens (textes publiés sur le site de la FNARS)

- Fondation en avril 2005 de « Mondes du travail en Picardie » : réseau régional d'informations et d'initiatives pour connaître le passé et le présent des mondes du travail

en Picardie : outre des universitaires de l'UPJV, des chercheurs du CEFRESS et du CURSEP (aujourd'hui Habiter), ce réseau comprend plusieurs dizaines d'habitants de la région, professeurs d'histoire dans le secondaire, directeurs des archives départementales, associatifs agissant pour sauvegarder le patrimoine industriel et ouvrier... Voir présentation dans *Les Mondes du Travail*, Janvier 2006, n° 1, pp. 131-133.

- Audition par la Commission V du Conseil économique et social de la Région sur la sociologie du temps dans le cadre de son étude sur la « Conciliation du temps professionnel, familial et social. Quelles solutions en Picardie ? » (24 septembre 2002).

- Organisation à la demande de Nadir Marouf d'une exposition sur les publications du CURSA (1^{er} centre de recherches du département de sociologie) et du CEFRESS à la bibliothèque universitaire Lettres-sciences humaines, à l'occasion du 30^e anniversaire de l'UPJV (Février 2000).